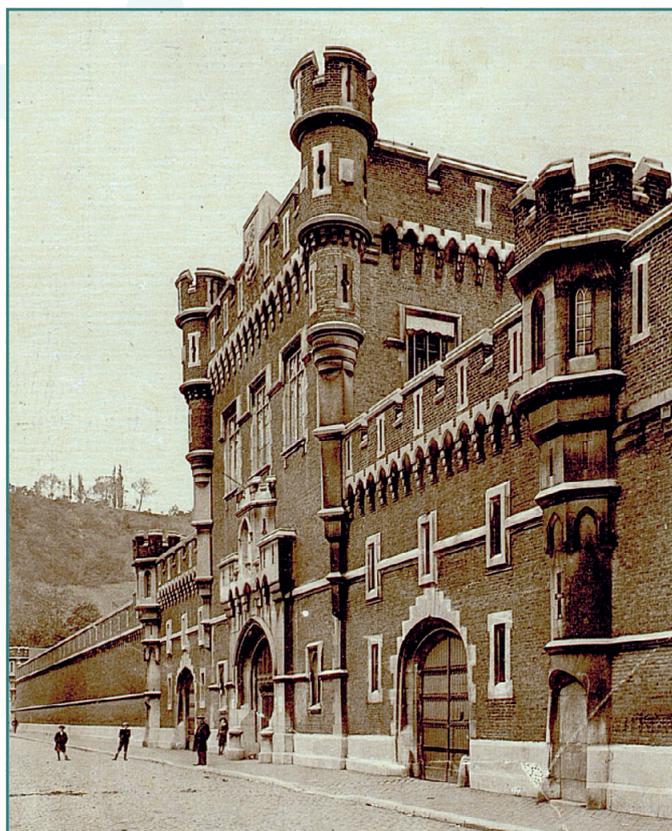


Inventaire des archives de la prison de Liège

(Saint-Léonard puis Lantin)

1796-2012

DELPHINE PICRON



INVENTAIRE DES ARCHIVES DE
LA PRISON DE LIÈGE
(SAINT-LÉONARD PUIS LANTIN)

1796 – 2012

ARCHIVES DE L'ÉTAT À LIÈGE

INVENTAIRES

154



Naamsvermelding - Niet Commercieel - Geen Afgeleide Werken
CC BY-NC-ND

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/nl/>

Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification
CC BY-NC-ND

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/>

ISBN : 978 94 9298 220 9

Archives générales du Royaume

D/2018/531/053

Numéro de commande: Publ. 5873

Archives générales du Royaume

2 rue de Ruysbroeck
1000 – Bruxelles

La liste complète de nos publications est consultable sur notre page électronique
(<http://arch.arch.be>).

Numéro de l'instrument : K18

Inventaire des archives de

la prison de Liège

(Saint-Léonard puis Lantin)

1796 – 2012

par

Delphine PICRON

Bruxelles
2018

Indications sommaires pour l'utilisation

Commande des documents

Les archives décrites dans cet inventaire peuvent être demandées en communication via un terminal d'ordinateur se trouvant dans la salle de lecture, moyennant l'introduction du numéro d'inventaire mentionné sur la page de titre et dans le coin supérieur droit de chaque page. En l'occurrence, mentionnez :

K18

Le document lui-même est commandé au moyen de la cote d'archives, c'est-à-dire du numéro qui précède chaque description d'archives.

Restrictions à la consultation

Les documents de plus de 100 ans sont publics et librement consultables.

Les documents de plus de 30 ans non sensibles du point de vue de la vie privée sont librement consultables.

Les documents de plus de 30 ans sensibles du point de vue de la vie privée sont soumis à l'autorisation de l'Archiviste général du Royaume (ou de son délégué). Le demandeur doit dans ce cas remettre une fiche d'identification et un formulaire de recherche signés, disponibles en salle de lecture et sur le site internet des Archives de l'État.

Les archives de moins de 30 ans ne sont consultables que sur autorisation de l'autorité fédérale compétente, soit la Direction de l'exécution des peines et mesures au sein du SPF Justice.

Référence aux archives

La première fois, on citera le fonds avec son nom complet, ensuite on pourra utiliser une référence abrégée.

Complète : ARCHIVES DE L'ÉTAT À LIÈGE, *Prison de Liège*, n° [cote de l'article]

Abrégée : AEL, *Prison de Liège*, n° [cote de l'article]

TABLE DES MATIÈRES

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU FONDS	7
I. IDENTIFICATION	7
II. HISTOIRE DU PRODUCTEUR ET DES ARCHIVES	7
A. Producteur d'archives	7
1. <i>Nom</i>	7
2. <i>Historique</i>	7
3. <i>Compétences et activités</i>	10
a. Évolution générale du système carcéral	10
b. Le cas de Saint-Léonard	15
4. <i>Organisation</i>	18
a. Régime carcéral	18
b. Commission administrative	20
c. Conférence du personnel	21
d. Personnel des prisons.....	21
e. Travail des détenus	22
B. Archives	23
1. <i>Historique</i>	23
2. <i>Acquisition</i>	23
III. CONTENU ET STRUCTURE	23
A. Contenu	23
B. Sélections et éliminations.....	26
C. Accroissements/compléments	26
D. Mode de classement	26
IV. CONSULTATION ET UTILISATION.....	27
A. Conditions d'accès	27
B. Conditions de reproduction.....	28
C. Langues et écriture des documents	28
V. SOURCES COMPLÉMENTAIRES	28
A. Documents apparentés	28
B. Bibliographie.....	29
VI. CONTRÔLE DE LA DESCRIPTION	30
VII. ANNEXES : CLASSIFICATION DES PRISONS ET DES PRISONNIERS (1795-1965).....	31
A. Code des délits et des peines du 3 brumaire an IV (25 octobre 1795).....	31
B. Arrêté ministériel du 20 octobre 1810 sur l'organisation des prisons	31
C. Arrêté organique du 4 novembre 1821	32
D. Règlement général des maisons de sûreté et d'arrêt approuvé par arrêté royal du 6 novembre 1855.....	33

E. Règlement général des prisons approuvé par arrêté royal du 30 septembre 1905	34
F. Création d'établissements de défense sociale par la loi du 9 avril 1930.....	34
G. Règlement général des établissements pénitentiaires approuvé par arrêté royal du 21 mai 1965.....	34
INVENTAIRE	37
I. ÉTABLISSEMENT PÉNITENTIAIRE	37
A. Direction.....	37
1. <i>Gestion administrative et juridique</i>	37
1. <i>Gestion des archives</i>	38
2. <i>Gestion du personnel</i>	38
B. Assistants pénitentiaires	42
C. Greffe	42
1. <i>Généralités</i>	42
2. <i>Écrou</i>	43
a. Répertoires d'entrée.....	43
b. Données individuelles.....	68
(1) 1865-1878	68
(2) 1879-1993	71
c. Comptabilité morale	164
d. Première et deuxième guerres mondiales	167
D. Conférence du personnel.....	167
E. Laboratoire d'Anthropologie Pénitentiaire	167
F. Annexe psychiatrique.....	175
II. AUTRES CENTRES DE DETENTION (1917-1921).....	175
TABLE DE CONCORDANCE.....	177

DESCRIPTION GÉNÉRALE DU FONDS

I. IDENTIFICATION

<i>Référence:</i>	BE AÉL, Prison de Liège (523 - 4987)
<i>N° de l'instrument:</i>	K18
<i>Nom:</i>	Archives de la prison de Liège (Saint-Léonard puis Lantin)
<i>Dates:</i>	1796-2012 (principalement 1796-1993)
<i>Niveau de description:</i>	Fonds
<i>Importance matérielle:</i>	5463 articles (284 mètres linéaires)

II. HISTOIRE DU PRODUCTEUR ET DES ARCHIVES

A. PRODUCTEUR D'ARCHIVES

1. NOM

Établissement pénitentiaire de Lantin (1979-...)

Anciens noms :

Prison Saint-Léonard aussi appelée **prison de Liège (1795-1979)**

- Maison de sûreté civile de Liège (1821-1831)
- Maison de sûreté civile et militaire de Liège (1831-1905)
- Prison secondaire de Liège (1905-1965)
- Établissement pénitentiaire fermé de Liège (1965-...)

De la prison Saint-Léonard dépendent administrativement deux centres de détention :

- La prison pour femmes et vagabonds (1800-1853). En 1853, l'établissement ferme ses portes et les détenues sont transférées à la prison Saint-Léonard.
- La maison pénitentiaire pour les jeunes délinquantes (1848-1864). En 1864, l'établissement ferme ses portes et les jeunes délinquantes sont transférées à la prison de Namur.

2. HISTORIQUE

La ville de Liège possède, depuis le XIV^e siècle, deux prisons principales : l'une religieuse, appelée la prison de l'official, l'autre civile, appelée la prison du mayeur. Ces deux lieux de détention occupent chacun une aile différente du palais des princes-évêques. En 1737, la ville de Liège accorde aux États l'autorisation d'utiliser la porte Saint-Léonard et ses souterrains afin d'y installer la prison de l'official dont les locaux ont été détruits dans l'incendie du palais en 1734. La prison dite de Saint-Léonard, aussi appelée prison de Liège, voit le jour. En 1774, une annexe est construite pour agrandir l'établissement, et six ans plus tard, en 1782, un nouveau bâtiment est érigé à proximité pour y incarcérer les prisonniers civils et ainsi fermer la prison du mayeur¹.

¹ GOBERT T., *Liège à travers les âges, Les rues de Liège*, t. VIII Ma-O, Bruxelles, 1977, p. 453-455.

L'annexion de la principauté de Liège à la France, puis l'application du Code des délits et des peines du 3 brumaire an IV (25 octobre 1795), ne changent pas l'affectation des lieux d'enfermement de la ville et le nom même de Saint-Léonard est réutilisé par l'administration française pour désigner la prison de Liège². Mais la situation à Saint-Léonard est précaire. En 1807, le préfet du département de l'Ourthe visite l'établissement et s'indigne des conditions de vie des détenus et de l'état du bâtiment. Il indique qu'aucune séparation n'est faite entre les différentes catégories de détenus contrairement à ce que la loi prescrit³. En effet, le Code des délits et des peines prévoit l'existence d'une « maison d'arrêt » *près de chaque directeur de jury d'accusation, pour y retenir ceux qui y sont envoyés par mandat d'officier de police*, et d'une « maison de justice » auprès de chaque tribunal criminel, *pour détenir ceux contre lesquels il est intervenu une ordonnance de prise de corps* ; les maisons d'arrêt et de justice sont entièrement distinctes des « prisons pour peines », le principe étant que *jamais un homme condamné ne peut être mis dans la maison d'arrêt, et réciproquement*⁴.

Par contre, on observe très tôt à travers les archives une différenciation administrative entre les catégories de prisonniers. Les premiers registres des maisons de justice, d'arrêt ou de peine conservés remontent respectivement à l'an IV, l'an V et l'an VII⁵.

L'arrêté ministériel du 20 octobre 1810 incite la ville de Liège à mettre à l'étude un projet de construction d'une nouvelle prison. La chute de l'Empire enterre le projet qui ne ressort des cartons qu'en 1827. Cependant, même si la nécessité d'un tel établissement fait l'unanimité, il faut attendre le 1er juillet 1847 pour voir se concrétiser le projet. L'inauguration de la partie réservée aux hommes a lieu le 1er janvier 1851⁶.

La nouvelle prison est construite sur l'emplacement des anciens fossés et de la place des Walles, par l'architecte Dumont, et selon le modèle cellulaire d'Edouard Ducpétiaux⁷, inspecteur général des prisons. Entre les années 1850 et 1900, la Belgique s'est dotée ainsi de 28 nouvelles prisons, toutes construites selon ce modèle. Celui-ci *devait permettre, par l'enfermement de jour comme de nuit dans des cellules séparées et la méditation, la rééducation morale des détenus et, à terme, leur réinsertion dans la société*⁸. Ce nouveau régime carcéral est consacré par la loi du 4 mars 1870. La nouvelle prison cellulaire de Liège, appelée « maison de sûreté civile et militaire », s'est dotée de son règlement par un arrêté royal du 29 octobre 1850⁹.

² L'activité de la prison sous le « nouveau régime » est attestée dès l'an III : voir Archives de l'État à Liège (AÉL), *Fonds français. Préfecture de l'Ourthe*, n° 289 et 299 ; voir aussi le n° 13 du présent inventaire.

³ GOBERT T., *op. cit.*, p. 461.

⁴ *Code des délits et des peines du 3 brumaire, 4e année républicaine*, Bruxelles, ca 1795, art. 570 et 580.

⁵ Voir respectivement les numéros 788, 402 et 518 du présent inventaire.

⁶ GOBERT T., *op. cit.*, p. 461-463.

⁷ Antoine Edouard Ducpétiaux (1804-1868) est inspecteur général des prisons et des établissements de bienfaisance entre 1830 et 1861. Il est à l'origine d'une profonde remise en question du système carcéral belge. Ses travaux seront très appréciés, notamment en France ; « Ducpétiaux », in *Biographie nationale publiée par l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*, t. 32, supplément t. 4 (fascicule 1), Bruxelles, 1964, col. 154-176

⁸ FALLY N., « Pour une histoire des prisons en Belgique : aperçu des sources disponibles pour la période 1870-1940 », in DE KOSTER M., ROUSSEAU X., VELLE K. (ed.), *Sources et perspectives pour l'histoire socio-politique de la justice en Belgique (1795-2005)*, Bruxelles, 2010 (Justice and Society III), p. 151.

⁹ « Arrêté royal du 29 octobre 1850, relatif à l'approbation du règlement de la maison de sûreté civile et militaire (nouvelle prison cellulaire) à Liège », in *[Recueil des circulaires, instructions et autres actes émanés du Ministère de la Justice ou relatifs à ce département]*, années 1850-1851, Bruxelles, 1852, p. 184-219.

L'idée, initiée par les codes français, d'une séparation stricte entre les différentes catégories de détenus, accompagnée d'une tendance à la spécialisation des différents établissements pénitentiaires, a entraîné la création de deux autres centres de détention pendant la première moitié du XIXe siècle : la « prison pour femmes et vagabonds » et la « maison pénitentiaire pour jeunes délinquantes ». Ces deux établissements seront placés sous la direction du directeur de la maison cellulaire, et la surveillance des détenus assurée par les Sœurs de la Croix.

Le premier centre est mis en place en 1800, par les autorités françaises, en vue d'y incarcérer les détenus *de sexe féminin et dans un quartier séparé, les vagabonds et mendiants arrêtés par la police*¹⁰. Cette nouvelle prison est installée dans une aile du palais des princes-évêques. En 1846, les prisonnières sont incarcérées provisoirement *dans le local de l'ex-hôtel du gouvernement provincial*¹¹. Le transfert des détenues de cette prison vers la maison cellulaire, où un quartier spécial leur est affecté, a lieu le 8 avril 1853¹².

Quant à la « maison pénitentiaire pour les jeunes délinquantes », elle est créée par un arrêté royal du 7 décembre 1848¹³ dans le but de désengorger provisoirement le pénitencier pour femmes de Namur. Elle prend ses quartiers dans une partie de l'ancien hôtel du gouvernement provincial de Liège et est dotée d'un règlement par arrêté royal du 27 août 1855¹⁴. En novembre 1864, l'établissement ferme ses portes et les détenues sont transférées à *la maison pénitentiaire de Namur, où un quartier spécial d'éducation correctionnelle leur est affecté*¹⁵.

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, la prison Saint-Léonard est utilisée pour l'incarcération des personnes suspectées d'incivisme. Elle est alors divisée en deux zones : la section pénitentiaire et la section internement. Au mois de novembre 1944, deux tiers des locaux étaient occupés par les internés civils. La population de l'établissement atteignait 1000 détenus dont 350 femmes, pour une capacité initialement prévue de 313 personnes¹⁶. Les archives produites par le centre d'internement Saint-Léonard¹⁷ entre septembre et décembre 1944 constituent un fonds d'archives distinct et font l'objet d'un inventaire séparé. Après cette période, il n'y a plus de distinction claire dans les archives entre les détenus traditionnels et les internés civils. Les uns comme les autres sont inscrits, lors de leur entrée dans l'établissement, dans les registres de la maison de dépôt.

¹⁰ GOBERT T., *op. cit.*, p. 461.

¹¹ « Convention du 26 novembre 1845 entre le ministre de la justice et le curé de Sainte-Croix à Liège concernant la localisation de la prison des femmes à Liège », in *[Recueil des circulaires...], années 1842-1846*, Bruxelles, 1854, pp. 547-548.

¹² *Almanach administratif et statistique de la province de Liège et de la Cour d'Appel de Liège et de son ressort*, 59e année – 1854, Liège, 1853, p. 369.

¹³ « Arrêté royal du 7 décembre 1848, relatif à la création d'une maison pénitentiaire pour les jeunes délinquantes à Liège », in *[Recueil des circulaires...], années 1847-1849*, Bruxelles, 1850, p. 228-229.

¹⁴ « Arrêté royal du 27 août 1855, relatif à l'approbation du règlement de la maison pénitentiaire pour les jeunes délinquantes à Liège », in *[Recueil des circulaires...], années 1855-1857*, Bruxelles, 1858, p. 101-128.

¹⁵ « Arrêté royal du 15 août 1864, relatif à la suppression de la maison pénitentiaire pour les jeunes délinquantes à Liège et à la création d'un quartier spécial d'éducation correctionnelle qui leur est destiné à la maison pénitentiaire de Namur », in *[Recueil des circulaires...], années 1864-1866*, Bruxelles, 1867, p. 85-86.

¹⁶ Archives générales du Royaume (AGR), *Haut-Commissariat à la Sécurité de l'État*, J.9.A. Centres d'internement, n° 1244, Saint-Léonard, Rapport sur la situation à Saint-Léonard du 9 novembre 1944 basé sur les renseignements fournis par le directeur du centre, Sanglier, et l'aumônier Genet.

¹⁷ PICRON D., *Inventaire des archives du centre d'internement de Saint-Léonard* (Archives de l'État à Liège. Inventaires), Bruxelles, à paraître.

La prison Saint-Léonard, jugée trop vétuste, est officiellement désaffectée le 2 décembre 1979, à la suite de plusieurs émeutes¹⁸. Une nouvelle prison est construite à Lantin, sur le modèle des prisons allemandes et américaines, entre avril 1973 et décembre 1979¹⁹. Elle est aujourd'hui encore le plus grand établissement pénitentiaire du pays. Initialement prévue comme « maison d'arrêt » pour hommes et femmes, elle s'est progressivement adjoint une annexe psychiatrique, une « maison de peine » pour hommes, « une maison de peine » pour femmes et une polyclinique. En fonction des sections, le régime appliqué y est plus ou moins souple. La capacité initiale de l'établissement est d'environ 670 places, mais dans la pratique la population oscille entre 900 et 1000 détenus²⁰.

3. COMPÉTENCES ET ACTIVITÉS

a. Évolution générale du système carcéral

La terminologie relative aux établissements pénitentiaires est assez complexe. Depuis l'époque française, les mêmes termes peuvent recouvrir des réalités différentes. Une étude transversale des principaux textes de loi et arrêtés en vigueur permet de mieux cerner cette terminologie.

Notre conception actuelle de la prison est un héritage de la Révolution française. Le Code des délits et des peines du 3 brumaire an IV (25 octobre 1795) et le Code d'instruction criminelle, publié le 27 novembre 1808, instaurent l'idée d'une peine proportionnelle à l'infraction commise. C'est à partir de cette époque que les peines d'emprisonnement se généralisent.

1. Code des délits et des peines, 25 octobre 1795

Le Code des délits et des peines prévoit une séparation complète entre les prévenus et les condamnés. Le principe est de distinguer les maisons destinées aux personnes détenues préventivement, des prisons établies pour purger une peine.

Les détentions préventives se font soit dans une « maison d'arrêt », soit dans une « maison de justice ». Les « maisons d'arrêt » sont établies au siège de chaque jury d'accusation et sont destinées aux personnes en détention préventive contre lesquelles a été lancé un mandat d'arrêt ; alors que les « maisons de justice » sont établies auprès des tribunaux criminels et sont destinées aux détenus contre lesquels a été émise une ordonnance de prise de corps.

Quant aux condamnés, ils sont groupés en différentes catégories en fonction de la nature des faits qui leur sont reprochés et de la durée de leur peine. Ils sont incarcérés dans les « maisons de peine ».

2. Code pénal, 12 février 1810

Le nouveau Code pénal décrété par Napoléon Bonaparte le 12 février 1810 et l'arrêté ministériel du 20 octobre 1810 sur l'organisation des prisons réorganisent le système carcéral. Le terme « prison » englobe désormais cinq types de « maisons » : les « maisons de police municipale », les « maisons d'arrêt », les « maisons de justice », les « maisons de correction » et les « maisons de détention »²¹.

¹⁸ « Instructions générales pour les établissements pénitentiaires (Arrêté ministériel du 12 juillet 1971) », in *Moniteur belge*, 25 décembre 1979, n°247, p. 14801.

¹⁹ http://justice.belgium.be/fr/themes_et_dossiers/prisons/prisons_belges/prisons/plus_d_infos/lantin, consulté le 21 octobre 2016.

²⁰ <http://www.caap.be/index.php/db/recherche-par-promoteur?view=jail&id=1>, consulté le 21 octobre 2016.

²¹ La classification des prisons et des prisonniers au XIXe siècle est fixée par l'arrêté ministériel du 20 octobre 1810 ; « Arrêté ministériel du 20 octobre 1810 relatif à l'organisation des prisons », in *[Recueil des circulaires...]*, années 1808-1810, Bruxelles, 1891, p. 199-200.

Les « maisons de police municipale » sont destinées à la réclusion des condamnés par voie de police municipale. Il n'existe qu'une maison de ce type par ressort de justice de paix. Ces maisons servent également de « dépôt de sûreté » pour les prévenus, les accusés ou les condamnés qui font l'objet d'un transfert vers une autre prison ou qui ne sont pas encore frappés d'un mandat d'arrêt.

Les « maisons d'arrêt » renferment les prévenus de délits relevant de la compétence des tribunaux correctionnels et les accusés de crimes de la compétence des cours de justice criminelle (futurs cours d'assises) jusqu'à ce qu'une ordonnance de prise de corps soit rendue contre eux.

Les « maisons de justice » sont prévues pour les accusés frappés d'une ordonnance de prise de corps. Chaque département²² a sa propre « maison de justice » et celle-ci est distincte de la « maison d'arrêt », sauf si la taille du bâtiment permet d'attribuer une partie de l'édifice, physiquement séparée des autres quartiers, à la « maison de justice ».

Les « maisons de correction » sont destinées aux condamnés par voie de police correctionnelle à moins d'un an d'emprisonnement ainsi qu'aux prisonniers pour dettes, aux individus à séquestrer par voie de police administrative et aux enfants à enfermer sur demande de leur famille.

Enfin, les « maisons de détention » ou « maisons centrales » sont prévues pour la réclusion des condamnés par les cours de justice criminelle (cours d'assises à partir de 1811) ainsi que des condamnés par voie de police correctionnelle à plus d'un an de détention. Il en existe deux sous l'Empire : à Gand et à Vilvorde.

3. Arrêté organique, 4 novembre 1821

L'arrêté organique du 4 novembre 1821 précise à nouveau la terminologie tout en maintenant le même classement général. L'innovation majeure de ce nouveau système est l'apparition de maisons spécifiques destinées aux détenus militaires, appelées « maisons prévôtales »²³.

Les « maisons centrales », destinées à la réclusion des condamnés, sont divisées en trois classes : les « maisons de correction », les « maisons de réclusion et de force » et les « maisons de détention militaire ».

Les « maisons de correction » restent le lieu où sont emprisonnés les condamnés par voie de police correctionnelle, c'est-à-dire les condamnés à une peine de quatre à six mois de réclusion.

Les « maisons de réclusion et de force » sont destinées aux criminels condamnés à la réclusion et aux travaux forcés, ainsi qu'aux militaires condamnés à une peine infamante et qui ne pourront être réhabilités. Les autres militaires condamnés sont emprisonnés dans les « maisons de détention militaire ».

Les « maisons d'arrêt », les « maisons de justice » et les « maisons prévôtales » peuvent être rassemblées en un seul et même bâtiment, si elles se trouvent dans la même ville. Elles portent alors le nom de « maison de sûreté civile et militaire ». Cependant, chacune de ces

²² Liège fait partie de 1795 à 1814 du département de l'Ourthe, et de 1814 à 1815 du département de Meuse-et-Ourthe ; VRIELINCK S., *De territoriale indeling van België (1795-1963), Bestuursgeografisch en statistisch repertorium van de gemeenten en de supracommunale eenheden (administratief en gerechtelijk). Met de officiële uitslagen van de volkstellingen*, t. 1, Louvain, 2000, p. 77-78.

²³ « Arrêté organique du 4 novembre 1821 relatif aux prisons », in *[Recueil des circulaires...], années 1814-1830*, Bruxelles, 1850, p. 303-317.

maisons doit être séparée physiquement des autres. Elles sont destinées aux prévenus et aux personnes accusées de crimes ou de délits, ainsi qu'aux prisonniers civils et militaires condamnés à un emprisonnement de maximum six mois, et aux militaires condamnés à une peine disciplinaire²⁴.

Enfin, les « maisons de dépôt », aussi appelées « maisons de police municipale », « maisons de passage » ou « maisons de sûreté », sont destinées à différentes catégories de détenus. Elles accueillent les condamnés par voie de police municipale, ceux condamnés à un emprisonnement de maximum un mois, mais également les personnes arrêtées pour dettes, frais de justice ou amendes, les individus à séquestrer par voie de police administrative, les enfants à enfermer sur demande de leur famille, les vagabonds, les mendiants, etc.²⁵

Dans les faits, les établissements existants ne sont, pour la plupart, pas en mesure de garantir de telles distinctions. Leur configuration ne permet pas souvent de séparer les détenus, les condamnés, les hommes, les femmes et les enfants.

4. Règlement général des maisons de sûreté et d'arrêt, 6 novembre 1855

La construction, dès 1844, d'un grand nombre d'établissements pénitentiaires amène le législateur à créer un règlement général applicable dans toutes les prisons. Ce règlement est approuvé par arrêté royal le 6 novembre 1855²⁶. Ce texte aborde tous les aspects de la vie carcérale : gestion de personnel, sécurité, classement, transfert et libération des prisonniers, discipline, etc. Bien qu'il se veuille généraliste, il n'exclut pas l'existence de règlement particulier à un établissement lorsque la situation l'exige²⁷.

Concernant le classement des détenus, ce nouveau règlement reprend presque tel quel l'arrêté organique du 4 novembre 1821²⁸.

5. Structure des prisons au XIXe siècle

La structure des établissements pénitentiaires reste pratiquement inchangée pendant tout le XIXe siècle et respecte la répartition prévue par les arrêtés de 1810 et 1821. Il existe, à l'époque, trois catégories de prisons : les « maisons pénitentiaires » ou « prisons centrales », les « maisons d'arrêt » et les « maisons de sûreté civile et militaire ».

Les « prisons centrales » sont des établissements pénitentiaires réservés exclusivement aux condamnés. Chacune d'elles reçoit un profil précis de prisonniers. Par exemple, la prison de Gand est destinée, dans un premier temps, aux condamnés aux travaux forcés, celle de Vilvorde aux condamnés à la réclusion, celle d'Alost, aux militaires condamnés, etc. Les attributions de ces prisons ont été modifiées au fil du temps. De plus, leur nombre a évolué entre six et huit tout au long du XIXe siècle. La plupart d'entre elles ont été supprimées entre 1891 et 1893. Seules deux prisons centrales subsistent au début du XXe siècle : Gand et Louvain.

²⁴ Saint-Léonard fait partie de ce type d'établissement. Néanmoins, il faut attendre l'arrêté du régent du 9 avril 1831 pour que l'arrêté organique du 4 novembre 1821 soit appliqué et que la maison prévôtale de Liège soit réunie à la maison de sûreté civile de Liège, qui dorénavant portera le nom de « maison de sûreté civile et militaire de Liège » ; « Arrêté du régent du 9 avril 1831 relatif à la réunion aux maisons de sûreté civile d'Arlon et de Liège, des maisons prévôtales des deux villes en application de l'arrêté organique du 4 novembre 1821 relatif aux prisons », in *[Recueil des circulaires...], années 1830-1835*, Bruxelles, 1851, p. 76-77.

²⁵ Ces catégories de détenus ont parfois été incarcérées dans les maisons d'arrêt.

²⁶ « Arrêté royal du 6 novembre 1855 relatif à l'approbation du règlement général des maisons de sûreté et d'arrêt », in *[Recueil des circulaires...], années 1855-1857*, Bruxelles, 1858, p. 177-218.

²⁷ « Arrêté royal du 29 octobre 1850... », op. cit.

²⁸ Pour plus de détails le lecteur peut consulter en annexe le tableau de « Classification des prisons et des prisonniers (1795-1965) ».

Le terme « maison d'arrêt » reflète deux réalités différentes. La « maison d'arrêt » est le terme générique pour tout établissement pénitentiaire établi dans le chef-lieu de l'arrondissement judiciaire autre que le chef-lieu de la province. Dans cet établissement, peuvent fonctionner plusieurs « maisons » différentes. Chaque maison enferme une catégorie de détenus²⁹. Les principales maisons sont la « maison d'arrêt », qui au sens strict signifie « maison pour les détenus en détention préventive », la « maison de peine », pour les condamnés dont l'emprisonnement n'excède pas une certaine durée³⁰, la « maison de dépôt », aussi appelée « maison de passage » pour les passagers³¹ et la « maison prévôtale », pour les militaires.

Les « maisons de sûreté civiles et militaires » rassemblent en un seul et même endroit les mêmes maisons que les « maisons d'arrêt », avec en plus une « maison de justice » pour les détenus accusés de crimes et frappés d'une ordonnance de prise de corps. Ces « maisons de sûreté civiles et militaires » sont établies au chef-lieu de la province, auprès de chaque cour d'assises³².

6. Règlement général des prisons, 30 septembre 1905

En 1905³³, un nouveau règlement est approuvé, abrogeant celui de 1855. Il réorganise entièrement le système carcéral. Comme son prédécesseur, ce règlement aborde tous les aspects de la vie carcérale. Les détenus sont dorénavant répartis dans deux catégories d'établissements : les « prisons centrales » et les « prisons secondaires ».

Les « prisons centrales » gardent les mêmes attributions qu'au XIXe siècle. Elles ne renferment que des hommes, condamnés à une peine d'emprisonnement dont la durée minimale est fixée par la loi. Les femmes condamnées, très peu nombreuses, purgent leur peine dans les « prisons secondaires ». Le nombre de prisons centrales fluctue pendant la première moitié du XXe siècle. De deux en 1907, il passe à sept en 1948. Chacune de ces prisons est destinée à une catégorie spécifique de condamnés.

Les « prisons secondaires » sont au nombre de 27 en 1907. À l'exclusion de la prison de Saint-Gilles, qui elle, est exclusivement réservée aux hommes, elles comprennent deux quartiers distincts : l'un pour les hommes, l'autre pour les femmes. Celui des femmes sera progressivement supprimé dans plusieurs prisons.

Les prisons secondaires, comme auparavant les « maisons d'arrêt » (au sens large), peuvent se composer de plusieurs maisons. La « maison de peine » est destinée aux hommes condamnés correctionnellement, à une peine d'emprisonnement qui n'excède pas une certaine durée³⁴ et aux femmes condamnées de toutes catégories. La « maison d'arrêt » est établie près des tribunaux de première instance, et est destinée aux prévenus. Dans le cas où la prison se trouve au chef-lieu de la province, siège de la cour d'assises, elle possède également une

²⁹ « Arrêté ministériel du 20 octobre 1810... », op. cit.

³⁰ La durée de la peine d'emprisonnement déterminait si le détenu était envoyé en maison de peine – prison secondaire – ou dans une prison centrale. Cette durée a fortement évolué au fil des lois et arrêtés royaux. Par exemple, selon l'arrêté du 4 novembre 1821, si la peine était inférieure à 6 mois, le détenu était incarcéré en maison de peine. Dans le cas contraire, le détenu était envoyé dans une prison centrale.

³¹ PETITJEAN B., *Inventaire des archives de la prison de Dinant, 1827-1995*, Bruxelles, 2013 (Archives de l'État à Namur. Inventaires, 61), p. 9.

³² Saint-Léonard est depuis le 9 avril 1831 une maison de sûreté civile et militaire.

³³ « Arrêté royal du 30 septembre 1905 instaurant le nouveau règlement général des prisons », in [*Recueil des circulaires...*], année 1905, Bruxelles, 1906, p. 114-196.

³⁴ Ce délai évolue au gré des textes légaux : théoriquement, 6 mois selon l'arrêté du 4 novembre 1821, 1 an à partir de 1853, 3 ans en 1906, 3 mois selon l'arrêté royal du 10 février 1931, etc. ; PETITJEAN B., op. cit., p. 9.

« maison de justice » pour les accusés qui dépendent de la compétence de cette cour. De plus, il y a généralement une « maison de dépôt » dans ces établissements. Celle-ci renferme diverses catégories de détenus mis à la disposition des autorités judiciaires ou administratives (détenus provisoires, mendiants et vagabonds à destination des dépôts de mendicité ou des maisons de refuge, étrangers renvoyés du pays, etc.). Certaines « prisons secondaires » ne sont que des maisons d'arrêt. C'est le cas pour les prisons des arrondissements de Dinant, Huy, Marche-en-Famenne, Neufchâteau et Furnes. Quelques-unes sont supprimées en 1933³⁵. Pendant ou après la Deuxième Guerre mondiale, plusieurs d'entre elles ouvriront à nouveau leurs portes pour répondre au manque de places d'accueil, dû notamment à la répression de l'incivisme.

7. Établissement de défense sociale, 9 avril 1930

Un nouveau type d'établissement pénitentiaire apparaît dans les années 1930 : les établissements de défense sociale³⁶. Ceux-ci sont destinés « aux anormaux, aux récidivistes et aux délinquants d'habitude »³⁷. La vocation de ces établissements n'est plus seulement de punir, mais aussi de soigner³⁸. Parallèlement, se met en place un plus grand encadrement des annexes psychiatriques des centres pénitentiaires, dorénavant suivies par une commission de contrôle³⁹.

Ces commissions de contrôle sont appelées commissions de défense sociale (CDS). Elles sont créées auprès de chaque annexe psychiatrique. Elles se composent de trois membres nommés pour un an : un magistrat effectif ou honoraire qui est le président de la commission, un avocat et un médecin. Elles ont pour rôle de statuer sur la nécessité ou non d'interner un détenu. Elles assurent un suivi depuis la phase d'observation en annexe psychiatrique jusqu'à la libération à l'essai ou définitive, en passant par la phase d'internement dans un établissement spécialisé⁴⁰.

8. Règlement général des établissements pénitentiaires, 21 mai 1965

En 1965⁴¹, un nouveau règlement général est approuvé. Il concrétise l'évolution du système carcéral depuis l'approbation du précédent règlement en 1905. Ce nouveau règlement vise à mieux encadrer les détenus, à les aider à affermir leur sens moral, civique et familial afin

³⁵ « Circulaire ministérielle du 29 juin 1933 relative à la suppression des prisons d'Audenarde, Furnes, Huy et Marche », in *[Recueil des circulaires...], année 1933*, Bruxelles, 1938, p. 262.

³⁶ Les établissements de défense sociale, pour l'internement des anormaux, sont au nombre de 5 en 1932 et de 3 en 1936 : les hommes sont incarcérés à Tournai, Gand et Merksplas (les deux derniers sont supprimés en 1936) et les femmes à Mons et à Forest. Il y a deux établissements de défense sociale pour l'internement des récidivistes et délinquants d'habitude : les hommes sont incarcérés à Merksplas et les femmes à Sint-Andries-bij-Brugge ; « Régime pénitentiaire », in *Almanach royal officiel de Belgique*, Bruxelles, [1932], p. 1150.

³⁷ Un délinquant d'habitude est quelqu'un qui tire de ses activités criminelles l'essentiel de ses ressources. Il s'oppose au délinquant occasionnel : « Délinquant d'habitude », in *Dictionnaire de droit criminel*, <http://ledroitcriminel.fr>, consulté le 9 mai 2014 ; « Loi du 9 avril 1930 de défense sociale à l'égard des « anormaux et des délinquants d'habitude », in *Moniteur belge*, 11 mai 1930, n°131, p. 2447-2454.

³⁸ ROGGEN F., « L'évolution en droit pénal des mesures prises à l'égard des anormaux », in ROGGE J., REGOUT M., LONGFILS F., *Liber amicorum Jean-Luc Fagnart*, Bruxelles, 2008, p. 784.

³⁹ Consulter à ce propos le règlement des annexes psychiatriques : « Arrêté ministériel du 10 mars 1923 relatif au règlement des annexes psychiatriques », in *[Recueil des circulaires...], année 1923*, Bruxelles, 1930, p. 56-62.

⁴⁰ « Loi du 9 avril 1930... », *op. cit.* ; « Loi de défense sociale du 1er juillet 1964 à l'égard des anormaux et des délinquants d'habitude », in *Moniteur belge*, 17 juillet 1964, n°140, p. 7818-7825. Pour plus d'informations sur les commissions de défense sociale voir : DROSSENS P., *Archief van de Commissie tot bescherming van de maatschappij, Voorbereidend studiedossier van de archiefselectielijst*, Bruxelles, 2008 (Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les provinces. Tableaux de gestion et tableaux de tri, 24).

⁴¹ « Arrêté royal du 21 mai 1965 portant le règlement général des établissements pénitentiaires », in *Moniteur belge*, 25 mai 1965, no 101, p. 6282-6298.

qu'ils aient le sentiment de continuer à faire partie de la communauté. Malgré la suppression dans les textes de loi des termes « maison d'arrêt » et « maison de peine », ceux-ci restent, dans la pratique, très usités. Les établissements pénitentiaires sont soit destinés aux prévenus – « maison d'arrêt » – soit destinés aux condamnés – « maison de peine » – soit aux deux. Il y a trois groupes d'établissements d'exécution des peines (« maisons de peine ») : les « établissements ouverts », qui disposent de moyens de contrainte minimales, les « établissements semi-ouverts », dans lesquels les détenus sont hébergés en cellule pendant la nuit et sont mis au travail, soit en milieu ouvert, soit en atelier, pendant la journée ; enfin, les « établissements fermés » sont destinés à héberger, en régime de sécurité, les détenus qui ne peuvent être dirigés vers les établissements des deux autres groupes. Certains établissements reçoivent des détenus des deux sexes et doivent dans ce cas strictement séparer les différents quartiers.

9. Instructions générales pour les établissements pénitentiaires, 12 juillet 1971

En 1971⁴², une nouvelle instruction générale pour les établissements pénitentiaires est avalisée. Celle-ci entre en vigueur le 1er septembre 1971 et complète le règlement général de 1965. Ce nouveau texte répartit les établissements pénitentiaires en trois classes d'après leur taille et leur importance relative. La prison Saint-Léonard, appelée prison de Liège dans les textes officiels, fait partie de la première classe⁴³.

Actuellement, la Belgique compte 34 prisons : 16 en Flandre, 16 en Wallonie et 2 à Bruxelles. L'organisation de ces établissements pénitentiaires est toujours basée sur les règlements de 1965 et 1971, bien que ceux-ci aient fait l'objet de nombreuses modifications. En théorie, les prisons se répartissent en « maison d'arrêt » et « maison de peine ». Cependant, dans la pratique, et en raison de la surpopulation carcérale, la plupart des prisons hébergent aussi bien des condamnés que des prévenus. Il n'existe plus qu'un établissement de défense sociale. Celui-ci est destiné aux internés et se trouve à Paifve en province de Liège. Il a été inauguré en 1972⁴⁴.

b. Le cas de Saint-Léonard

La désignation et la localisation de la prison de Liège ont évolué au cours des deux derniers siècles. La « prison Saint-Léonard », du nom de l'ancienne prison établie à la porte Saint-Léonard, devient en 1821, « maison de sûreté civile de Liège » en application de l'arrêté organique du 4 novembre 1821 ; à partir de 1831, « maison de sûreté civile et militaire de Liège » ; en 1905, « prison secondaire de Liège » suite à la mise en place d'un nouveau règlement général des prisons ; depuis 1965, « établissement pénitentiaire fermé de Liège ». Le 2 décembre 1979, la prison de Liège dite de Saint-Léonard ferme ses portes et déménage sur la commune de Lantin, dans ce qui est encore de nos jours, le plus grand établissement pénitentiaire du pays et qui est appelé : « établissement pénitentiaire de Lantin ». Cependant, ces changements de dénominations n'ont pas eu de conséquences sur les catégories de détenus incarcérés. Au fil du temps, on retrouve les mêmes maisons principales – maison

⁴² « Arrêté ministériel du 12 juillet 1971 portant instructions générales pour les établissements pénitentiaires », in *Moniteur belge*, 10 août 1971, no 153, p. 9382-9383.

⁴³ DROSSENS P., *Archief van de buitendiensten van het directoraat-generaal penitentiaire inrichtingen, Voorbereidend studiedossier van de archiefselectielijst*, Bruxelles, 2009 (Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les provinces. Tableaux de gestion et tableaux de tri, 32), p. 24.

⁴⁴ Service public fédéral justice, Établissement de défense sociale de Paifve, http://justice.belgium.be/fr/themes_et_dossiers/prisons/prisons_belges/prisons/, consulté le 18 novembre 2014.

d'arrêt, maison de peine, maison de dépôt, maison de justice, maison prévôtale – dans lesquelles la répartition des détenus est assez stable⁴⁵.

Dans la « maison d'arrêt », sont écroués essentiellement les prévenus relevant de la juridiction du parquet de Liège, les prévenus de délits correctionnels, les inculpés placés sous mandat d'arrêt et appelés à comparaître devant le juge d'instruction, la chambre du conseil ou le tribunal correctionnel⁴⁶.

En tant que « maison de peine », la prison de Liège reçoit principalement les individus condamnés par le tribunal correctionnel de l'arrondissement (mais aussi par d'autres juridictions) à subir une peine d'emprisonnement, pourvu que celle-ci n'excède pas une certaine durée⁴⁷. Y sont également incarcérés des condamnés à un emprisonnement de plus longue durée qui en ont reçu l'autorisation ou ceux qui font l'objet d'un transfert vers un autre établissement pénitentiaire tel que les « maisons centrales ». Quant aux personnes condamnées à de courtes peines par les tribunaux de simple police, elles sont, selon les cas et les périodes, écrouées à la « maison de peine » ou à la « maison de dépôt »⁴⁸.

Dans la « maison de dépôt », aussi dénommée « maison de passage », séjournent différents types de détenus : mendiants et vagabonds, étrangers, détenus provisoires sous mandat d'amener ou en attente de transfert, etc.⁴⁹

Les personnes accusées de crimes et pour lesquelles une ordonnance de prise de corps a été délivrée sont incarcérées dans la « maison de justice »⁵⁰. Il existe une « maison de justice » dans toutes les villes où siège une cour d'assises. Les détenus en attente d'une ordonnance de prise de corps sont temporairement écroués à la « maison d'arrêt ».

Les militaires condamnés à n'importe quel type de peine sont incarcérés dans la « maison prévôtale ». À une époque (au milieu du XIXe siècle), il existait au sein de la « maison prévôtale », une distinction entre la « maison d'arrêt » et la « maison de peine »⁵¹.

La prison de Liège comprend aussi, du moins à certaines périodes, des maisons pour des catégories spécifiques de détenus, telles que la « maison d'arrêt pour dettes », ou encore la maison pour les détenus recommandés et incarcérés pour frais de justice.

Les femmes sont incarcérées dans les prisons liégeoises depuis 1800. Au départ détenues dans une aile du palais des princes-évêques, elles prennent leur quartier dans la nouvelle prison cellulaire en avril 1853. De plus, entre 1848 et 1864, une « maison pénitentiaire pour jeunes délinquantes » est en activité à Liège. Située dans une partie de l'ancien hôtel du gouvernement provincial, elle est, comme la prison pour femmes, sous l'autorité du directeur

⁴⁵ « Arrêté royal du 29 octobre 1850 ... », op. cit.

⁴⁶ Les archives décrites dans cet inventaire attestent l'activité d'une « maison d'arrêt » dès l'an V. Voir n°402-517 du présent inventaire.

⁴⁷ Ce délai évolue au gré des textes légaux : théoriquement, 6 mois selon l'arrêté du 4 novembre 1821, 1 an à partir de 1853, 3 ans en 1906, 3 mois selon l'arrêté royal du 10 février 1931, etc.

⁴⁸ Les archives décrites dans cet inventaire attestent l'activité d'une « maison de peine » dès l'an VII. Voir n°518-687 du présent inventaire.

⁴⁹ Les archives décrites dans cet inventaire attestent l'activité d'une « maison de dépôt » dès le mois d'avril 1808. Voir n°688-787 du présent inventaire.

⁵⁰ Les archives décrites dans cet inventaire attestent l'activité d'une « maison de justice », dès l'an IV. Voir n°788-812 du présent inventaire.

⁵¹ Les archives décrites dans cet inventaire témoignent de l'activité d'une « maison prévôtale », dès le mois d'octobre 1834. Voir n° 813-855 du présent inventaire.

de la maison cellulaire. La prison de Lantin possède actuellement toujours une aile réservée aux femmes⁵².

Vers la fin de la Seconde Guerre mondiale et durant l'entre-deux-guerres, pour faire face à la surpopulation carcérale, le Département de la Justice ordonne la création de plusieurs prisons communales. Celles-ci seront en activité entre mars 1917 et janvier 1921 et accueilleront les personnes condamnées par les tribunaux de simple police de la région liégeoise⁵³.

Après la Deuxième Guerre mondiale, partout en Belgique, des centres d'internement sont créés afin d'y interner les personnes suspectées de faits de collaboration. Les archives de cinq centres d'internement ont été retrouvées dans le fonds des archives de la prison Saint-Léonard. Les documents témoignent de l'activité de ces centres entre 1944 et 1947. « La Chartreuse » est le dernier à fermer ses portes en décembre 1947⁵⁴.

Selon les époques, et compte tenu de la spécialisation croissante des institutions pénitentiaires, la prison Saint-Léonard est habilitée ou non à recevoir certaines catégories de détenus. Depuis le milieu du XIXe siècle, il existe en effet des établissements spécifiques vers lesquels les détenus sont dirigés (prisons pour femmes, pénitenciers pour jeunes délinquants, dépôts de mendicité, écoles de réforme, etc.). Il convient donc de se reporter aux règles de classification des détenus reprises dans les différents textes légaux, et de tenir compte des fréquents transferts de détenus entre prisons, sur ordre de l'administration centrale.

La prison de Liège, en tant que prison principale de la province de Liège possède également depuis 1920, un « service médical spécial qui a pour objet l'examen anthropologique des détenus condamnés »⁵⁵. Ce service n'est présent que dans six établissements du pays, chacun ayant compétence sur une partie différente du territoire⁵⁶. La prison de Liège en fait partie et a la charge de réaliser un examen anthropologique des condamnés incarcérés dans une des prisons de la province de Liège⁵⁷. La tenue de dossiers anthropologiques, tels que ceux décrits

⁵² Des registres d'écrou spécifiques pour chacune des catégories de détenues existent entre 1840 et 1853. Par la suite, les prisonnières sont enregistrées dans les mêmes registres que les hommes. Concernant la maison pénitentiaire des jeunes délinquantes, seule la page de garde d'un registre a été conservée. Voir n°863 du présent inventaire.

⁵³ Voir à ce propos les n°5456-5464 du présent inventaire.

⁵⁴ PICRON D., *Inventaire des archives du centre d'internement de Saint-Léonard*, à paraître (Archives de l'État à Liège. Inventaires) ; PICRON D., *Inventaire des archives du centre d'internement de La Chartreuse*, à paraître (Archives de l'État à Liège. Inventaires) ; PICRON D., *Inventaire des archives du centre d'internement du collège Saint-Barthélemy*, à paraître (Archives de l'État à Liège. Inventaires) ; PICRON D., *Inventaire des archives du centre d'internement Basse-Wez*, à paraître (Archives de l'État à Liège. Inventaires) et PICRON D., *Inventaire des archives du centre d'internement du collège Saint-Servais*, à paraître (Archives de l'État à Liège. Inventaires).

⁵⁵ « Arrêté royal du 30 mai 1920 relatif à l'institution d'un service anthropologique », in *[Recueil des circulaires...]*, années 1919-1921, Bruxelles, 1923, p. 358.

⁵⁶ Le laboratoire anthropologique de la prison de Forest est le siège du laboratoire central et a pour ressort la prison de Forest ; le laboratoire de la prison de Saint-Gilles a pour ressort les prisons de Saint-Gilles, Nivelles, Mons, Charleroi, Tournai, Arlon, Marche-en-Famenne, Neufchâteau, Namur et Dinant ; le laboratoire de la prison centrale à Gand a pour ressort les prisons des provinces de Flandre orientale et occidentale ; le laboratoire de la prison à Anvers a pour ressort les prisons de la province d'Anvers ; le laboratoire de la prison centrale de Louvain a pour ressort les prisons centrale et secondaire de Louvain et les prisons de Tongres et Hasselt ; le laboratoire de la prison à Liège a pour ressort les prisons de la province de Liège. « Arrêté ministériel du 15 juillet 1921 relatif à l'institution et à l'organisation des prisons-écoles », in *[Recueil des circulaires...]*, années 1919-1921, Bruxelles, 1923, p. 763-773.

⁵⁷ Concerne les détenus récidivistes et les condamnés primaires dont la peine dépasse trois mois ; ROTTHIER I., *De gevangenisgids. Archiefgids betreffende de archieven van de Vlaamse penitentiaire inrichtingen*, Bruxelles,

dans cet inventaire, a été introduite par le médecin directeur Vervaeck en 1920 dans le but d'étudier la vie sociale du détenu, son passé criminel, son état physique et mental, ses données anthropométriques, ses antécédents médicaux et psychiatriques, ainsi que son comportement pendant sa détention⁵⁸. Le service anthropologique est en activité entre 1920 et 1997, date à laquelle il est remplacé par le service psychosocial.

Parallèlement à la création de laboratoires anthropologiques dans plusieurs prisons belges, un certain nombre d'établissements pénitentiaires se dotent d'une annexe psychiatrique. Entre 1921 et 1924, de tels départements sont créés dans les prisons d'Anvers, de Gand, de Louvain et de Forest. L'entrée en vigueur de la loi relative aux établissements de défense sociale du 9 avril 1930⁵⁹ entraîne la création d'un service psychiatrique dans les prisons de Mons, Bruges, Charleroi, Merksplas et Liège⁶⁰. L'annexe psychiatrique de la prison de Liège est compétente pour les arrondissements judiciaires de Liège, Hasselt, Marche, Tongres et Verviers⁶¹. En 1979, une mutinerie précipita la fermeture de la prison Saint-Léonard et le transfert de ses détenus vers la prison de Lantin. L'annexe psychiatrique n'étant pas encore opérationnelle, les détenus qui devaient y être incarcérés ont été transférés à l'établissement de défense sociale de Paifve, où ils séjournèrent jusqu'en 1983⁶².

4. ORGANISATION

Les principaux textes légaux sur lesquels repose l'organisation du système carcéral belge sont le Code des délits et des peines du 3 brumaire an IV (25 octobre 1795), le Code d'instruction criminelle publié le 27 novembre 1808, l'arrêté ministériel du 20 octobre 1810 sur l'organisation des prisons, l'arrêté organique sur les prisons du 4 novembre 1821, l'arrêté royal du 6 novembre 1855 portant le règlement général pour les maisons de sûreté et d'arrêt, la loi du 4 mars 1870 instaurant le régime cellulaire, le règlement général des prisons signifié par l'arrêté royal du 30 septembre 1905, et l'arrêté royal du 21 mai 1965 portant le règlement général des établissements pénitentiaires.

a. Régime carcéral

Le régime carcéral a, depuis la fin du XVIIIe siècle, fortement évolué. Le régime communautaire en place à l'époque française a été progressivement remplacé par le régime cellulaire, sous l'influence d'Édouard Ducpétiaux, inspecteur général des prisons.

Auparavant, les prisonniers – hommes, femmes et enfants – sans distinction, soumis au régime communautaire, mangeaient dans des zones communes, travaillaient dans des ateliers et dormaient dans de grands dortoirs. Ducpétiaux était persuadé que ce type de régime favorisait « la corruption mutuelle des détenus et augmentait les possibilités de complicité,

2001 (Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces. *Miscellanea Archivistica Studia*, 142), p. 51.

⁵⁸ Pour plus de détails sur l'évolution des objectifs de ce type d'examen, voir entre autres : DROSSENS P., *Archives des services extérieurs de la Direction générale des Établissements pénitentiaires. Dossier d'étude et de préparation du tableau de tri*, Bruxelles, 2008 (Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les provinces. Tableaux de gestion et tableaux de tri, 75), p. 15-17.

⁵⁹ « Loi du 9 avril 1930... », op. cit.

⁶⁰ DROSSENS P., *Archief van de buitendiensten...*, op. cit., p. 21.

⁶¹ « Instruction du 20 décembre 1930 relative à la mise en application des instructions concernant la défense sociale », in *[Recueil des circulaires...], années 1930*, Bruxelles, 1931, p. 261.

⁶² http://justice.belgium.be/fr/themes_et_dossiers/prisons/prisons_belges/prisons/plus_d_infos/lantin, consulté le 17 novembre 2016.

une fois ceux-ci libérés »⁶³. Il s'évertue donc, dans un premier temps, à séparer les différentes catégories de détenus comme le prévoyait la loi. Dans un second temps, il tente de convaincre ses pairs de l'importance d'instaurer le régime cellulaire. Ce régime, « conçu sur le modèle religieux de la cellule monacale, où l'isolement et le repentir doivent aboutir à la « rédemption » du coupable »⁶⁴ est officiellement instauré par la loi du 4 mars 1870 même si dans les faits, les premières prisons cellulaires sont construites dès 1844⁶⁵. Entre 1844 et 1895, la Belgique s'est dotée de 27 nouveaux établissements pénitentiaires construits sur ce modèle. Les conditions d'emprisonnement ont été précisément exposées dans le règlement général des prisons de 1905⁶⁶.

Ce système est cependant remis en cause. L'isolement permanent des détenus augmenterait les cas de dépression et d'aliénation mentale, voire les suicides ; il négligerait par ailleurs le « capital travail » que représentent les détenus, et rendrait la réadaptation à la vie sociale encore plus ardue pour les condamnés libérés⁶⁷. Au début du XXe siècle, de nombreuses initiatives sont prises pour placer le détenu au cœur des discussions. Mais, même si le régime cellulaire s'adoucit, ce n'est qu'après la Deuxième Guerre mondiale que sont créés en plus des établissements pénitentiaires fermés, des établissements ouverts et semi-ouverts avec des régimes moins stricts et plus adaptés, où l'accent est mis sur le travail et la réintroduction progressive du régime communautaire afin d'acclimater le prisonnier à la vie en société⁶⁸.

La prison Saint-Léonard est une prison cellulaire qui, depuis 1850, respecte la séparation entre les prévenus et les condamnés, ainsi qu'un régime cellulaire strict, comme le prescrit la loi. La surpopulation carcérale et la vétusté du bâtiment ont empêché l'adaptation du régime carcéral à l'évolution de la société. L'ouverture de la prison de Lantin a permis le développement d'un régime mieux adapté à la population carcérale. En maison d'arrêt, le régime appliqué est un régime fermé. Les détenus sont en cellule la majeure partie du temps, ne sortant que pour les préaux, quelques activités ponctuelles, les visites, le travail et les mouvements vers l'extérieur. En maison de peine, bien que le régime soit principalement le même que dans la maison d'arrêt, il existe, au sein de deux sections dont les détenus sont sélectionnés par les assistants sociaux et la direction, un régime plus progressif. Ce régime « portes ouvertes » est appliqué plusieurs heures par jour afin de permettre aux détenus de développer des activités communautaires. Ce type de régime est également appliqué dans le

⁶³ FALLY N., « op. cit. », p. 151; ROTTHIER I., *op. cit.*, p. 38.

⁶⁴ DUPONT-BOUCHAT M.-S., « Ducpétiaux ou le rêve cellulaire », in *Déviance et Société*, t. 12, n°1, Genève, 1988, p. 4.

⁶⁵ La première prison cellulaire est construite à Tongres en 1844 ; *Ibidem*, p. 12.

⁶⁶ La partie du règlement général des prisons de 1905 consacrée à la discipline s'étend de l'article 206 à l'article 277. Citons par exemple : « Art. 209. Les détenus soumis au régime cellulaire ne peuvent ni se voir ni communiquer entre eux, sauf l'exception posée à l'article 238 du présent règlement. Leur passage d'un local dans un autre doit avoir lieu de manière qu'il ne puisse s'établir entre eux des rapports d'aucune espèce. Le directeur de la prison a recours, à cet effet, à tels moyens qu'il juge convenables et veille notamment à ce qu'au dehors des cellules ils portent le capuchon destiné à les empêcher de se reconnaître. Ce capuchon ne peut être relevé que lorsque les détenus ont atteint les préaux, les stalles de la chapelle et de l'école et les autres lieux où ils sont soustraits aux regards de leurs compagnons de captivité. Le port du capuchon est obligatoire pour tous les condamnés. Il est facultatif pour les autres détenus, mais l'attention de ceux-ci est appelée sur l'intérêt qu'ils ont à ce que leurs traits soient dissimulés à leurs codétenus. Pour se rendre aux préaux, à la chapelle, à l'école, etc., les détenus marchent au pas accéléré et se suivent à quelques pas de distance. Il leur est défendu de se retourner » ; « Arrêté royal du 30 septembre 1905... », *op. cit.*

⁶⁷ FALLY N., *op. cit.*, p. 153.

⁶⁸ ROTTHIER I., *op. cit.*, p. 38.

quartier des femmes, qui rassemble dans une même section les condamnées et les prévenues⁶⁹.

b. Commission administrative

L'arrêté organique sur les prisons du 4 novembre 1821 institue pour chaque prison une commission administrative aussi appelée collège des régents⁷⁰. Cet organe, placé sous la direction du ministre de la Justice, a pour rôle la surveillance et l'administration des prisons. La commission, dont le règlement est modifié par l'arrêté royal du 11 novembre 1865⁷¹, se compose de trois, six ou neuf membres, permanents ou non. Les membres permanents sont le gouverneur de la province jusqu'en 1865, le procureur du Roi⁷² et le bourgmestre⁷³, ainsi que l'auditeur militaire dans les villes où siège un conseil de guerre, ce qui est le cas pour la ville de Liège⁷⁴. Outre les membres permanents, chaque commission compte un certain nombre de membres amovibles. Ceux-ci sont élus pour six ans et sont renouvelés par tiers tous les deux ans, d'après leur rang d'ancienneté. Parmi ces membres sont nommés un président et un vice-président. Il est également adjoint à la commission un secrétaire. Celui-ci est le seul à être rémunéré pour ses services.

Les commissions administratives disposent de larges compétences en matière d'inspection et de surveillance. Elles se prononcent sur les demandes de grâce, de réduction de peine et de libération conditionnelle introduites par les détenus, ainsi que sur le recrutement et les salaires du personnel. Elles sont consultées sur les travaux à exécuter au bâtiment et s'occupent de la gestion matérielle et financière de la prison (administration des budgets, des achats et ventes de marchandises, surveillance des ateliers et magasins, des tarifs de la cantine). Elles exercent une surveillance sur le travail pénitentiaire et prononcent des sanctions à l'égard des détenus. Cependant, elles perdent progressivement leur influence au cours du XXe siècle au profit des directeurs de prison⁷⁵.

Les commissions administratives sont supprimées par l'arrêté royal du 4 avril 2003 et remplacées par les commissions de surveillance⁷⁶.

⁶⁹ http://justice.belgium.be/fr/themes_et_dossiers/prisons/prisons_belges/prisons/plus_d_infos/lantin, consulté le 17 novembre 2016

⁷⁰ En application de l'arrêté royal du 22 juin 1837, le nom « collège des régents » disparaît au profit de celui de « commission administrative » ; « Arrêté royal du 22 juin 1837 relatif aux prisons secondaires et aux commissions administratives », in *[Recueil des circulaires...], années 1836-1841*, Bruxelles, 1852, p. 131 ; « Arrêté organique du 4 novembre 1821... », op. cit.

⁷¹ « Arrêté royal du 11 novembre 1865 concernant le règlement des commissions administratives », in *[Recueil des circulaires...], années 1864-1866*, Bruxelles, 1867, p. 324-326.

⁷² En application de l'arrêté royal du 12 août 1842, le procureur du Roi est désigné comme membre permanent de la commission administrative de la prison ; « Arrêté royal du 12 août 1842 relatif à la composition des membres permanents des commissions administratives », in *[Recueil des circulaires...], années 1842-1846*, Bruxelles, 1854, p. 58.

⁷³ En application de l'arrêté royal du 21 juin 1843, le bourgmestre est désigné comme membre permanent de la commission administrative de la prison ; « Arrêté royal du 21 juin 1843 relatif à la composition des membres permanents des commissions administratives », in *[Recueil des circulaires...], années 1842-1846*, Bruxelles, 1854, p. 131-132.

⁷⁴ Pour plus d'informations sur le fonctionnement des juridictions militaires liégeoises et leurs archives, consulter DROSSENS P., MARTENS C., PICRON D., *Guide de sources des juridictions militaires*, Bruxelles, 2015 (Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces, Guides, 90).

⁷⁵ HONNORÉ L., *Inventaire des archives de la prison de Charleroi (1805-1991)*, Bruxelles, 2011 (Archives de l'État à Mons. Inventaires, 100), p. 11.

⁷⁶ « Arrêté royal du 4 avril 2003 modifiant l'arrêté royal du 21 mai 1965 portant règlement général des établissements pénitentiaires », in *Moniteur belge*, 16 mai 2003, n°181, p. 26981-26986.

c. Conférence du personnel

La « conférence du personnel » désigne des réunions régulières entre différents membres du personnel. Ces réunions ont été instituées pour la première fois en 1847 dans l'établissement pour jeunes délinquants de Saint-Hubert afin que les membres du personnel concernés puissent se « communiquer les observations qu'ils ont pu faire dans l'exercice de leurs fonctions respectives, et formuler telles propositions qu'ils jugent convenables dans l'intérêt des divers services de l'établissement »⁷⁷. Il faut attendre 1891 pour que ce type de réunions se généralise dans l'ensemble des établissements pénitentiaires. Ces réunions mensuelles sont présidées par le directeur de l'établissement. Y sont conviés : le directeur adjoint, l'aumônier s'il y a lieu, le médecin, l'instituteur, le surveillant-chef ou le surveillant de 1ère classe, le chef de service et la surveillante supérieure. Les autres employés peuvent être appelés à y participer. Les fonctions de secrétaire sont remplies par l'instituteur ou un commis. Le résultat de ces réunions ainsi que les propositions concrètes qui en découlent doivent être envoyés à l'administration centrale⁷⁸.

L'arrêté royal du 30 septembre 1905 reprend en grande partie les dispositions exposées dans la circulaire ministérielle du 5 mai 1891 concernant la conférence du personnel, tout en exprimant plus clairement sa tâche principale : « les conférences mensuelles ont pour objet principal le classement moral des détenus et la discussion approfondie des questions qu'il soulève. Les membres échangent leurs appréciations et s'éclairent mutuellement sur la situation et les titres à la libération conditionnelle des détenus inscrits à la comptabilité morale. Ils se préoccupent de tout détenu dont l'état mental ou physique présente quelque anomalie. Ils se communiquent les observations d'ordre pratique que l'exécution de leurs services respectifs leur a suggérées »⁷⁹.

Au fil des nouveaux arrêtés royaux, les attributions et la composition de la conférence du personnel ont évolué. À l'heure actuelle, les pouvoirs de la conférence ont été considérablement réduits. Elle se cantonne à donner un avis sur la possibilité qu'a un détenu de pouvoir bénéficier d'une libération conditionnelle. Son avis se base sur les observations des différents membres de la conférence sous la forme d'un rapport remis aux autorités judiciaires. Celles-ci, après avoir pris connaissance du rapport et des autres éléments du dossier, prennent la décision finale⁸⁰.

d. Personnel des prisons

Les informations relatives au personnel des prisons sont assez lacunaires jusque dans les années 1840 avec l'apparition des premières maisons d'arrêt cellulaires. Avant cette période, il n'est fait mention dans les textes de loi que des postes de gardiens et geôliers sans précision de leur nombre ou de leurs attributions.

Sous l'impulsion d'Édouard Ducpétiaux, le fonctionnement des établissements pénitentiaires est rationalisé. En 1855, un règlement général pour les maisons de sûreté et d'arrêt qui définit clairement les postes à pourvoir est approuvé⁸¹.

⁷⁷ « Arrêté royal du 11 août 1847 relatif au règlement de la maison pénitentiaire des jeunes délinquants à Saint-Hubert », in *[Recueil des circulaires...], années 1847-1849*, Bruxelles, 1850, p. 66.

⁷⁸ « Circulaire ministérielle du 5 mai 1891 relative à l'organisation d'une réunion mensuelle de la conférence du personnel et à l'envoi systématique des procès-verbaux au Ministère de la Justice », in *[Recueil des circulaires...], année 1891*, Bruxelles, 1892, p. 142-143.

⁷⁹ « Arrêté royal du 30 septembre 1905... », op. cit.

⁸⁰ DROSSENS P., *Archief van de buitendiensten...*, op. cit., p. 36-37.

⁸¹ « Arrêté royal du 6 novembre 1855... », op. cit.

Le nombre de postes est proportionnel aux besoins du service. Les établissements sont dirigés soit par un directeur, ce qui est le cas pour Saint-Léonard, soit par un gardien en chef. Ceux-ci ont sous leurs ordres, un ou plusieurs surveillants et surveillantes, un aumônier et un médecin. De plus, vu la taille de l'établissement, un ou plusieurs commis chargés de la tenue des écritures, des instituteurs, des commissaires, ainsi que tous les employés jugés nécessaires peuvent compléter l'équipe.

Depuis la création, par arrêté royal du 14 février 1865, du service de la comptabilité, les prisons comptent également parmi leurs employés au moins un comptable⁸².

Le nouveau règlement des établissements pénitentiaires de 1905 prévoit la création d'autres emplois en fonction des besoins de l'établissement. Il s'agit d'adjoints de tous ordres (adjoints au directeur, à l'aumônier, au médecin, etc.), de pharmaciens, de magasiniers, de commis aux écritures, de chef surveillant, de surveillants des travaux ainsi que de postes moins importants tels que servants au culte, organistes, barbiers, etc. Une des nouveautés de ce règlement est l'ouverture du poste d'aumônier à d'autres religions que la religion catholique. Dorénavant, il existe au sein des prisons un ministre du culte pour chaque religion représentée dans l'établissement.

Le 4 juillet 1947, le régent fixe le cadre organique et les barèmes du personnel du Ministère de la Justice⁸³. Les emplois dans les prisons sont répartis en différentes catégories : surveillance des détenus, comptabilité, greffe, maintenance des bâtiments, soins de santé des détenus et « traitement ». Cette dernière catégorie concerne l'enseignement, la santé mentale des détenus et la religion.

Le service du greffe de la prison gère les formalités d'écrou, le suivi de la situation pénale et administrative des détenus, enregistre et contrôle tous les mouvements d'entrée et de sortie des prisonniers.

e. Travail des détenus

Le travail pénitentiaire qui, depuis la loi du 30 avril 1931⁸⁴, est géré par la régie du travail pénitentiaire, est organisé en vue de répondre aux besoins de la prison elle-même. Une partie des détenus, essentiellement les condamnés, sont occupés aux travaux domestiques (cuisine, entretien, buanderie, bibliothèque) et industriels dans les ateliers de la régie. L'actuelle prison de Lantin possède six zones de travail dans lesquelles les détenus pratiquent différentes activités : logistique, couture, fabrication de remorques, déferrage de moteurs, fabrication de paniers de pêche et diverses fabrications industrielles⁸⁵.

⁸² « Arrêté ministériel du 14 février 1865 établissant un règlement spécial sur la comptabilité des matières, des deniers et du mobilier, pour l'administration des prisons », in *[Recueil des circulaires...]*, années 1864-1866, Bruxelles, 1867, p. 159.

⁸³ « Arrêté du régent du 4 juillet 1947 portant fixation du cadre organique et des barèmes du personnel du Ministère de la Justice », in *Moniteur belge*, 12 juillet 1947, n°193, p. 6720-6734.

⁸⁴ « Loi du 30 avril 1931 relative à l'organisation autonome de la régie du travail pénitentiaire », in *[Recueil des circulaires...]*, année 1931, Bruxelles, 1932, p. 148.

⁸⁵ http://justice.belgium.be/fr/themes_et_dossiers/prisons/prisons_belges/prisons/plus_d_infos/lantin, consulté le 17 novembre 2016.

B. ARCHIVES

1. HISTORIQUE

Les archives statiques des différentes prisons de Liège⁸⁶ ont fait l'objet de plusieurs éliminations en application des instructions du receveur des domaines⁸⁷. Les critères de tri de l'époque n'étant pas les mêmes qu'aujourd'hui, un grand nombre de documents considérés de nos jours comme « intéressants » ont été éliminés. Seules les archives produites par le service du greffe ont été conservées presque dans leur intégralité. Celles des autres services ont majoritairement été éliminées. La consultation combinée d'un inventaire précis des archives antérieures à 1926 et de plusieurs listes de documents envoyés au pilon entre 1931 et 1949 permet d'évaluer assez fidèlement les proportions d'archives conservées et éliminées. Quant aux documents pour lesquels un doute subsisterait, la multiplicité des lieux de détention présents à Liège durant les deux derniers siècles, qui a grandement complexifié la sauvegarde des archives des prisons liégeoises, pourrait expliquer en partie leur disparition. Ajoutons, pour finir, que jusqu'en 2013, aucune politique de gestion des documents n'existait au sein de la prison de Lantin.

2. ACQUISITION

Les archives des prisons de Liège ont fait l'objet de plusieurs versements, en quatre vagues successives (1959, 1975-1979, 1997, 2013-2016)⁸⁸. La précision de la description des documents versés est fort différente d'un cas à l'autre.

Un premier relevé réalisé par Georges Hansotte et Pierre Conradt en 1998⁸⁹ décrit le contenu des versements effectués entre 1959 et 1979. Selon cet inventaire, il devait notamment s'agir de registres d'écrou des différentes maisons qui composaient la prison Saint-Léonard entre l'an IV et 1880, ainsi que des registres de comptabilité morale de 1849 à 1924.

Les archives du laboratoire d'anthropologie pénitentiaire de la prison de Liège entre 1921 et 1954 ont été versées en 1997.

Les derniers versements ont été effectués entre 2013 et 2016. À cette occasion, la prison de Lantin a versé l'essentiel de ses archives antérieures à 1993. Il s'agit principalement de dossiers d'écrou et de registres du greffe datant des XIXe et XXe siècles.

Ces différents versements ont été fusionnés dans le présent inventaire.

III. CONTENU ET STRUCTURE

A. CONTENU

L'absence de politique de conservation des archives au sein des prisons de Saint-Léonard et de Lantin ainsi que l'organisation entre 1931 et 1949 de plusieurs éliminations d'archives⁹⁰

⁸⁶ La prison Saint-Léonard, la prison pour femmes et vagabonds, la maison pénitentiaire pour jeunes délinquantes, la prison de Lantin et l'annexe psychiatrique de Saint-Léonard, puis de Lantin.

⁸⁷ Les sources témoignent de l'envoi au pilon d'un grand nombre de documents entre 1931 et 1949. Voir n° 14 du présent inventaire.

⁸⁸ AÉL, *Registre des acquisitions, 1893-1963*, n°645 ; AÉL, *Registre des acquisitions, 1964-1976*, n°1302 ; AÉL, *Registre des acquisitions, 1976-2005*, n°1387, 1447, 1873 ; AÉL, Dossier central de la prison de Lantin, versements 2013 et 2016.

⁸⁹ HANSOTTE G., CONRADT P., *Inventaire des archives du greffe de la prison de Liège*, Liège, 1998, inédit.

⁹⁰ Voir à ce propos les n°13-14 du présent inventaire.

peuvent expliquer le peu de diversité au sein de ce fonds. En effet, les archives décrites dans cet inventaire représentent presque uniquement l'activité du service du greffe. Les documents produits par les autres services, jugés inintéressants, ont été détruits au fur et à mesure, rendant laborieux l'examen des modes de fonctionnement de ces deux établissements successifs. Par contre, une étude approfondie de la population carcérale depuis l'époque française jusqu'à nos jours peut être entreprise sans difficulté vu la richesse du fonds en cette matière.

Plusieurs séries d'archives mettent en lumière les mouvements de la population carcérale. Premièrement, pour étudier l'évolution de cette population, le lecteur peut consulter les registres indicateurs d'entrées et sorties des détenus, les journaux nominatifs des détenus entrants et sortants, ainsi que les registres de population. Ces différents registres permettent une analyse continue de la masse des détenus entre 1939 et 1972 (n°158-206).

Deuxièmement, l'aspect comportemental des prisonniers est traité dans les registres de comptabilité morale. Pour chaque détenu condamné à une ou plusieurs peines qui, cumulées, dépassent trois mois, ces documents consignent l'état de santé, les antécédents et la conduite du prisonnier pendant sa détention. Ces registres permettent une étude des détenus entre 1852 et 1924 (n°5205-5237). Il existe également des registres de comptabilité morale pour filles mineures, de 1849 à 1923 (n°5238-5244). Les registres de comptabilité morale sont supprimés en 1924 et remplacés par les dossiers moraux. Le dossier moral suit le détenu dans l'établissement pénitentiaire où il est transféré. À l'expiration de la peine, les dossiers moraux sont transmis par le greffe au laboratoire central d'anthropologie pour y être conservés⁹¹. Les dossiers moraux sont, depuis 1997, maintenus dans les dossiers d'écrou. Toutes ces archives peuvent être complétées par celles du laboratoire d'anthropologie pénitentiaire (1921-1960) (n°5266-5460) et celles de l'annexe psychiatrique (1931-1972) (n°5451-5455)⁹². Ces documents donnent un éclairage sur l'état de santé mentale du détenu ainsi que sur sa propension supposée à commettre des délits.

Enfin, si on s'intéresse à certains détenus en particulier et à leur détention, il faut dépouiller les documents d'écrou.

Pour retrouver des renseignements sur un détenu, incarcéré entre 1920 et 1950, et pour lequel on ne connaît pas la date de sortie de prison, le lecteur peut consulter le répertoire alphabétique des registres d'écrou de la prison (n°208-366). Ce répertoire sous forme de fiches donne pour chaque détenu : son nom, son prénom, sa date de naissance et surtout l'ensemble des peines qu'il a purgées, avec les dates d'entrée et de sortie de prison. C'est un outil précieux qui facilite grandement les recherches dans les registres d'écrou et dans la série des dossiers d'écrou.

Pour les personnes incarcérées avant 1920 ou après 1950, il convient de consulter les registres d'écrou des différentes maisons qui composent la prison. Les registres d'écrou sont des répertoires qui donnent de nombreuses informations : la date d'entrée du détenu, la date de sa

⁹¹ « Pour la période 1924-1952 les dossiers furent envoyés à Forest. Pour la période 1953-1963, ils furent centralisés à la prison centrale de Louvain et depuis 1963 la prison de Saint-Gilles constitue leur destination finale » ; DROSSENS P., *Archives des services extérieurs...*, *op. cit.*, p. 19. Les dossiers moraux de toutes les prisons belges sont conservés aux Archives générales du Royaume 2 - dépôt Joseph Cuvelier. Pour plus de détails sur l'organisation de ces dossiers et leur conservation : DROSSENS P., *Archives des services extérieurs...*, *op. cit.*, p. 17-21.

⁹² Les archives de la commission de défense sociale de Liège peuvent également s'avérer très intéressantes pour l'étude des personnes internées pour raison médicale.

sortie, les raisons de son incarcération et, le cas échéant, le jugement, le nom du tribunal, les dates de procès, etc. Ces informations doivent permettre à chacun de retrouver, grâce à la date de sortie, le dossier de la personne qu'il recherche.

Les principales maisons sont : la « maison d'arrêt » (an V-1972) (n°402-517), la « maison de peine » (an VII-1972) (n° 518-687) et la « maison de dépôt » ([1808]-1972) (n°688-787). À partir de 1973, un registre unique (n°368-401) remplace les registres des différentes maisons et reprend l'ensemble des détenus incarcérés. D'autres registres d'érou de maisons plus spécifiques sont également présents dans le fonds : ceux de la « maison pour dettes » (1808-1972) (n°856-861), de la « maison de justice » (an IV-1972) (n°788-812) et de la « maison prévôtale » (1845-1972) (n° 813-855). Cette dernière possédait également, entre 1834 et 1872, une « maison de dépôt » et, entre 1845 et 1853, une « maison d'arrêt » distinctes, tout du moins administrativement, de la « maison prévôtale » qui était assimilée à une « maison de peine » pour militaires⁹³. Dans certains cas, les registres d'érou possèdent un répertoire alphabétique à la fin du volume. C'est surtout le cas pour les registres antérieurs à 1926.

Entre 1840 et 1853, il existe des registres d'érou distincts pour les femmes écrouées. Après leur transfert à la nouvelle prison cellulaire de Saint-Léonard, les femmes sont enregistrées dans les mêmes registres que les hommes⁹⁴.

Pour la période de 1917 à 1921, il existe des registres d'érou spécifiques pour les condamnés par les tribunaux de simple police (n°5456-5464). En effet, en application d'une dépêche du Département de la Justice du 17 mars 1917, ces condamnés ne peuvent plus subir leur peine à la prison Saint-Léonard, à Liège, mais doivent être incarcérés dans les prisons cantonales de Grivegnée, Herstal, Hollogne-aux-Pierres, Liège, Louveigné, Saint-Nicolas, Seraing, Waremme, Beyne-Heusay et dans le bâtiment de la gendarmerie de Fexhe-Slins.

Les dossiers d'érou peuvent compléter les informations contenues dans les registres d'érou. Ces dossiers se composent de pièces administratives relatives aux détenus. Il s'agit essentiellement de mandats d'arrêt, d'extraits de jugement, d'ordres d'érou, de photos du prisonnier, etc. Dans des cas plus rares, certains documents personnels ont été conservés tels que des lettres, des photos, des pièces d'identité, etc.

Le fonds d'archives de la prison de Liège (Saint-Léonard) contient également quelques documents relatifs aux deux guerres mondiales, datant des années 1918-1919 et 1940-1944 (n°5259-5264). Il s'agit de registres d'érou, de dossiers relatifs aux prisonniers de guerre, ainsi que de pièces concernant l'application de l'arrêté-loi du 12 octobre 1918 relatif au séjour en Belgique des étrangers et des personnes d'origine étrangère en temps de guerre. Cette disposition a donné lieu à l'incarcération de centaines de détenus au mois de mai 1940.

Ce fonds offre de grandes perspectives de recherche pour les personnes qui s'intéressent à l'étude de la population carcérale dans son ensemble ou d'un détenu en particulier. Outre les informations précieuses que peuvent procurer aux généalogistes sur la piste d'un individu ou d'un membre de leur famille ayant séjourné à la prison de Saint-Léonard les dossiers d'érou, les dossiers moraux et les dossiers du laboratoire d'anthropologie pénitentiaire, l'étude sérielle de ces documents à travers des bases de données relationnelles contribue à une analyse sociologique des détenus, de leur parcours ou de leur « carrière » pénitentiaire.

⁹³ Maison d'arrêt militaire : 1845-1853 (n° 813-815) ; maison de dépôt militaire : 1834-1872 (n°816-818).

⁹⁴ Maison d'arrêt pour femmes : 1844-1853 (no 517) ; maison de peine pour femmes : 1844-1851 (n°686) ; maison de dépôt pour femmes : 1840-1851 (n° 778-779) ; maison de justice pour femmes : 1844-1852 (n°812).

Complétées par les archives d'autres établissements carcéraux, l'ensemble de ces sources permettent d'étudier l'évolution de la délinquance, de son approche par la société, de sa répression – notamment durant les deux guerres mondiales – et, de manière plus générale, de la justice pénale. Elles offrent des pistes non négligeables pour l'histoire pénitentiaire, encore très lacunaire en Belgique, qui fit pourtant figure de précurseur en Europe en matière de modernisation du système carcéral entre 1870 et 1940.

B. SÉLECTIONS ET ÉLIMINATIONS

Après le versement aux Archives de l'État à Liège, entre 2013 et 2016, quelques documents ont été éliminés conformément au tableau de tri des archives pénitentiaires⁹⁵. Il s'agit de documents comptables et d'une partie des dossiers d'écrou de 1961 à 1993. En effet, le tableau de tri préconise de ne conserver qu'un échantillon statistique des dossiers d'écrou, à partir de 1961. Seuls les dossiers des personnes libérées les 1er, 11e ou 21e jours du mois ont été conservés.

C. ACCROISSEMENTS/COMPLÉMENTS

Ce fonds n'est pas clos. En application de la loi du 24 juin 1955 relative aux archives (modifiée par la loi du 6 mai 2009) et de l'arrêté royal du 18 août 2010 portant exécution des articles 1er, 5 et 6bis de la loi, les archives de plus de 30 ans destinées à la conservation définitive doivent être transférées aux Archives de l'État lorsqu'elles n'ont plus d'utilité administrative.

D. MODE DE CLASSEMENT

Notre classement se base en grande partie sur le cadre de classement proposé par Paul Drossens en 2008, ainsi que sur le classement fonctionnel des archives de prisons établi par Isabelle Rotthier⁹⁶.

La différence majeure réside dans l'organisation des séries de documents produits par le service du greffe. Cette nouvelle organisation a pour but de simplifier la recherche des lecteurs.

Ces documents sont répartis en quatre catégories. La première regroupe les documents de nature générale (notamment, les registres illustrant les mouvements des détenus). La seconde rassemble tous les documents qui concernent la procédure d'écrou : d'une part, les différents « répertoires d'entrée » (les fichiers nominatifs des détenus et les registres d'écrou), d'autre part, les « données individuelles » (la série des dossiers d'écrou, ainsi que toutes les pièces d'écrou qui, avant 1879, étaient classées en fonction de la maison dans laquelle le détenu était incarcéré). La troisième catégorie reprend tous les documents concernant la comptabilité morale (les registres et les dossiers de collecte d'informations). La quatrième et dernière catégorie concerne les « périodes de guerre » : il s'agit de documents produits pendant et après les deux guerres mondiales, concernant principalement les détenus mis à la disposition des autorités allemandes ou condamnés par celles-ci, les prisonniers de guerre après la Première Guerre mondiale, ou encore les ressortissants ennemis incarcérés et libérés par vagues en mai 1940.

⁹⁵ DROSSENS P., *Archives des services extérieurs de la Direction générale des Établissements pénitentiaires. Tableau de tri*, Bruxelles, 2008 (Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les provinces. Tableaux de gestion et tableaux de tri, 32).

⁹⁶ « Ibidem » ; ROTTHIER I., *op. cit.*

Cadre de classement des archives des prisons de Liège :

- I. Établissement pénitentiaire
 - A. Direction
 - 1. Gestion administrative
 - 2. Gestion juridique
 - 3. Gestion des archives
 - 4. Gestion du personnel
 - B. Assistants pénitentiaires
 - C. Greffe
 - 1. Généralités
 - 2. Écrou
 - a. Répertoires d'entrée
 - b. Données individuelles
 - (1)1865-1878
 - (2)1879-1979
 - 3. Comptabilité morale
 - 4. Première et deuxième guerres mondiales
 - D. Conférence du personnel
 - E. Laboratoire d'anthropologie pénitentiaire
 - F. Annexe psychiatrique
- II. Autres centres de détention (1917-1921)

IV. CONSULTATION ET UTILISATION**A. CONDITIONS D'ACCÈS**

La consultation des archives est soumise à la loi sur les archives du 24 juin 1955⁹⁷ modifiée par la loi du 6 mai 2009⁹⁸, art. 3, alinéa 1er, et à la loi du 8 décembre 1992⁹⁹, dont la dernière modification date du 23 mai 2007¹⁰⁰, relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

Les documents de plus de 100 ans sont publics et librement consultables¹⁰¹.

Les documents de plus de 30 ans non sensibles du point de vue de la vie privée sont librement consultables.

La consultation des documents de plus de 30 ans sensibles du point de vue de la vie privée est soumise à l'autorisation de l'Archiviste général du Royaume (ou de son délégué). Le demandeur doit dans ce cas remettre une fiche d'identification et un formulaire de recherche signés, disponibles en salle de lecture et sur le site internet des Archives de l'État¹⁰².

⁹⁷ *Moniteur belge*, 12 août 1955.

⁹⁸ *Moniteur belge*, 19 mai 2009.

⁹⁹ *Moniteur belge*, 18 mars 1993.

¹⁰⁰ *Moniteur belge*, 20 juin 2007.

¹⁰¹ PLISNIER F., *La communicabilité et l'accessibilité des archives. Balises légales et manuel pratique pour les documents conservés aux Archives de l'État dans les provinces wallonnes (y compris la communauté germanophone) et en région bruxelloise* (Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les provinces. Miscellanea Archivistica Studia, 199), Bruxelles, 2010, p. 59.

¹⁰² www.arch.be.

Les archives de moins de 30 ans ne sont consultables que sur autorisation de l'autorité fédérale compétente, soit la Direction de l'exécution des peines et mesures au sein du SPF Justice.

B. CONDITIONS DE REPRODUCTION

Les documents librement consultables peuvent être reproduits.

La reproduction des documents de moins de 100 ans dont la consultation est autorisée (voir ci-dessus) est également soumise à l'autorisation du chef de service ou de son mandataire.

Toute reproduction dans le cadre d'une publication est soumise au respect des dispositions de la loi sur la protection de la vie privée : les données sensibles sur ce plan ne peuvent en aucun cas être rendues publiques.

Dans tous les cas, les règles et tarifs en vigueur aux Archives de l'État sont d'application.

C. LANGUES ET ÉCRITURE DES DOCUMENTS

La majorité des documents sont en français.

V. SOURCES COMPLÉMENTAIRES

A. DOCUMENTS APPARENTÉS

Plusieurs fonds d'archives conservés aux Archives de l'État à Liège contiennent des documents relatifs à l'histoire des prisons de Liège, notamment le *Fonds français. Préfecture de l'Ourthe* (e.a. n°289-314, 1250, 1336-1340, 1909) et le *Fonds hollandais. Gouvernement provincial et États provinciaux de Liège* (e.a. n°275, 932-938).

Concernant l'histoire de la prison Saint-Léonard durant la Première Guerre mondiale, des sources complémentaires sont disponibles dans le fonds des *Archives de la Guerre. Commission des Archives des Services Patriotiques établis en Territoire occupé au Front de l'Ouest* (e.a. n°632, 664-671, 747, 2705) conservé aux Archives générales du Royaume.

Les chercheurs intéressés par l'histoire des bâtiments des prisons de Liège peuvent consulter, aux Archives de l'État à Liège, le fonds d'archives du *Ministère des Travaux Publics. Administration des Ponts et Chaussées. Direction de Liège* (n° 3990-3991, 4266-4268) et aux Archives générales du Royaume, les fonds d'archives du *Ministère de la Justice. Administration de la bienfaisance et des prisons. Série I* (n°266, 306-311) et *Ministère de la Justice. Plans des prisons cellulaires. Première partie* (e.a. n°21-31, 49).

D'une manière générale, concernant le fonctionnement des établissements pénitentiaires, on se reportera aux fonds d'archives du *Ministère de la Justice. Administration de la Bienfaisance et des prisons et Ministère de la Justice. Direction générale des Établissements pénitentiaires. Service Études et Affaires générales, secrétariat du directeur général et service du personnel pénitentiaire* conservés aux Archives générales du Royaume.

Pour l'étude du passé judiciaire d'un individu incarcéré à la prison Saint-Léonard ou à la prison de Lantin, il convient de consulter les fonds d'archives judiciaires, en particulier ceux des cours et tribunaux compétents pour l'arrondissement de Liège¹⁰³.

¹⁰³ Pour plus de détails sur les fonds d'archives judiciaires conservés aux Archives de l'État à Liège et sur les instruments de recherche existants, voir : DUMONT B., *Guide des fonds et collections des Archives de l'État à*

Les archives de la Commission de défense sociale de Liège s'avèrent également très intéressantes pour étudier l'évolution de la problématique de l'internement pour raison médicale.

Étant donné le fonctionnement du système pénitentiaire, impliquant de nombreux transferts de détenus entre établissements, les fonds d'archives d'autres institutions pénitentiaires sont à mentionner comme fonds complémentaires¹⁰⁴.

Pour la période de la Seconde Guerre mondiale, le service « Archives des Victimes de la guerre » des Archives générales du Royaume à Bruxelles conserve des documents relatifs à l'incarcération des opposants au régime d'occupation. Quant à l'internement, après la guerre, des personnes suspectées d'incivisme, on consultera aux Archives de l'État à Liège les fonds d'archives des différents centres d'internement qui dépendaient de la prison Saint-Léonard¹⁰⁵.

B. BIBLIOGRAPHIE

DROSSENS P., *Archives des services extérieurs de la Direction générale des Établissements pénitentiaires. Dossier d'étude et de préparation du tableau de tri*, Bruxelles, 2008 (Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les provinces. Tableaux de gestion et tableaux de tri, 75).

DROSSENS P., *Archief van de buitendiensten van het directoraat-generaal penitentiaire inrichtingen, Voorbereidend studiedossier van de archiefselectielijst*, Bruxelles, 2009 (Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les provinces. Tableaux de gestion et tableaux de tri, 32).

DROSSENS P., MARTENS C., PICRON D., *Guide de sources des juridictions militaires*, Bruxelles, 2015 (Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces, Guides, 90).

FALLY N., « Pour une histoire des prisons en Belgique : aperçu des sources disponibles pour la période 1870-1940 », in DE KOSTER M., ROUSSEAU X., VELLE K. (éd.), *Sources et perspectives pour l'histoire sociopolitique de la justice en Belgique (1795-2005)*, Bruxelles, 2010 (Justice and Society III), p. 149-169.

Liège, vol. 1, Bruxelles, 2012 (Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces. Guides, 79), p. 185-229 ; FORGEUR R., HANSOTTE G., cum aliis, *Inventaire des archives des cours et tribunaux*, Bruxelles, 1998 (Archives de l'État à Liège. Inventaires, 34) ; DROSSENS P., MARTENS C., PICRON D., *Guide de sources des juridictions militaires... op. cit.* ; PICRON D., WELTER F., *Inventaire des archives de l'Auditorat militaire de Liège (1817-1947)*, Bruxelles, 2013 (Archives de l'État à Liège. Inventaires, 127) ; PICRON D., WELTER F., *Inventaire des archives du Conseil de guerre de Liège (1815-1940)*, Bruxelles, 2013 (Archives de l'État à Liège. Inventaires, 128).

¹⁰⁴ Voir notamment, aux Archives de l'État à Liège, les fonds d'archives des prisons de Huy et de Verviers ; PICRON D., *Inventaire des archives de la Prison de Huy*, Bruxelles, 2015 (Archives de l'État à Liège. Inventaires, 137) ; PICRON D., *Inventaire des archives de la Prison de Verviers*, Bruxelles, 2015 (Archives de l'État à Liège. Inventaires, 138). D'une manière générale, le lecteur est invité à consulter le moteur de recherche des Archives de l'État, <http://search.arch.be/> pour retrouver les fonds d'archives pénitentiaires disponibles dans les différents dépôts des Archives de l'État et les instruments de recherche afférents.

¹⁰⁵ PICRON D., *Inventaire des archives du centre d'internement de Liège*, à paraître (Archives de l'État à Liège. Inventaires) ; PICRON D., *Inventaire des archives du centre d'internement de La Chartreuse*, à paraître (Archives de l'État à Liège. Inventaires) ; PICRON D., *Inventaire des archives du centre d'internement du collège Saint-Barthélemy*, à paraître (Archives de l'État à Liège. Inventaires) ; PICRON D., *Inventaire des archives du centre d'internement Basse-Wez*, à paraître (Archives de l'État à Liège. Inventaires) et PICRON D., *Inventaire des archives du centre d'internement du collège Saint-Servais*, à paraître (Archives de l'État à Liège. Inventaires).

- GOBERT T., *Liège à travers les âges, Les rues de Liège*, t. VIII, Bruxelles, 1977.
- HANSOTTE V., « Les prévenus de crimes et de délits à Liège sous le régime français », in *Revue belge d'histoire contemporaine. Belgisch Tijdschrift voor Nieuwste Geschiedenis*, 14, 1983, 1-2, p. 115-176.
- HANSOTTE V., *Prisons et prisonniers. Une institution, une réalité. Contribution à l'histoire liégeoise sous le régime français (1795-1814)*, Mémoire de licence en histoire, Liège, 1982.
- MAES E., *Van gevangenisstraf naar vrijheidsstraf: 200 jaar Belgisch gevangeniswezen*, Anvers, 2009.
- PICRON D., *Inventaire des archives de la Prison de Huy*, Bruxelles, 2015 (Archives de l'État à Liège. Inventaires, 137).
- PICRON D., *Inventaire des archives de la Prison de Verviers*, Bruxelles, 2015 (Archives de l'État à Liège. Inventaires, 138).
- PICRON D., *Inventaire des archives du centre d'internement de Liège*, à paraître (Archives de l'État à Liège. Inventaires).
- PICRON D., *Inventaire des archives du centre d'internement de La Chartreuse*, à paraître (Archives de l'État à Liège. Inventaires).
- PICRON D., *Inventaire des archives du centre d'internement du collège Saint-Barthélemy*, à paraître (Archives de l'État à Liège. Inventaires).
- PICRON D., *Inventaire des archives du centre d'internement de Basse-Wez*, à paraître (Archives de l'État à Liège. Inventaires).
- PICRON D., *Inventaire des archives du centre d'internement du collège Saint-Servais*, à paraître (Archives de l'État à Liège. Inventaires).
- POULLET P., *Les institutions françaises de 1795 à 1814. Essai sur les origines des institutions belges contemporaines*, 2 vol., Paris, 1907 [réimpression anastatique], Bruxelles, 1994 (Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces. Miscellanea Archivistica Studia, 54).
- Recueil des circulaires, instructions et autres actes émanés du Ministère de la Justice ou relatifs à ce département, années 1795-1973*, Bruxelles.
- ROTHIER I., *De gevangenisgids. Archiefgids betreffende de archieven van de Vlaamse penitentiare inrichtingen*, Bruxelles, 2001 (Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces. Miscellanea Archivistica Studia, 142).
- VELLE K., *Archives de prisons*, s.l., 1999 (Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces. Jalons de recherche, 10).
- VRIELINCK S., *De territoriale indeling van België (1795-1963), Bestuursgeografisch en statistisch repertorium van de gemeenten en de supracommunale eenheden (administratief en gerechtelijk). Met de officiële uitslagen van de volkstellingen*, 3 volumes, Louvain, 2000.

VI. CONTRÔLE DE LA DESCRIPTION

Cette publication a été réalisée dans le cadre du Pôle d'attraction interuniversitaire (PAI) P7/22 *Justice and Populations. The Belgian Experience in International Perspective, 1795-2015*, Programme Pôles d'attraction interuniversitaire – État belge – Service public fédéral de programmation scientifique (BELSPO).

Les archives versées en différentes occasions entre 1959 et 2016 ont été fusionnées. Pour les documents versés entre 1959 et 1979, il existait un premier inventaire, réalisé aux Archives de l'État à Liège en 1998 par Georges Hansotte et Pierre Conradt. Une table de concordance a été dressée afin de permettre au lecteur de retrouver rapidement les documents décrits précédemment¹⁰⁶.

L'inventaire du fonds d'archives des prisons de Liège conservé aux Archives de l'État à Liège a été réalisé par Delphine Picron, attachée scientifique, entre 2013 et 2016.

Aux niveaux formel et structurel, l'inventaire répond aux directives et recommandations issues des ouvrages suivants :

R. PETIT, D. VAN OVERSTRAETEN, H. COPPENS, J. NAZET, *Terminologie archivistique en usage aux Archives de l'État en Belgique. I. Gestion des archives*, Bruxelles, 1994 (Archives générales du Royaume, Miscellanea Archivistica. Manuale, 16).

H. COPPENS, *De ontsluiting van archieven. Richtlijnen en aanbevelingen voor de ordening en beschrijving van archieven in het Rijksarchief*, Bruxelles, 1997 (Archives générales du Royaume, Miscellanea Archivistica. Manuale, 21).

Directives relatives au contenu et à la forme d'un inventaire d'archives, Bruxelles, août 2012 (Archives générales du Royaume).

VII. ANNEXES : CLASSIFICATION DES PRISONS ET DES PRISONNIERS (1795-1965)

A. CODE DES DÉLITS ET DES PEINES DU 3 BRUMAIRE AN IV (25 OCTOBRE 1795)

Catégories	Ressort ou localisation	Classification des détenus
Maisons d'arrêt	Jury d'accusation	- Détention préventive sous mandat d'arrêt.
Maisons de justice	Tribunaux criminels	- Accusés frappés d'une ordonnance de prise de corps.
Maisons de peine		- Condamnés.

B. ARRÊTÉ MINISTÉRIEL DU 20 OCTOBRE 1810 SUR L'ORGANISATION DES PRISONS

Catégories	Ressort ou localisation	Classification des détenus
Maisons d'arrêt	Dans chaque chef-lieu d'arrondissement	- Prévenus de délits de la compétence des tribunaux de police correctionnelle. - Prévenus de crimes de la compétence des cours d'assises et qui n'ont pas encore reçu leur ordonnance de prise de corps.
Maisons de justice	Une par département	- Accusés de crime de la compétence des cours d'assises et frappés d'une ordonnance de prise de corps.

¹⁰⁶ Voir à la fin du présent inventaire.

Maisons de police municipale (sert également de « dépôt de sûreté »)	Dans chaque canton de justice de paix	<ul style="list-style-type: none"> - Condamnés par voie de police municipale. - En tant que « dépôt de sûreté », elles sont destinées aux prévenus, accusés et condamnés qui font l'objet d'un transfert vers une autre prison ou qui ne sont pas encore frappés d'un mandat d'arrêt.
Maisons de correction	Une par département	<ul style="list-style-type: none"> - Condamnés par voie de police correctionnelle à moins d'un an d'emprisonnement. - Prisonniers pour dettes. - Individus à séquestrer par voie de police administrative. - Enfants à enfermer sur demande de leur famille.
Maisons de détention ou Maisons centrales	Gand et Vilvorde	<ul style="list-style-type: none"> - Condamnés par les cours d'assises. - Condamnés par voie de police correctionnelle à plus d'un an de détention.

C. ARRÊTÉ ORGANIQUE DU 4 NOVEMBRE 1821

Catégories	Ressort ou localisation	Classification des détenus
Maisons d'arrêt		<ul style="list-style-type: none"> - Prévenus de délits de la compétence des tribunaux de police correctionnelle. - Prévenus de crimes de la compétence des cours d'assises et qui n'ont pas encore reçu leur ordonnance de prise de corps.
Maisons de justice		<ul style="list-style-type: none"> - Accusés de crimes de la compétence des cours d'assises et frappés d'une ordonnance de prise de corps.
Maisons prévôtales		<ul style="list-style-type: none"> - Prévenus militaires de n'importe quel délit.
Maisons de dépôt ou Maisons de passage ou Maisons de sûreté		<ul style="list-style-type: none"> - Condamnés civils dont la peine d'emprisonnement est inférieure à 1 mois. - Personnes arrêtées pour dettes, frais de justice ou amendes. - Personnes enfermées par leur famille pour dissipation, mauvaise conduite.
Maisons de sûreté civile et militaire	Au siège de la cour d'assises	<p>On appelle maisons de sûreté civile et militaire les établissements qui rassemblent en un seul et même endroit une maison d'arrêt, une maison de justice, une maison prévôtale et une maison de dépôt. Au sein de ces établissements, il existe une séparation stricte des différentes maisons.</p> <p>Les maisons de sûreté civile et militaire accueillent également les condamnés civils et militaires à un emprisonnement de moins de 4</p>

		à 6 mois ainsi que les condamnés militaires à une peine disciplinaire.
Maisons de correction (Prisons centrales)	Hommes : Saint-Bernard Femmes : Namur	- Condamnés par voie de police correctionnelle à plus de 4 à 6 mois d'emprisonnement.
Maisons de réclusion et de force (Prisons centrales)	Hommes : Gand et Vilvorde Femmes : Namur	- Condamnés criminels à la réclusion et aux travaux forcés. - Militaires condamnés à une peine infamante et qui ne pourront être réhabilités dans l'armée.
Maisons de détention militaire (Prisons centrales)	Alost	- Concerne tous les militaires condamnés, quelle que soit la peine, excepté ceux incarcérés dans les maisons de réclusion et de force.

**D. RÈGLEMENT GÉNÉRAL DES MAISONS DE SÛRETÉ ET D'ARRÊT
APPROUVÉ PAR ARRÊTÉ ROYAL DU 6 NOVEMBRE 1855**

Catégories		Classification des détenus
Maisons d'arrêt	Maison d'arrêt	- Prévenus de délits correctionnels. - Prévenus de crimes de la compétence de la cour d'assises jusqu'à la réception de leur ordonnance de prise de corps. - Individus recommandés ou incarcérés pour frais de justice et amendes. - Détenus pour dettes. - Enfants détenus par voie de correction paternelle.
	Maison prévôtale	- Détenus militaires.
	Maison de dépôt	- Délinquants mis sous la main de la justice, soit par mandat d'amener, soit autrement, en attendant l'interrogatoire du juge d'instruction. - Étrangers écroués en vertu d'une réquisition de l'administrateur de la sûreté publique et ceux dont l'extradition est demandée par les gouverneurs étrangers. - Prisonniers en voie de transfèrement.
	Maison de peine	- Condamnés à un emprisonnement n'excédant pas 6 mois, et 1 an si la maison de peine contient un nombre suffisant de cellules pour les isoler ou par suite d'une mesure particulière. - Condamnés à plus de 6 mois ou 1 an d'emprisonnement, en attente de leur transport vers une prison centrale. - Condamnés par le tribunal de simple police ou le conseil de discipline de la garde civique du canton, pour autant qu'il n'existe pas une prison spéciale

		affectée aux condamnés de cette catégorie dans le ressort du tribunal qui a prononcé la condamnation. - Condamnés à un emprisonnement de plus d'un an, ou même à des peines criminelles pour autant qu'ils aient reçu l'autorisation individuelle de subir leur peine dans une prison spécifique.
Maisons de sûreté civile et militaire	Maison d'arrêt	- Voir « maison d'arrêt » ci-dessus.
	Maison de justice	- Accusés frappés d'une ordonnance de prise de corps. - Condamnés pour crimes jusqu'à leur transfert vers un établissement adapté.
	Maison prévôtale	- Voir « maison prévôtale » ci-dessus.
	Maison de dépôt	- Voir « maison de dépôt » ci-dessus.
	Maison de peine	- Voir « maison de peine » ci-dessus.

E. RÈGLEMENT GÉNÉRAL DES PRISONS APPROUVÉ PAR ARRÊTÉ ROYAL DU 30 SEPTEMBRE 1905

Catégories		Classification des détenus
Prisons secondaires (Peuvent, selon les cas, contenir différentes maisons)	En général	- Détenus des deux sexes condamnés ou mis à disposition des autorités judiciaires.
	Maison de peine	- Hommes condamnés correctionnellement à une peine d'emprisonnement qui n'excède pas une certaine durée (entre 3 mois et 3 ans). - Femmes condamnées de toutes catégories.
	Maison d'arrêt	- Prévenus.
	Maison de justice	- Accusés de la compétence de la cour d'assises.
	Maison de dépôt	- Diverses catégories de détenus mis à la disposition des autorités judiciaires et administratives.
Prisons centrales		- Hommes condamnés à une peine criminelle ou correctionnelle. Dans le cas des peines correctionnelles, elles doivent être supérieures à une certaine durée définie dans la loi.

F. CRÉATION D'ÉTABLISSEMENTS DE DÉFENSE SOCIALE PAR LA LOI DU 9 AVRIL 1930

Catégories	Classification des détenus
Établissements de défense sociale	- Anormaux, récidivistes et délinquants d'habitude.

G. RÈGLEMENT GÉNÉRAL DES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES APPROUVÉ PAR ARRÊTÉ ROYAL DU 21 MAI 1965

Catégories	Organisation
Établissements ouverts	- La sécurité y est assurée par un régime éducatif

	fondé sur la discipline volontairement acceptée, sans recours, sauf cas de nécessité, aux procédés traditionnels de contrainte.
Établissements semi-ouverts	<ul style="list-style-type: none">- Hébergement sécurisé de nuit.- Mise au travail soit en milieu ouvert, soit en atelier durant la journée.
Établissements fermés	<ul style="list-style-type: none">- Hébergement en régime de sécurité des détenus non susceptibles d'être dirigés vers un établissement d'un autre groupe.

INVENTAIRE

I. ÉTABLISSEMENT PÉNITENTIAIRE

A. DIRECTION

1. GESTION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

1. Correspondance du directeur.
1868-1951. 1 chemise
Il s'agit essentiellement de demandes de grâce, de renseignements sur les détenus, de pro justitia, etc.
2. Registre indicateur de sortie de la correspondance.
2 janvier 1958-31 décembre 1976. 1 volume
3. Procès-verbaux d'aliénation mentale, avec annexes.
1896-1898. 1 liasse
Il s'agit de documents produits par le directeur à l'intention des membres de la commission administrative.
4. Dossier relatif à une commande de jouets effectuée par le service d'assistance sociale de la prison au centre d'internement du Petit-Château.
1949-1950. 1 chemise
Les jouets doivent être distribués aux enfants des détenus à l'occasion de la Saint-Nicolas.
5. Minute du procès-verbal relatif au suicide d'un détenu, adressé au ministre de la Justice.
15 août 1977. 1 chemise
- 6-12. Documentation annotée par le directeur.
[1928-1939]. 3 pièces et 6 cahiers
 6. « Autour du projet de Loi de défense sociale » par Émile Put.
Novembre-décembre 1928. 1 cahier
Imprimé extrait de « L'Écrou. Organe du mouvement syndical au sein du personnel des prisons. »
 7. Discours prononcé par Léon Cornil, procureur général, à l'audience solennelle de rentrée de la Cour d'appel de Bruxelles intitulé « Loi de défense sociale à l'égard des anormaux et des délinquants d'habitude du 9 avril 1930. »
15 septembre 1930. 1 cahier
 8. Circulaire du Ministère de la Justice concernant l'arrêté royal du 20 février 1939 relatif au transfert de la section spéciale de défense sociale de la prison pour femmes de Forest et à l'établissement de bienfaisance de l'État situé à Saint-André lez Bruges.
18 mars 1939. 1 pièce
Imprimé de 2 pages.

9. Circulaire du Ministère de la Justice concernant les dispositions légales et réglementaires relatives à la classification des condamnés et à la répartition des délinquants internés en vertu de la loi de défense sociale du 9 avril 1930.
27 décembre 1938. 2 pièces
Imprimé de 8 pages.
10. Recueil des circulaires relatives aux dispositions légales et réglementaires pour l'application de la loi de défense sociale à l'égard des anormaux et des délinquants d'habitude.
[ca. 1930-1939 ?]. 1 cahier
Manuscrit de 72 pages.
11. Notes manuscrites relatives à l'histoire des établissements de bienfaisance et des asiles d'aliénés de l'État.
[ca. 1930-1939 ?]. 1 cahier
16 pages. Il s'agit d'une liste des dispositions légales et réglementaires relatives aux établissements de bienfaisance et aux asiles d'aliénés.
12. Recueil des formules de la Régie du travail pénitentiaire.
1937. 2 cahiers
Imprimé annoté de 184 pages. Le règlement d'ordre intérieur des ateliers de la prison de Verviers est annexé au recueil.

1. GESTION DES ARCHIVES

13. Registre inventaire des archives.
1914-[1926]. 1 volume
Inventaire de l'ensemble des archives de l'institution qui nécessitent d'être conservées. Les documents mentionnés sont produits entre l'an III et 1926.
14. État de proposition d'envoi au pilon d'archives hors d'usage, transmis par le directeur au ministre de la Justice.
1931-1949. 1 chemise

2. GESTION DU PERSONNEL

15. Registres de transcription des ordres de service.
30 avril 1937-24 novembre 1942. 1 volume
Ces registres contiennent des transcriptions d'ordres de service, différents tableaux et formulaires utiles au service, des transcriptions de règlements, etc.
16. Registre matricule du personnel.
22 août 1838-22 janvier 1877. 1 volume
Les membres du personnel sont inscrits au fur et à mesure de leur entrée en service à la prison. Pour chacun d'eux, le registre mentionne leurs nom, prénom, lieu et date de naissance, état civil, nombre d'enfants, leurs nominations et promotions au sein de l'administration avec à chaque fois la mention de la date de l'arrêté de nomination ou de promotion, le traitement annuel, les indemnités éventuellement perçues et le cas échéant quelques observations. Il y a également des informations sur les fonctions exercées par les membres du personnel en dehors de l'administration ainsi que leurs diplômes, publications et les récompenses honorifiques qu'ils ont éventuellement reçues.
- 17-151. Dossiers des membres du personnel civil et religieux de la Prison Saint-Léonard, de l'établissement pénitentiaire de Lantin entrés en service à Saint-Léonard et du personnel affecté à la surveillance des centres d'internement de « Saint-Barthélemy », « Saint-Servais », « Basse Wez » et « la Chartreuse » entre

1945 et 1947.

1879-1995.

110 liasses et 25 chemises

Présence de dossiers individuels de religieuses affectées à la surveillance des femmes incarcérées à la prison.

17.	A-An.	1 chemise
18.	Arch.	1 liasse
19.	Arck-As.	1 liasse
20.	Ba-Bap.	1 liasse
21.	Bar.	1 liasse
22.	Bas-Bay.	1 liasse
23.	Be-Bern.	1 liasse
24.	Bers-Bey.	1 liasse
25.	Bi.	1 liasse
26.	Bl-Boll.	1 liasse
27.	Bom-Boul.	1 liasse
28.	Bour-Bous.	1 liasse
29.	Bout-Box.	1 liasse
30.	Bra-Bre.	1 liasse
31.	Bri-Bron.	1 liasse
32.	Broq-Buy.	1 liasse
33.	Ca-Cal.	1 liasse
34.	Cap-Cas.	1 liasse
35.	Cha-Chi.	1 liasse
36.	Chr-Cle.	1 liasse
37.	Clo.	1 liasse
38.	Coc-Coli.	1 liasse
39.	Coll.	1 liasse
40.	Colm-Cor.	1 liasse
41.	Cot-Cox.	1 chemise
42.	Cra-Cro.	1 liasse
43.	Cug-Cuy.	1 liasse
44.	Dab-Dam.	1 liasse
45.	Dan-Dav.	1 liasse
46.	Deb-Dec.	1 liasse
47.	Ded-Dele.	1 liasse
48.	Delh-Delv.	1 liasse
49.	Dem-Den.	1 liasse
50.	Dep.	1 liasse
51.	Der.	1 liasse
52.	Des-Det.	1 liasse
53.	Dev-Dew.	1 liasse
54.	Dhe.	1 liasse
55.	Die-Dis.	1 chemise
56.	Do.	1 liasse
57.	Dri-Dru.	1 chemise
58.	Dub-Duc.	1 liasse
59.	Duf-Duy.	1 liasse
60.	E.	1 liasse
61.	Fab-Fey.	1 liasse

62.	Fia-Fle.	1 liasse
63.	Fon-Fou.	1 liasse
64.	Frai.	1 liasse
65.	Fran-Fris.	1 liasse
66.	Fu-Fy.	1 chemise
67.	Ga-Ge.	1 liasse
68.	Gh-Gi.	1 liasse
69.	God-Goffart.	1 liasse
70.	Goffaux-Gou.	1 liasse
71.	Gr.	1 liasse
72.	Gub-Gy.	1 chemise
73.	Ha.	1 liasse
74.	He.	1 liasse
75.	Hi-Ho.	1 liasse
76.	Hu.	1 liasse
77.	I.	1 chemise
78.	Jab-Jac.	1 liasse
79.	Jad-Jam.	1 liasse
80.	Jan-Jas.	1 liasse
81.	Je.	1 chemise
82.	Jo.	1 liasse
83.	Ju.	1 liasse
84.	K.	1 liasse
85.	Lab-Lai.	1 liasse
86.	Lal-Lau.	1 liasse
87.	Leb.	1 chemise
88.	Lec.	1 liasse
89.	Led.	1 liasse
90.	Lef.	1 chemise
91.	Leg-Lei.	1 chemise
92.	Lej.	1 liasse
93.	Lek-Lem.	1 liasse
94.	Len.	1 liasse
95.	Leo-Ley.	1 liasse
96.	Lh-Lie.	1 liasse
97.	Lim-Liz.	1 chemise
98.	Lo.	1 liasse
99.	Lu.	1 chemise
100.	Mac-Mag.	1 liasse
101.	Mah-Maq.	1 liasse
102.	Marc-Marn.	1 liasse
103.	Maro-Mart.	1 liasse
104.	Mas-Maz.	1 liasse
105.	Me.	1 liasse
106.	Mi.	1 chemise
107.	Mo.	1 liasse
108.	Mu.	1 chemise
109.	Na-Ne.	1 liasse

110.	Nic-Niv.	1 liasse
111.	Niz-Ny.	1 liasse
112.	O.	1 liasse
113.	Pa.	1 liasse
114.	Pec-Peterm.	1 liasse
115.	Peters-Ph.	1 liasse
116.	Pic-Pie.	1 liasse
117.	Pil-Pir.	1 liasse
118.	Pl-Py.	1 liasse
119.	Q.	1 chemise
120.	Rad-Ran.	1 liasse
121.	Rat-Rem.	1 liasse
122.	Ren-Rey.	1 liasse
123.	Ri.	1 liasse
124.	Roba-Robe.	1 liasse
125.	Robi-Roq.	1 liasse
126.	Ros-Ry.	1 chemise
127.	Sa-Sca.	1 chemise
128.	Sch.	1 liasse
129.	See-Six.	1 liasse
130.	Sle-Sos.	1 liasse
131.	Spi-Spr.	1 liasse
132.	Sta-Sy.	1 liasse
133.	Ta-Te.	1 liasse
134.	Th.	1 liasse
135.	Ti-To.	1 liasse
136.	Tr-Ty.	1 chemise
137.	U.	1 chemise
138.	Va-Vanb.	1 chemise
139.	Vand.	1 liasse
140.	Vane-Vang.	1 liasse
141.	Vanh.	1 liasse
142.	Vani-Vau.	1 liasse
143.	Ve.	1 liasse
144.	Vi.	1 liasse
145.	Vo-Vr.	1 chemise
146.	Wa.	1 liasse
147.	We.	1 liasse
148.	Wi-Wo.	1 liasse
149.	X.	1 chemise
150.	Y.	1 chemise
151.	Z.	1 chemise
152-154.	Documents relatifs aux surveillantes religieuses affectées à la surveillance des femmes incarcérées à la prison. 1875-1974.	3 chemises
152.	Dépêche du 7 mars 1953, relative à la réalisation d'une fiche d'identification pour chacune des religieuses en service dans	

- l'établissement.
Mars 1953.
153. Fiches d'identification des religieuses.
1945-1972.
154. Correspondance relative au travail des religieuses, notamment aux absences pour maladie, fins de carrière, pensions, etc.
1875-1974.
155. Documents concernant les demandes d'octroi de congés des employés pour motif médical, vacances, décès d'un proche, etc.
1902-1956. 1 chemise
156. Procès-verbaux d'examen pour l'octroi d'un poste de surveillant dans l'administration des prisons.
1927. 1 chemise
- B. ASSISTANTS PÉNITENTIAIRES**
157. Registre des punitions infligées aux détenus.
9 juin 1977-1er juin 1979. 1 volume
- C. GREFFE**
- 1. GÉNÉRALITÉS**
- 158-163. Registres des mouvements de la population carcérale.
1967-1972. 4 liasses et 2 chemises
158. 1967. 1 chemise
159. 1968. 1 chemise
160. 1969. 1 liasse
161. 1970. 1 liasse
162. 1971. 1 liasse
163. 1972. 1 liasse
164. Registre indicateur d'entrées et de sorties des détenus.
27 juin 1979-30 novembre 1979. 1 volume
- 165-206. Journaux nominatifs des détenus entrants et sortants.
28 octobre 1939-14 décembre 1967. 42 volumes
165. 28 octobre 1939-28 août 1940.
166. 29 août 1940-2 août 1941.
167. 3 août 1941-22 mai 1942.
168. 23 mai 1942-11 mars 1943.
169. 12 mars 1943-29 février 1944.
170. 1er mars 1944-29 novembre 1944.
171. 30 novembre 1944-18 mai 1945.
172. 19 mai 1945-26 septembre 1945.
173. 27 septembre 1945-15 février 1946.
Présence d'une liste de huit personnes condamnées à mort en force de chose jugée sur la dernière page du registre.
174. 16 février 1946-24 juillet 1946.
Présence d'une liste de vingt-trois personnes condamnées à mort en force de chose jugée sur la dernière page du registre.

175. 25 juillet 1946-9 janvier 1947.
Ce volume est à manipuler avec précaution en raison de son mauvais état de conservation.
176. 10 janvier 1947-12 juin 1947.
177. 13 juin 1947-30 octobre 1947.
178. 31 octobre 1947-26 mai 1948.
179. 27 mai 1948-31 décembre 1948.
180. 1er janvier 1949-2 septembre 1949.
181. 3 septembre 1949-1er juin 1950.
182. 2 juin 1950-28 mars 1951.
183. 29 mars 1951-14 février 1952.
184. 15 février-8 janvier 1953.
185. 9 janvier 1953-9 novembre 1953.
186. 10 novembre 1953-10 août 1954.
187. 11 août 1954-19 mai 1955.
188. 20 mai 1955-15 février 1956.
189. 16 février 1956-29 novembre 1956.
190. 30 novembre 1956-20 août 1957.
191. 21 août 1957-15 mai 1958.
192. 16 mai 1958-17 février 1959.
193. 18 février 1959-16 novembre 1959.
194. 17 novembre 1959-9 août 1960.
195. 10 août 1960-1er avril 1961.
196. 2 avril 1961-8 novembre 1961.
197. 9 novembre 1961-13 juillet 1962.
198. 14 juillet 1962-12 avril 1963.
199. 13 avril 1963-13 décembre 1963.
200. 14 décembre 1963-3 septembre 1964.
201. 4 septembre 1964-23 mai 1965.
202. 24 mai 1965-2 janvier 1966.
203. 3 janvier 1966-30 juillet 1966.
204. 31 juillet 1966-16 février 1967.
205. 17 février 1967-5 septembre 1967.
206. 6 septembre 1967-14 décembre 1967.
207. Registre des décès et des naissances.
1847-2012. 1 volume
Les 65 premiers folios sont consacrés aux décès. Les naissances sont quant à elles répertoriées au folio 99.

2. ÉCROU

a. Répertoires d'entrée

- 208-366. Répertoire alphabétique des registres d'écrou.
[1920-1950]. 1 fichier
Ce fichier compte environ 66.000 fiches. Chaque fiche mentionne les nom(s), prénom(s), lieu et date de naissance du détenu ainsi que le numéro d'écrou (ou les numéros d'écrou successifs), les dates d'entrée et de sortie et la destination ou le motif de la sortie. Les fiches des femmes sont classées soit au nom de jeune fille, soit au nom de femme mariée.
208. A-Ala.

209.	Alb-Annet.
210.	Anni-Az.
211.	Baa-Bale.
212.	Balg-Barthe.
213.	Bartho-Bauv.
214.	Bauw-Becu.
215.	Bed-Bena.
216.	Benc-Berna.
217.	Berne-Bev.
218.	Bex-Biz.
219.	Bla-Bod.
220.	Boe-Bonm.
221.	Bonn-Bott.
222.	Boua-Bout.
223.	Bouv-Breu.
224.	Brev-Brz.
225.	Bu-Bz.
226.	Cab-Carl.
227.	Carm-Cey.
228.	Cha-Char.
229.	Chas-Chy.
230.	Ci-Clem.
231.	Cler-Cole.
232.	Colf-Colle.
233.	Colli-Cord.
234.	Core-Coud.
235.	Cous-Crouq.
236.	Crous-Cz.
237.	Dab-Dar.
238.	Das-Debl.
239.	Debo-Dec.
240.	Ded-Dehar.
241.	Dehas-Delb.
242.	Delc-Delp.
243.	Delr-Deme.
244.	Demi-Depa.
245.	Depe-Desad.
246.	Desae-Devei.
247.	Devel-Dh.
248.	Di-Dof.
249.	Dog-Doz.
250.	Dr-Duca.
251.	Duch-Dupi.
252.	Dupo-Dz.
253.	Eb-Er.
254.	Es-Fal.
255.	Fam-Fil.
256.	Fin-Fon.

- 257. Foo-Franc.
- 258. Frani-Fz.
- 259. Ga.
- 260. Gd-Gep.
- 261. Ger-Geu.
- 262. Gev-Gili.
- 263. Gilk-Giv.
- 264. Gl-Goe.
- 265. Gof-Gore.
- 266. Gorg-Grav.
- 267. Gray-Gro.
- 268. Gru-Gz.
- 269. Haa-Ham.
- 270. Han-Har.
- 271. Has-Hel.
- 272. Hem-Hep.
- 273. Her-Het.
- 274. Heu-Hol.
- 275. Hom-Hsu.
- 276. Hua-Hyz.
- 277. Iac-Jac.
- 278. Jad-Jans.
- 279. Janss-Jin.
- 280. Joa-Joz.
- 281. Jsc-Kaz.
- 282. Kea-Kiv.
- 283. Kla-Knu.
- 284. Kob-Koz.
- 285. Kra-Kti.
- 286. Kub-Lad.
- 287. Lae-Lambe.
- 288. Lambi-Lan.
- 289. Lao-Leb.
- 290. Lec-Lee.
- 291. Lef-Lel.
- 292. Lem-Len.
- 293. Leo-Ley.
- 294. Lha-Lil.
- 295. Lim-Loo.
- 296. Lop-Lys.
- 297. Maa-Mak.
- 298. Mal-Maq.
- 299. Mar-Marj.
- 300. Mark-Marz.
- 301. Mas-Mate.
- 302. Math-Mba.
- 303. Mea-Mer.
- 304. Mes-Mez.

- 305. Mia-Mil.
- 306. Min-Mol.
- 307. Mom-Mor.
- 308. Mos-Myt.
- 309. Naa-Nez.
- 310. Nib-Niz.
- 311. Nob-Nys.
- 312. Oan-Ozo.
- 313. Paa-Pal.
- 314. Pam-Pat.
- 315. Pau-Pee.
- 316. Peg-Pete.
- 317. Peti-Pic.
- 318. Pie-Piq.
- 319. Pir-Ply.
- 320. Po-Por.
- 321. Pos-Pta.
- 322. Puc-Rad.
- 323. Rae-Rdz.
- 324. Re-Rena.
- 325. Rend-Rho.
- 326. Rib-Roc.
- 327. Rod-Roo.
- 328. Rop-Rro.
- 329. Rub-Sak.
- 330. Sal-Saz.
- 331. Sba-Schm.
- 332. Schn-Scz.
- 333. Sea-Shi.
- 334. Sia-Sim.
- 335. Sin-Smi.
- 336. Smo-Soo.
- 337. Sop-Spy.
- 338. Squ-Steil.
- 339. Steim-Stoo.
- 340. Stoq-Swen.
- 341. Swer-Szy.
- 342. Taa-Thee.
- 343. Then-Thi.
- 344. Tho-Thy.
- 345. Tib-Tom.
- 346. Ton-Tyz.
- 347. Ub-Uz.
- 348. Vaa-Vanb.
- 349. Vanc-Vandenc.
- 350. Vandend-Vanderr.
- 351. Vanders-Vandy.
- 352. Vane-Vanh.

353. Vani-Vanm.
 354. Vann-Vans.
 355. Vant-Vaz.
 356. Vea-Verk.
 357. Verl-Vez.
 358. Via-Viz.
 359. Vl-Vrb.
 360. Vre-Waz
 361. Wd-Wij.
 362. Wik-Wil.
 363. Wim-Wiz.
 364. Wl-Wy.
 365. X-Za.
 366. Zb-Zy.
367. Registre de transcription des actes de remise des détenus de toutes catégories (prévenus, condamnés, mendiants, etc.) au gardien de la prison de Liège. 26 avril 1832-25 décembre 1838. 1 volume
- 368-401. Registres d'écrou de toutes les sections (« Registre unique »). 1er octobre 1972-21 août 2003. 34 volumes
368. 1er octobre 1972-24 mars 1973.
 Tous les détenus incarcérés dans l'établissement avant le 1er octobre 1972 et qui sont encore présents dans l'établissement à cette date, sont renseignés dans ce registre sous les numéros d'écrou 1 à 209. Ce registre contient en outre, pour l'année 1972, les numéros d'écrou 1 à 1016 et pour le premier trimestre 1973, les numéros 1 à 666.
369. 24 mars 1973- 25 novembre 1973.
 Ce registre contient les numéros d'écrou 667 à 2258.
370. 26 novembre 1973-14 juillet 1974.
 Ce registre contient les numéros d'écrou 2259 à 2516 et 1 à 1332.
371. 14 juillet 1974-27 mars 1975.
 Ce registre contient les numéros d'écrou 1333 à 2376 et 1 à 545.
372. 27 mars 1975-27 novembre 1975.
 Ce registre contient les numéros d'écrou 546 à 2138.
373. 27 novembre 1975-31 juillet 1976.
 Ce registre contient les numéros d'écrou 2139 à 2348 et 1 à 1369.
374. 1er août 1976-31 mars 1977.
 Ce registre contient les numéros d'écrou 1370 à 2374 et 1 à 588.
375. 31 mars 1977-3 janvier 1978.
 Ce registre contient les numéros d'écrou 589 à 2170 et 1 à 7.
376. 3 janvier 1978-15 septembre 1978.
 Ce registre contient les numéros d'écrou 8 à 1596.
377. 15 septembre 1978-1er mai 1979.
 Ce registre contient les numéros d'écrou 1597 à 2323 et 1 à 880.
378. 1er mai 1979-20 janvier 1980.
 Ce registre contient les numéros d'écrou 881 à 2352 et 1 à 162.
379. 20 janvier 1980-4 septembre 1980.
 Ce registre contient les numéros d'écrou 163 à 1752.
380. 5 septembre 1980-15 avril 1981.
 Ce registre contient les numéros d'écrou 1753 à 2561 et 1 à 764.

381. 16 avril 1981-2 février 1982.
Ce registre contient les numéros d'écrou 765 à 2360 et 1 à 211.
382. 3 février 1982-27 octobre 1982.
Ce registre contient les numéros d'écrou 212 à 2031.
383. 27 octobre 1982-3 mai 1983.
Ce registre contient les numéros d'écrou 2032 à 2520 et 1 à 1092.
384. 3 mai 1983-13 décembre 1983.
Ce registre contient les numéros d'écrou 1093 à 2786.
385. 13 décembre 1983-2 juillet 1984.
Ce registre contient les numéros d'écrou 2787 à 2935 et 1 à 1630.
386. 2 juillet 1984-28 janvier 1985.
Ce registre contient les numéros d'écrou 1631 à 3145 et 1 à 273.
387. 28 janvier 1985-31 juillet 1985.
Ce registre contient les numéros d'écrou 274 à 1864.
388. 1er août 1985-24 mars 1986.
Ce registre contient les numéros d'écrou 1865 à 3105 et 1 à 773.
389. 24 mars 1986-1er décembre 1986.
Ce registre contient les numéros d'écrou 774 à 2805.
390. 1er décembre 1986-9 juillet 1987.
Ce registre contient les numéros d'écrou 2806 à 3098 et 1 à 1679.
391. 8 octobre 1993-21 juin 1994.
Ce registre contient les numéros d'écrou 2007 à 2603 et 1 à 1381.
392. 21 juin 1994-11 avril 1995.
Ce registre contient les numéros d'écrou 1382 à 2638 et 1 à 725.
393. 11 avril 1995-4 mars 1996.
Ce registre contient les numéros d'écrou 726 à 2320 et 1 à 394.
394. 5 mars 1996-21 janvier 1997.
Ce registre contient les numéros d'écrou 395 à 2299 et 1 à 83.
395. 21 janvier 1997-29 octobre 1997.
Ce registre contient les numéros d'écrou 84 à 1926.
396. 29 octobre 1997-18 août 1998.
Ce registre contient les numéros d'écrou 1927 à 2367 et 1 à 1539.
397. 18 août 1998-20 juillet 1999.
Ce registre contient les numéros d'écrou 1540 à 2406 et 1 à 1142.
398. 20 juillet 1999-19 juillet 2000.
Ce registre contient les numéros d'écrou 1143 à 1982 et 1 à 1149.
399. 20 juillet 2000-31 juillet 2001.
Ce registre contient les numéros d'écrou 1150 à 2154 et 1 à 1061.
400. 31 juillet 2001-6 août 2002.
Ce registre contient les numéros d'écrou 1062 à 1854 et 1 à 1094.
401. 6 août 2002-21 août 2003.
Ce registre contient les numéros d'écrou 1095 à 3311.
- 402-516. Registres d'écrou de la maison d'arrêt.
13 juillet 1797 (25 messidor an V)-30 septembre 1972. 115 volumes
Le lecteur qui recherche un détenu incarcéré entre 1920 et 1950, peut également consulter le répertoire alphabétique des registres d'écrou (voir ci-dessus, no 208-366).
402. 13 juillet 1797 (25 messidor an V)-28 octobre 1798 (7 brumaire an VII).
Ce volume est à manipuler avec précaution en raison de son mauvais état de conservation. Seuls les folios 240 à 759 ont été conservés.
403. 19 juin 1801 (30 prairial an IX)-1er avril 1803 (11 germinal an XI).
404. 7 avril 1803 (17 germinal an XI)-26 février 1805 (7 ventôse an XIII).

405. 27 février 1805 (8 ventôse an XIII)-4 janvier 1807.
406. 6 janvier 1807-2 janvier 1810.
407. 5 janvier 1810-2 avril 1812.
408. 2 avril 1812-29 janvier 1816.
409. 2 février 1816-23 février 1818.
410. 25 février 1818-15 septembre 1820.
411. 15 septembre 1820-6 mars 1823.
412. 6 mars 1823-12 septembre 1825.
413. 14 septembre 1825-20 février 1828.
414. 21 février 1828-4 mai 1830.
415. 5 mai 1830-26 septembre 1832.
Les détenus encore présents dans l'établissement à la clôture de ce registre sont repris dans le registre suivant (n° 416).
416. 1er octobre 1832-29 juillet 1836.
Ce registre reprend, sous les numéros 1 à 10, l'ensemble des détenus encore présents dans l'établissement à la clôture du registre précédent (n°415).
417. 29 juillet 1836-7 juin 1839.
418. 7 juin 1839-21 juin 1841.
419. 21 juin 1841-1er août 1843.
420. 1er août 1843-2 octobre 1845.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
421. 2 octobre 1845-21 février 1847.
Contient un répertoire alphabétique des détenus. Voir aussi les registres d'écrou de la maison d'arrêt pour femmes (n°517).
422. 22 février 1847-18 février 1848.
Contient un répertoire alphabétique des détenus. Voir aussi les registres d'écrou de la maison d'arrêt pour femmes (n°517).
423. 18 février 1848-17 février 1849.
Contient un répertoire alphabétique des détenus. Voir aussi les registres d'écrou de la maison d'arrêt pour femmes (n°517).
424. 20 février 1849-21 février 1850.
Contient un répertoire alphabétique des détenus. Voir aussi les registres d'écrou de la maison d'arrêt pour femmes (n°517).
425. 21 février 1850-30 janvier 1851.
Contient un répertoire alphabétique des détenus. Voir aussi les registres d'écrou de la maison d'arrêt pour femmes (n°517).
426. 31 janvier 1851-11 mars 1852.
Contient un répertoire alphabétique des détenus. Voir aussi les registres d'écrou de la maison d'arrêt pour femmes (n°517 et 812).
427. 12 mars 1852-14 février 1853.
Contient un répertoire alphabétique des détenus. Voir aussi les registres d'écrou de la maison d'arrêt pour femmes (n°812).
428. 14 février 1853-27 janvier 1854.
Contient un répertoire alphabétique des détenus. Voir aussi les registres d'écrou de la maison d'arrêt pour femmes (n°812).
429. 27 janvier 1854-29 janvier 1856.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
430. 30 janvier 1856-29 septembre 1858.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
431. 2 octobre -27 avril 1861.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.

432. 27 avril 1861-29 avril 1863.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
433. 1er mai 1863-24 juin 1864.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
434. 25 juin 1864-14 septembre 1866.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
435. 14 septembre 1866-9 novembre 1868.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
436. 9 novembre 1868-22 janvier 1873.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
437. 24 janvier 1873-17 décembre 1874.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
438. 19 décembre 1874-6 février 1877.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
439. 6 février 1877-9 septembre 1878.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
440. 9 septembre 1878-11 août 1880.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
441. 13 août 1880-25 janvier 1882.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
442. 30 janvier 1882-26 mai 1883.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
443. 1er juin 1883-29 octobre 1884.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
444. 4 novembre 1884-25 mars 1886.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
445. 25 mars 1886-4 août 1887.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
446. 7 août 1887-5 avril 1889.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
447. 6 avril 1889-4 octobre 1890.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
448. 4 octobre 1890-30 juin 1891.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
449. 2 juillet 1891-14 juillet 1892.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
450. 14 juillet 1892-15 décembre 1893.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
451. 16 décembre 1893-19 février 1895.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
452. 20 février 1895-23 avril 1896.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
453. 23 avril 1896-3 mai 1897.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
454. 5 mai 1897-22 juillet 1898.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
455. 24 juillet 1898-22 juin 1899.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
456. 23 juin 1899-9 juin 1900.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
457. 9 juin 1900-28 août 1901.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.

458. 29 août 1901-12 juin 1902.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
459. 13 juin 1902-9 juillet 1903.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
460. 8 juillet 1903-30 novembre 1904.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
461. 1er décembre 1904-24 juin 1907.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
462. 24 juin 1907-15 septembre 1908.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
463. 18 septembre 1908-10 janvier 1910.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
464. 10 janvier 1910-7 mai 1911.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
465. 8 mai 1911-15 juillet 1912.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
466. 16 juillet 1912-17 août 1913.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
467. 19 août 1913-8 novembre 1914.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
468. 8 novembre 1914-26 janvier 1916.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
469. 26 janvier 1916-30 décembre 1916.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
470. 30 décembre 1916-26 juillet 1917.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
471. 26 juillet 1917-14 novembre 1918.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
472. 14 novembre 1918-2 janvier 1919.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
473. 2 janvier 1919-3 mai 1919.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
474. 3 mai 1919-17 novembre 1919.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
475. 17 novembre 1919-24 septembre 1920.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
476. 24 septembre 1920-16 septembre 1921.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
477. 19 septembre 1921-7 novembre 1922.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
478. 7 novembre 1922-21 janvier 1924.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
479. 22 janvier 1924-13 février 1925.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
480. 13 février 1925-3 février 1926.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
481. 3 février 1926-8 octobre 1927.
482. 8 octobre 1927-12 septembre 1929.
483. 12 septembre 1929-24 avril 1931.
484. 24 avril 1931-12 janvier 1933.
485. 13 janvier 1933-3 septembre 1934.
486. 3 septembre 1934-18 septembre 1936.

487. 20 septembre 1936-12 juin 1938.
 488. 13 juin 1938-30 septembre 1940.
 489. 30 septembre 1940-15 avril 1942.
 490. 15 avril 1942-13 mars 1943.
 491. 13 mars 1943-30 décembre 1943.
 Ce volume est à manipuler avec précaution en raison de son mauvais état de conservation.
 492. 31 décembre 1943-21 septembre 1944.
 493. 21 septembre 1944-24 janvier 1946.
 494. 24 janvier 1946-6 mars 1947.
 495. 6 mars 1947-9 juin 1948.
 Ce volume est à manipuler avec précaution en raison de son mauvais état de conservation.
 496. 12 juin 1948-24 juin 1949.
 Ce volume est à manipuler avec précaution en raison de son mauvais état de conservation. La première page du registre, répertoriant pour les 6 premiers détenus incarcérés, leurs noms, prénoms, profession, le nom de leur père, leur état civil, leur lieu et date de naissance, leur dernier domicile et la date de leur écrou, est manquante.
 497. 25 juin 1949-18 avril 1950.
 498. 26 avril 1950-6 juillet 1951.
 Ce volume est à manipuler avec précaution en raison de son mauvais état de conservation. Les folios 1 à 4 sont manquants.
 499. 7 juillet 1951-6 décembre 1952.
 500. 7 décembre 1952-12 décembre 1954.
 Ce volume est à manipuler avec précaution en raison de son mauvais état de conservation.
 501. 13 décembre 1954-17 décembre 1956.
 Ce volume est à manipuler avec précaution en raison de son mauvais état de conservation.
 502. 18 décembre 1956-5 novembre 1958.
 Ce volume est à manipuler avec précaution en raison de son mauvais état de conservation.
 503. 5 novembre 1958-10 juin 1960.
 504. 10 juin 1960-17 octobre 1961.
 505. 17 octobre 1961-3 janvier 1963.
 506. 4 janvier 1963-15 février 1964.
 507. 15 février 1964-14 février 1965.
 508. 14 février 1965-23 décembre 1965.
 509. 23 décembre 1965-13 octobre 1966.
 510. 13 octobre 1966-28 août 1967.
 511. 28 août 1967-5 juillet 1968.
 512. 5 juillet 1968-26 juin 1969.
 513. 26 juin 1969-6 mai 1970.
 514. 6 mai 1970-15 mars 1971.
 515. 15 mars 1971-10 janvier 1972.
 516. 10 janvier 1972-30 septembre 1972.
- 517- --- Registre d'écrou de la maison d'arrêt pour femmes.
 15 juin 1844-6 août 1853. 1 volume

517. 15 juin 1844-5 février 1852.
Contient un répertoire alphabétique des détenues. Voir aussi les registres d'écrou de la maison d'arrêt (n°420-426).
- 5 février 1852-6 août 1853.
Voir le registre de la maison de justice pour femmes, n°812 du présent inventaire, f° 200-379.
- 518-685. Registres d'écrou de la maison de peine. 168 volumes
29 octobre 1798 (8 brumaire an VII)-1er octobre 1972.
Le lecteur qui recherche un détenu incarcéré entre 1920 et 1950 peut également consulter le répertoire alphabétique des registres d'écrou (voir les n°208-366).
518. 29 octobre 1798 (8 brumaire an VII)-15 mars 1799 (25 ventôse an VII).
Ce volume est à manipuler avec précaution en raison de son mauvais état de conservation.
519. 15 mars 1799 (25 ventôse an VII)-23 octobre 1799 (1er brumaire an VIII).
Ce volume est à manipuler avec précaution en raison de son mauvais état de conservation.
520. 24 octobre 1799 (2 brumaire an VIII)-2 septembre 1800 (15 fructidor an VIII).
Ce volume est à manipuler avec précaution en raison de son mauvais état de conservation.
521. 4 septembre 1800 (17 fructidor an VIII)-10 juillet 1801 (21 messidor an IX).
Ce volume est à manipuler avec précaution en raison de son mauvais état de conservation.
522. 8 juillet 1801 (19 messidor IX)-1er septembre 1802 (14 fructidor an X).
Ce volume est à manipuler avec précaution en raison de son mauvais état de conservation.
523. 1er septembre 1802 (14 fructidor an X)-18 février 1804 (28 pluviôse an XII).
Ce volume est à manipuler avec précaution en raison de son mauvais état de conservation.
524. 18 février 1804 (28 pluviôse an XII)-27 mars 1805 (6 germinal an XIII).
Ce volume est à manipuler avec précaution en raison de son mauvais état de conservation.
525. 27 mars 1805 (6 germinal an XIII)-3 mai 1806.
Ce volume est à manipuler avec précaution en raison de son mauvais état de conservation.
526. 5 mai 1806-11 mars 1807.
Ce volume est à manipuler avec précaution en raison de son mauvais état de conservation.
527. 12 mars 1807-9 septembre 1808.
Ce volume est à manipuler avec précaution en raison de son mauvais état de conservation.
528. 10 septembre 1808-18 novembre 1809.
Ce volume est à manipuler avec précaution en raison de son mauvais état de conservation.
529. 21 novembre 1809-15 novembre 1810.
Ce volume est à manipuler avec précaution en raison de son mauvais état de conservation.

530. 16 novembre 1810-24 novembre 1811.
Ce volume est à manipuler avec précaution en raison de son mauvais état de conservation.
531. 26 novembre 1811-14 octobre 1812.
Ce volume est à manipuler avec précaution en raison de son mauvais état de conservation.
532. 14 octobre 1812-13 octobre 1815.
Ce volume est à manipuler avec précaution en raison de son mauvais état de conservation.
533. 13 octobre 1815-22 juillet 1817.
Ce volume est à manipuler avec précaution en raison de son mauvais état de conservation.
534. 22 juillet 1817-18 novembre 1818.
Ce volume est à manipuler avec précaution en raison de son mauvais état de conservation.
535. 21 novembre 1818-12 mai 1820.
536. 15 mai 1820-24 juillet 1821.
537. 24 juillet 1821-8 février 1823.
Ce volume est à manipuler avec précaution en raison de son mauvais état de conservation.
538. 9 février 1823-27 février 1824.
Ce volume est à manipuler avec précaution en raison de son mauvais état de conservation.
539. 27 février 1824-26 mars 1825.
Ce volume est à manipuler avec précaution en raison de son mauvais état de conservation.
540. 27 mars 1825-11 octobre 1826.
Ce volume est à manipuler avec précaution en raison de son mauvais état de conservation.
541. 12 octobre 1826-26 avril 1828.
Ce volume est à manipuler avec précaution en raison de son mauvais état de conservation.
542. 28 avril 1828-3 octobre 1829.
Ce volume est à manipuler avec précaution en raison de son mauvais état de conservation.
543. 3 octobre 1829-19 avril 1832.
Ce volume est à manipuler avec précaution en raison de son mauvais état de conservation. Un registre couvrant la période du 19 avril au 8 septembre 1832 semble manquer.
544. (4 janvier 1832) 8 septembre 1832-1er août 1836.
Contient un répertoire alphabétique des détenus. Ce registre inclut les détenus entrés avant le 8 septembre 1832 mais encore présents dans l'établissement après cette date.
545. 2 août 1836-8 février 1840.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
546. 8 février 1840-27 mai 1842.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
547. 27 mai 1842-20 juin 1844.
Ce registre est à consulter parallèlement au registre d'écrou de la maison de peine pour femmes (voir n°686). Contient un répertoire alphabétique des détenus.
548. 20 juin 1844-15 mai 1846.
Ce registre est à consulter parallèlement au registre d'écrou de la maison de peine pour femmes (voir n°686). Contient un répertoire alphabétique des détenus.

549. 15 mai 1846-22 juillet 1847.
Ce registre est à consulter parallèlement au registre d'écrou de la maison de peine pour femmes (voir n°686). Contient un répertoire alphabétique des détenus.
550. 22 juillet 1847-11 octobre 1848.
Ce registre est à consulter parallèlement au registre d'écrou de la maison de peine pour femmes (voir n°686). Contient un répertoire alphabétique des détenus.
551. 13 octobre 1848-29 août 1849.
Ce registre est à consulter parallèlement au registre d'écrou de la maison de peine pour femmes (voir n°686). Contient un répertoire alphabétique des détenus.
552. 30 août 1849-25 juin 1850.
Ce registre est à consulter parallèlement au registre d'écrou de la maison de peine pour femmes (voir n°686). Contient un répertoire alphabétique des détenus.
553. 26 juin 1850-31 décembre 1850.
Ce registre est à consulter parallèlement au registre d'écrou de la maison de peine pour femmes (voir n°686). Contient un répertoire alphabétique des détenus.
554. 2 janvier 1851-29 novembre 1851.
Ce registre est à consulter parallèlement au registre d'écrou de la maison de peine pour femmes (voir n°686). Contient un répertoire alphabétique des détenus.
555. 3 décembre 1851-17 juin 1852.
Ce registre est à consulter parallèlement au registre d'écrou de la maison de peine pour femmes (voir n°686). Contient un répertoire alphabétique des détenus.
556. 17 juin 1852-7 février 1853.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
557. 8 février 1853-20 octobre 1853.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
558. 20 octobre 1853-27 octobre 1854.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
559. 5 novembre 1854-14 juin 1856.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
560. 14 juin 1856-15 mars 1858.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
561. 15 mars 1858-15 février 1860.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
562. 15 février 1860-21 août 1861.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
563. 22 août 1861-2 décembre 1862.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
564. 2 décembre 1862-4 avril 1864.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
565. 8 avril 1864-12 octobre 1865.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
566. 12 octobre 1865-9 avril 1867.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
567. 10 avril 1867-15 mai 1868.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
568. 15 mai-18 décembre 1869.
Ce volume est à manipuler avec précaution en raison de son mauvais état de conservation. Contient un répertoire alphabétique des détenus.
569. 18 décembre 1869-9 juillet 1870.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
570. 9 juillet 1870-3 février 1871.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.

571. 4 février 1871-28 juin 1871.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
572. 29 juin 1871-11 décembre 1871.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
573. 11 décembre 1871-25 mai 1872.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
574. 26 mai 1872-22 mars 1873.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
575. 22 mars 1873-25 novembre 1873.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
576. 26 novembre 1873-27 avril 1874.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
577. 27 avril 1874-2 janvier 1875.
Ce volume est à manipuler avec précaution en raison de son mauvais état de conservation. Contient un répertoire alphabétique des détenus.
578. 2 janvier 1875-13 novembre 1875.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
579. 13 novembre 1875-3 juin 1876.
Ce volume est à manipuler avec précaution en raison de son mauvais état de conservation. Contient un répertoire alphabétique des détenus.
580. 6 juin 1876-6 décembre 1876.
Ce volume est à manipuler avec précaution en raison de son mauvais état de conservation. Contient un répertoire alphabétique des détenus.
581. 6 décembre 1876-7 juin 1877.
Ce volume est à manipuler avec précaution en raison de son mauvais état de conservation. Contient un répertoire alphabétique des détenus.
582. 8 juin 1877-8 septembre 1877.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
583. 8 septembre 1877-7 décembre 1877.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
584. 7 décembre 1877-22 février 1878.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
585. 22 février 1878-9 mai 1878.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
586. 9 mai 1878-29 juillet 1878.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
587. 29 juillet 1878-11 janvier 1879.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
588. 11 janvier 1879-19 juillet 1879.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
589. 20 juillet 1879-22 octobre 1879.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
590. 22 octobre 1879-3 février 1880.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
591. 3 février 1880-30 octobre 1880.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
592. 30 octobre 1880-20 août 1881.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
593. 20 août 1881-16 mai 1882.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
594. 16 mai 1882-27 novembre 1882.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.

595. 27 novembre 1882-23 juin 1883.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
596. 24 juin 1883-28 janvier 1884.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
597. 28 janvier 1884-9 août 1884.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
598. 9 août 1884-11 avril 1885.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
599. 12 avril 1885-14 mars 1886.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
600. 14 mars 1886-18 décembre 1886.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
601. 19 décembre 1886-13 novembre 1887.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
602. 14 novembre 1887-3 décembre 1888.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
603. 3 décembre 1888-18 septembre 1889.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
604. 20 septembre 1889-19 août 1890.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
605. 20 août 1890-14 mai 1891.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
606. 18 mai 1891-9 décembre 1891.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
607. 9 décembre 1891-29 juillet 1892.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
608. 29 juillet 1892-23 mai 1893.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
609. 23 mai 1893-12 avril 1894.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
610. 13 avril 1894-21 décembre 1894.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
611. 21 décembre 1894-24 juillet 1895.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
612. 24 juillet 1895-26 mars 1896.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
613. 26 mars 1896-15 décembre 1896.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
614. 15 décembre 1896-15 septembre 1897.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
615. 15 septembre 1897-3 juin 1898.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
616. 3 juin 1898-8 février 1899.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
617. 8 février 1899-31 juillet 1899.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
618. 31 juillet 1899-29 mars 1900.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
619. 29 mars 1900-9 mars 1901.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
620. 10 mars 1901-16 janvier 1902.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.

621. 16 janvier 1902-16 décembre 1902.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
622. 17 décembre 1902-17 juin 1903.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
623. 17 juin 1903-15 janvier 1904.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
624. 16 janvier 1904-28 juillet 1904.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
625. 29 juillet 1904-17 mars 1906.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
626. 17 mars 1906-13 novembre 1906.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
627. 13 novembre 1906-6 septembre 1907.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
628. 7 septembre 1907-9 mai 1908.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
629. 9 mai 1908-26 décembre 1908.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
630. 26 décembre 1908-10 novembre 1909.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
631. 11 novembre 1909-11 octobre 1910.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
632. 12 octobre 1910-4 juillet 1911.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
633. 5 juillet 1911-30 avril 1912.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
634. 30 avril 1912-17 mars 1913.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
635. 17 mars 1913-14 novembre 1913.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
636. 14 novembre 1913-28 mai 1914.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
637. 29 mai 1914-15 décembre 1915.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
638. 16 décembre 1915-4 août 1917.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
639. 6 août 1917-9 août 1919.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
640. 9 août 1919-29 octobre 1920.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
641. 29 octobre 1920-31 décembre 1921.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
642. 2 janvier 1922-12 décembre 1922.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
643. 12 décembre 1922-8 octobre 1923.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
644. 8 octobre 1923-14 juillet 1924.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
645. 14 juillet 1924-9 mars 1925.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
646. 9 mars 1925-29 septembre 1925.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.

647. 29 septembre 1925-17 janvier 1927.
648. 17 janvier 1927-17 novembre 1927.
649. 17 novembre 1927-3 octobre 1928.
650. 4 octobre 1928-27 août 1929.
651. 27 août 1929-13 mai 1930.
652. 14 mai 1930-27 décembre 1930.
653. 27 décembre 1930-4 janvier 1932.
654. 5 janvier 1932-21 mai 1932.
655. 21 mai 1932-3 février 1933.
656. 4 février 1933-1er juillet 1933.
657. 2 juillet 1933-11 décembre 1933.
658. 11 décembre 1933-18 juin 1934.
659. 18 juin 1934-2 juillet 1935.
660. 3 juillet 1935-17 juin 1936.
661. 18 juin 1936-31 mai 1937.
662. 1er juin 1937-20 juin 1938.
663. 21 juin 1938-8 décembre 1940.
664. 9 décembre 1940-1er avril 1944.
665. 23 juin 1942, 3 avril 1944-27 mai 1946.
Le premier détenu renseigné dans le présent registre a été incarcéré le 23 juin 1942. Celui-ci a été transféré à la section allemande de la prison le 9 juillet de la même année. Le second détenu est entré dans l'établissement près de deux ans plus tard, le 3 avril 1944.
666. 28 mai 1946-20 février 1948.
667. 20 février 1948-8 décembre 1949.
668. 8 décembre 1949-29 mars 1952.
669. 31 mars 1952-27 octobre 1953.
670. 27 octobre 1953-24 février 1955.
Ce volume est à manipuler avec précaution en raison de son mauvais état de conservation.
671. 24 février 1955-16 mai 1956.
672. 16 mai 1956-6 mars 1958.
673. 6 mars 1958-4 avril 1959.
Ce volume est à manipuler avec précaution en raison de son mauvais état de conservation.
674. 4 avril 1959-28 octobre 1960.
Ce volume est à manipuler avec précaution en raison de son mauvais état de conservation.
675. 28 octobre 1960-24 août 1961.
676. 24 août 1961-6 décembre 1962.
Ce volume est à manipuler avec précaution en raison de son mauvais état de conservation.
677. 6 décembre 1962-12 juin 1964.
678. 12 juin 1964-11 février 1966.
Ce volume est à manipuler avec précaution en raison de son mauvais état de conservation.
679. 12 février 1966-30 septembre 1966.
680. 30 septembre 1966-22 mars 1967.
Ce volume est à manipuler avec précaution en raison de son mauvais état de conservation.
681. 23 mars 1967-20 octobre 1967.

682. 20 octobre 1967-11 avril 1969.
Ce volume est à manipuler avec précaution en raison de son mauvais état de conservation.
683. 12 avril 1969-16 juin 1970.
Ce volume est à manipuler avec précaution en raison de son mauvais état de conservation.
684. 16 juin 1970-12 octobre 1971.
685. 13 octobre 1971-1er octobre 1972.
686. Registre d'écrou de la maison de peine pour femmes.
25 avril 1844-4 décembre 1851. 1 volume
Ce registre est à consulter parallèlement aux registres d'écrou de la maison de peine (voir n°547-555). Il est à manipuler avec précaution en raison de son mauvais état de conservation et contient un répertoire alphabétique des détenus.
687. Registre d'écrou de la maison de peine des arrêts de fin de semaine.
23 mars 1963-16 mai 1992. 1 volume
Concerne les détenus qui bénéficient d'un régime de semi-liberté. Ce volume est à manipuler avec précaution en raison de son mauvais état de conservation.
- 688-773. Registres d'écrou de la maison de dépôt, aussi dénommée maison de passage.
[9 avril 1808]-30 septembre 1972. 86 volumes
Le lecteur qui recherche un détenu incarcéré entre 1920 et 1950 peut également consulter le répertoire alphabétique des registres d'écrou (voir les n°208-366).
688. [9 avril 1808]-[21 juillet 1815].
Ce volume est à manipuler avec précaution en raison de son mauvais état de conservation. Quelques pages sont manquantes. Le registre commence au folio 8 et finit au folio 172.
689. 20 octobre 1815-25 décembre 1825.
Ce volume est à manipuler avec précaution en raison de son mauvais état de conservation.
690. 26 décembre 1825-21 août 1827.
Ce volume est à manipuler avec précaution en raison de son mauvais état de conservation.
691. 4 janvier 1850-31 mars 1854.
Voir aussi les registres d'écrou des détenus condamnés par les tribunaux de simple police de l'arrondissement de Liège et incarcérés à la maison de dépôt (n°776-777) ainsi que le registre d'écrou des femmes détenues à la maison de dépôt (voir n°779).
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
692. 1er avril 1854-14 novembre 1855.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
693. 14 novembre 1855-23 juin 1858.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
694. 23 juin 1858-15 février 1862.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
695. 15 février 1862-29 avril 1865.
696. 29 avril 1865-21 février 1867.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
697. 21 février 1867-1er juillet 1868.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
698. 1er juillet 1868-3 septembre 1870.
Ce volume est à manipuler avec précaution en raison de son mauvais état de conservation. Contient un répertoire alphabétique des détenus.
699. 3 septembre 1870-3 janvier 1873.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.

700. 1er janvier 1873-1er janvier 1877.
701. 2 janvier 1877-9 juillet 1879.
702. 9 juillet 1879-31 décembre 1879.
703. 1er janvier 1880-6 avril 1881.
704. 8 avril 1881-16 mai 1882.
705. 16 mai 1882-20 décembre 1882.
706. 20 décembre 1882-25 juillet 1883.
707. 25 juillet 1883-2 février 1884.
708. 2 février 1884-8 août 1884.
709. 8 août 1884-9 février 1885.
710. 9 février 1885-1er août 1885.
711. 1er août 1885-7 janvier 1886.
712. 8 janvier 1886-18 novembre 1886.
713. 18 novembre 1886-17 septembre 1887.
714. 17 septembre 1887-17 février 1888.
Ce registre est à consulter parallèlement aux registres d'écrou de la maison de dépôt pour vagabonds (voir n°780).
715. 17 février 1888-10 octobre 1888.
Ce registre est à consulter parallèlement aux registres d'écrou de la maison de dépôt pour vagabonds (voir n°780).
716. 10 octobre 1888-23 avril 1889.
Ce registre est à consulter parallèlement aux registres d'écrou de la maison de dépôt pour vagabonds (voir n°780-781).
717. 23 avril 1889-17 novembre 1889.
Ce registre est à consulter parallèlement aux registres d'écrou de la maison de dépôt pour vagabonds (voir n°781-782).
718. 17 novembre 1889-18 juillet 1890.
Ce registre est à consulter parallèlement aux registres d'écrou de la maison de dépôt pour vagabonds (voir n°782).
719. 18 juillet 1890-22 juin 1891.
Ce registre est à consulter parallèlement aux registres d'écrou de la maison de dépôt pour vagabonds (voir n°782-784).
720. 22 juin 1891-17 mars 1892.
Ce registre est à consulter parallèlement aux registres d'écrou de la maison de dépôt pour vagabonds (voir n°784-785).
721. 18 mars 1892-18 septembre 1893.
Ce registre est à consulter parallèlement aux registres d'écrou de la maison de dépôt pour vagabonds (voir n°785).
722. 19 septembre 1893-17 juin 1895.
Ce registre est à consulter parallèlement aux registres d'écrou de la maison de dépôt pour vagabonds (voir n°785-787).
723. 18 juin 1895-31 décembre 1896.
Ce registre est à consulter parallèlement aux registres d'écrou de la maison de dépôt pour vagabonds (voir n°787). Contient un répertoire alphabétique des détenus.
724. 2 janvier 1897-18 janvier 1898.
Ce registre est à consulter parallèlement aux registres d'écrou de la maison de dépôt pour vagabonds (voir n°787). Contient un répertoire alphabétique des détenus.
725. 19 janvier 1898-22 juillet 1898.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
726. 22 juillet 1898-16 février 1899.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.

727. 16 février 1899-27 septembre 1899.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
728. 27 septembre 1899-14 mai 1900.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
729. 14 mai 1900-4 février 1901.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
730. 4 février 1901-3 septembre 1901.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
731. 4 septembre 1901-29 mars 1902.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
732. 31 mars 1902-10 novembre 1902.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
733. 11 novembre 1902-26 mai 1903.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
734. 27 mai 1903-30 janvier 1904.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
735. 30 janvier 1904-12 septembre 1904.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
736. 12 septembre 1904-22 juin 1905.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
737. 22 juin 1905-31 décembre 1906.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
738. 1er janvier 1907-22 octobre 1907.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
739. 22 octobre 1907-15 janvier 1909.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
740. 16 janvier 1909-6 avril 1910.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
741. 6 avril 1910-2 janvier 1911.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
742. 3 janvier 1911-20 septembre 1911.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
743. 20 septembre 1911-18 mai 1912.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
744. 18 mai 1912-15 avril 1913.
Ce volume est à manipuler avec précaution en raison de son mauvais état de conservation. Contient un répertoire alphabétique des détenus.
745. 15 avril 1913-30 avril 1914.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
746. 30 avril 1914-20 avril 1916.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
747. 20 avril 1916-18 décembre 1918.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
748. 18 décembre 1918-12 août 1920.
Les détenus encore présents dans l'établissement à la clôture de ce registre sont repris dans le registre suivant (n°749). Ce volume est à manipuler avec précaution en raison de son mauvais état de conservation. Contient un répertoire alphabétique des détenus.
749. 12 août 1920-2 septembre 1922.
Ce registre reprend sous les numéros d'écrou 1 à 8 l'ensemble des détenus encore présents dans l'établissement à la clôture du registre précédent (n°748). Contient un répertoire alphabétique des détenus.

750. 2 septembre 1922-9 août 1924.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
751. 10 août 1924-9 janvier 1926.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
752. 9 janvier 1926-18 novembre 1931.
Ce volume est à manipuler avec précaution en raison de son mauvais état de conservation.
753. 19 novembre 1931-25 mai 1934.
754. 28 mai 1934-22 octobre 1936.
755. 22 octobre 1936-8 septembre 1938.
756. 8 septembre 1938-17 septembre 1940.
Les détenus encore présents dans l'établissement à la clôture de ce registre sont repris dans le registre suivant (ci-dessous, n°757).
757. 19 septembre 1940-13 décembre 1941.
Ce registre reprend, sous les numéros d'écrou 1 à 202, l'ensemble des détenus encore présents dans l'établissement à la clôture du registre précédent (n°756).
758. 15 décembre 1941-11 juin 1943.
759. 11 juin 1943-27 février 1945.
760. 27 février 1945-15 juillet 1945.
761. 15 juillet 1945-21 septembre 1945.
762. 22 septembre 1945-19 juillet 1946.
763. 21 juillet 1946-20 novembre 1946.
764. 20 novembre 1946-26 février 1947.
765. 26 février 1947-21 novembre 1947.
766. 21 novembre 1947-7 juillet 1948.
767. 7 juillet 1948-24 juin 1949.
Ce volume est à manipuler avec précaution en raison de son mauvais état de conservation.
768. 24 juin 1949-1er décembre 1952.
Ce volume est à manipuler avec précaution en raison de son mauvais état de conservation.
769. 1er décembre 1952-29 août 1957.
770. 30 août 1957-25 mai 1962.
771. 25 mai 1962-18 novembre 1966.
772. 18 novembre 1966-13 avril 1972.
773. 17 avril 1972-30 septembre 1972.
- 774-777. Registres d'écrou des détenus condamnés par les tribunaux de simple police de l'arrondissement de Liège et incarcérés à la maison de dépôt.
25 décembre 1838-31 mars 1854. 4 volumes
Voir aussi les registres d'écrou de la maison de dépôt (n°691) et les registres d'écrou des femmes détenues à la maison de dépôt (n°778-779).
774. 25 décembre 1838-14 septembre 1843.
Il s'agit de transcriptions des actes de remise des détenus condamnés par les tribunaux de simple police de l'arrondissement judiciaire de Liège au gardien de la maison de dépôt.
775. 23 septembre 1843-1er décembre 1849.
Il s'agit de transcriptions des actes de remise des détenus condamnés par les tribunaux de simple police de l'arrondissement judiciaire de Liège au gardien de la maison de dépôt.
776. 14 décembre 1849-2 janvier 1851.
Il s'agit de transcriptions des actes de remise des détenus condamnés par les

- tribunaux de simple police de l'arrondissement judiciaire de Liège au gardien de la maison de dépôt.
777. 2 janvier 1851-31 mars 1854.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
- 778-779. Registres d'écrou des femmes détenues à la maison de dépôt.
31 décembre 1840-31 octobre 1851. 2 volumes
Ces registres sont à consulter parallèlement aux registres d'écrou de la maison de dépôt (voir n°691) ainsi qu'aux registres d'écrou des détenus condamnés par les tribunaux de simple police de l'arrondissement de Liège et incarcérés à la maison de dépôt. (voir n°774-777).
778. 31 décembre 1840-30 décembre 1845.
Les détenues encore présentes dans l'établissement à la clôture de ce registre sont reprises dans le registre suivant (n°779).
779. 31 décembre 1845-31 octobre 1851.
Ce registre reprend, sous les numéros d'ordre 1 à 39, l'ensemble des détenues encore présentes dans l'établissement à la clôture du registre précédent (n°778).
Contient un répertoire alphabétique des détenues.
- 780-787. Registres d'écrou de la maison de dépôt pour vagabonds.
2 janvier 1888-1er octobre 1897. 8 volumes
Ces registres sont à consulter parallèlement aux registres d'écrou de la maison de dépôt (voir ci-dessus, n°714-724).
780. 2 janvier 1888-8 décembre 1888.
781. 8 décembre 1888-14 novembre 1889.
782. 14 novembre 1889-6 septembre 1890.
783. 6 septembre 1890-4 juin 1891.
784. 4 juin 1891-6 janvier 1892.
785. 6 janvier 1892-14 octobre 1893.
786. 14 octobre 1893-21 mars 1895.
787. 21 mars 1895-1er octobre 1897.
- 788-811. Registres d'écrou de la maison de justice.
1er juin 1796 (13 prairial an IV)-1er octobre 1972. 24 volumes
788. 1er juin 1796 (13 prairial an IV)-29 mars 1797 (9 germinal an V).
789. 29 mars 1797 (9 germinal an V)-21 novembre 1797 (1 frimaire an VI).
790. 22 novembre 1797 (2 frimaire an VI)-29 juin 1798 (11 messidor an VI).
791. 4 juillet 1798 (16 messidor an VI)-20 mai 1799 (1 prairial an VII).
Contient une liste (non alphabétique) des détenus.
792. 21 mai 1799 (2 prairial an VII)-27 novembre 1799 (6 frimaire an VIII).
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
793. 28 novembre 1799 (7 frimaire an VIII)-20 août 1800 (2 fructidor an VIII).
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
794. 30 août 1800 (12 fructidor an VIII)-12 août 1801 (24 thermidor an IX).
Contient une liste (non alphabétique) des détenus.
795. 13 août 1801 (25 thermidor an IX)-17 décembre 1802 (26 frimaire an XI).
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
796. 17 décembre 1802 (26 frimaire an XI)-21 mars 1804 (30 ventose an XII).

797. 30 mars 1804 (9 germinal an XII)-18 septembre 1806.
798. 19 septembre 1806-6 novembre 1809.
Contient une liste (non alphabétique) des détenus.
799. 9 novembre 1809-5 avril 1811.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
800. 9 avril 1811-13 avril 1815.
801. 13 avril 1815-22 avril 1819.
802. 22 avril 1819-8 octobre 1822.
803. 12 octobre 1822-1er juin 1827.
804. 15 juin 1827-21 novembre 1830.
805. 21 novembre 1830-4 octobre 1832.
Les détenus encore présents dans l'établissement à la clôture de ce registre sont repris dans le registre suivant (n°806).
806. 30 juillet 1831-2 mars 1850.
Ce registre reprend, sous les numéros d'écrou 1 à 27, l'ensemble des détenus encore présents dans l'établissement à la clôture du registre précédent (n°805). Contient un répertoire alphabétique des détenus. Voir aussi le registre d'écrou de la maison de la maison de justice pour femmes (ci-dessous, n°812).
807. 27 avril 1850-6 février 1869.
Ce registre est à consulter parallèlement au registre d'écrou de la maison de la maison de justice pour femmes (voir n°812). Contient un répertoire alphabétique des détenus.
808. 24 février 1869-16 novembre 1894.
Ce volume est à manipuler avec précaution en raison de son mauvais état de conservation. Contient un répertoire alphabétique des détenus.
809. 26 décembre 1894-8 janvier 1918.
Ce volume est à manipuler avec précaution en raison de son mauvais état de conservation.
810. 2 juin 1919-23 février 1959.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
811. 23 février 1959-1er octobre 1972.
812. Registre d'écrou de la maison de justice pour femmes.
17 octobre 1844-5 mars 1852. 1 volume
Ce registre est à consulter parallèlement aux registres d'écrou de la maison de justice (voir n°806-807). Ce registre contient également le registre d'écrou de la maison d'arrêt pour femmes du 5 février 1852 au 6 août 1853 (voir les f° 200-379). Contient un répertoire alphabétique des détenues.
- 813-815. Registres d'écrou de la maison d'arrêt militaire. 3 volumes
23 juillet 1845-1er janvier 1853.
Ces registres sont à consulter parallèlement aux registres d'écrou de la maison de dépôt militaire (voir n°816-817) et aux registres d'écrou de la maison prévôtale (voir n°819-821).
813. 23 juillet 1845-30 janvier 1849.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
814. 31 janvier 1849-15 octobre 1851.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
815. 15 octobre 1851-1er janvier 1853.
À dater du 1er janvier 1853, les militaires prévenus et condamnés ont été portés dans un seul registre, sur l'avis conforme de l'auditeur Bertrand : pour la suite, voir la série des registres de la maison prévôtale (ci-dessous, n°821-855). Contient un répertoire alphabétique des détenus.

- 816-818. Registres d'écrou de la maison de dépôt militaire. 3 volumes
 19 octobre 1834-8 décembre 1872.
 Ces registres sont à consulter parallèlement aux registres d'écrou de la maison d'arrêt militaire (voir n° 813-815) et aux registres d'écrou de la maison prévôtale (voir n° 819-855).
816. 15 octobre 1834-25 décembre 1850.
 817. 6 janvier 1851-8 mai 1867.
 818. 9 mai 1867-8 décembre 1872.
 Contient un répertoire alphabétique des détenus.
- 819-855. Registres d'écrou de la maison de la maison prévôtale. 37 volumes
 9 août 1845-30 septembre 1972.
 Également appelée « maison de correction militaire » ou « maison de sûreté militaire ». Ces registres sont à consulter parallèlement aux registres d'écrou de la maison de dépôt militaire (voir n°816-818) et aux registres d'écrou de la maison d'arrêt militaire (voir n°813-815).
819. 9 août 1845-21 juin 1849.
 Recense uniquement des condamnés. Contient un répertoire alphabétique des détenus.
820. 21 juin 1849-13 août 1852.
 Recense uniquement des condamnés. Contient un répertoire alphabétique des détenus.
821. 13 août 1852-9 mai 1855.
 Recense jusqu'au 1er janvier 1853 uniquement des condamnés. Contient un répertoire alphabétique des détenus.
822. 9 mai 1855-29 mars 1859.
 Ce volume est à manipuler avec précaution en raison de son mauvais état de conservation. Contient un répertoire alphabétique des détenus.
823. 31 mars 1859-22 février 1862.
 Contient un répertoire alphabétique des détenus.
824. 24 février 1862-27 août 1864.
 Contient un répertoire alphabétique des détenus.
825. 27 août 1864-14 septembre 1866.
 Contient un répertoire alphabétique des détenus.
826. 14 septembre 1866-3 juillet 1868.
 Contient un répertoire alphabétique des détenus.
827. 4 juillet 1868-3 mai 1872.
 Les folios 1 à 10 sont soit très abimés, soit manquants. Les enregistrements d'écrou portant les numéros 1 à 35 sont pour la plupart incomplets. Ce volume est à manipuler avec précaution en raison de son mauvais état de conservation. Contient un répertoire alphabétique des détenus.
828. 3 mai 1872-8 octobre 1875.
 Contient un répertoire alphabétique des détenus.
829. 8 octobre 1875-15 juillet 1878.
 Contient un répertoire alphabétique des détenus.
830. 16 juillet 1878-20 octobre 1880.
 Ce volume est à manipuler avec précaution en raison de son mauvais état de conservation. Contient un répertoire alphabétique des détenus.
831. 21 octobre 1880-18 septembre 1883.
 Contient un répertoire alphabétique des détenus.
832. 18 septembre 1883-29 décembre 1886.
 Contient un répertoire alphabétique des détenus.
833. 3 janvier 1887-21 janvier 1890.
 Contient un répertoire alphabétique des détenus.
834. 21 janvier 1890-27 mars 1893.
 Contient un répertoire alphabétique des détenus.

835. 27 mars 1893-13 décembre 1895.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
836. 13 décembre 1895-24 septembre 1898.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
837. 27 septembre 1898-15 juillet 1903.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
838. 16 juillet 1903-15 décembre 1908.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
839. 16 décembre 1908-30 décembre 1918.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
840. 30 décembre 1918-29 juillet 1919.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
841. 29 juillet 1919-5 octobre 1920.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
842. 5 octobre 1920-2 mai 1924.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
843. 7 mai 1924-14 avril 1933.
844. 20 avril 1933-17 octobre 1944.
845. 18 octobre 1944-23 février 1945.
846. 23 février 1945-29 mai 1945.
847. 29 mai 1945-31 août 1945.
848. 31 août 1945-16 février 1946.
849. 17 février 1946-25 novembre 1946.
850. 25 novembre 1946-6 avril 1948.
851. 8 avril 1948-15 octobre 1951.
852. 16 octobre 1951-3 décembre 1956.
853. 4 décembre 1956-6 août 1965.
854. 7 août 1965-27 janvier 1972.
855. 27 janvier 1972-30 septembre 1972.
- 856-859. Registres d'écrou de la maison d'arrêt pour dettes.
3 février 1808-18 janvier 1973. 4 volumes
856. 3 février 1808-26 septembre 1844.
Il s'agit de transcriptions des jugements des détenus incarcérés.
857. 3 février 1808-26 décembre 1850.
Il s'agit de transcriptions de documents relatifs à l'écrou des détenus incarcérés : ordres d'écrou, ordonnances de prise de corps, de mise en liberté, etc.
858. 12 décembre 1846-6 octobre 1865.
Il s'agit de transcriptions des jugements des détenus incarcérés. À partir du 13 août 1852, sont également retranscrits les documents relatifs à l'écrou : ordres d'écrou, ordonnances de prise de corps, de mise en liberté, etc.
859. [24 novembre 1865]-18 janvier 1973.
Il s'agit de transcriptions des jugements et des documents relatifs à l'écrou des détenus incarcérés à la maison pour dettes.
860. Tableau récapitulatif des détenus incarcérés à la maison d'arrêt pour dettes.
10 mars 1857-22 mai 1867. 1 cahier
Ce tableau donne pour chaque détenu son nom, son prénom, son âge, son lieu de naissance, sa profession, son état civil, sa religion, sa moralité, son instruction, le montant de sa dette, sa date de l'entrée dans l'établissement et sa date de sortie.
861. Registre d'écrou des détenus recommandés et incarcérés pour frais de justice.
18 octobre 1869-23 août 1872. 1 volume

862. État des détenus écroués par voie de contrainte par corps en matière civile et commerciale.
1er janvier 1869-1er mai 1871. 1 pièce
863. Fragment du registre d'écrou de la maison pénitentiaire pour jeunes délinquantes de Liège.
27 janvier 1849. 1 pièce
Seuls ont été conservés de ce registre les numéros d'écrou 1 à 6.

b. Données individuelles

(1) 1865-1878

- 864-893. Pièces d'écrou.
1869-1878. 8 liasses et 22 chemises
Ces pièces ont été classées par ordre alphabétique, car il n'était pas possible de déterminer les dates d'entrée ou de sortie des détenus.
- | | | |
|------|----------|-----------|
| 864. | A. | 1 chemise |
| 865. | Ba-Bi. | 1 chemise |
| 866. | Bl-By. | 1 chemise |
| 867. | Ca-Cl. | 1 chemise |
| 868. | Co-Cu. | 1 liasse |
| 869. | Da-Deg. | 1 liasse |
| 870. | Deh-Dew. | 1 liasse |
| 871. | Dh-Du. | 1 chemise |
| 872. | E. | 1 chemise |
| 873. | F. | 1 chemise |
| 874. | G. | 1 chemise |
| 875. | H. | 1 chemise |
| 876. | I. | 1 chemise |
| 877. | J. | 1 chemise |
| 878. | K. | 1 chemise |
| 879. | L. | 1 liasse |
| 880. | M. | 1 liasse |
| 881. | N. | 1 chemise |
| 882. | O. | 1 chemise |
| 883. | P. | 1 chemise |
| 884. | Q. | 1 chemise |
| 885. | R. | 1 chemise |
| 886. | S. | 1 chemise |
| 887. | T. | 1 liasse |
| 888. | U. | 1 liasse |
| 889. | V. | 1 liasse |
| 890. | W. | 1 chemise |
| 891. | X. | 1 chemise |
| 892. | Y. | 1 chemise |
| 893. | Z. | 1 chemise |
- 894-922. Pièces d'écrou de la maison de peine.
12 octobre 1865-19 juillet 1879. 15 liasses et 14 chemises
Les pièces ont été classées en fonction du numéro d'écrou mentionné dans le registre d'écrou de la

maison de peine. Voir également les pièces d'écrou de la maison prévôtale (n°923-928) et de la maison de dépôt (n°932-935) qui dans certains cas renvoient à des numéros d'écrou de la maison de peine.

894.	12 octobre 1865-9 avril 1867. Registre n°566. Numéros d'écrou 96-419.	1 chemise
895.	15 mai 1868-18 décembre 1869. Registre n°568. Numéros d'écrou 653-1027.	1 chemise
896.	18 décembre 1869-9 juillet 1870. Registre n°569. Numéros d'écrou 30-723.	1 chemise
897.	9 juillet 1870-3 février 1871. Registre n°570. Numéros d'écrou 64-730.	1 chemise
898.	4 février 1871-28 juin 1871. Registre n°571. Numéros d'écrou 1-732.	1 chemise
899.	29 juin 1871-11 décembre 1871. Registre n°572. Numéros d'écrou 125-692.	1 chemise
900.	26 mai 1872-22 mars 1873. Registre n°574. Numéros d'écrou 685-834.	1 chemise
901.	22 mars 1873-25 novembre 1873. Registre n°575. Numéros d'écrou 16-717 bis.	1 chemise
902.	26 décembre 1873-27 avril 1874. Registre n°576. Numéros d'écrou 388-666.	1 chemise
903.	27 avril 1874-2 janvier 1875. Registre n°577. Numéros d'écrou 104-833.	1 chemise
904.	2 janvier 1875-13 novembre 1875. Registre n°578. Numéros d'écrou 50-915.	1 liasse
905.	13 novembre 1875-3 juin 1876. Registre n°579. Numéros d'écrou 1-924.	1 liasse
906.	6 juin 1876-12 août 1876. Registre n°580. Numéros d'écrou 1-319.	1 liasse
907.	12 août 1876-23 septembre 1876. Registre n°580. Numéros d'écrou 320-649.	1 liasse
908.	23 septembre 1876-6 décembre 1876. Registre n°580. Numéros d'écrou 651-924.	1 liasse
909.	6 décembre 1876-13 janvier 1877. Registre n°581. Numéros d'écrou 2-165.	1 liasse
910.	13 janvier 1877-15 février 1877. Registre n°581. Numéros d'écrou 166-340.	1 liasse
911.	16 février 1877-26 mars 1877. Registre n°581. Numéros d'écrou 342-600.	1 liasse
912.	26 mars 1877-7 juin 1877. Registre n°581. Numéros d'écrou 601-952.	1 liasse
913.	8 juin 1877-8 septembre 1877. Registre n°582. Numéros d'écrou 6-590. Certains détenus sont mentionnés sur des documents d'écrou de la maison de dépôt. Ces documents sont conservés au numéro d'inventaire 935. Les numéros d'écrou de la maison de peine concernés sont les suivants : 1-3 ; 42 ; 47-48 ; 110 ; 256-257 ; 369-71 ; 447-448 ; 469 ; 492 ; 498 ; 541-543 ; 561.	1 liasse
914.	8 septembre 1877-5 novembre 1877. Registre n°583. Numéros d'écrou 1-260. Certains détenus sont mentionnés sur des documents d'écrou de la maison de dépôt. Ces documents sont conservés au numéro d'inventaire 935. Les numéros d'écrou de la maison de peine concernés sont les suivants : 22 ; 52 ; 123.	1 liasse
915.	5 novembre 1877-19 novembre 1877. Registre n°583. Numéros d'écrou 261-448. Certains détenus sont mentionnés sur des	1 liasse

- documents d'écrou de la maison de dépôt. Ces documents sont conservés au numéro d'inventaire 935. Les numéros d'écrou de la maison de peine concernés sont les suivants : 267 ; 276-277 ; 279-281 ; 284-285 ; 288.
916. 20 novembre 1877-7 décembre 1877. 1 chemise
Registre n°583. Numéros d'écrou 449-751. Certains détenus sont mentionnés sur des documents d'écrou de la maison de dépôt. Ces documents sont conservés au numéro d'inventaire 935. Seul le numéro d'écrou 510 de la maison de peine est concerné.
917. 7 décembre 1877-22 février 1878. 1 chemise
Registre n°584. Numéros d'écrou 4-603. Certains détenus sont mentionnés sur des documents d'écrou de la maison de dépôt. Ces documents sont conservés au numéro d'inventaire 935. Les numéros d'écrou de la maison de peine concernés sont les suivants : 95-96 ; 126-127 ; 141.
918. 22 février 1878-6 avril 1878. 1 liasse
Registre n°585. Numéros d'écrou 1-295.
919. 6 avril 1878-9 mai 1878. 1 liasse
Registre n°585. Numéros d'écrou 296-595.
920. 9 mai 1878-29 juillet 1878. 1 chemise
Registre n°586. Numéros d'écrou 25-596. Certains détenus sont mentionnés sur des documents d'écrou de la maison de dépôt. Ces documents sont conservés au numéro d'inventaire 935. Les numéros d'écrou de la maison de peine concernés sont les suivants : 554-556.
921. 29 juillet 1878-18 octobre 1878. 1 liasse
Registre n°587. Numéros d'écrou 1-340. Certains détenus sont mentionnés sur des documents d'écrou de la maison de dépôt. Ces documents sont conservés au numéro d'inventaire 935. Les numéros d'écrou de la maison de peine concernés sont les suivants : 45 ; 107 ; 161 ; 167-169 ; 202-203 ; 222-223 ; 231-232 ; 248-249 ; 289 ; 295-299 ; 331 ; 333.
922. 19 octobre 1878-28 décembre 1878. 1 chemise
Registre n°587. Numéros d'écrou 341-519.
- 923-928. Pièces d'écrou de la maison prévôtale.
27 août 1864-12 décembre 1878. 1 liasse, 4 chemises et 2 pièces
Présence, sur certains documents, d'une double numérotation qui renvoie à la maison de peine.
923. 27 août 1864-14 septembre 1866. 1 chemise
Registre n°825. Numéros d'écrou 64-580.
924. 14 septembre 1866-3 juillet 1868. 2 pièces
Registre n°826. Numéros d'écrou 1-63.
925. 4 juillet 1868-3 mai 1872. 1 chemise
Registre n°827. Numéros d'écrou 173-989.
926. 3 mai 1872-8 octobre 1875. 1 chemise
Registre n°828. Numéros d'écrou 351-589.
927. 8 octobre 1875-15 juillet 1878. 1 liasse
Registre n°829 [10]. Numéros d'écrou 1-772.
928. 16 juillet 1878-12 décembre 1878. 1 chemise
Registre n°830 [11]. Numéros d'écrou 1-126.
- 929-931. Extraits de jugements des détenus de la maison prévôtale.
1876-1883. 2 chemises et 1 pièce
929. 1876. 1 chemise
Registre n°926. Numéros d'écrou 592. Registre n°927. Numéros d'écrou 2-147.
930. 1877. 1 chemise
Registre n°927. Numéros d'écrou 294-582.
931. 1883. 1 pièce

- 932-935. Pièces d'écrou de la maison de dépôt.
1er juillet 1868-5 novembre 1878. 2 liasses et 2 chemises
932. 1er juillet 1868-3 septembre 1870. 1 liasse
Registre n°698. Numéros d'écrou 467-3011.
933. 3 septembre 1870-3 janvier 1873. 1 chemise
Registre n°699. Numéros d'écrou 2-1275.
934. 1er janvier 1873-1er janvier 1877 1 liasse
Registre n°700. Numéros d'écrou 3-3027.
935. 2 janvier 1877-5 novembre 1878. 1 chemise
Registre n°701. Numéros d'écrou 88-2071. Présence sur certains documents d'écrou d'informations sur des détenus incarcérés à la maison de peine. Ces détenus sont répertoriés dans les registres 582 à 587. Pour plus de détails sur les numéros d'écrou de la maison de peine concernés voir les numéros d'inventaire 913-917, 920-922.

(2) 1879-1993

- 936-5204. Dossiers d'écrou.
1 janvier 1879-21 décembre 1993. 3228 liasses, 968 chemises et 76 pièces
Ces documents sont classés en fonction de la date de sortie du détenu.
936. 1-31 janvier 1879. 1 chemise
937. 1-10 février 1879. 1 chemise
938. 11-20 février 1879. 1 chemise
939. 21-28 février 1879. 1 chemise
940. 1-10 mars 1879. 1 chemise
941. 11-20 mars 1879. 1 chemise
942. 21-31 mars 1879. 1 liasse
943. 1-10 avril 1879. 1 liasse
944. 11-20 avril 1879. 1 liasse
945. 21-30 avril 1879. 1 liasse
946. 1-10 mai 1879. 1 liasse
947. 11-20 mai 1879. 1 liasse
948. 21-31 mai 1879. 1 liasse
949. 1-10 juin 1879. 1 liasse
950. 11-20 juin 1879. 1 liasse
951. 21-30 juin 1879. 1 liasse
952. 1-10 juillet 1879. 1 liasse
953. 11-20 juillet 1879. 1 liasse
954. 21-31 juillet 1879. 1 liasse
955. 1-10 août 1879. 1 liasse
956. 11-20 août 1879. 1 liasse
957. 21-31 août 1879. 1 liasse
958. 1-10 septembre 1879. 1 liasse
959. 11-20 septembre 1879. 1 liasse
960. 21-30 septembre 1879. 1 liasse
961. 1-10 octobre 1879. 1 liasse
962. 11-20 octobre 1879. 1 liasse
963. 21-31 octobre 1879. 1 liasse
964. 1-10 novembre 1879. 1 liasse
965. 11-20 novembre 1879. 1 liasse
966. 21-30 novembre 1879. 1 liasse

967.	1-10 décembre 1879.	1 liasse
968.	11-20 décembre 1879.	1 liasse
969.	21-31 décembre 1879.	1 liasse
970.	1-10 janvier 1880.	1 liasse
971.	11-20 janvier 1880.	1 liasse
972.	21-31 janvier 1880.	1 liasse
973.	1-10 février 1880.	1 liasse
974.	11-20 février 1880.	1 liasse
975.	21-29 février 1880.	1 liasse
976.	1-10 mars 1880.	1 liasse
977.	11-20 mars 1880.	1 liasse
978.	21-31 mars 1880.	1 liasse
979.	1-10 avril 1880.	1 liasse
980.	11-20 avril 1880.	1 liasse
981.	21-30 avril 1880.	1 liasse
982.	1-10 mai 1880.	1 liasse
983.	11-20 mai 1880.	1 liasse
984.	21-31 mai 1880.	1 liasse
985.	1-10 juin 1880.	1 liasse
986.	11-20 juin 1880.	1 liasse
987.	21-30 juin 1880.	1 liasse
988.	1-10 juillet 1880.	1 liasse
989.	11-20 juillet 1880.	1 liasse
990.	21-31 juillet 1880.	1 liasse
991.	1-10 août 1880.	1 liasse
992.	11-20 août 1880.	1 liasse
993.	21-31 août 1880.	1 liasse
994.	1-10 octobre 1880.	1 chemise
995.	11-20 octobre 1880.	1 chemise
996.	21-31 octobre 1880.	1 chemise
997.	1-10 novembre 1880.	1 liasse
998.	11-20 novembre 1880.	1 liasse
999.	21-30 novembre 1880.	1 liasse
1000.	1-10 décembre 1880.	1 liasse
1001.	11-20 décembre 1880.	1 liasse
1002.	21-31 décembre 1880.	1 liasse
1003.	1-10 janvier 1881.	1 liasse
1004.	11-20 janvier 1881.	1 liasse
1005.	21-31 janvier 1881.	1 liasse
1006.	1-10 février 1881.	1 liasse
1007.	11-20 février 1881.	1 liasse
1008.	21-28 février 1881.	1 liasse
1009.	1-10 mars 1881.	1 liasse
1010.	11-20 mars 1881.	1 liasse
1011.	21-31 mars 1881.	1 liasse
1012.	1-10 avril 1881.	1 liasse
1013.	11-20 avril 1881.	1 liasse
1014.	21-30 avril 1881.	1 liasse

1015.	1-10 mai 1881.	1 liasse
1016.	11-20 mai 1881.	1 liasse
1017.	21-31 mai 1881.	1 liasse
1018.	1-10 juin 1881.	1 liasse
1019.	11-20 juin 1881.	1 liasse
1020.	21-30 juin 1881.	1 liasse
1021.	1-10 juillet 1881.	1 liasse
1022.	11-20 juillet 1881.	1 liasse
1023.	21-31 juillet 1881.	1 liasse
1024.	1-10 août 1881.	1 liasse
1025.	11-20 août 1881.	1 liasse
1026.	21-31 août 1881.	1 liasse
1027.	1-10 septembre 1881.	1 chemise
1028.	11-20 septembre 1881.	1 liasse
1029.	21-30 septembre 1881.	1 liasse
1030.	1-10 octobre 1881.	1 liasse
1031.	11-20 octobre 1881.	1 liasse
1032.	21-31 octobre 1881.	1 liasse
1033.	1-10 novembre 1881.	1 liasse
1034.	11-20 novembre 1881.	1 liasse
1035.	21-30 novembre 1881.	1 liasse
1036.	1-10 décembre 1881.	1 liasse
1037.	11-20 décembre 1881.	1 liasse
1038.	21-31 décembre 1881.	1 liasse
1039.	1-10 janvier 1882.	1 liasse
1040.	11-20 janvier 1882.	1 liasse
1041.	21-31 janvier 1882.	1 liasse
1042.	1-10 février 1882.	1 liasse
1043.	11-20 février 1882.	1 liasse
1044.	21-28 février 1882.	1 liasse
1045.	1-10 mars 1882.	1 liasse
1046.	11-20 mars 1882.	1 liasse
1047.	21-31 mars 1882.	1 liasse
1048.	1-10 avril 1882.	1 liasse
1049.	11-20 avril 1882.	1 liasse
1050.	21-30 avril 1882.	1 liasse
1051.	1-10 mai 1882.	1 liasse
1052.	11-20 mai 1882.	1 liasse
1053.	21-31 mai 1882.	1 liasse
1054.	1-10 juin 1882.	1 liasse
1055.	11-20 juin 1882.	1 liasse
1056.	21-30 juin 1882.	1 liasse
1057.	1-10 juillet 1882.	1 liasse
1058.	11-20 juillet 1882.	1 liasse
1059.	21-31 juillet 1882.	1 liasse
1060.	1-10 août 1882.	1 liasse
1061.	11-20 août 1882.	1 liasse
1062.	21-31 août 1882.	1 liasse

1063.	1-10 septembre 1882.	1 liasse
1064.	11-20 septembre 1882.	1 liasse
1065.	21-30 septembre 1882.	1 liasse
1066.	13 octobre 1882.	1 pièce
1067.	1-10 novembre 1882.	1 liasse
1068.	11-20 novembre 1882.	1 liasse
1069.	21-30 novembre 1882.	1 liasse
1070.	1-10 décembre 1882.	1 liasse
1071.	11-20 décembre 1882.	1 liasse
1072.	21-31 décembre 1882.	1 liasse
1073.	1-10 janvier 1883.	1 liasse
1074.	11-20 janvier 1883.	1 liasse
1075.	21-31 janvier 1883.	1 liasse
1076.	1-10 février 1883.	1 liasse
1077.	11-20 février 1883.	1 liasse
1078.	21-28 février 1883.	1 liasse
1079.	1-10 mars 1883.	1 liasse
1080.	11-20 mars 1883.	1 liasse
1081.	21-31 mars 1883.	1 liasse
1082.	1-10 avril 1883.	1 liasse
1083.	11-18 avril 1883.	1 liasse
1084.	19-30 avril 1883.	1 liasse
1085.	1-10 mai 1883.	1 liasse
1086.	11-20 mai 1883.	1 liasse
1087.	21-31 mai 1883.	1 liasse
1088.	1-10 juin 1883.	1 liasse
1089.	11-20 juin 1883.	1 liasse
1090.	21-30 juin 1883.	1 liasse
1091.	1-10 juillet 1883.	1 liasse
1092.	11-20 juillet 1883.	1 liasse
1093.	21-31 juillet 1883.	1 liasse
1094.	1-9 août 1883.	1 liasse
1095.	10-20 août 1883.	1 liasse
1096.	21-31 août 1883.	1 liasse
1097.	1-10 septembre 1883.	1 liasse
1098.	11-20 septembre 1883.	1 liasse
1099.	21-30 septembre 1883.	1 liasse
1100.	1-10 octobre 1883.	1 liasse
1101.	11-20 octobre 1883.	1 liasse
1102.	21-31 octobre 1883.	1 liasse
1103.	1-10 novembre 1883.	1 liasse
1104.	11-20 novembre 1883.	1 liasse
1105.	21-30 novembre 1883.	1 liasse
1106.	1-10 décembre 1883.	1 liasse
1107.	11-20 décembre 1883.	1 liasse
1108.	21-31 décembre 1883.	1 liasse
1109.	1-10 janvier 1884.	1 liasse
1110.	11-20 janvier 1884.	1 liasse

1111.	21-31 janvier 1884.	1 liasse
1112.	1-10 février 1884.	1 liasse
1113.	11-20 février 1884.	1 liasse
1114.	21-29 février 1884.	1 liasse
1115.	1-10 mars 1884.	1 liasse
1116.	11-20 mars 1884.	1 liasse
1117.	21-31 mars 1884.	1 liasse
1118.	1-10 avril 1884.	1 liasse
1119.	11-21 avril 1884.	1 chemise
1120.	1-10 mai 1884.	1 chemise
1121.	11-20 mai 1884.	1 liasse
1122.	21-31 mai 1884.	1 liasse
1123.	1-10 juin 1884.	1 liasse
1124.	11-20 juin 1884.	1 liasse
1125.	21-30 juin 1884.	1 liasse
1126.	1-10 juillet 1884.	1 liasse
1127.	11-20 juillet 1884.	1 liasse
1128.	21-31 juillet 1884.	1 liasse
1129.	1-10 août 1884.	1 liasse
1130.	11-20 août 1884.	1 liasse
1131.	21-31 août 1884.	1 liasse
1132.	1-10 septembre 1884.	1 liasse
1133.	11-20 septembre 1884.	1 liasse
1134.	21-30 septembre 1884.	1 liasse
1135.	1-10 octobre 1884.	1 liasse
1136.	11-20 octobre 1884.	1 liasse
1137.	21-31 octobre 1884.	1 liasse
1138.	1-10 novembre 1884.	1 liasse
1139.	11-20 novembre 1884.	1 liasse
1140.	21-30 novembre 1884.	1 liasse
1141.	1-10 décembre 1884.	1 liasse
1142.	11-20 décembre 1884.	1 liasse
1143.	21-31 décembre 1884.	1 liasse
1144.	1-10 janvier 1885.	1 liasse
1145.	11-20 janvier 1885.	1 liasse
1146.	21-31 janvier 1885.	1 liasse
1147.	1-9 février 1885.	1 liasse
1148.	10-20 février 1885.	1 liasse
1149.	21-28 février 1885.	1 liasse
1150.	1-10 mars 1885.	1 liasse
1151.	11-20 mars 1885.	1 liasse
1152.	21-31 mars 1885.	1 liasse
1153.	1-10 avril 1885.	1 liasse
1154.	11-20 avril 1885.	1 liasse
1155.	21-30 avril 1885.	1 liasse
1156.	1-13 mai 1885.	1 liasse
1157.	14-20 mai 1885.	1 liasse
1158.	21-31 mai 1885.	1 liasse

1159.	1-10 juin 1885.	1 liasse
1160.	11-20 juin 1885.	1 liasse
1161.	21-30 juin 1885.	1 liasse
1162.	1-10 juillet 1885.	1 liasse
1163.	11-20 juillet 1885.	1 liasse
1164.	21-31 juillet 1885.	1 liasse
1165.	1-10 août 1885.	1 liasse
1166.	11-20 août 1885.	1 liasse
1167.	21-31 août 1885.	1 liasse
1168.	1-10 septembre 1885.	1 liasse
1169.	11-20 septembre 1885.	1 liasse
1170.	21-30 septembre 1885.	1 liasse
1171.	1-10 octobre 1885.	1 liasse
1172.	11-20 octobre 1885.	1 liasse
1173.	21-31 octobre 1885.	1 liasse
1174.	1-10 novembre 1885.	1 liasse
1175.	11-20 novembre 1885.	1 liasse
1176.	21-30 novembre 1885.	1 liasse
1177.	1-10 décembre 1885.	1 liasse
1178.	11-20 décembre 1885.	1 liasse
1179.	21-31 décembre 1885.	1 liasse
1180.	1-10 janvier 1886.	1 liasse
1181.	11-20 janvier 1886.	1 liasse
1182.	21-31 janvier 1886.	1 liasse
1183.	1-10 février 1886.	1 liasse
1184.	11-20 février 1886.	1 liasse
1185.	21-28 février 1886.	1 liasse
1186.	1-10 mars 1886.	1 liasse
1187.	11-20 mars 1886.	1 liasse
1188.	21-31 mars 1886.	1 liasse
1189.	1-10 avril 1886.	1 liasse
1190.	11-20 avril 1886.	1 liasse
1191.	21-30 avril 1886.	1 liasse
1192.	1-10 mai 1886.	1 liasse
1193.	11-20 mai 1886.	1 liasse
1194.	21-31 mai 1886.	1 liasse
1195.	1-10 juin 1886.	1 liasse
1196.	11-20 juin 1886.	1 liasse
1197.	21-30 juin 1886.	1 liasse
1198.	1-10 juillet 1886.	1 liasse
1199.	11-20 juillet 1886.	1 liasse
1200.	21-31 juillet 1886.	1 liasse
1201.	1-10 août 1886.	1 liasse
1202.	11-20 août 1886.	1 liasse
1203.	21-31 août 1886.	1 liasse
1204.	1-10 septembre 1886.	1 liasse
1205.	11-18 septembre 1886.	1 liasse
1206.	19-30 septembre 1886.	1 liasse

1207.	1-7 octobre 1886.	1 liasse
1208.	8-20 octobre 1886.	1 liasse
1209.	21-31 octobre 1886.	1 liasse
1210.	1-10 novembre 1886.	1 liasse
1211.	11-20 novembre 1886.	1 liasse
1212.	21-30 novembre 1886.	1 liasse
1213.	1-10 décembre 1886.	1 liasse
1214.	11-20 décembre 1886.	1 liasse
1215.	21-31 décembre 1886.	1 liasse
1216.	1-10 janvier 1887.	1 liasse
1217.	11-18 janvier 1887.	1 liasse
1218.	19-31 janvier 1887.	1 liasse
1219.	1-10 février 1887.	1 liasse
1220.	11-20 février 1887.	1 liasse
1221.	21-28 février 1887.	1 liasse
1222.	1-10 mars 1887.	1 liasse
1223.	11-20 mars 1887.	1 liasse
1224.	21-31 mars 1887.	1 liasse
1225.	1-10 avril 1887.	1 liasse
1226.	11-20 avril 1887.	1 liasse
1227.	21-30 avril 1887.	1 liasse
1228.	1-10 mai 1887.	1 liasse
1229.	11-20 mai 1887.	1 liasse
1230.	21-31 mai 1887.	1 liasse
1231.	1-10 juin 1887.	1 liasse
1232.	11-20 juin 1887.	1 liasse
1233.	21-30 juin 1887.	1 liasse
1234.	1-10 juillet 1887.	1 liasse
1235.	11-20 juillet 1887.	1 liasse
1236.	21-31 juillet 1887.	1 liasse
1237.	1-10 septembre 1887.	1 liasse
1238.	11-20 septembre 1887.	1 liasse
1239.	21-30 septembre 1887.	1 liasse
1240.	1-12 octobre 1887.	1 liasse
1241.	13-20 octobre 1887.	1 liasse
1242.	21-31 octobre 1887.	1 liasse
1243.	1-10 novembre 1887.	1 liasse
1244.	11-20 novembre 1887.	1 liasse
1245.	21-30 novembre 1887.	1 liasse
1246.	1-8 décembre 1887.	1 liasse
1247.	9-20 décembre 1887.	1 liasse
1248.	21-31 décembre 1887.	1 liasse
1249.	1-15 janvier 1888.	1 liasse
1250.	16-31 janvier 1888.	1 liasse
1251.	1-15 février 1888.	1 liasse
1252.	16-29 février 1888.	1 liasse
1253.	1-15 mars 1888.	1 liasse
1254.	16-31 mars 1888.	1 liasse

1255.	1-15 avril 1888.	1 liasse
1256.	16-30 avril 1888.	1 liasse
1257.	1-15 mai 1888.	1 liasse
1258.	16-31 mai 1888.	1 liasse
1259.	1-15 juin 1888.	1 liasse
1260.	16-30 juin 1888.	1 liasse
1261.	1-15 juillet 1888.	1 liasse
1262.	16-31 juillet 1888.	1 liasse
1263.	1-15 août 1888.	1 liasse
1264.	16-31 août 1888.	1 liasse
1265.	1-15 septembre 1888.	1 liasse
1266.	16-30 septembre 1888.	1 liasse
1267.	1-15 octobre 1888.	1 liasse
1268.	16-31 octobre 1888.	1 liasse
1269.	1-15 novembre 1888.	1 liasse
1270.	16-30 novembre 1888.	1 liasse
1271.	1-7 décembre 1888.	1 liasse
1272.	8-15 décembre 1888.	1 liasse
1273.	16-31 décembre 1888.	1 liasse
1274.	1-15 janvier 1889.	1 liasse
1275.	16-31 janvier 1889.	1 liasse
1276.	1-15 février 1889.	1 liasse
1277.	16-28 février 1889.	1 liasse
1278.	1-15 mars 1889.	1 liasse
1279.	16-31 mars 1889.	1 liasse
1280.	1-15 avril 1889.	1 liasse
1281.	16-30 avril 1889.	1 liasse
1282.	1-15 mai 1889.	1 liasse
1283.	16-31 mai 1889.	1 liasse
1284.	1-15 juin 1889.	1 liasse
1285.	16-30 juin 1889.	1 liasse
1286.	1-15 juillet 1889.	1 liasse
1287.	16-31 juillet 1889.	1 liasse
1288.	1-15 août 1889.	1 liasse
1289.	16-31 août 1889.	1 liasse
1290.	1-15 septembre 1889.	1 liasse
1291.	16-30 septembre 1889.	1 liasse
1292.	1-15 octobre 1889.	1 liasse
1293.	16-31 octobre 1889.	1 liasse
1294.	1-15 novembre 1889.	1 liasse
1295.	16-30 novembre 1889.	1 liasse
1296.	1-15 décembre 1889.	1 liasse
1297.	16-31 décembre 1889.	1 liasse
1298.	1-15 janvier 1890.	1 liasse
1299.	16-31 janvier 1890.	1 liasse
1300.	1-15 février 1890.	1 liasse
1301.	16-28 février 1890.	1 liasse
1302.	1-15 mars 1890.	1 liasse

1303.	16-31 mars 1890.	1 liasse
1304.	1-15 avril 1890.	1 liasse
1305.	16-30 avril 1890.	1 liasse
1306.	1-15 mai 1890.	1 liasse
1307.	16-31 mai 1890.	1 liasse
1308.	1-15 juin 1890.	1 liasse
1309.	16-30 juin 1890.	1 liasse
1310.	1-15 juillet 1890.	1 liasse
1311.	16-31 juillet 1890.	1 liasse
1312.	1-15 août 1890.	1 liasse
1313.	16-31 août 1890.	1 chemise
1314.	1-15 septembre 1890.	1 liasse
1315.	16-30 septembre 1890.	1 liasse
1316.	1-15 octobre 1890.	1 liasse
1317.	16-31 octobre 1890.	1 liasse
1318.	1-10 novembre 1890.	1 liasse
1319.	11-30 novembre 1890.	1 liasse
1320.	1-15 décembre 1890.	1 liasse
1321.	16-31 décembre 1890.	1 liasse
1322.	1-15 janvier 1891.	1 liasse
1323.	16-31 janvier 1891.	1 liasse
1324.	1-15 février 1891.	1 liasse
1325.	16-28 février 1891.	1 liasse
1326.	1-15 mars 1891.	1 liasse
1327.	16-31 mars 1891.	1 liasse
1328.	1-15 avril 1891.	1 liasse
1329.	16-30 avril 1891.	1 liasse
1330.	1-15 mai 1891.	1 liasse
1331.	16-31 mai 1891.	1 liasse
1332.	1-15 juin 1891.	1 liasse
1333.	16-30 juin 1891.	1 liasse
1334.	1-15 juillet 1891.	1 liasse
1335.	16-31 juillet 1891.	1 liasse
1336.	1-15 août 1891.	1 liasse
1337.	16-31 août 1891.	1 liasse
1338.	1-15 septembre 1891.	1 liasse
1339.	16-30 septembre 1891.	1 liasse
1340.	1-15 octobre 1891.	1 liasse
1341.	16-31 octobre 1891.	1 liasse
1342.	1-15 novembre 1891.	1 liasse
1343.	16-30 novembre 1891.	1 liasse
1344.	1-15 décembre 1891.	1 liasse
1345.	16-31 décembre 1891.	1 liasse
1346.	1-15 janvier 1892.	1 liasse
1347.	16-31 janvier 1892.	1 liasse
1348.	1-15 février 1892.	1 liasse
1349.	16-29 février 1892.	1 liasse
1350.	1-15 mars 1892.	1 liasse

1351.	16-31 mars 1892.	1 liasse
1352.	1-15 avril 1892.	1 liasse
1353.	16-30 avril 1892.	1 liasse
1354.	1-15 mai 1892.	1 liasse
1355.	16-31 mai 1892.	1 liasse
1356.	1-15 juin 1892.	1 liasse
1357.	16-30 juin 1892.	1 liasse
1358.	1-15 juillet 1892.	1 liasse
1359.	16-31 juillet 1892.	1 liasse
1360.	1-15 août 1892.	1 liasse
1361.	16-31 août 1892.	1 liasse
1362.	1-15 septembre 1892.	1 liasse
1363.	16-30 septembre 1892.	1 liasse
1364.	1-15 octobre 1892.	1 liasse
1365.	16-31 octobre 1892.	1 liasse
1366.	1-15 novembre 1892.	1 liasse
1367.	16-30 novembre 1892.	1 liasse
1368.	1-15 décembre 1892.	1 liasse
1369.	16-31 décembre 1892.	1 liasse
1370.	1-15 janvier 1893.	1 liasse
1371.	16-31 janvier 1893.	1 liasse
1372.	1-15 février 1893.	1 liasse
1373.	16-28 février 1893.	1 liasse
1374.	1-15 mars 1893.	1 liasse
1375.	16-31 mars 1893.	1 liasse
1376.	1-15 avril 1893.	1 liasse
1377.	16-30 avril 1893.	1 liasse
1378.	1-15 mai 1893.	1 liasse
1379.	16-31 mai 1893.	1 liasse
1380.	1-15 juin 1893.	1 liasse
1381.	16-30 juin 1893.	1 liasse
1382.	1-15 juillet 1893.	1 liasse
1383.	16-31 juillet 1893.	1 liasse
1384.	1-15 août 1893.	1 liasse
1385.	16-31 août 1893.	1 liasse
1386.	1-15 septembre 1893.	1 liasse
1387.	16-30 septembre 1893.	1 liasse
1388.	1-15 octobre 1893.	1 liasse
1389.	16-31 octobre 1893.	1 liasse
1390.	1-15 novembre 1893.	1 liasse
1391.	16-30 novembre 1893.	1 liasse
1392.	1-15 décembre 1893.	1 liasse
1393.	16-31 décembre 1893.	1 liasse
1394.	1-15 janvier 1894.	1 liasse
1395.	16-31 janvier 1894.	1 liasse
1396.	1-15 février 1894.	1 liasse
1397.	16-28 février 1894.	1 liasse
1398.	1-15 mars 1894.	1 liasse

1399.	16-31 mars 1894.	1 liasse
1400.	1-15 avril 1894.	1 liasse
1401.	16-30 avril 1894.	1 liasse
1402.	1-15 mai 1894.	1 liasse
1403.	16-31 mai 1894.	1 liasse
1404.	1-15 juin 1894.	1 liasse
1405.	16-30 juin 1894.	1 liasse
1406.	1-15 juillet 1894.	1 liasse
1407.	16-31 juillet 1894.	1 liasse
1408.	1-15 août 1894.	1 liasse
1409.	16-31 août 1894.	1 liasse
1410.	1-15 septembre 1894.	1 liasse
1411.	16-30 septembre 1894.	1 liasse
1412.	1-15 octobre 1894.	1 liasse
1413.	16-31 octobre 1894.	1 liasse
1414.	1-15 novembre 1894.	1 liasse
1415.	16-30 novembre 1894.	1 liasse
1416.	1-15 décembre 1894.	1 liasse
1417.	16-31 décembre 1894.	1 liasse
1418.	1-15 janvier 1895.	1 liasse
1419.	16-31 janvier 1895.	1 liasse
1420.	1-15 février 1895.	1 liasse
1421.	16-28 février 1895.	1 liasse
1422.	1-15 mars 1895.	1 liasse
1423.	16-31 mars 1895.	1 liasse
1424.	1-15 avril 1895.	1 liasse
1425.	16-30 avril 1895.	1 liasse
1426.	1-15 mai 1895.	1 liasse
1427.	16-31 mai 1895.	1 liasse
1428.	1-15 juin 1895.	1 liasse
1429.	16-30 juin 1895.	1 liasse
1430.	1-15 juillet 1895.	1 liasse
1431.	16-31 juillet 1895.	1 liasse
1432.	1-15 août 1895.	1 liasse
1433.	16-31 août 1895.	1 liasse
1434.	1-15 septembre 1895.	1 liasse
1435.	16-30 septembre 1895.	1 liasse
1436.	1-15 octobre 1895.	1 liasse
1437.	16-31 octobre 1895.	1 liasse
1438.	1-15 novembre 1895.	1 liasse
1439.	16-30 novembre 1895.	1 liasse
1440.	1-24 décembre 1895.	1 liasse
1441.	25-31 décembre 1895.	1 liasse
1442.	1-10 janvier 1896.	1 liasse
1443.	11-20 janvier 1896.	1 liasse
1444.	21-31 janvier 1896.	1 liasse
1445.	1-10 février 1896.	1 liasse
1446.	11-20 février 1896	1 liasse

1447.	21-29 février 1896.	1 chemise
1448.	1-10 mars 1896.	1 liasse
1449.	11-20 mars 1896.	1 liasse
1450.	21-31 mars 1896.	1 liasse
1451.	1-10 avril 1896.	1 liasse
1452.	11-20 avril 1896.	1 liasse
1453.	21-30 avril 1896.	1 liasse
1454.	1-10 mai 1896.	1 liasse
1455.	11-20 mai 1896.	1 chemise
1456.	21-31 mai 1896.	1 chemise
1457.	1-10 juin 1896.	1 liasse
1458.	11-20 juin 1896.	1 liasse
1459.	21-30 juin 1896.	1 chemise
1460.	1-10 juillet 1896.	1 chemise
1461.	11-20 juillet 1896.	1 chemise
1462.	21-31 juillet 1896.	1 liasse
1463.	1-10 août 1896.	1 liasse
1464.	11-20 août 1896.	1 chemise
1465.	21-31 août 1896.	1 liasse
1466.	1-10 septembre 1896.	1 liasse
1467.	11-20 septembre 1896.	1 chemise
1468.	21-30 septembre 1896.	1 liasse
1469.	1-10 octobre 1896.	1 liasse
1470.	11-20 octobre 1896.	1 chemise
1471.	21-31 octobre 1896.	1 liasse
1472.	1-10 novembre 1896.	1 liasse
1473.	11-20 novembre 1896.	1 liasse
1474.	21-30 novembre 1896.	1 liasse
1475.	1-10 décembre 1896.	1 liasse
1476.	11-20 décembre 1896.	1 liasse
1477.	21-31 décembre 1896.	1 liasse
1478.	1-10 janvier 1897.	1 liasse
1479.	11-20 janvier 1897.	1 liasse
1480.	21-31 janvier 1897.	1 liasse
1481.	1-10 février 1897.	1 liasse
1482.	11-20 février 1897.	1 liasse
1483.	21-28 février 1897.	1 liasse
1484.	1-10 mars 1897.	1 liasse
1485.	11-20 mars 1897.	1 liasse
1486.	21-31 mars 1897.	1 liasse
1487.	1-10 avril 1897.	1 liasse
1488.	11-20 avril 1897.	1 liasse
1489.	21-30 avril 1897.	1 liasse
1490.	1-10 mai 1897.	1 liasse
1491.	11-20 mai 1897.	1 liasse
1492.	21-31 mai 1897.	1 liasse
1493.	1-10 juin 1897.	1 liasse
1494.	11-20 juin 1897.	1 liasse

1495.	21-30 juin 1897.	1 liasse
1496.	1-10 juillet 1897.	1 liasse
1497.	11-20 juillet 1897.	1 liasse
1498.	21-31 juillet 1897.	1 liasse
1499.	1-10 août 1897.	1 liasse
1500.	11-20 août 1897.	1 liasse
1501.	21-31 août 1897.	1 liasse
1502.	1-10 septembre 1897.	1 liasse
1503.	11-20 septembre 1897.	1 liasse
1504.	21-30 septembre 1897.	1 liasse
1505.	1-10 octobre 1897.	1 liasse
1506.	11-20 octobre 1897.	1 liasse
1507.	21-31 octobre 1897.	1 liasse
1508.	1-10 novembre 1897.	1 liasse
1509.	11-20 novembre 1897.	1 liasse
1510.	21-30 novembre 1897.	1 liasse
1511.	1-10 décembre 1897.	1 liasse
1512.	11-20 décembre 1897.	1 liasse
1513.	21-31 décembre 1897.	1 liasse
1514.	1-10 janvier 1898.	1 liasse
1515.	11-20 janvier 1898.	1 liasse
1516.	21-31 janvier 1898.	1 liasse
1517.	1-10 février 1898.	1 liasse
1518.	11-20 février 1898.	1 liasse
1519.	21-28 février 1898.	1 liasse
1520.	1-10 mars 1898.	1 liasse
1521.	11-20 mars 1898.	1 liasse
1522.	21-31 mars 1898.	1 liasse
1523.	1-10 avril 1898.	1 liasse
1524.	11-20 avril 1898.	1 liasse
1525.	21-30 avril 1898.	1 liasse
1526.	1-10 mai 1898.	1 liasse
1527.	11-20 mai 1898.	1 liasse
1528.	21-31 mai 1898.	1 liasse
1529.	1-10 juin 1898.	1 liasse
1530.	11-20 juin 1898.	1 liasse
1531.	21-30 juin 1898.	1 liasse
1532.	1-10 juillet 1898.	1 liasse
1533.	11-20 juillet 1898.	1 liasse
1534.	21-31 juillet 1898.	1 liasse
1535.	1-10 août 1898.	1 liasse
1536.	11-20 août 1898.	1 liasse
1537.	21-31 août 1898.	1 liasse
1538.	1-10 octobre 1898.	1 liasse
1539.	11-20 octobre 1898.	1 liasse
1540.	21-31 octobre 1898.	1 liasse
1541.	1-10 novembre 1898.	1 liasse
1542.	11-20 novembre 1898.	1 liasse

1543.	21-30 novembre 1898.	1 liasse
1544.	1-10 décembre 1898.	1 liasse
1545.	11-20 décembre 1898.	1 liasse
1546.	21-31 décembre 1898.	1 liasse
1547.	1-10 janvier 1899.	1 liasse
1548.	11-20 janvier 1899.	1 liasse
1549.	21-31 janvier 1899.	1 liasse
1550.	1-10 février 1899.	1 liasse
1551.	11-20 février 1899.	1 liasse
1552.	21-28 février 1899.	1 liasse
1553.	1-10 mars 1899.	1 liasse
1554.	11-20 mars 1899.	1 liasse
1555.	21-31 mars 1899.	1 liasse
1556.	1-10 avril 1899.	1 liasse
1557.	11-20 avril 1899.	1 liasse
1558.	21-30 avril 1899.	1 liasse
1559.	1-10 mai 1899.	1 liasse
1560.	11-18 mai 1899.	1 liasse
1561.	19-31 mai 1899.	1 liasse
1562.	1-10 juin 1899.	1 liasse
1563.	11-20 juin 1899.	1 liasse
1564.	21-30 juin 1899.	1 liasse
1565.	1-10 juillet 1899.	1 liasse
1566.	11-20 juillet 1899.	1 liasse
1567.	21-31 juillet 1899.	1 liasse
1568.	1-10 août 1899.	1 liasse
1569.	11-20 août 1899.	1 liasse
1570.	21-31 août 1899.	1 liasse
1571.	1-10 septembre 1899.	1 liasse
1572.	11-20 septembre 1899.	1 liasse
1573.	21-30 septembre 1899.	1 liasse
1574.	1-10 octobre 1899.	1 liasse
1575.	11-20 octobre 1899.	1 liasse
1576.	21-31 octobre 1899.	1 liasse
1577.	1-10 novembre 1899.	1 liasse
1578.	11-20 novembre 1899.	1 liasse
1579.	21-30 novembre 1899.	1 liasse
1580.	1-10 décembre 1899.	1 liasse
1581.	11-20 décembre 1899.	1 liasse
1582.	21-31 décembre 1899.	1 liasse
1583.	1-10 janvier 1900.	1 liasse
1584.	11-20 janvier 1900.	1 liasse
1585.	21-31 janvier 1900.	1 liasse
1586.	1-10 février 1900.	1 liasse
1587.	11-20 février 1900.	1 liasse
1588.	21-29 février 1900.	1 liasse
1589.	1-10 mars 1900.	1 liasse
1590.	11-20 mars 1900.	1 liasse

1591.	21-31 mars 1900.	1 liasse
1592.	1-10 avril 1900.	1 liasse
1593.	11-20 avril 1900.	1 liasse
1594.	21-30 avril 1900.	1 liasse
1595.	1-10 mai 1900.	1 liasse
1596.	11-20 mai 1900.	1 liasse
1597.	21-31 mai 1900.	1 liasse
1598.	1-10 juin 1900.	1 liasse
1599.	11-20 juin 1900.	1 liasse
1600.	21-30 juin 1900.	1 liasse
1601.	1-10 juillet 1900.	1 liasse
1602.	11-20 juillet 1900.	1 liasse
1603.	21-31 juillet 1900.	1 liasse
1604.	1-10 août 1900.	1 liasse
1605.	11-20 août 1900.	1 liasse
1606.	21-31 août 1900.	1 liasse
1607.	1-10 septembre 1900.	1 liasse
1608.	11-20 septembre 1900.	1 liasse
1609.	21-30 septembre 1900.	1 liasse
1610.	1-10 octobre 1900.	1 liasse
1611.	11-20 octobre 1900.	1 chemise
1612.	21-31 octobre 1900.	1 liasse
1613.	1-10 novembre 1900.	1 chemise
1614.	11-20 novembre 1900.	1 chemise
1615.	21-30 novembre 1900.	1 liasse
1616.	1-10 décembre 1900.	1 liasse
1617.	11-20 décembre 1900.	1 liasse
1618.	21-31 décembre 1900.	1 liasse
1619.	1-10 janvier 1901.	1 liasse
1620.	11-20 janvier 1901.	1 liasse
1621.	21-31 janvier 1901.	1 liasse
1622.	1-10 février 1901.	1 liasse
1623.	11-20 février 1901.	1 liasse
1624.	21-28 février 1901.	1 liasse
1625.	1-10 mars 1901.	1 liasse
1626.	11-20 mars 1901.	1 liasse
1627.	21-31 mars 1901.	1 liasse
1628.	1-10 avril 1901.	1 liasse
1629.	11-20 avril 1901.	1 liasse
1630.	21-30 avril 1901.	1 liasse
1631.	1-10 mai 1901.	1 liasse
1632.	11-20 mai 1901.	1 liasse
1633.	21-31 mai 1901.	1 liasse
1634.	1-10 juin 1901.	1 liasse
1635.	11-20 juin 1901.	1 liasse
1636.	21-30 juin 1901.	1 liasse
1637.	1-10 juillet 1901.	1 liasse
1638.	11-20 juillet 1901.	1 liasse

1639.	21-31 juillet 1901.	1 liasse
1640.	1-10 août 1901.	1 liasse
1641.	11-20 août 1901.	1 liasse
1642.	21-31 août 1901.	1 liasse
1643.	1-10 septembre 1901.	1 liasse
1644.	11-20 septembre 1901.	1 liasse
1645.	21-30 septembre 1901.	1 liasse
1646.	1-10 octobre 1901.	1 liasse
1647.	11-20 octobre 1901.	1 liasse
1648.	21-31 octobre 1901.	1 liasse
1649.	1-10 novembre 1901.	1 liasse
1650.	11-20 novembre 1901.	1 liasse
1651.	21-30 novembre 1901.	1 liasse
1652.	1-10 décembre 1901.	1 liasse
1653.	11-20 décembre 1901.	1 liasse
1654.	21-31 décembre 1901.	1 liasse
1655.	1-10 janvier 1902.	1 liasse
1656.	11-20 janvier 1902.	1 liasse
1657.	21-31 janvier 1902.	1 liasse
1658.	1-10 février 1902.	1 liasse
1659.	11-18 février 1902.	1 liasse
1660.	19-28 février 1902.	1 liasse
1661.	1-10 mars 1902.	1 liasse
1662.	11-20 mars 1902.	1 liasse
1663.	21-31 mars 1902.	1 liasse
1664.	1-10 avril 1902.	1 liasse
1665.	11-20 avril 1902.	1 liasse
1666.	21-30 avril 1902.	1 liasse
1667.	1-10 mai 1902.	1 liasse
1668.	11-20 mai 1902.	1 liasse
1669.	21-31 mai 1902.	1 liasse
1670.	1-10 juin 1902.	1 liasse
1671.	11-20 juin 1902.	1 liasse
1672.	21-30 juin 1902.	1 liasse
1673.	1-10 juillet 1902.	1 liasse
1674.	11-20 juillet 1902.	1 liasse
1675.	21-31 juillet 1902.	1 liasse
1676.	1-10 août 1902.	1 liasse
1677.	11-20 août 1902.	1 liasse
1678.	21-31 août 1902.	1 liasse
1679.	1-10 septembre 1902.	1 liasse
1680.	11-20 septembre 1902.	1 liasse
1681.	21-30 septembre 1902.	1 liasse
1682.	1-10 octobre 1902.	1 liasse
1683.	11-20 octobre 1902.	1 liasse
1684.	21-31 octobre 1902.	1 liasse
1685.	1-10 novembre 1902.	1 liasse
1686.	11-20 novembre 1902.	1 liasse

1687.	21-30 novembre 1902.	1 liasse
1688.	1-10 décembre 1902.	1 liasse
1689.	11-20 décembre 1902.	1 liasse
1690.	21-31 décembre 1902.	1 liasse
1691.	1-10 janvier 1903.	1 liasse
1692.	11-20 janvier 1903.	1 liasse
1693.	21-31 janvier 1903.	1 liasse
1694.	1-10 février 1903.	1 liasse
1695.	11-20 février 1903.	1 liasse
1696.	21-28 février 1903.	1 liasse
1697.	1-10 mars 1903.	1 liasse
1698.	11-20 mars 1903.	1 liasse
1699.	21-31 mars 1903.	1 liasse
1700.	1-8 avril 1903.	1 liasse
1701.	9-15 avril 1903.	1 liasse
1702.	16-30 avril 1903.	1 liasse
1703.	1-10 mai 1903.	1 liasse
1704.	11-24 mai 1903.	1 liasse
1705.	25-31 mai 1903.	1 liasse
1706.	1-10 juin 1903.	1 liasse
1707.	11-20 juin 1903.	1 liasse
1708.	21-30 juin 1903.	1 liasse
1709.	1-10 juillet 1903.	1 liasse
1710.	11-20 juillet 1903.	1 liasse
1711.	21-31 juillet 1903.	1 liasse
1712.	1-10 août 1903.	1 liasse
1713.	11-20 août 1903.	1 liasse
1714.	21-31 août 1903.	1 liasse
1715.	1-10 septembre 1903.	1 liasse
1716.	11-20 septembre 1903.	1 liasse
1717.	21-30 septembre 1903.	1 liasse
1718.	1-10 octobre 1903.	1 liasse
1719.	11-20 octobre 1903.	1 liasse
1720.	21-31 octobre 1903.	1 liasse
1721.	1-10 novembre 1903.	1 liasse
1722.	11-20 novembre 1903.	1 liasse
1723.	21-30 novembre 1903.	1 liasse
1724.	1-10 décembre 1903.	1 liasse
1725.	11-20 décembre 1903.	1 liasse
1726.	21-31 décembre 1903.	1 liasse
1727.	1-10 janvier 1904.	1 liasse
1728.	11-20 janvier 1904.	1 liasse
1729.	21-31 janvier 1904.	1 liasse
1730.	1-10 février 1904.	1 liasse
1731.	11-20 février 1904.	1 liasse
1732.	21-29 février 1904.	1 liasse
1733.	1-10 mars 1904.	1 liasse

1734.	11-20 mars 1904. Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.	1 liasse
1735.	21-31 mars 1904. Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.	1 liasse
1736.	1-10 avril 1904.	1 liasse
1737.	11-20 avril 1904.	1 liasse
1738.	21-30 avril 1904.	1 liasse
1739.	1-10 mai 1904.	1 liasse
1740.	11-20 mai 1904.	1 liasse
1741.	21-31 mai 1904.	1 liasse
1742.	1-16 juin 1904. Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.	1 liasse
1743.	17-20 juin 1904. Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.	1 liasse
1744.	21-30 juin 1904. Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.	1 liasse
1745.	1-10 juillet 1904.	1 liasse
1746.	11-20 juillet 1904.	1 liasse
1747.	21-31 juillet 1904.	1 liasse
1748.	1-8 août 1904.	1 liasse
1749.	9-20 août 1904.	1 liasse
1750.	21-31 août 1904.	1 liasse
1751.	1-10 septembre 1904.	1 liasse
1752.	11-20 septembre 1904.	1 liasse
1753.	21-30 septembre 1904.	1 liasse
1754.	1-10 octobre 1904.	1 liasse
1755.	11-20 octobre 1904.	1 liasse
1756.	21-31 octobre 1904.	1 liasse
1757.	1-10 novembre 1904. Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.	1 liasse
1758.	11-20 novembre 1904.	1 liasse
1759.	21-30 novembre 1904.	1 liasse
1760.	1-10 décembre 1904.	1 liasse
1761.	11-20 décembre 1904.	1 liasse
1762.	21-31 décembre 1904.	1 liasse
1763.	1-10 janvier 1905. Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.	1 liasse
1764.	11-20 janvier 1905.	1 liasse
1765.	21-31 janvier 1905.	1 liasse
1766.	1-10 février 1905.	1 liasse
1767.	11-20 février 1905.	1 liasse
1768.	21-28 février 1905.	1 liasse

1769.	1-10 mars 1905. Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.	1 liasse
1770.	11-20 mars 1905.	1 liasse
1771.	21-31 mars 1905.	1 liasse
1772.	1-10 avril 1905.	1 liasse
1773.	11-20 avril 1905.	1 liasse
1774.	21-30 avril 1905.	1 liasse
1775.	1-10 mai 1905.	1 liasse
1776.	11-20 mai 1905.	1 liasse
1777.	21-31 mai 1905.	1 liasse
1778.	1-10 juin 1905.	1 liasse
1779.	11-20 juin 1905.	1 liasse
1780.	21-30 juin 1905.	1 liasse
1781.	1-10 juillet 1905.	1 liasse
1782.	11-20 juillet 1905.	1 liasse
1783.	21-31 juillet 1905.	1 liasse
1784.	1-10 août 1905.	1 liasse
1785.	11-20 août 1905.	1 liasse
1786.	21-31 août 1905.	1 liasse
1787.	1-10 septembre 1905. Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.	1 liasse
1788.	11-20 septembre 1905.	1 liasse
1789.	21-30 septembre 1905.	1 liasse
1790.	1-10 octobre 1905.	1 liasse
1791.	11-20 octobre 1905.	1 liasse
1792.	21-31 octobre 1905.	1 liasse
1793.	1-10 novembre 1905.	1 liasse
1794.	11-20 novembre 1905. Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.	1 liasse
1795.	21-30 novembre 1905. Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.	1 liasse
1796.	1-10 décembre 1905.	1 liasse
1797.	11-20 décembre 1905.	1 liasse
1798.	21-31 décembre 1905.	1 liasse
1799.	1-10 janvier 1906.	1 liasse
1800.	11-20 janvier 1906.	1 liasse
1801.	21-31 janvier 1906.	1 liasse
1802.	1-10 février 1906.	1 liasse
1803.	11-20 février 1906.	1 liasse
1804.	21-28 février 1906.	1 liasse
1805.	1-10 mars 1906.	1 liasse
1806.	11-20 mars 1906.	1 liasse
1807.	21-31 mars 1906.	1 liasse
1808.	1-10 avril 1906.	1 liasse
1809.	11-20 avril 1906.	1 liasse
1810.	21-30 avril 1906.	1 liasse

1811.	1-10 mai 1906.	1 liasse
1812.	11-20 mai 1906.	1 liasse
1813.	21-31 mai 1906.	1 liasse
1814.	1-10 juin 1906.	1 liasse
1815.	11-20 juin 1906.	1 liasse
1816.	21-30 juin 1906.	1 liasse
1817.	1-10 juillet 1906.	1 liasse
1818.	11-20 juillet 1906.	1 liasse
1819.	21-31 juillet 1906.	1 liasse
1820.	1-10 août 1906.	1 liasse
1821.	11-20 août 1906.	1 liasse
1822.	21-31 août 1906.	1 liasse
1823.	1-10 septembre 1906.	1 liasse
1824.	11-20 septembre 1906.	1 liasse
1825.	21-30 septembre 1906.	1 liasse
1826.	1-10 octobre 1906.	1 liasse
1827.	11-20 octobre 1906.	1 liasse
1828.	21-31 octobre 1906.	1 liasse
1829.	1-10 novembre 1906.	1 liasse
1830.	11-20 novembre 1906.	1 liasse
1831.	21-30 novembre 1906.	1 liasse
1832.	1-10 décembre 1906.	1 liasse
1833.	11-20 décembre 1906.	1 liasse
1834.	21-31 décembre 1906.	1 liasse
1835.	1-10 janvier 1907.	1 liasse
1836.	11-20 janvier 1907.	1 liasse
1837.	21-31 janvier 1907.	1 liasse
1838.	1-10 février 1907.	1 liasse
1839.	11-20 février 1907.	1 liasse
1840.	21-28 février 1907.	1 liasse
1841.	1-10 mars 1907.	1 liasse
1842.	11-20 mars 1907.	1 liasse
1843.	21-31 mars 1907.	1 liasse
1844.	1-10 avril 1907.	1 liasse
1845.	11-20 avril 1907.	1 liasse
1846.	21-30 avril 1907.	1 liasse
1847.	1-10 mai 1907.	1 liasse
1848.	11-20 mai 1907.	1 liasse
1849.	21-31 mai 1907.	1 liasse
1850.	1-10 juin 1907.	1 liasse
1851.	11-20 juin 1907.	1 liasse
1852.	21-30 juin 1907.	1 liasse
1853.	1-10 juillet 1907.	1 liasse
1854.	11-20 juillet 1907.	1 liasse
1855.	21-31 juillet 1907.	1 liasse
1856.	1-10 août 1907.	1 liasse
1857.	11-20 août 1907.	1 liasse
1858.	21-31 août 1907.	1 liasse

1859.	1-10 septembre 1907.	1 liasse
1860.	11-20 septembre 1907.	1 liasse
1861.	21-30 septembre 1907.	1 liasse
1862.	1-10 octobre 1907.	1 liasse
1863.	11-20 octobre 1907.	1 liasse
1864.	21-31 octobre 1907.	1 liasse
1865.	1-10 novembre 1907.	1 liasse
1866.	11-20 novembre 1907.	1 liasse
1867.	21-30 novembre 1907.	1 liasse
1868.	1-4 décembre 1907.	1 chemise
1869.	5-20 décembre 1907.	1 liasse
1870.	21-31 décembre 1907.	1 liasse
1871.	1-10 janvier 1908.	1 liasse
1872.	11-20 janvier 1908.	1 liasse
1873.	21-31 janvier 1908.	1 liasse
1874.	1-10 février 1908.	1 liasse
1875.	11-20 février 1908.	1 liasse
1876.	21-29 février 1908.	1 liasse
1877.	1-10 mars 1908.	1 liasse
1878.	11-20 mars 1908.	1 liasse
1879.	21-31 mars 1908.	1 liasse
1880.	1-10 avril 1908.	1 liasse
1881.	11-20 avril 1908.	1 liasse
1882.	21-30 avril 1908.	1 liasse
1883.	1-10 mai 1908.	1 liasse
1884.	11-20 mai 1908.	1 liasse
1885.	21-31 mai 1908.	1 liasse
1886.	1-10 juin 1908.	1 liasse
1887.	11-20 juin 1908.	1 liasse
1888.	21-30 juin 1908.	1 liasse
1889.	1-10 juillet 1908.	1 liasse
1890.	11-20 juillet 1908.	1 liasse
1891.	21-31 juillet 1908.	1 liasse
1892.	1-10 septembre 1908.	1 liasse
1893.	11-20 septembre 1908.	1 liasse
1894.	21-30 septembre 1908.	1 liasse
1895.	1-10 octobre 1908.	1 liasse
1896.	11-20 octobre 1908.	1 liasse
1897.	21-31 octobre 1908.	1 liasse
1898.	1-10 novembre 1908.	1 liasse
1899.	11-20 novembre 1908.	1 liasse
1900.	21-30 novembre 1908.	1 liasse
1901.	1-10 décembre 1908.	1 liasse
1902.	11-20 décembre 1908.	1 liasse
1903.	21-31 décembre 1908.	1 liasse
1904.	1-10 janvier 1909.	1 liasse
1905.	11-22 janvier 1909.	1 liasse
1906.	23-31 janvier 1909.	1 liasse

1907.	1-10 février 1909.	1 liasse
1908.	11-20 février 1909.	1 liasse
1909.	21-28 février 1909.	1 liasse
1910.	1-10 mars 1909.	1 liasse
1911.	11-20 mars 1909.	1 liasse
1912.	21-31 mars 1909.	1 liasse
1913.	1-10 avril 1909.	1 liasse
1914.	11-20 avril 1909.	1 liasse
1915.	21-30 avril 1909.	1 liasse
1916.	1-10 mai 1909.	1 liasse
1917.	11-20 mai 1909.	1 liasse
1918.	21-31 mai 1909.	1 liasse
1919.	1-10 juin 1909.	1 liasse
1920.	11-20 juin 1909.	1 liasse
1921.	21-30 juin 1909.	1 liasse
1922.	1-10 juillet 1909.	1 liasse
1923.	11-20 juillet 1909.	1 liasse
1924.	21-31 juillet 1909.	1 liasse
1925.	1-6 août 1909.	1 liasse
1926.	7-20 août 1909.	1 liasse
1927.	21-31 août 1909.	1 liasse
1928.	1-10 septembre 1909.	1 liasse
1929.	11-20 septembre 1909.	1 liasse
1930.	21-30 septembre 1909.	1 liasse
1931.	1-14 octobre 1909.	1 liasse
1932.	15-20 octobre 1909.	1 liasse
1933.	21-31 octobre 1909.	1 liasse
1934.	1-10 novembre 1909.	1 liasse
1935.	11-20 novembre 1909.	1 liasse
1936.	21-30 novembre 1909.	1 liasse
1937.	1-15 décembre 1909.	1 liasse
1938.	16-23 décembre 1909.	1 liasse
1939.	24-31 décembre 1909.	1 liasse
1940.	1-10 janvier 1910.	1 liasse
1941.	11-20 janvier 1910.	1 liasse
1942.	21-31 janvier 1910.	1 liasse
1943.	1-10 février 1910.	1 liasse
1944.	11-20 février 1910.	1 chemise
1945.	21-28 février 1910.	1 chemise
1946.	1-10 mars 1910.	1 liasse
1947.	11-20 mars 1910.	1 liasse
1948.	21-31 mars 1910.	1 liasse
1949.	1-10 avril 1910.	1 liasse
1950.	11-20 avril 1910.	1 liasse
1951.	21-30 avril 1910.	1 liasse
1952.	1-10 mai 1910.	1 liasse
1953.	11-20 mai 1910.	1 liasse
1954.	21-31 mai 1910.	1 liasse

1955.	1-7 juin 1910.	1 liasse
1956.	8-20 juin 1910.	1 liasse
1957.	21-30 juin 1910.	1 liasse
1958.	1-10 juillet 1910.	1 liasse
1959.	11-20 juillet 1910.	1 liasse
1960.	21-31 juillet 1910.	1 liasse
1961.	1-10 août 1910.	1 liasse
1962.	11-20 août 1910.	1 liasse
1963.	21-31 août 1910.	1 liasse
1964.	1-10 septembre 1910.	1 liasse
1965.	11-20 septembre 1910.	1 liasse
1966.	21-30 septembre 1910.	1 liasse
1967.	1-8 octobre 1910.	1 liasse
1968.	9-20 octobre 1910.	1 liasse
1969.	21-31 octobre 1910.	1 liasse
1970.	1-10 novembre 1910.	1 liasse
1971.	11-20 novembre 1910.	1 liasse
1972.	21-30 novembre 1910.	1 liasse
1973.	1-10 décembre 1910.	1 liasse
1974.	11-20 décembre 1910.	1 liasse
1975.	21-31 décembre 1910.	1 liasse
1976.	1-10 janvier 1911.	1 liasse
1977.	11-20 janvier 1911.	1 liasse
1978.	21-31 janvier 1911.	1 liasse
1979.	1-10 février 1911.	1 liasse
1980.	11-20 février 1911.	1 liasse
1981.	21-28 février 1911.	1 liasse
1982.	1-13 mars 1911.	1 liasse
1983.	14-20 mars 1911.	1 liasse
1984.	21-31 mars 1911.	1 liasse
1985.	1-10 avril 1911.	1 liasse
1986.	11-15 avril 1911.	1 liasse
1987.	16-30 avril 1911.	1 liasse
1988.	1-8 mai 1911.	1 liasse
1989.	9-16 mai 1911.	1 liasse
1990.	17-31 mai 1911.	1 liasse
1991.	1-10 juin 1911.	1 liasse
1992.	11-20 juin 1911.	1 liasse
1993.	21-30 juin 1911.	1 liasse
1994.	1-10 juillet 1911.	1 liasse
1995.	11-20 juillet 1911.	1 liasse
1996.	21-31 juillet 1911.	1 liasse
1997.	1-10 août 1911.	1 liasse
1998.	11-20 août 1911.	1 liasse
1999.	21-31 août 1911.	1 liasse
2000.	1-10 septembre 1911.	1 liasse
2001.	11-20 septembre 1911.	1 liasse
2002.	21-30 septembre 1911.	1 liasse

2003.	1-10 octobre 1911.	1 liasse
2004.	11-20 octobre 1911.	1 liasse
2005.	21-31 octobre 1911.	1 liasse
2006.	1-10 novembre 1911.	1 liasse
2007.	11-20 novembre 1911.	1 liasse
2008.	21-30 novembre 1911.	1 liasse
2009.	1-10 décembre 1911.	1 liasse
2010.	11-20 décembre 1911.	1 liasse
2011.	21-31 décembre 1911.	1 liasse
2012.	1-10 janvier 1912.	1 liasse
2013.	11-20 janvier 1912.	1 liasse
2014.	21-31 janvier 1912.	1 liasse
2015.	1-10 février 1912.	1 liasse
2016.	11-20 février 1912.	1 liasse
2017.	21-29 février 1912.	1 liasse
2018.	1-14 mars 1912.	1 liasse
2019.	15-20 mars 1912.	1 liasse
2020.	21-31 mars 1912.	1 liasse
2021.	1-10 avril 1912.	1 liasse
2022.	11-20 avril 1912.	1 liasse
2023.	21-30 avril 1912.	1 liasse
2024.	1-10 mai 1912.	1 liasse
2025.	11-20 mai 1912.	1 liasse
2026.	21-31 mai 1912.	1 liasse
2027.	1-6 juin 1912.	1 liasse
2028.	7-16 juin 1912.	1 liasse
2029.	17-30 juin 1912.	1 liasse
2030.	1-10 juillet 1912.	1 liasse
2031.	11-20 juillet 1912.	1 liasse
2032.	21-31 juillet 1912.	1 liasse
2033.	1-10 août 1912.	1 liasse
2034.	11-20 août 1912.	1 liasse
2035.	21-31 août 1912.	1 liasse
2036.	1-10 septembre 1912.	1 liasse
2037.	11-20 septembre 1912.	1 liasse
2038.	21-30 septembre 1912.	1 liasse
2039.	1-10 octobre 1912.	1 liasse
2040.	11-20 octobre 1912.	1 liasse
2041.	21-31 octobre 1912.	1 liasse
2042.	1-10 novembre 1912.	1 liasse
2043.	11-20 novembre 1912.	1 liasse
2044.	21-30 novembre 1912.	1 liasse
2045.	1-10 décembre 1912.	1 liasse
2046.	11-20 décembre 1912.	1 liasse
2047.	21-25 décembre 1912.	1 liasse
2048.	26-31 décembre 1912.	1 liasse
2049.	1-10 janvier 1913.	1 liasse
2050.	11-20 janvier 1913.	1 liasse

2051.	21-31 janvier 1913.	1 liasse
2052.	1-6 février 1913.	1 liasse
2053.	7-20 février 1913.	1 liasse
2054.	21-28 février 1913.	1 liasse
2055.	1-10 mars 1913.	1 liasse
2056.	11-20 mars 1913.	1 liasse
2057.	21-31 mars 1913.	1 liasse
2058.	1-10 avril 1913.	1 liasse
2059.	11-20 avril 1913.	1 liasse
2060.	21-30 avril 1913.	1 liasse
2061.	1-10 mai 1913.	1 liasse
2062.	11-20 mai 1913.	1 liasse
2063.	21-31 mai 1913.	1 liasse
2064.	1-10 juin 1913.	1 liasse
2065.	11-20 juin 1913.	1 liasse
2066.	21-30 juin 1913.	1 liasse
2067.	1-10 juillet 1913.	1 liasse
2068.	11-20 juillet 1913.	1 liasse
2069.	21-31 juillet 1913.	1 liasse
2070.	1-10 août 1913.	1 liasse
2071.	11-20 août 1913.	1 liasse
2072.	21-31 août 1913.	1 liasse
2073.	1-10 septembre 1913.	1 liasse
2074.	11-20 septembre 1913.	1 liasse
2075.	21-30 septembre 1913.	1 liasse
2076.	1-10 octobre 1913.	1 liasse
2077.	11-20 octobre 1913.	1 liasse
2078.	21-31 octobre 1913.	1 liasse
2079.	1-10 novembre 1913.	1 liasse
2080.	11-20 novembre 1913.	1 liasse
2081.	21-30 novembre 1913.	1 liasse
2082.	1-5 décembre 1913.	1 liasse
2083.	6-10 décembre 1913.	1 liasse
2084.	11-20 décembre 1913.	1 liasse
2085.	21-31 décembre 1913.	1 liasse
2086.	1-14 janvier 1914.	1 liasse
2087.	15-20 janvier 1914.	1 liasse
2088.	21-31 janvier 1914.	1 liasse
2089.	1-8 février 1914.	1 liasse
2090.	9-16 février 1914.	1 liasse
2091.	17-28 février 1914.	1 liasse
2092.	1-10 mars 1914.	1 liasse
2093.	11-20 mars 1914.	1 liasse
2094.	21-31 mars 1914.	1 liasse
2095.	1-10 avril 1914.	1 liasse
2096.	11-20 avril 1914.	1 liasse
2097.	21-30 avril 1914.	1 liasse
2098.	1-10 mai 1914.	1 liasse

2099.	11-15 mai 1914.	1 liasse
2100.	25-31 mai 1914.	1 liasse
2101.	1-10 juin 1914.	1 liasse
2102.	11-22 juin 1914.	1 liasse
2103.	23-30 juin 1914.	1 liasse
	Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.	
2104.	1-10 juillet 1914.	1 liasse
2105.	11-20 juillet 1914.	1 liasse
2106.	21-31 juillet 1914.	1 liasse
2107.	1-5 août 1914.	1 liasse
2108.	6-9 août 1914.	1 liasse
2109.	10 août 1914.	1 liasse
2110.	11-31 août 1914.	1 liasse
	Présence, à la date du 26 août 1914, d'une liste des prostituées écrouées par les autorités allemandes ce jour-là.	
2111.	1-15 septembre 1914.	1 liasse
2112.	16-30 septembre 1914.	1 liasse
2113.	1-15 octobre 1914.	1 liasse
2114.	16-31 octobre 1914.	1 liasse
2115.	1-15 novembre 1914.	1 liasse
2116.	16-30 novembre 1914.	1 liasse
2117.	1-15 décembre 1914.	1 liasse
2118.	16-31 décembre 1914.	1 liasse
2119.	1-15 janvier 1915.	1 chemise
2120.	16-31 janvier 1915.	1 chemise
2121.	1-15 février 1915.	1 chemise
2122.	16-28 février 1915.	1 chemise
2123.	1-15 mars 1915.	1 chemise
2124.	16-31 mars 1915.	1 chemise
2125.	1-15 avril 1915.	1 chemise
2126.	16-30 avril 1915.	1 chemise
2127.	1-15 mai 1915.	1 liasse
2128.	16-31 mai 1915.	1 liasse
2129.	1-15 juin 1915.	1 liasse
2130.	16-30 juin 1915.	1 liasse
2131.	1-15 juillet 1915.	1 liasse
2132.	16-31 juillet 1915.	1 liasse
2133.	1-15 août 1915.	1 liasse
2134.	16-31 août 1915.	1 liasse
2135.	1-15 septembre 1915.	1 liasse
2136.	16-30 septembre 1915.	1 liasse
2137.	1-15 octobre 1915.	1 liasse
2138.	16-31 octobre 1915.	1 liasse
2139.	1-10 novembre 1915.	1 liasse
2140.	11-20 novembre 1915.	1 liasse
2141.	21-30 novembre 1915.	1 liasse
2142.	1-15 décembre 1915.	1 liasse
2143.	16-31 décembre 1915.	1 liasse

2144.	1-15 janvier 1916.	1 liasse
2145.	16-31 janvier 1916.	1 liasse
2146.	1-15 février 1916.	1 liasse
2147.	16-29 février 1916.	1 liasse
2148.	1-15 mars 1916.	1 liasse
2149.	16-31 mars 1916.	1 liasse
2150.	1-15 avril 1916.	1 liasse
2151.	16-30 avril 1916.	1 liasse
2152.	1-15 mai 1916.	1 liasse
2153.	16-31 mai 1916.	1 liasse
2154.	1-15 juin 1916.	1 liasse
2155.	16-30 juin 1916.	1 liasse
2156.	1-15 juillet 1916.	1 liasse
2157.	16-31 juillet 1916.	1 liasse
2158.	1-15 août 1916.	1 liasse
2159.	16-24 août 1916.	1 liasse
2160.	25-31 août 1916.	1 liasse
2161.	1-15 septembre 1916.	1 liasse
2162.	16-30 septembre 1916.	1 liasse
2163.	1-15 octobre 1916.	1 liasse
2164.	16-31 octobre 1916.	1 liasse
2165.	1-15 novembre 1916.	1 liasse
2166.	16-30 novembre 1916.	1 liasse
2167.	1-15 décembre 1916.	1 liasse
2168.	16-31 décembre 1916.	1 liasse
2169.	1-15 janvier 1917.	1 liasse
2170.	16-31 janvier 1917.	1 liasse
2171.	1-15 février 1917.	1 liasse
2172.	16-28 février 1917.	1 liasse
2173.	1-17 mars 1917.	1 chemise
2174.	18-20 mars 1917.	1 liasse
2175.	21-31 mars 1917.	1 liasse
2176.	1-10 avril 1917.	1 liasse
2177.	11-20 avril 1917.	1 liasse
2178.	21-30 avril 1917.	1 liasse
2179.	1-15 mai 1917.	1 liasse
2180.	16-31 mai 1917.	1 liasse
2181.	1-10 juin 1917.	1 liasse
2182.	11-20 juin 1917.	1 liasse
2183.	21-30 juin 1917.	1 liasse
2184.	1-20 juillet 1917.	1 liasse
2185.	21-31 juillet 1917.	1 liasse
2186.	1-15 août 1917.	1 liasse
2187.	16-31 août 1917.	1 liasse
2188.	1-15 septembre 1917.	1 liasse
2189.	16-30 septembre 1917.	1 liasse
2190.	1-15 octobre 1917.	1 liasse
2191.	16-31 octobre 1917.	1 liasse

2192.	1-15 novembre 1917.	1 liasse
2193.	16-30 novembre 1917.	1 liasse
2194.	1-20 décembre 1917.	1 liasse
2195.	21-31 décembre 1917.	1 liasse
2196.	1-10 janvier 1918.	1 liasse
2197.	11-20 janvier 1918.	1 chemise
2198.	21-31 janvier 1918.	1 liasse
2199.	1-10 février 1918.	1 liasse
2200.	11-20 février 1918.	1 chemise
2201.	21-28 février 1918.	1 liasse
2202.	1-10 mars 1918.	1 liasse
2203.	11-20 mars 1918.	1 liasse
2204.	21-31 mars 1918.	1 chemise
2205.	1-10 avril 1918.	1 chemise
2206.	11-20 avril 1918.	1 chemise
2207.	21-30 avril 1918.	1 chemise
2208.	1-10 mai 1918.	1 chemise
2209.	11-31 mai 1918.	1 chemise
2210.	1-10 juin 1918.	1 chemise
2211.	11-20 juin 1918.	1 chemise
2212.	21-30 juin 1918.	1 chemise
2213.	1-10 juillet 1918.	1 chemise
2214.	11-20 juillet 1918.	1 liasse
2215.	21-31 juillet 1918.	1 liasse
2216.	1-10 août 1918.	1 liasse
2217.	11-20 août 1918.	1 chemise
2218.	21-31 août 1918.	1 chemise
2219.	1-10 septembre 1918.	1 chemise
2220.	11-20 septembre 1918.	1 chemise
2221.	21-30 septembre 1918.	1 liasse
2222.	1-10 octobre 1918.	1 liasse
2223.	11-20 octobre 1918.	1 liasse
2224.	21-31 octobre 1918.	1 chemise
2225.	1-20 novembre 1918.	1 liasse
2226.	21-30 novembre 1918.	1 liasse
2227.	1-4 décembre 1918.	1 liasse
2228.	5-10 décembre 1918.	1 liasse
2229.	11-20 décembre 1918.	1 liasse
2230.	21-31 décembre 1918.	1 liasse
2231.	1-8 janvier 1919.	1 liasse
2232.	9-16 janvier 1919.	1 liasse
2233.	17-24 janvier 1919.	1 liasse
2234.	25-31 janvier 1919.	1 liasse
2235.	1-8 février 1919.	1 liasse
2236.	9-16 février 1919.	1 liasse
2237.	17-24 février 1919.	1 liasse
2238.	25-28 février 1919.	1 liasse
2239.	1-8 mars 1919.	1 liasse

2240.	9-16 mars 1919.	1 liasse
2241.	17-23 mars 1919.	1 liasse
2242.	24-27 mars 1919.	1 liasse
2243.	28-31 mars 1919.	1 liasse
2244.	1-4 avril 1919.	1 liasse
2245.	5-10 avril 1919.	1 liasse
2246.	11-16 avril 1919.	1 liasse
2247.	17-24 avril 1919.	1 liasse
2248.	25-30 avril 1919.	1 liasse
2249.	1-5 mai 1919.	1 liasse
2250.	6-12 mai 1919.	1 liasse
2251.	13-16 mai 1919.	1 liasse
2252.	17-23 mai 1919.	1 liasse
2253.	24-27 mai 1919.	1 liasse
2254.	28-31 mai 1919.	1 liasse
2255.	1-5 juin 1919.	1 liasse
2256.	6-12 juin 1919.	1 liasse
2257.	13-20 juin 1919.	1 liasse
2258.	21-26 juin 1919.	1 liasse
2259.	27-30 juin 1919.	1 liasse
2260.	1-9 juillet 1919.	1 liasse
2261.	10-20 juillet 1919.	1 liasse
2262.	21-31 juillet 1919.	1 liasse
2263.	1-10 août 1919.	1 liasse
2264.	11-20 août 1919.	1 liasse
2265.	21-31 août 1919.	1 liasse
2266.	1-6 septembre 1919.	1 liasse
2267.	7-10 septembre 1919.	1 liasse
2268.	11-18 septembre 1919.	1 liasse
2269.	19-30 septembre 1919.	1 liasse
2270.	1-10 octobre 1919.	1 liasse
2271.	11-20 octobre 1919.	1 liasse
2272.	21-31 octobre 1919.	1 liasse
2273.	1-10 novembre 1919.	1 liasse
2274.	11-20 novembre 1919.	1 liasse
2275.	21-30 novembre 1919.	1 liasse
2276.	1-6 décembre 1919.	1 liasse
2277.	7-20 décembre 1919.	1 liasse
2278.	21-29 décembre 1919.	1 liasse
2279.	30-31 décembre 1919.	1 liasse
2280.	1-10 janvier 1920.	1 liasse
2281.	11-20 janvier 1920.	1 liasse
2282.	21-31 janvier 1920.	1 liasse
2283.	1-10 février 1920.	1 liasse
2284.	11-20 février 1920.	1 liasse
2285.	21-29 février 1920.	1 liasse
2286.	1-10 mars 1920.	1 liasse
2287.	11-20 mars 1920.	1 liasse

2288.	21-31 mars 1920.	1 liasse
2289.	1-10 avril 1920.	1 liasse
2290.	11-20 avril 1920.	1 liasse
2291.	21-30 avril 1920.	1 liasse
2292.	1-10 mai 1920.	1 liasse
2293.	11-20 mai 1920.	1 liasse
2294.	21-31 mai 1920.	1 liasse
2295.	1-10 juin 1920.	1 liasse
2296.	11-20 juin 1920.	1 liasse
2297.	21-30 juin 1920.	1 liasse
2298.	1-10 juillet 1920.	1 liasse
2299.	11-20 juillet 1920.	1 liasse
2300.	21-31 juillet 1920.	1 liasse
2301.	1-8 août 1920.	1 liasse
2302.	9-20 août 1920.	1 liasse
2303.	21-31 août 1920.	1 liasse
2304.	1-10 septembre 1920.	1 liasse
2305.	11-20 septembre 1920.	1 liasse
2306.	21-30 septembre 1920.	1 liasse
2307.	1-10 octobre 1920.	1 liasse
308.	11-20 octobre 1920.	1 liasse
2309.	21-31 octobre 1920.	1 liasse
2310.	1-10 novembre 1920.	1 liasse
2311.	11-20 novembre 1920.	1 liasse
2312.	21-30 novembre 1920.	1 liasse
2313.	1-3 décembre 1920.	1 liasse
2314.	4-20 décembre 1920.	1 liasse
2315.	21-31 décembre 1920.	1 liasse
2316.	1-10 janvier 1921.	1 liasse
2317.	11-20 janvier 1921.	1 liasse
2318.	21-31 janvier 1921.	1 liasse
2319.	1-10 février 1921.	1 liasse
2320.	11-20 février 1921.	1 liasse
2321.	21-28 février 1921.	1 liasse
2322.	1-8 mars 1921.	1 liasse
2323.	9-20 mars 1921.	1 liasse
2324.	21-31 mars 1921.	1 liasse
2325.	1-10 avril 1921.	1 liasse
2326.	11-20 avril 1921.	1 liasse
2327.	21-30 avril 1921.	1 liasse
2328.	1-10 mai 1921.	1 liasse
2329.	11-25 mai 1921.	1 liasse
2330.	26-31 mai 1921.	1 liasse
2331.	1-10 juin 1921.	1 liasse
2332.	11-20 juin 1921.	1 liasse
2333.	21-30 juin 1921.	1 liasse
2334.	1-10 juillet 1921.	1 liasse
2335.	11-20 juillet 1921.	1 liasse

2336.	21-31 juillet 1921.	1 liasse
2337.	1-10 août 1921.	1 liasse
2338.	11-20 août 1921.	1 liasse
2339.	21-31 août 1921.	1 liasse
2340.	1-10 septembre 1921.	1 liasse
2341.	11-20 septembre 1921.	1 liasse
2342.	21-30 septembre 1921.	1 liasse
2343.	1-10 octobre 1921.	1 liasse
2344.	11-20 octobre 1921.	1 liasse
2345.	21-31 octobre 1921.	1 liasse
2346.	1-10 novembre 1921.	1 liasse
2347.	11-20 novembre 1921.	1 liasse
2348.	21-30 novembre 1921.	1 liasse
2349.	1-10 décembre 1921.	1 liasse
2350.	11-17 décembre 1921.	1 liasse
2351.	18-31 décembre 1921.	1 liasse
2352.	1-10 janvier 1922.	1 liasse
2353.	11-16 janvier 1922.	1 liasse
2354.	17-31 janvier 1922.	1 liasse
2355.	1-10 février 1922.	1 liasse
2356.	11-20 février 1922.	1 liasse
2357.	21-28 février 1922.	1 liasse
2358.	1-10 mars 1922.	1 liasse
2359.	11-20 mars 1922.	1 liasse
2360.	21-31 mars 1922.	1 liasse
2361.	1-10 avril 1922.	1 liasse
2362.	11-20 avril 1922.	1 liasse
2363.	21-30 avril 1922.	1 liasse
2364.	1-10 mai 1922.	1 liasse
2365.	11-23 mai 1922.	1 liasse
2366.	24-31 mai 1922.	1 liasse
2367.	1-10 juin 1922.	1 liasse
2368.	11-20 juin 1922.	1 liasse
2369.	21-30 juin 1922.	1 liasse
2370.	1-10 juillet 1922.	1 liasse
2371.	11-20 juillet 1922.	1 liasse
2372.	21-31 juillet 1922.	1 liasse
2373.	1-13 août 1922.	1 liasse
2374.	14-20 août 1922.	1 liasse
2375.	21-31 août 1922.	1 liasse
2376.	1-10 septembre 1922.	1 liasse
2377.	11-20 septembre 1922.	1 liasse
2378.	21-30 septembre 1922.	1 liasse
2379.	1-10 octobre 1922.	1 liasse
2380.	11-20 octobre 1922.	1 liasse
2381.	21-31 octobre 1922.	1 liasse
2382.	1-10 novembre 1922.	1 liasse
2383.	11-20 novembre 1922.	1 liasse

2384.	21-30 novembre 1922.	1 liasse
2385.	1-10 décembre 1922.	1 liasse
2386.	11-20 décembre 1922.	1 liasse
2387.	21-31 décembre 1922.	1 liasse
2388.	1-10 janvier 1923.	1 liasse
2389.	11-20 janvier 1923.	1 liasse
2390.	21-31 janvier 1923.	1 liasse
2391.	1-10 février 1923.	1 liasse
2392.	11-20 février 1923.	1 liasse
2393.	21-28 février 1923.	1 liasse
2394.	1-10 mars 1923.	1 liasse
2395.	11-20 mars 1923.	1 liasse
2396.	21-31 mars 1923.	1 liasse
2397.	1-13 avril 1923.	1 liasse
2398.	14-20 avril 1923.	1 liasse
2399.	21-30 avril 1923.	1 liasse
2400.	1-10 mai 1923.	1 liasse
2401.	11-20 mai 1923.	1 liasse
2402.	21-31 mai 1923.	1 liasse
2403.	1-10 juin 1923.	1 liasse
2404.	11-20 juin 1923.	1 liasse
2405.	21-30 juin 1923.	1 liasse
2406.	1-10 juillet 1923.	1 liasse
2407.	11-20 juillet 1923.	1 liasse
2408.	21-31 juillet 1923.	1 liasse
2409.	1-10 août 1923.	1 liasse
2410.	11-20 août 1923.	1 liasse
2411.	21-31 août 1923.	1 liasse
2412.	1-10 septembre 1923.	1 liasse
2413.	11-20 septembre 1923.	1 liasse
2414.	21-30 septembre 1923.	1 liasse
2415.	1-10 octobre 1923.	1 liasse
2416.	11-20 octobre 1923.	1 liasse
2417.	21-31 octobre 1923.	1 liasse
2418.	1-14 novembre 1923.	1 liasse
2419.	15-20 novembre 1923.	1 liasse
2420.	21-30 novembre 1923.	1 liasse
2421.	1-10 décembre 1923.	1 liasse
2422.	11-20 décembre 1923.	1 liasse
2423.	21-31 décembre 1923.	1 liasse
2424.	1-10 janvier 1924.	1 liasse
2425.	11-20 janvier 1924.	1 liasse
2426.	21-31 janvier 1924.	1 liasse
2427.	1-10 février 1924.	1 liasse
2428.	11-20 février 1924.	1 liasse
2429.	21-29 février 1924.	1 liasse
2430.	1-10 mars 1924.	1 liasse
2431.	11-20 mars 1924.	1 liasse

2432.	21-31 mars 1924.	1 liasse
2433.	1-10 avril 1924.	1 liasse
2434.	11-20 avril 1924.	1 liasse
2435.	21-30 avril 1924.	1 liasse
2436.	1-10 mai 1924.	1 liasse
2437.	11-20 mai 1924.	1 liasse
2438.	21-31 mai 1924.	1 liasse
2439.	1-10 juin 1924.	1 liasse
2440.	11-20 juin 1924.	1 liasse
2441.	21-30 juin 1924.	1 liasse
2442.	1-10 juillet 1924.	1 liasse
2443.	11-20 juillet 1924.	1 liasse
2444.	21-31 juillet 1924.	1 liasse
2445.	1-10 août 1924.	1 liasse
2446.	11-20 août 1924.	1 liasse
2447.	21-31 août 1924.	1 liasse
2448.	1-10 septembre 1924.	1 liasse
2449.	11-20 septembre 1924.	1 liasse
2450.	21-30 septembre 1924.	1 liasse
2451.	1-10 octobre 1924.	1 liasse
2452.	11-24 octobre 1924.	1 liasse
2453.	25-31 octobre 1924.	1 liasse
2454.	1-10 novembre 1924.	1 liasse
2455.	11-20 novembre 1924.	1 liasse
2456.	21-30 novembre 1924.	1 liasse
2457.	1-10 décembre 1924.	1 liasse
2458.	11-20 décembre 1924.	1 liasse
2459.	21-31 décembre 1924.	1 liasse
2460.	1-10 janvier 1925.	1 liasse
2461.	11-20 janvier 1925.	1 liasse
2462.	21-31 janvier 1925.	1 liasse
2463.	1-10 février 1925.	1 liasse
2464.	11-20 février 1925.	1 liasse
2465.	21-28 février 1925.	1 liasse
2466.	1-10 mars 1925.	1 liasse
2467.	11-20 mars 1925.	1 liasse
2468.	21-31 mars 1925.	1 liasse
2469.	1-10 avril 1925.	1 liasse
2470.	11-20 avril 1925.	1 liasse
2471.	21-30 avril 1925.	1 liasse
2472.	1-10 mai 1925.	1 liasse
2473.	11-20 mai 1925.	1 liasse
2474.	21-31 mai 1925.	1 liasse
2475.	1-10 juin 1925.	1 liasse
2476.	11-20 juin 1925.	1 liasse
2477.	21-30 juin 1925.	1 liasse
2478.	1-10 juillet 1925.	1 liasse
2479.	11-20 juillet 1925.	1 liasse

2480.	21-31 juillet 1925.	1 liasse
2481.	1-10 août 1925.	1 liasse
2482.	11-20 août 1925.	1 liasse
2483.	21-31 août 1925.	1 liasse
2484.	1-10 septembre 1925.	1 liasse
2485.	11-20 septembre 1925.	1 liasse
2486.	21-30 septembre 1925.	1 liasse
2487.	1-10 octobre 1925.	1 liasse
2488.	11-20 octobre 1925.	1 liasse
2489.	21-31 octobre 1925.	1 liasse
2490.	1-10 novembre 1925.	1 liasse
2491.	11-20 novembre 1925.	1 liasse
2492.	21-30 novembre 1925.	1 liasse
2493.	1-10 décembre 1925.	1 liasse
2494.	11-20 décembre 1925.	1 liasse
2495.	21-31 décembre 1925.	1 liasse
2496.	1-10 janvier 1926.	1 liasse
2497.	11-20 janvier 1926.	1 liasse
2498.	21-31 janvier 1926.	1 liasse
2499.	1-10 février 1926.	1 liasse
2500.	11-20 février 1926.	1 liasse
2501.	21-28 février 1926.	1 liasse
2502.	1-10 mars 1926.	1 liasse
2503.	11-20 mars 1926.	1 liasse
2504.	21-31 mars 1926.	1 liasse
2505.	1-10 avril 1926.	1 liasse
2506.	11-20 avril 1926.	1 liasse
2507.	21-30 avril 1926.	1 liasse
2508.	1-10 mai 1926.	1 liasse
2509.	11-20 mai 1926.	1 liasse
2510.	21-31 mai 1926.	1 liasse
2511.	1-10 juin 1926.	1 liasse
2512.	11-20 juin 1926.	1 liasse
2513.	21-30 juin 1926.	1 liasse
2514.	1-10 juillet 1926.	1 liasse
2515.	11-20 juillet 1926.	1 liasse
2516.	21-31 juillet 1926.	1 liasse
2517.	1-10 août 1926.	1 liasse
2518.	11-20 août 1926.	1 liasse
2519.	21-31 août 1926.	1 liasse
2520.	1-10 septembre 1926.	1 liasse
2521.	11-20 septembre 1926.	1 liasse
2522.	21-30 septembre 1926.	1 chemise
2523.	1-10 octobre 1926.	1 liasse
2524.	11-20 octobre 1926.	1 liasse
2525.	21-31 octobre 1926.	1 liasse
2526.	1-10 novembre 1926.	1 liasse
2527.	11-20 novembre 1926.	1 liasse

2528.	21-30 novembre 1926.	1 liasse
2529.	1-10 décembre 1926.	1 liasse
2530.	11-20 décembre 1926.	1 liasse
2531.	21-31 décembre 1926.	1 liasse
2532.	1-10 janvier 1927.	1 liasse
2533.	11-20 janvier 1927.	1 liasse
2534.	21-31 janvier 1927.	1 liasse
2535.	1-10 février 1927.	1 liasse
2536.	11-20 février 1927.	1 liasse
2537.	21-28 février 1927.	1 liasse
2538.	1-10 mars 1927.	1 liasse
2539.	11-20 mars 1927.	1 liasse
2540.	21-31 mars 1927.	1 liasse
2541.	1-10 avril 1927.	1 liasse
2542.	11-20 avril 1927.	1 liasse
2543.	21-30 avril 1927.	1 liasse
2544.	1-10 mai 1927.	1 chemise
2545.	11-20 mai 1927.	1 chemise
2546.	21-31 mai 1927.	1 liasse
2547.	1-10 juin 1927.	1 liasse
2548.	11-20 juin 1927.	1 liasse
2549.	21-30 juin 1927.	1 liasse
2550.	1-10 juillet 1927.	1 chemise
2551.	11-20 juillet 1927.	1 liasse
2552.	21-31 juillet 1927.	1 liasse
2553.	1-10 août 1927.	1 liasse
2554.	11-20 août 1927.	1 liasse
2555.	21-31 août 1927.	1 liasse
2556.	1-10 septembre 1927.	1 liasse
2557.	11-20 septembre 1927.	1 liasse
2558.	21-30 septembre 1927.	1 liasse
2559.	1-10 octobre 1927.	1 liasse
2560.	11-20 octobre 1927.	1 liasse
2561.	21-31 octobre 1927.	1 liasse
2562.	1-10 novembre 1927.	1 liasse
2563.	11-20 novembre 1927.	1 liasse
2564.	21-30 novembre 1927.	1 liasse
2565.	1-10 décembre 1927.	1 liasse
2566.	11-20 décembre 1927.	1 liasse
2567.	21-31 décembre 1927.	1 liasse
2568.	1-10 janvier 1928.	1 liasse
2569.	11-20 janvier 1928.	1 liasse
2570.	21-31 janvier 1928.	1 liasse
2571.	1-6 février 1928.	1 liasse
2572.	7-20 février 1928.	1 chemise
2573.	21-29 février 1928.	1 liasse
2574.	1-10 mars 1928.	1 liasse
2575.	11-20 mars 1928.	1 liasse

2576.	21-31 mars 1928.	1 liasse
2577.	1-10 avril 1928.	1 liasse
2578.	11-20 avril 1928.	1 liasse
2579.	21-30 avril 1928.	1 liasse
2580.	1-10 mai 1928.	1 liasse
2581.	11-20 mai 1928.	1 liasse
2582.	21-31 mai 1928.	1 liasse
2583.	1-10 juin 1928.	1 liasse
2584.	11-20 juin 1928.	1 liasse
2585.	21-30 juin 1928.	1 liasse
2586.	1-10 juillet 1928.	1 liasse
2587.	11-20 juillet 1928.	1 liasse
2588.	21-31 juillet 1928.	1 liasse
2589.	1-10 août 1928.	1 liasse
2590.	11-20 août 1928.	1 liasse
591.	21-31 août 1928.	1 liasse
2592.	1-10 septembre 1928.	1 liasse
2593.	11-20 septembre 1928.	1 liasse
2594.	21-30 septembre 1928.	1 liasse
2595.	1-10 octobre 1928.	1 liasse
2596.	11-20 octobre 1928.	1 liasse
2597.	21-31 octobre 1928.	1 liasse
2598.	1-10 novembre 1928.	1 liasse
2599.	11-20 novembre 1928.	1 liasse
2600.	21-30 novembre 1928.	1 liasse
2601.	1-10 décembre 1928.	1 liasse
2602.	11-20 décembre 1928.	1 liasse
2603.	21-31 décembre 1928.	1 liasse
2604.	1-10 janvier 1929.	1 liasse
2605.	11-20 janvier 1929.	1 liasse
2606.	21-31 janvier 1929.	1 liasse
2607.	1-10 février 1929.	1 liasse
2608.	11-20 février 1929.	1 liasse
2609.	21-28 février 1929.	1 liasse
2610.	1-10 mars 1929.	1 liasse
2611.	11-20 mars 1929.	1 liasse
2612.	21-31 mars 1929.	1 liasse
2613.	1-10 avril 1929.	1 liasse
2614.	11-20 avril 1929.	1 liasse
2615.	21-30 avril 1929.	1 liasse
2616.	1-10 mai 1929.	1 liasse
2617.	11-20 mai 1929.	1 liasse
2618.	21-31 mai 1929.	1 liasse
2619.	1-10 juin 1929.	1 liasse
2620.	11-20 juin 1929.	1 liasse
2621.	21-30 juin 1929.	1 liasse
2622.	1-10 juillet 1929.	1 liasse
2623.	11-15 juillet 1929.	1 liasse

2624.	16-31 juillet 1929.	1 liasse
2625.	1-10 août 1929.	1 liasse
2626.	11-20 août 1929.	1 liasse
2627.	21-31 août 1929.	1 liasse
2628.	1-10 septembre 1929.	1 liasse
2629.	11-20 septembre 1929.	1 liasse
2630.	21-30 septembre 1929.	1 liasse
2631.	1-10 octobre 1929.	1 liasse
2632.	11-20 octobre 1929.	1 liasse
2633.	21-31 octobre 1929.	1 liasse
2634.	1-10 novembre 1929.	1 liasse
2635.	11-20 novembre 1929.	1 liasse
2636.	21-30 novembre 1929.	1 liasse
2637.	1-10 décembre 1929.	1 liasse
2638.	11-17 décembre 1929.	1 liasse
2639.	18-31 décembre 1929.	1 liasse
2640.	1-10 janvier 1930.	1 liasse
2641.	11-20 janvier 1930.	1 liasse
2642.	21-31 janvier 1930.	1 liasse
2643.	1-10 février 1930.	1 liasse
2644.	11-20 février 1930.	1 liasse
2645.	21-28 février 1930.	1 liasse
2646.	1-10 mars 1930.	1 liasse
2647.	11-20 mars 1930.	1 liasse
2648.	21-31 mars 1930.	1 liasse
2649.	1-10 avril 1930.	1 liasse
2650.	11-20 avril 1930.	1 liasse
2651.	21-30 avril 1930.	1 liasse
2652.	1-10 mai 1930.	1 liasse
2653.	11-20 mai 1930.	1 liasse
2654.	21-31 mai 1930.	1 liasse
2655.	1-10 juin 1930.	1 liasse
2656.	11-20 juin 1930.	1 liasse
2657.	21-30 juin 1930.	1 liasse
2658.	1-10 juillet 1930.	1 liasse
2659.	11-20 juillet 1930.	1 liasse
2660.	21-31 juillet 1930.	1 liasse
2661.	1-10 août 1930.	1 liasse
2662.	11-20 août 1930.	1 chemise
2663.	21-31 août 1930.	1 liasse
2664.	1-10 septembre 1930.	1 liasse
2665.	11-20 septembre 1930.	1 liasse
2666.	21-30 septembre 1930.	1 liasse
2667.	1-10 octobre 1930.	1 liasse
2668.	11-20 octobre 1930.	1 liasse
2669.	21-31 octobre 1930.	1 liasse
2670.	1-10 novembre 1930.	1 liasse
2671.	11-20 novembre 1930.	1 liasse

2672.	21-30 novembre 1930.	1 liasse
2673.	1-10 décembre 1930.	1 liasse
2674.	11-20 décembre 1930.	1 liasse
2675.	21-31 décembre 1930.	1 liasse
2676.	1-10 janvier 1931.	1 liasse
2677.	11-20 janvier 1931.	1 liasse
2678.	21-31 janvier 1931.	1 liasse
2679.	1-10 février 1931.	1 liasse
2680.	11-20 février 1931.	1 liasse
2681.	21-28 février 1931.	1 liasse
2682.	1-10 mars 1931.	1 liasse
2683.	11-20 mars 1931.	1 liasse
2684.	21-31 mars 1931.	1 liasse
2685.	1-10 avril 1931.	1 liasse
2686.	11-20 avril 1931.	1 liasse
2687.	21-30 avril 1931.	1 liasse
2688.	1-10 mai 1931.	1 liasse
2689.	11-20 mai 1931.	1 liasse
2690.	21-31 mai 1931.	1 liasse
	Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.	
2691.	1-10 juin 1931.	1 liasse
2692.	11-20 juin 1931.	1 liasse
2693.	21-30 juin 1931.	1 liasse
2694.	1-10 juillet 1931.	1 liasse
2695.	11-20 juillet 1931.	1 liasse
2696.	21-31 juillet 1931.	1 liasse
2697.	1-10 août 1931.	1 liasse
2698.	11-20 août 1931.	1 liasse
2699.	21-31 août 1931.	1 liasse
2700.	1-10 septembre 1931.	1 liasse
2701.	11-20 septembre 1931.	1 liasse
2702.	21-30 septembre 1931.	1 liasse
2703.	1-10 octobre 1931.	1 liasse
2704.	11-20 octobre 1931.	1 liasse
2705.	21-31 octobre 1931.	1 liasse
2706.	1-10 novembre 1931.	1 liasse
2707.	11-20 novembre 1931.	1 liasse
2708.	21-30 novembre 1931.	1 liasse
2709.	1-10 décembre 1931.	1 liasse
2710.	11-20 décembre 1931.	1 liasse
2711.	21-31 décembre 1931.	1 liasse
2712.	1-10 janvier 1932.	1 liasse
2713.	11-20 janvier 1932.	1 liasse
2714.	21-31 janvier 1932.	1 liasse
2715.	1-10 février 1932.	1 liasse
2716.	11-20 février 1932.	1 liasse
2717.	21-29 février 1932.	1 liasse
2718.	1-10 mars 1932.	1 liasse

2719.	11-20 mars 1932.	1 liasse
2720.	21-31 mars 1932.	1 liasse
2721.	1-10 avril 1932.	1 liasse
2722.	11-20 avril 1932.	1 liasse
2723.	21-30 avril 1932.	1 liasse
2724.	1-10 mai 1932.	1 liasse
2725.	11-20 mai 1932.	1 liasse
2726.	21-31 mai 1932.	1 liasse
2727.	1-10 juin 1932.	1 liasse
2728.	11-20 juin 1932.	1 liasse
2729.	21-30 juin 1932.	1 liasse
2730.	1-10 juillet 1932.	1 liasse
2731.	11-18 juillet 1932.	1 liasse
2732.	19-26 juillet 1932.	1 liasse
2733.	27-31 juillet 1932.	1 liasse
2734.	1-10 août 1932.	1 liasse
2735.	11-20 août 1932.	1 liasse
2736.	21-31 août 1932.	1 liasse
2737.	1-10 septembre 1932.	1 liasse
2738.	11-20 septembre 1932.	1 liasse
2739.	21-30 septembre 1932.	1 liasse
2740.	1-10 octobre 1932.	1 liasse
2741.	11-20 octobre 1932.	1 liasse
2742.	21-31 octobre 1932.	1 liasse
2743.	1-10 novembre 1932.	1 liasse
2744.	11-20 novembre 1932.	1 liasse
2745.	21-30 novembre 1932.	1 liasse
2746.	1-10 décembre 1932.	1 liasse
2747.	11-20 décembre 1932.	1 liasse
2748.	21-31 décembre 1932.	1 liasse
2749.	1-10 janvier 1933.	1 liasse
2750.	11-20 janvier 1933.	1 liasse
2751.	21-31 janvier 1933.	1 liasse
2752.	1-10 février 1933.	1 chemise
2753.	11-20 février 1933.	1 liasse
2754.	21-28 février 1933.	1 liasse
2755.	1-10 mars 1933.	1 liasse
2756.	11-20 mars 1933.	1 liasse
2757.	21-31 mars 1933.	1 liasse
2758.	1-10 avril 1933.	1 liasse
2759.	11-20 avril 1933.	1 liasse
2760.	21-30 avril 1933.	1 liasse
2761.	1-10 mai 1933.	1 liasse
2762.	11-20 mai 1933.	1 liasse
2763.	21-31 mai 1933.	1 liasse
2764.	1-10 juin 1933.	1 liasse
2765.	11-20 juin 1933.	1 liasse
2766.	21-30 juin 1933.	1 liasse

2767.	1-10 juillet 1933.	1 liasse
2768.	11-20 juillet 1933.	1 liasse
2769.	21-31 juillet 1933.	1 liasse
2770.	1-10 août 1933.	1 liasse
2771.	11-20 août 1933.	1 liasse
2772.	21-31 août 1933.	1 liasse
2773.	1-10 septembre 1933.	1 liasse
2774.	11-20 septembre 1933.	1 liasse
2775.	21-30 septembre 1933.	1 liasse
2776.	1-10 octobre 1933.	1 liasse
2777.	11-20 octobre 1933.	1 liasse
2778.	21-31 octobre 1933.	1 liasse
2779.	1-10 novembre 1933.	1 liasse
2780.	11-20 novembre 1933.	1 liasse
2781.	21-30 novembre 1933.	1 liasse
2782.	1-10 décembre 1933.	1 liasse
2783.	11-20 décembre 1933.	1 liasse
2784.	21-31 décembre 1933.	1 liasse
2785.	1-10 janvier 1934.	1 liasse
2786.	11-20 janvier 1934.	1 liasse
2787.	21-31 janvier 1934.	1 liasse
2788.	1-10 février 1934.	1 liasse
2789.	11-20 février 1934.	1 liasse
2790.	21-28 février 1934.	1 liasse
2791.	1-10 mars 1934.	1 liasse
2792.	11-20 mars 1934.	1 liasse
2793.	21-31 mars 1934.	1 liasse
2794.	1-10 avril 1934.	1 liasse
2795.	11-20 avril 1934.	1 liasse
2796.	21-30 avril 1934.	1 liasse
2797.	1-10 mai 1934.	1 liasse
2798.	11-20 mai 1934.	1 liasse
2799.	21-31 mai 1934.	1 liasse
2800.	1-10 juin 1934.	1 liasse
2801.	11-20 juin 1934.	1 liasse
2802.	21-30 juin 1934.	1 liasse
2803.	1-10 juillet 1934.	1 liasse
2804.	11-20 juillet 1934.	1 liasse
2805.	21-31 juillet 1934.	1 liasse
2806.	1-10 août 1934.	1 liasse
2807.	11-20 août 1934.	1 liasse
2808.	21-31 août 1934.	1 liasse
2809.	1-10 septembre 1934.	1 liasse
2810.	11-20 septembre 1934.	1 liasse
2811.	21-30 septembre 1934.	1 liasse
2812.	1-10 octobre 1934.	1 liasse
2813.	11-20 octobre 1934.	1 liasse
2814.	21-31 octobre 1934.	1 liasse

2815.	1-10 novembre 1934.	1 liasse
2816.	11-20 novembre 1934.	1 liasse
2817.	21-30 novembre 1934.	1 liasse
2818.	1-10 décembre 1934.	1 liasse
2819.	11-20 décembre 1934.	1 liasse
2820.	21-31 décembre 1934.	1 liasse
2821.	1-10 janvier 1935.	1 liasse
2822.	11-20 janvier 1935.	1 liasse
2823.	21-31 janvier 1935.	1 liasse
2824.	1-10 février 1935.	1 liasse
2825.	11-20 février 1935.	1 liasse
2826.	21-28 février 1935.	1 liasse
2827.	1-10 mars 1935.	1 liasse
2828.	11-20 mars 1935.	1 liasse
2829.	21-31 mars 1935.	1 liasse
2830.	1-10 avril 1935.	1 liasse
2831.	11-20 avril 1935.	1 liasse
2832.	21-30 avril 1935.	1 liasse
2833.	1-10 mai 1935.	1 liasse
2834.	11-20 mai 1935.	1 liasse
2835.	21-31 mai 1935.	1 liasse
2836.	1-10 juin 1935.	1 liasse
2837.	11-20 juin 1935.	1 liasse
2838.	21-30 juin 1935.	1 liasse
2839.	1-10 juillet 1935.	1 liasse
2840.	11-20 juillet 1935.	1 liasse
2841.	21-31 juillet 1935.	1 liasse
2842.	1-10 août 1935.	1 liasse
2843.	11-20 août 1935.	1 liasse
2844.	21-31 août 1935.	1 liasse
2845.	1-10 septembre 1935.	1 liasse
2846.	11-20 septembre 1935.	1 liasse
2847.	21-30 septembre 1935.	1 liasse
2848.	1-10 octobre 1935.	1 liasse
2849.	11-20 octobre 1935.	1 liasse
2850.	21-31 octobre 1935.	1 liasse
2851.	1-10 novembre 1935.	1 liasse
2852.	11-20 novembre 1935.	1 liasse
2853.	21-30 novembre 1935.	1 liasse
2854.	1-10 décembre 1935.	1 liasse
2855.	11-20 décembre 1935.	1 liasse
2856.	21-31 décembre 1935.	1 liasse
2857.	1-10 janvier 1936.	1 liasse
2858.	11-20 janvier 1936.	1 liasse
2859.	21-31 janvier 1936.	1 liasse
2860.	1-10 février 1936.	1 liasse
2861.	11-20 février 1936.	1 liasse
2862.	21-29 février 1936.	1 liasse

2863.	1-10 mars 1936.	1 liasse
2864.	11-20 mars 1936.	1 liasse
2865.	21-31 mars 1936.	1 liasse
2866.	1-10 avril 1936.	1 liasse
2867.	11-20 avril 1936.	1 liasse
2868.	21-30 avril 1936.	1 liasse
2869.	1-10 mai 1936.	1 liasse
2870.	11-20 mai 1936.	1 liasse
2871.	21-31 mai 1936.	1 liasse
2872.	1-10 juin 1936.	1 liasse
2873.	11-20 juin 1936.	1 liasse
2874.	21-30 juin 1936.	1 liasse
2875.	1-10 juillet 1936.	1 liasse
2876.	11-20 juillet 1936.	1 liasse
2877.	21-31 juillet 1936.	1 liasse
2878.	1-10 août 1936.	1 liasse
2879.	11-20 août 1936.	1 liasse
2880.	21-31 août 1936.	1 liasse
2881.	1-10 septembre 1936.	1 liasse
2882.	11-20 septembre 1936.	1 liasse
2883.	21-30 septembre 1936.	1 liasse
2884.	1-10 octobre 1936.	1 liasse
2885.	11-20 octobre 1936.	1 liasse
2886.	21-31 octobre 1936.	1 liasse
2887.	1-10 novembre 1936.	1 liasse
2888.	11-20 novembre 1936.	1 liasse
2889.	21-30 novembre 1936.	1 liasse
2890.	1-10 décembre 1936.	1 liasse
2891.	11-20 décembre 1936.	1 liasse
2892.	21-31 décembre 1936.	1 liasse
2893.	1-10 janvier 1937.	1 liasse
2894.	11-20 janvier 1937.	1 liasse
2895.	21-31 janvier 1937.	1 liasse
2896.	1-10 février 1937.	1 liasse
2897.	11-20 février 1937.	1 liasse
2898.	21-28 février 1937.	1 liasse
2899.	1-10 mars 1937.	1 liasse
2900.	11-20 mars 1937.	1 liasse
2901.	21-31 mars 1937.	1 liasse
2902.	1-10 avril 1937.	1 liasse
2903.	11-20 avril 1937.	1 liasse
2904.	21-30 avril 1937.	1 liasse
2905.	1-10 mai 1937.	1 liasse
2906.	11-20 mai 1937.	1 liasse
2907.	21-31 mai 1937.	1 liasse
2908.	1-10 juin 1937.	1 liasse
2909.	11-20 juin 1937.	1 liasse
2910.	21-30 juin 1937.	1 liasse

2911.	1-10 juillet 1937.	1 liasse
2912.	11-20 juillet 1937.	1 liasse
2913.	21-31 juillet 1937.	1 liasse
2914.	1-10 août 1937.	1 liasse
2915.	11-20 août 1937.	1 chemise
2916.	21-31 août 1937.	1 liasse
2917.	1-10 septembre 1937.	1 liasse
2918.	11-20 septembre 1937.	1 liasse
2919.	21-30 septembre 1937.	1 liasse
2920.	1-10 octobre 1937.	1 liasse
2921.	11-20 octobre 1937.	1 liasse
2922.	21-31 octobre 1937.	1 liasse
2923.	1-10 novembre 1937.	1 liasse
2924.	11-20 novembre 1937.	1 liasse
2925.	21-30 novembre 1937.	1 liasse
2926.	1-10 décembre 1937.	1 liasse
2927.	11-20 décembre 1937.	1 liasse
2928.	21-31 décembre 1937.	1 liasse
2929.	1-10 janvier 1938.	1 liasse
2930.	11-20 janvier 1938.	1 liasse
2931.	21-31 janvier 1938.	1 liasse
2932.	1-10 février 1938.	1 liasse
2933.	11-20 février 1938.	1 liasse
2934.	21-28 février 1938.	1 liasse
2935.	1-10 mars 1938.	1 liasse
2936.	11-20 mars 1938.	1 liasse
2937.	21-31 mars 1938.	1 liasse
2938.	1-10 avril 1938.	1 liasse
2939.	11-15 avril 1938.	1 liasse
2940.	1-10 mai 1938.	1 liasse
2941.	11-20 mai 1938.	1 liasse
2942.	21-31 mai 1938.	1 liasse
2943.	1-10 juin 1938.	1 liasse
2944.	11-20 juin 1938.	1 liasse
2945.	21-30 juin 1938.	1 liasse
2946.	1-10 juillet 1938.	1 liasse
2947.	11-20 juillet 1938.	1 liasse
2948.	21-31 juillet 1938.	1 liasse
2949.	1-10 août 1938.	1 liasse
2950.	11-20 août 1938.	1 liasse
2951.	21-31 août 1938.	1 liasse
2952.	1-10 septembre 1938.	1 liasse
2953.	11-20 septembre 1938.	1 liasse
2954.	21-30 septembre 1938.	1 liasse
2955.	1-10 octobre 1938.	1 liasse
2956.	11-27 octobre 1938.	1 liasse
2957.	28-31 octobre 1938.	1 liasse
2958.	1-10 novembre 1938.	1 liasse

2959.	11-20 novembre 1938.	1 liasse
2960.	21-30 novembre 1938.	1 liasse
2961.	1-10 décembre 1938.	1 liasse
2962.	11-20 décembre 1938.	1 liasse
2963.	21-31 décembre 1938.	1 liasse
2964.	1-10 janvier 1939.	1 liasse
2965.	11-20 janvier 1939.	1 liasse
2966.	21-31 janvier 1939.	1 liasse
2967.	1-10 février 1939.	1 liasse
2968.	11-20 février 1939.	1 liasse
2969.	21-28 février 1939.	1 liasse
2970.	1-10 mars 1939.	1 liasse
2971.	11-20 mars 1939.	1 liasse
2972.	21-31 mars 1939.	1 liasse
2973.	1-10 avril 1939.	1 liasse
2974.	11-20 avril 1939.	1 liasse
2975.	21-30 avril 1939.	1 liasse
2976.	1-10 mai 1939.	1 liasse
2977.	11-20 mai 1939.	1 liasse
2978.	21-31 mai 1939.	1 liasse
2979.	1-10 juin 1939.	1 liasse
2980.	11-20 juin 1939.	1 liasse
2981.	21-30 juin 1939.	1 liasse
2982.	1-10 juillet 1939.	1 liasse
2983.	11-20 juillet 1939.	1 liasse
2984.	21-31 juillet 1939.	1 liasse
2985.	1-10 août 1939.	1 liasse
2986.	11-20 août 1939.	1 liasse
2987.	21-31 août 1939.	1 liasse
2988.	1-10 septembre 1939.	1 liasse
2989.	11-20 septembre 1939.	1 liasse
2990.	21-30 septembre 1939.	1 liasse
2991.	1-10 octobre 1939.	1 liasse
2992.	11-20 octobre 1939.	1 liasse
2993.	21-31 octobre 1939.	1 liasse
2994.	1-10 novembre 1939.	1 liasse
2995.	11-20 novembre 1939.	1 liasse
2996.	21-30 novembre 1939.	1 liasse
2997.	1-10 décembre 1939.	1 liasse
2998.	11-20 décembre 1939.	1 liasse
2999.	21-31 décembre 1939.	1 liasse
3000.	1-8 janvier 1940.	1 liasse
3001.	9-16 janvier 1940.	1 liasse
3002.	17-24 janvier 1940.	1 liasse
3003.	25-31 janvier 1940.	1 liasse
3004.	1-8 février 1940.	1 chemise
3005.	9-16 février 1940.	1 liasse
3006.	17-24 février 1940.	1 liasse

3007.	25-29 février 1940.	1 chemise
3008.	1-8 mars 1940.	1 liasse
3009.	9-16 mars 1940.	1 liasse
3010.	17-24 mars 1940.	1 chemise
3011.	25-31 mars 1940.	1 chemise
3012.	1-8 avril 1940.	1 liasse
3013.	9-16 avril 1940.	1 liasse
3014.	17-24 avril 1940.	1 liasse
3015.	25-30 avril 1940.	1 liasse
3016.	1-9 mai 1940.	1 chemise
3017-3019.	10 mai 1940. Le 10 mai 1940, la Prison Saint-Léonard reçoit l'ordre du ministre de la Justice de libérer un grand nombre de détenus. Le même jour, un grand nombre d'étrangers sont arrêtés en application de l'arrêté-loi du 12 octobre 1918 relatif au séjour en Belgique des étrangers et des personnes d'origine étrangère en temps de guerre. Ils seront libérés le 12 mai 1940. Les dossiers sont classés par ordre alphabétique du nom de famille des détenus.	3 liasses
3017.	A-E. Contient les listes des détenus sortis le 10 mai 1940.	
3018.	F-L.	
3019.	M-W.	
3020.	11 mai 1940.	1 chemise
3021-3026.	12 mai 1940. Un grand nombre d'étrangers arrêtés en application de l'arrêté-loi du 12 octobre 1918 relatif au séjour en Belgique des étrangers et des personnes d'origine étrangère en temps de guerre sont libérés le 12 mai 1940. Les dossiers sont classés par ordre alphabétique du nom de famille des détenus.	6 liasses
3021.	A-C. Contient les listes des détenus sortis le 11 mai 1940.	
3022.	D-G.	
3023.	H-K.	
3024.	L-N.	
3025.	O-S.	
3026.	T-Z.	
3027.	13 mai 1940.	1 chemise
3028.	14-16 mai 1940.	1 liasse
3029.	17-24 mai 1940.	1 chemise
3030.	25-31 mai 1940.	1 liasse
3031.	1-8 juin 1940.	1 chemise
3032.	9-16 juin 1940.	1 chemise
3033.	17-24 juin 1940.	1 chemise
3034.	25-30 juin 1940.	1 chemise
3035.	1-8 juillet 1940.	1 chemise
3036.	9-16 juillet 1940.	1 chemise
3037.	17-24 juillet 1940.	1 chemise
3038.	25-31 juillet 1940.	1 chemise
3039.	1-8 août 1940.	1 chemise
3040.	9-16 août 1940.	1 chemise
3041.	17-24 août 1940.	1 chemise

3042.	25-31 août 1940.	1 chemise
3043.	1-8 septembre 1940.	1 chemise
3044.	9-16 septembre 1940.	1 chemise
3045.	17-24 septembre 1940.	1 chemise
3046.	25-30 septembre 1940.	1 chemise
3047.	1-8 octobre 1940.	1 chemise
3048.	9-16 octobre 1940.	1 chemise
3049.	17-24 octobre 1940.	1 chemise
3050.	25-31 octobre 1940.	1 chemise
3051.	1-8 novembre 1940.	1 chemise
3052.	9-16 novembre 1940.	1 chemise
3053.	17-24 novembre 1940.	1 chemise
3054.	25-30 novembre 1940.	1 chemise
3055.	1-8 décembre 1940.	1 chemise
3056.	9-16 décembre 1940.	1 chemise
3057.	17-24 décembre 1940.	1 chemise
3058.	25-31 décembre 1940.	1 chemise
3059.	1-8 janvier 1941.	1 chemise
3060.	9-16 janvier 1941.	1 liasse
3061.	17-24 janvier 1941.	1 liasse
3062.	25-31 janvier 1941.	1 liasse
3063.	1-8 février 1941.	1 chemise
3064.	9-16 février 1941.	1 chemise
3065.	17-24 février 1941.	1 liasse
3066.	25-28 février 1941.	1 chemise
3067.	1-8 mars 1941.	1 liasse
3068.	9-16 mars 1941.	1 chemise
3069.	17-24 mars 1941.	1 liasse
3070.	25-31 mars 1941.	1 chemise
3071.	1-8 avril 1941.	1 chemise
3072.	9-16 avril 1941.	1 liasse
3073.	17-24 avril 1941.	1 chemise
3074.	25-30 avril 1941.	1 chemise
3075.	1-8 mai 1941.	1 liasse
3076.	9-16 mai 1941.	1 liasse
3077.	17-24 mai 1941.	1 liasse
3078.	25-31 mai 1941.	1 liasse
3079.	1-8 juin 1941.	1 chemise
3080.	9-16 juin 1941.	1 liasse
3081.	17-24 juin 1941.	1 liasse
3082.	25-30 juin 1941.	1 chemise
3083.	1-8 juillet 1941.	1 liasse
3084.	9-16 juillet 1941.	1 liasse
3085.	17-24 juillet 1941.	1 liasse
3086.	25-31 juillet 1941.	1 liasse
3087.	1-8 août 1941.	1 liasse
3088.	9-16 août 1941.	1 liasse
3089.	17-24 août 1941.	1 liasse

3090.	25-31 août 1941.	1 chemise
3091.	1-8 septembre 1941.	1 liasse
3092.	9-16 septembre 1941.	1 liasse
3093.	17-24 septembre 1941.	1 liasse
3094.	25-30 septembre 1941.	1 chemise
3095.	1-8 octobre 1941.	1 liasse
3096.	9-16 octobre 1941.	1 liasse
3097.	17-24 octobre 1941.	1 liasse
3098.	25-31 octobre 1941.	1 liasse
3099.	1-8 novembre 1941.	1 liasse
3100.	9-16 novembre 1941.	1 liasse
3101.	17-24 novembre 1941.	1 chemise
3102.	25-30 novembre 1941.	1 liasse
3103.	1-8 décembre 1941.	1 liasse
3104.	9-16 décembre 1941.	1 liasse
3105.	17-24 décembre 1941.	1 liasse
3106.	25-31 décembre 1941.	1 chemise
3107.	1-8 janvier 1942.	1 liasse
3108.	9-16 janvier 1942.	1 chemise
3109.	17-24 janvier 1942.	1 liasse
3110.	25-31 janvier 1942.	1 chemise
3111.	1-8 février 1942.	1 liasse
3112.	9-16 février 1942.	1 liasse
3113.	17-24 février 1942.	1 liasse
3114.	25-28 février 1942.	1 chemise
3115.	1-8 mars 1942.	1 liasse
3116.	9-16 mars 1942.	1 liasse
3117.	17-24 mars 1942.	1 liasse
3118.	25-31 mars 1942.	1 chemise
3119.	1-8 avril 1942.	1 liasse
3120.	9-16 avril 1942.	1 liasse
3121.	17-24 avril 1942.	1 liasse
3122.	25-30 avril 1942.	1 liasse
3123.	1-8 mai 1942.	1 liasse
3124.	9-16 mai 1942.	1 liasse
3125.	17-24 mai 1942.	1 liasse
3126.	25-31 mai 1942.	1 chemise
3127.	1-8 juin 1942.	1 liasse
3128.	9-16 juin 1942.	1 chemise
3129.	17-24 juin 1942.	1 liasse
3130.	25-30 juin 1942.	1 liasse
3131.	1-8 juillet 1942.	1 liasse
3132.	9-16 juillet 1942.	1 liasse
3133.	17-24 juillet 1942.	1 liasse
3134.	25-31 juillet 1942.	1 liasse
3135.	1-8 août 1942.	1 liasse
3136.	9-16 août 1942.	1 liasse
3137.	17-24 août 1942.	1 liasse

3138.	25-31 août 1942.	1 liasse
3139.	1-8 septembre 1942.	1 chemise
3140.	9-16 septembre 1942.	1 liasse
3141.	17-24 septembre 1942.	1 liasse
3142.	25-30 septembre 1942.	1 liasse
3143.	1-8 octobre 1942.	1 liasse
3144.	9-16 octobre 1942.	1 chemise
3145.	17-24 octobre 1942.	1 liasse
3146.	25-31 octobre 1942.	1 chemise
3147.	1-8 novembre 1942.	1 liasse
3148.	9-16 novembre 1942.	1 liasse
3149.	17-24 novembre 1942.	1 liasse
3150.	25-30 novembre 1942.	1 liasse
3151.	1-8 décembre 1942.	1 liasse
3152.	9-16 décembre 1942.	1 liasse
3153.	17-24 décembre 1942.	1 liasse
3154.	25-31 décembre 1942.	1 chemise
3155.	1-8 janvier 1943.	1 liasse
3156.	9-16 janvier 1943.	1 liasse
3157.	17-24 janvier 1943.	1 liasse
3158.	25-31 janvier 1943.	1 liasse
3159.	1-8 février 1943.	1 liasse
3160.	9-16 février 1943.	1 liasse
3161.	17-24 février 1943.	1 liasse
3162.	25-28 février 1943.	1 chemise
3163.	1-8 mars 1943.	1 liasse
3164.	9-16 mars 1943.	1 liasse
3165.	17-24 mars 1943.	1 liasse
3166.	25-31 mars 1943.	1 chemise
3167.	1-8 avril 1943.	1 liasse
3168.	9-16 avril 1943.	1 liasse
3169.	17-24 avril 1943.	1 liasse
3170.	25-30 avril 1943.	1 chemise
3171.	1-8 mai 1943.	1 liasse
3172.	9-16 mai 1943.	1 liasse
3173.	17-24 mai 1943.	1 liasse
3174.	25-31 mai 1943.	1 liasse
3175.	1-8 juin 1943.	1 liasse
3176.	9-16 juin 1943.	1 liasse
3177.	17-24 juin 1943.	1 liasse
3178.	25-30 juin 1943.	1 liasse
3179.	1-8 juillet 1943.	1 liasse
3180.	9-16 juillet 1943.	1 liasse
3181.	17-24 juillet 1943.	1 chemise
3182.	25-31 juillet 1943.	1 chemise
3183.	1-8 août 1943.	1 liasse
3184.	9-16 août 1943.	1 liasse
3185.	17-24 août 1943.	1 liasse

3186.	25-31 août 1943.	1 liasse
3187.	1-8 septembre 1943.	1 liasse
3188.	9-16 septembre 1943.	1 liasse
3189.	17-24 septembre 1943.	1 liasse
3190.	25-30 septembre 1943.	1 liasse
3191.	1-8 octobre 1943.	1 liasse
3192.	9-16 octobre 1943.	1 liasse
3193.	17-24 octobre 1943.	1 liasse
3194.	25-31 octobre 1943.	1 liasse
3195.	1-8 novembre 1943.	1 liasse
3196.	9-16 novembre 1943.	1 liasse
3197.	17-24 novembre 1943.	1 liasse
3198.	25-30 novembre 1943.	1 liasse
3199.	1-8 décembre 1943.	1 liasse
3200.	9-16 décembre 1943.	1 liasse
3201.	17-24 décembre 1943.	1 liasse
3202.	25-31 décembre 1943.	1 liasse
3203.	1-8 janvier 1944.	1 liasse
3204.	9-16 janvier 1944.	1 liasse
3205.	17-24 janvier 1944.	1 liasse
3206.	25-31 janvier 1944.	1 liasse
3207.	1-8 février 1944.	1 liasse
3208.	9-16 février 1944.	1 liasse
3209.	17-24 février 1944.	1 liasse
3210.	25-29 février 1944.	1 chemise
3211.	1-8 mars 1944.	1 liasse
3212.	9-16 mars 1944.	1 liasse
3213.	17-24 mars 1944.	1 liasse
3214.	25-31 mars 1944.	1 liasse
3215.	1-8 avril 1944.	1 liasse
3216.	9-16 avril 1944.	1 liasse
3217.	17-24 avril 1944.	1 liasse
3218.	25-30 avril 1944.	1 chemise
3219.	1-8 mai 1944. Présence du dossier d'un détenu qui s'est évadé le 2 mai 1944.	1 liasse
3220.	9-16 mai 1944.	1 liasse
3221.	17-24 mai 1944.	1 liasse
3222.	25-31 mai 1944.	1 liasse
3223.	1-8 juin 1944.	1 liasse
3224.	9-16 juin 1944.	1 liasse
3225.	17-24 juin 1944.	1 liasse
3226.	25-30 juin 1944.	1 liasse
3227.	1-8 juillet 1944.	1 liasse
3228.	9-16 juillet 1944.	1 liasse
3229.	17-24 juillet 1944.	1 liasse
3230.	25-31 juillet 1944.	1 liasse
3231.	1-8 août 1944.	1 liasse
3232.	9-16 août 1944.	1 liasse

3233.	17-24 août 1944.	1 liasse
3234.	25-31 août 1944.	1 liasse
3235.	1er septembre 1944.	1 liasse
3236.	2 septembre 1944.	1 liasse
3237.	3-4 septembre 1944.	1 liasse
3238.	5-30 septembre 1944.	1 liasse
3239.	1-8 octobre 1944.	1 chemise
3240.	9-16 octobre 1944.	1 liasse
3241.	17-24 octobre 1944.	1 liasse
3242.	25-31 octobre 1944.	1 liasse
3243.	1-8 novembre 1944.	1 liasse
3244.	9-16 novembre 1944.	1 liasse
3245.	17-24 novembre 1944.	1 liasse
3246.	25-30 novembre 1944.	1 liasse
3247.	1-8 décembre 1944.	1 liasse
3248.	9-14 décembre 1944.	1 liasse
3249.	15-24 décembre 1944.	1 liasse
3250.	25-31 décembre 1944. Présence des dossiers de plusieurs détenus qui se sont évadés les 29 et 30 décembre 1944.	1 liasse
3251.	1-8 janvier 1945.	1 liasse
3252.	9-16 janvier 1945.	1 liasse
3253.	17-24 janvier 1945.	1 liasse
3254.	25-31 janvier 1945.	1 liasse
3255.	1-8 février 1945.	1 liasse
3256.	9-16 février 1945.	1 liasse
3257.	17-24 février 1945.	1 liasse
3258.	25-28 février 1945.	1 liasse
3259.	1-12 mars 1945.	1 liasse
3260.	13-16 mars 1945.	1 liasse
3261.	17-23 mars 1945.	1 liasse
3262.	24-28 mars 1945.	1 liasse
3263.	29-31 mars 1945.	1 liasse
3264.	1-10 avril 1945.	1 liasse
3265.	11-16 avril 1945.	1 liasse
3266.	17-24 avril 1945.	1 liasse
3267.	25-30 avril 1945.	1 liasse
3268.	1-8 mai 1945.	1 liasse
3269.	9-16 mai 1945.	1 liasse
3270.	17-24 mai 1945.	1 liasse
3271.	25-31 mai 1945.	1 liasse
3272.	1-8 juin 1945.	1 liasse
3273.	9-16 juin 1945.	1 liasse
3274.	17-24 juin 1945.	1 liasse
3275.	25-30 juin 1945.	1 liasse
3276.	1-6 juillet 1945.	1 liasse
3277.	7-13 juillet 1945.	1 liasse
3278.	14-24 juillet 1945.	1 liasse
3279.	25-31 juillet 1945.	1 liasse

3280.	1-8 août 1945.	1 liasse
3281.	9-16 août 1945.	1 liasse
3282.	17-24 août 1945.	1 liasse
3283.	25-31 août 1945.	1 liasse
3284.	1-8 septembre 1945.	1 liasse
3285.	9-16 septembre 1945.	1 liasse
3286.	17-24 septembre 1945.	1 liasse
3287.	25-30 septembre 1945.	1 liasse
3288.	1-8 octobre 1945.	1 liasse
3289.	9-16 octobre 1945. Présence du dossier d'un détenu qui s'est évadé le 15 octobre 1945.	1 liasse
3290.	17-24 octobre 1945.	1 liasse
3291.	25-31 octobre 1945.	1 liasse
3292.	1-8 novembre 1945.	1 liasse
3293.	9-16 novembre 1945.	1 liasse
3294.	17-24 novembre 1945.	1 liasse
3295.	25-30 novembre 1945.	1 liasse
3296.	1-8 décembre 1945.	1 liasse
3297.	9-16 décembre 1945.	1 liasse
3298.	17-24 décembre 1945.	1 liasse
3299.	25-31 décembre 1945.	1 liasse
3300.	1-8 janvier 1946.	1 liasse
3301.	9-16 janvier 1946. Présence du dossier d'un détenu qui s'est évadé le 15 janvier 1946.	1 liasse
3302.	17-24 janvier 1946.	1 liasse
3303.	25-31 janvier 1946.	1 liasse
3304.	1-8 février 1946.	1 liasse
3305.	9-16 février 1946.	1 liasse
3306.	17-24 février 1946.	1 liasse
3307.	25-28 février 1946.	1 liasse
3308.	1-8 mars 1946.	1 liasse
3309.	9-16 mars 1946.	1 liasse
3310.	17-24 mars 1946.	1 liasse
3311.	25-31 mars 1946.	1 liasse
3312.	1-8 avril 1946.	1 liasse
3313.	9-16 avril 1946.	1 liasse
3314.	17-24 avril 1946.	1 liasse
3315.	25-30 avril 1946.	1 liasse
3316.	1-8 mai 1946.	1 liasse
3317.	9-16 mai 1946.	1 liasse
3318.	17-21 mai 1946.	1 liasse
3319.	22-31 mai 1946.	1 liasse
3320.	1-6 juin 1946.	1 liasse
3321.	7-13 juin 1946.	1 liasse
3322.	14-21 juin 1946.	1 liasse
3323.	22-30 juin 1946.	1 liasse
3324.	1-4 juillet 1946.	1 liasse
3325.	5-11 juillet 1946.	1 liasse
3326.	12-18 juillet 1946.	1 liasse

3327.	19-31 juillet 1946.	1 liasse
3328.	1-8 août 1946.	1 liasse
3329.	9-16 août 1946.	1 liasse
3330.	17-24 août 1946.	1 liasse
3331.	25-31 août 1946.	1 liasse
3332.	1-8 septembre 1946.	1 liasse
3333.	9-16 septembre 1946.	1 liasse
3334.	17-21 septembre 1946.	1 liasse
3335.	22-30 septembre 1946.	1 liasse
3336.	1-8 octobre 1946.	1 liasse
	Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.	
3337.	9-16 octobre 1946.	1 liasse
	Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.	
3338.	17-24 octobre 1946.	1 liasse
	Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.	
3339.	25-31 octobre 1946.	1 liasse
	Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.	
3340.	1-8 novembre 1946.	1 liasse
3341.	9-16 novembre 1946.	1 liasse
3342.	17-24 novembre 1946.	1 liasse
3343.	25-30 novembre 1946.	1 liasse
3344.	1-8 décembre 1946.	1 liasse
3345.	9-16 décembre 1946.	1 liasse
3346.	17-24 décembre 1946.	1 liasse
3347.	25-31 décembre 1946.	1 liasse
3348.	1-8 janvier 1947.	1 liasse
3349.	9-16 janvier 1947.	1 liasse
3350.	17-24 janvier 1947.	1 liasse
3351.	25-31 janvier 1947.	1 liasse
3352.	1-8 février 1947.	1 liasse
3353.	9-16 février 1947.	1 liasse
3354.	17-24 février 1947.	1 liasse
3355.	25-28 février 1947.	1 liasse
3356.	1-5 mars 1947.	1 liasse
3357.	6-16 mars 1947.	1 liasse
3358.	17-24 mars 1947.	1 liasse
3359.	25-31 mars 1947.	1 liasse
3360.	1-8 avril 1947.	1 liasse
3361.	9-16 avril 1947.	1 liasse
3362.	17-24 avril 1947.	1 chemise
3363.	25-30 avril 1947.	1 liasse
3364.	1-8 mai 1947.	1 liasse
	Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.	

3365. 9-16 mai 1947. 1 liasse
Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.
3366. 17-23 mai 1947. 1 liasse
Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.
3367. 24-31 mai 1947. 1 liasse
Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.
3368. 1-8 juin 1947. 1 liasse
Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.
3369. 9-16 juin 1947. 1 liasse
Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.
3370. 17-24 juin 1947. 1 liasse
3371. 25-30 juin 1947. 1 liasse
3372. 1-8 juillet 1947. 1 liasse
Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.
3373. 9-16 juillet 1947. 1 liasse
Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.
3374. 17-24 juillet 1947. 1 liasse
Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.
3375. 25-31 juillet 1947. 1 chemise
Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.
3376. 1-8 août 1947. 1 liasse
3377. 9-16 août 1947. 1 liasse
3378. 17-24 août 1947. 1 liasse
3379. 25-31 août 1947. 1 liasse
3380. 1-8 septembre 1947. 1 liasse
Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.
3381. 9-16 septembre 1947. 1 liasse
3382. 17-24 septembre 1947. 1 liasse
3383. 25-30 septembre 1947. 1 liasse
3384. 1-8 octobre 1947. 1 liasse
Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.
3385. 9-16 octobre 1947. 1 liasse
Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.
3386. 17-24 octobre 1947. 1 liasse
Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.
3387. 25-31 octobre 1947. 1 liasse
Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.

3388.	1-8 novembre 1947. Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.	1 liasse
3389.	9-16 novembre 1947. Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.	1 liasse
3390.	17-24 novembre 1947. Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.	1 liasse
3391.	25-30 novembre 1947. Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.	1 liasse
3392.	1-8 décembre 1947. Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.	1 liasse
3393.	9-16 décembre 1947. Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.	1 liasse
3394.	17-24 décembre 1947.	1 liasse
3395.	25-31 décembre 1947.	1 liasse
3396.	1-8 janvier 1948. Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.	1 liasse
3397.	9-16 janvier 1948. Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.	1 liasse
3398.	17-24 janvier 1948. Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.	1 liasse
3399.	25-31 janvier 1948. Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.	1 liasse
3400.	1-8 février 1948. Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.	1 liasse
3401.	9-16 février 1948. Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.	1 liasse
3402.	17-24 février 1948.	1 liasse
3403.	25-29 février 1948.	1 liasse
3404.	1-8 mars 1948.	1 liasse
3405.	9-16 mars 1948.	1 liasse
3406.	17-24 mars 1948.	1 liasse
3407.	25-31 mars 1948.	1 liasse
3408.	1-8 avril 1948.	1 liasse
3409.	9-16 avril 1948.	1 liasse
3410.	17-24 avril 1948.	1 liasse
3411.	25-30 avril 1948.	1 liasse
3412.	1-8 mai 1948.	1 liasse
3413.	9-16 mai 1948.	1 liasse
3414.	17-24 mai 1948.	1 liasse
3415.	25-31 mai 1948.	1 liasse

3416.	1-8 juin 1948.	1 liasse
3417.	9-16 juin 1948.	1 liasse
3418.	17-24 juin 1948.	1 liasse
3419.	25-30 juin 1948.	1 chemise
3420.	1-8 juillet 1948.	1 liasse
3421.	9-16 juillet 1948.	1 liasse
3422.	17-24 juillet 1948.	1 liasse
3423.	25-31 juillet 1948.	1 chemise
3424.	1-8 août 1948.	1 liasse
3425.	9-16 août 1948.	1 liasse
3426.	17-24 août 1948.	1 liasse
3427.	25-31 août 1948.	1 chemise
3428.	1-8 septembre 1948.	1 liasse
3429.	9-16 septembre 1948.	1 liasse
3430.	17-24 septembre 1948.	1 liasse
3431.	25-30 septembre 1948.	1 liasse
3432.	1-8 octobre 1948.	1 liasse
3433.	9-16 octobre 1948.	1 liasse
3434.	17-24 octobre 1948.	1 liasse
3435.	25-31 octobre 1948.	1 liasse
3436.	1-8 novembre 1948.	1 liasse
3437.	9-16 novembre 1948.	1 liasse
3438.	17-24 novembre 1948.	1 liasse
3439.	25-30 novembre 1948.	1 chemise
3440.	1-8 décembre 1948.	1 liasse
3441.	9-16 décembre 1948.	1 liasse
3442.	17-24 décembre 1948.	1 liasse
3443.	25-31 décembre 1948.	1 chemise
	Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.	
3444.	1-8 janvier 1949.	1 liasse
3445.	9-16 janvier 1949.	1 liasse
3446.	17-24 janvier 1949.	1 liasse
3447.	25-31 janvier 1949.	1 liasse
	Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.	
3448.	1-8 février 1949.	1 liasse
	Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.	
3449.	9-16 février 1949.	1 liasse
	Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.	
3450.	17-24 février 1949.	1 chemise
	Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.	
3451.	25-28 février 1949.	1 liasse
	Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.	
3452.	1-8 mars 1949.	1 liasse
	Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.	

3453. 9-16 mars 1949. 1 liasse
Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.
3454. 17-19 mars 1949. 1 liasse
Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.
3455. 20-31 mars 1949. 1 liasse
Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.
3456. 1-8 avril 1949. 1 liasse
Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.
3457. 9-16 avril 1949. 1 liasse
Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.
3458. 17-24 avril 1949. 1 liasse
Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.
3459. 25-30 avril 1949. 1 chemise
Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.
3460. 1-8 mai 1949. 1 liasse
Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.
3461. 9-16 mai 1949. 1 liasse
Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.
3462. 17-24 mai 1949. 1 liasse
Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.
3463. 25-31 mai 1949. 1 chemise
Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.
3464. 1-8 juin 1949. 1 liasse
Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.
3465. 9-16 juin 1949. 1 liasse
Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.
3466. 17-24 juin 1949. 1 liasse
Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.
3467. 25-30 juin 1949. 1 liasse
Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.
3468. 1-8 juillet 1949. 1 liasse
Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.
3469. 9-16 juillet 1949. 1 liasse
Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.
3470. 17-24 juillet 1949. 1 liasse

3471. 25-31 juillet 1949. 1 chemise
Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.
3472. 1-8 août 1949. 1 liasse
Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.
3473. 9-16 août 1949. 1 liasse
Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.
3474. 17-24 août 1949. 1 liasse
Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.
3475. 25-31 août 1949. 1 liasse
Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.
3476. 1-8 septembre 1949. 1 liasse
Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.
3477. 9-16 septembre 1949. 1 liasse
Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.
3478. 17-24 septembre 1949. 1 liasse
Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.
3479. 25-30 septembre 1949. 1 liasse
Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.
3480. 1-8 octobre 1949. 1 liasse
Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.
3481. 9-16 octobre 1949. 1 liasse
Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.
3482. 17-24 octobre 1949. 1 liasse
Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.
3483. 25-31 octobre 1949. 1 liasse
Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.
3484. 1-8 novembre 1949. 1 liasse
Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.
3485. 9-16 novembre 1949. 1 liasse
Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.
3486. 17-24 novembre 1949. 1 liasse
Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.
3487. 25-30 novembre 1949. 1 chemise
Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.
3488. 1-8 décembre 1949. 1 liasse
Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.

3489.	9-14 décembre 1949. Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.	1 liasse
3490.	15-24 décembre 1949. Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.	1 liasse
3491.	25-31 décembre 1949. Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.	1 liasse
3492.	1-8 janvier 1950.	1 liasse
3493.	9-16 janvier 1950.	1 liasse
3494.	17-24 janvier 1950.	1 liasse
3495.	25-31 janvier 1950.	1 liasse
3496.	1-8 février 1950.	1 liasse
3497.	9-16 février 1950.	1 liasse
3498.	17-24 février 1950.	1 liasse
3499.	25-28 février 1950.	1 liasse
3500.	1-8 mars 1950.	1 liasse
3501.	9-16 mars 1950.	1 liasse
3502.	17-24 mars 1950.	1 liasse
3503.	25-31 mars 1950.	1 liasse
3504.	1-8 avril 1950.	1 liasse
3505.	9-16 avril 1950.	1 liasse
3506.	17-24 avril 1950.	1 liasse
3507.	25-30 avril 1950.	1 liasse
3508.	1-8 mai 1950.	1 liasse
3509.	9-16 mai 1950.	1 liasse
3510.	17-24 mai 1950.	1 liasse
3511.	25-31 mai 1950.	1 liasse
3512.	1-8 juin 1950.	1 liasse
3513.	9-16 juin 1950.	1 liasse
3514.	17-24 juin 1950.	1 liasse
3515.	25-30 juin 1950.	1 liasse
3516.	1-8 juillet 1950.	1 liasse
3517.	9-16 juillet 1950.	1 liasse
3518.	17-24 juillet 1950.	1 liasse
3519.	25-31 juillet 1950.	1 liasse
3520.	1-4 août 1950.	1 liasse
3521.	5-16 août 1950.	1 liasse
3522.	17-24 août 1950.	1 liasse
3523.	25-31 août 1950.	1 liasse
3524.	1-8 septembre 1950.	1 liasse
3525.	9-16 septembre 1950.	1 liasse
3526.	17-24 septembre 1950.	1 liasse
3527.	25-30 septembre 1950.	1 liasse
3528.	1-8 octobre 1950.	1 liasse
3529.	9-16 octobre 1950.	1 liasse
3530.	17-24 octobre 1950.	1 liasse
3531.	25-31 octobre 1950.	1 liasse

3532.	1-8 novembre 1950.	1 liasse
3533.	9-16 novembre 1950.	1 liasse
3534.	17-24 novembre 1950.	1 liasse
3535.	25-30 novembre 1950.	1 liasse
3536.	1-8 décembre 1950.	1 liasse
3537.	9-16 décembre 1950.	1 liasse
3538.	17-23 décembre 1950.	1 liasse
3539.	24-31 décembre 1950.	1 liasse
3540.	1-8 janvier 1951.	1 liasse
	Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.	
3541.	9-16 janvier 1951.	1 liasse
	Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.	
3542.	17-24 janvier 1951.	1 liasse
	Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.	
3543.	25-31 janvier 1951.	1 liasse
	Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.	
3544.	1-8 février 1951.	1 liasse
3545.	9-16 février 1951.	1 liasse
	Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.	
3546.	17-24 février 1951.	1 liasse
	Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.	
3547.	25-28 février 1951.	1 chemise
	Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.	
3548.	1-8 mars 1951.	1 liasse
3549.	9-16 mars 1951.	1 liasse
3550.	17-24 mars 1951.	1 liasse
3551.	25-31 mars 1951.	1 liasse
3552.	1-8 avril 1951.	1 liasse
3553.	9-16 avril 1951.	1 liasse
3554.	17-24 avril 1951.	1 liasse
3555.	25-30 avril 1951.	1 liasse
3556.	1-8 mai 1951.	1 liasse
	Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.	
3557.	9-16 mai 1951.	1 liasse
	Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.	
3558.	17-24 mai 1951.	1 liasse
	Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.	
3559.	25-31 mai 1951.	1 liasse
	Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.	
3560.	1-8 juin 1951.	1 liasse

3561.	9-16 juin 1951. Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.	1 liasse
3562.	17-24 juin 1951. Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.	1 liasse
3563.	25-30 juin 1951. Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.	1 liasse
3564.	1-8 juillet 1951. Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.	1 liasse
3565.	9-16 juillet 1951. Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.	1 liasse
3566.	17-23 juillet 1951. Ces documents sont à manipuler avec précaution en raison de leur mauvais état de conservation.	1 liasse
3567.	24-31 juillet 1951.	1 liasse
3568.	1-8 août 1951.	1 chemise
3569.	9-16 août 1951.	1 chemise
3570.	17-24 août 1951.	1 liasse
3571.	25-31 août 1951.	1 liasse
3572.	1-12 septembre 1951.	1 liasse
3573.	13-16 septembre 1951.	1 liasse
3574.	17-24 septembre 1951.	1 liasse
3575.	25-30 septembre 1951.	1 liasse
3576.	1-8 octobre 1951.	1 liasse
3577.	9-16 octobre 1951.	1 liasse
3578.	17-24 octobre 1951.	1 liasse
3579.	25-31 octobre 1951.	1 liasse
3580.	1-8 novembre 1951.	1 liasse
3581.	9-16 novembre 1951.	1 liasse
3582.	17-22 novembre 1951.	1 liasse
3583.	23-30 novembre 1951.	1 liasse
3584.	1-8 décembre 1951.	1 liasse
3585.	9-16 décembre 1951.	1 liasse
3586.	17-24 décembre 1951.	1 liasse
3587.	25-31 décembre 1951.	1 liasse
3588.	1-8 janvier 1952.	1 liasse
3589.	9-16 janvier 1952.	1 liasse
3590.	17-24 janvier 1952.	1 liasse
3591.	25-31 janvier 1952.	1 liasse
3592.	1-8 février 1952.	1 liasse
3593.	9-16 février 1952.	1 liasse
3594.	17-24 février 1952.	1 liasse
3595.	25-29 février 1952.	1 liasse
3596.	1-8 mars 1952.	1 liasse
3597.	9-16 mars 1952.	1 chemise
3598.	17-24 mars 1952.	1 liasse

3599.	25-31 mars 1952.	1 liasse
3600.	1-8 avril 1952.	1 liasse
3601.	9-16 avril 1952.	1 liasse
3602.	17-24 avril 1952.	1 chemise
3603.	25-30 avril 1952.	1 chemise
3604.	1-8 mai 1952.	1 liasse
3605.	9-16 mai 1952.	1 liasse
3606.	17-24 mai 1952.	1 liasse
3607.	25-31 mai 1952.	1 chemise
3608.	1-8 juin 1952.	1 liasse
3609.	9-16 juin 1952.	1 liasse
3610.	17-24 juin 1952.	1 liasse
3611.	25-30 juin 1952.	1 liasse
3612.	1-8 juillet 1952.	1 liasse
3613.	9-16 juillet 1952.	1 liasse
3614.	17-24 juillet 1952.	1 liasse
3615.	25-31 juillet 1952.	1 liasse
3616.	1-8 août 1952.	1 liasse
3617.	9-16 août 1952.	1 liasse
3618.	17-24 août 1952.	1 liasse
3619.	25-31 août 1952.	1 liasse
3620.	1-8 septembre 1952.	1 chemise
3621.	9-16 septembre 1952.	1 liasse
3622.	17-24 septembre 1952.	1 liasse
3623.	25-30 septembre 1952.	1 chemise
3624.	1-8 octobre 1952.	1 liasse
3625.	9-16 octobre 1952.	1 liasse
3626.	17-24 octobre 1952.	1 chemise
3627.	25-31 octobre 1952.	1 chemise
3628.	1-8 novembre 1952.	1 chemise
3629.	9-16 novembre 1952.	1 chemise
3630.	17-24 novembre 1952.	1 chemise
3631.	25-30 novembre 1952.	1 chemise
3632.	1-8 décembre 1952.	1 liasse
3633.	9-16 décembre 1952.	1 liasse
3634.	17-24 décembre 1952.	1 liasse
3635.	25-31 décembre 1952.	1 liasse
3636.	1-8 janvier 1953.	1 liasse
3637.	9-16 janvier 1953.	1 liasse
3638.	17-24 janvier 1953.	1 liasse
3639.	25-31 janvier 1953.	1 liasse
3640.	1-8 février 1953.	1 liasse
3641.	9-16 février 1953.	1 liasse
3642.	17-24 février 1953.	1 liasse
3643.	25-28 février 1953.	1 liasse
3644.	1-8 mars 1953.	1 liasse
3645.	9-16 mars 1953.	1 liasse
3646.	17-24 mars 1953.	1 liasse

3647.	25-31 mars 1953.	1 liasse
3648.	1-8 avril 1953.	1 chemise
3649.	9-16 avril 1953.	1 chemise
3650.	17-24 avril 1953.	1 liasse
3651.	25-30 avril 1953.	1 liasse
3652.	1-8 mai 1953.	1 liasse
3653.	9-16 mai 1953.	1 liasse
3654.	17-24 mai 1953.	1 liasse
3655.	25-31 mai 1953.	1 chemise
3656.	1-8 juin 1953.	1 liasse
3657.	9-16 juin 1953.	1 liasse
3658.	17-24 juin 1953.	1 liasse
3659.	25-30 juin 1953.	1 liasse
3660.	1-8 juillet 1953.	1 liasse
3661.	9-16 juillet 1953.	1 liasse
3662.	17-23 juillet 1953.	1 chemise
3663.	24-31 juillet 1953.	1 liasse
3664.	1-8 août 1953.	1 liasse
3665.	9-16 août 1953.	1 liasse
3666.	17-24 août 1953.	1 liasse
3667.	25-31 août 1953.	1 liasse
3668.	1-8 septembre 1953.	1 liasse
3669.	9-16 septembre 1953.	1 liasse
3670.	17-24 septembre 1953.	1 liasse
3671.	25-30 septembre 1953.	1 liasse
3672.	1-8 octobre 1953.	1 liasse
3673.	9-16 octobre 1953.	1 liasse
3674.	17-24 octobre 1953.	1 liasse
3675.	25-31 octobre 1953.	1 liasse
3676.	1-8 novembre 1953.	1 liasse
3677.	9-16 novembre 1953.	1 liasse
3678.	17-24 novembre 1953.	1 liasse
3679.	25-30 novembre 1953.	1 liasse
3680.	1-8 décembre 1953.	1 liasse
3681.	9-16 décembre 1953.	1 liasse
3682.	17-24 décembre 1953.	1 liasse
3683.	25-31 décembre 1953.	1 chemise
3684.	1-8 janvier 1954.	1 liasse
3685.	9-16 janvier 1954.	1 liasse
3686.	17-24 janvier 1954.	1 liasse
3687.	25-31 janvier 1954.	1 chemise
3688.	1-8 février 1954.	1 chemise
3689.	9-16 février 1954.	1 liasse
3690.	17-24 février 1954.	1 liasse
3691.	25-28 février 1954.	1 liasse
3692.	1-8 mars 1954.	1 liasse
3693.	9-16 mars 1954.	1 liasse
3694.	17-24 mars 1954.	1 liasse

3695.	25-31 mars 1954.	1 liasse
3696.	1-8 avril 1954.	1 liasse
3697.	9-16 avril 1954.	1 liasse
3698.	17-24 avril 1954.	1 chemise
3699.	25-30 avril 1954.	1 liasse
3700.	1-8 mai 1954.	1 liasse
3701.	9-16 mai 1954.	1 chemise
3702.	17-24 mai 1954.	1 liasse
3703.	25-31 mai 1954.	1 liasse
3704.	1-8 juin 1954.	1 liasse
3705.	9-16 juin 1954.	1 liasse
3706.	17-24 juin 1954.	1 liasse
3707.	25-30 juin 1954.	1 liasse
3708.	1-10 juillet 1954.	1 liasse
3709.	11-16 juillet 1954.	1 liasse
3710.	17-24 juillet 1954.	1 liasse
3711.	25-31 juillet 1954.	1 liasse
3712.	1-8 août 1954.	1 liasse
3713.	9-16 août 1954.	1 liasse
3714.	17-24 août 1954.	1 liasse
3715.	25-31 août 1954.	1 chemise
3716.	1-8 septembre 1954.	1 liasse
3717.	9-16 septembre 1954.	1 liasse
3718.	17-24 septembre 1954.	1 liasse
3719.	25-30 septembre 1954.	1 liasse
3720.	1-8 octobre 1954.	1 liasse
3721.	9-16 octobre 1954.	1 liasse
3722.	17-24 octobre 1954.	1 chemise
3723.	25-31 octobre 1954.	1 liasse
3724.	1-8 novembre 1954.	1 liasse
3725.	9-16 novembre 1954.	1 liasse
3726.	17-24 novembre 1954.	1 chemise
3727.	25-30 novembre 1954.	1 liasse
3728.	1-8 décembre 1954.	1 liasse
3729.	9-13 décembre 1954.	1 liasse
3730.	14-21 décembre 1954.	1 liasse
3731.	22-31 décembre 1954.	1 liasse
3732.	1-8 janvier 1955.	1 liasse
3733.	9-16 janvier 1955.	1 liasse
3734.	17-24 janvier 1955.	1 liasse
3735.	25-31 janvier 1955.	1 liasse
3736.	1-8 février 1955.	1 liasse
3737.	9-16 février 1955.	1 liasse
3738.	17-24 février 1955.	1 liasse
3739.	25-28 février 1955.	1 chemise
3740.	1-8 mars 1955.	1 liasse
3741.	9-16 mars 1955.	1 liasse
3742.	17-24 mars 1955.	1 liasse

3743.	25-31 mars 1955.	1 liasse
3744.	1-8 avril 1955.	1 liasse
3745.	9-16 avril 1955.	1 chemise
3746.	17-24 avril 1955.	1 chemise
3747.	25-30 avril 1955.	1 liasse
3748.	1-8 mai 1955.	1 liasse
3749.	9-16 mai 1955.	1 liasse
3750.	17-24 mai 1955.	1 liasse
3751.	25-31 mai 1955.	1 chemise
3752.	1-8 juin 1955.	1 liasse
3753.	9-16 juin 1955.	1 liasse
3754.	17-24 juin 1955.	1 liasse
3755.	25-30 juin 1955.	1 chemise
3756.	1-8 juillet 1955.	1 liasse
3757.	9-16 juillet 1955.	1 liasse
3758.	17-24 juillet 1955.	1 liasse
3759.	25-31 juillet 1955.	1 liasse
3760.	1-8 août 1955.	1 liasse
3761.	9-16 août 1955.	1 liasse
3762.	17-24 août 1955.	1 liasse
3763.	25-31 août 1955.	1 liasse
3764.	1-8 septembre 1955.	1 liasse
3765.	9-16 septembre 1955.	1 liasse
3766.	17-24 septembre 1955.	1 liasse
3767.	25-30 septembre 1955.	1 liasse
768.	1-8 octobre 1955.	1 liasse
3769.	9-16 octobre 1955.	1 liasse
3770.	17-24 octobre 1955.	1 liasse
3771.	25-31 octobre 1955.	1 liasse
3772.	1-8 novembre 1955.	1 liasse
3773.	9-16 novembre 1955.	1 liasse
3774.	17-24 novembre 1955.	1 liasse
3775.	25-30 novembre 1955.	1 liasse
3776.	1-8 décembre 1955.	1 liasse
3777.	9-16 décembre 1955.	1 liasse
3778.	17-24 décembre 1955.	1 liasse
3779.	25-31 décembre 1955.	1 liasse
3780.	1-8 janvier 1956.	1 liasse
3781.	9-16 janvier 1956.	1 liasse
3782.	17-24 janvier 1956.	1 liasse
3783.	25-31 janvier 1956.	1 liasse
3784.	1-8 février 1956.	1 liasse
3785.	9-16 février 1956.	1 liasse
3786.	17-24 février 1956.	1 liasse
3787.	25-29 février 1956.	1 liasse
3788.	1-8 mars 1956.	1 liasse
3789.	9-16 mars 1956.	1 liasse
3790.	17-24 mars 1956.	1 liasse

3791.	25-31 mars 1956.	1 liasse
3792.	1-8 avril 1956.	1 liasse
3793.	9-16 avril 1956.	1 liasse
3794.	17-24 avril 1956.	1 liasse
3795.	25-30 avril 1956.	1 liasse
3796.	1-8 mai 1956.	1 liasse
3797.	9-13 mai 1956.	1 liasse
3798.	14-24 mai 1956.	1 liasse
3799.	25-31 mai 1956.	1 liasse
3800.	1-8 juin 1956.	1 liasse
3801.	9-16 juin 1956.	1 liasse
3802.	17-24 juin 1956.	1 liasse
3803.	25-30 juin 1956.	1 liasse
3804.	1-8 juillet 1956.	1 liasse
3805.	9-21 juillet 1956.	1 liasse
3806.	22-24 juillet 1956.	1 liasse
3807.	25-31 juillet 1956.	1 liasse
3808.	1-8 août 1956.	1 liasse
3809.	9-16 août 1956.	1 liasse
3810.	17-24 août 1956.	1 liasse
3811.	25-31 août 1956.	1 liasse
3812.	1-8 septembre 1956.	1 liasse
3813.	9-16 septembre 1956.	1 chemise
3814.	17-20 septembre 1956.	1 liasse
3815.	21-30 septembre 1956.	1 liasse
3816.	1-8 octobre 1956.	1 liasse
3817.	9-16 octobre 1956.	1 liasse
3818.	17-24 octobre 1956.	1 liasse
3819.	25-31 octobre 1956.	1 liasse
3820.	1-8 novembre 1956.	1 liasse
3821.	9-16 novembre 1956.	1 liasse
3822.	17-24 novembre 1956.	1 liasse
3823.	25-30 novembre 1956.	1 liasse
3824.	1-8 décembre 1956.	1 liasse
3825.	9-16 décembre 1956.	1 liasse
3826.	17-24 décembre 1956.	1 liasse
3827.	25-31 décembre 1956.	1 chemise
3828.	1-8 janvier 1957.	1 liasse
3829.	9-16 janvier 1957.	1 liasse
3830.	17-24 janvier 1957.	1 liasse
3831.	25-31 janvier 1957.	1 liasse
3832.	1-8 février 1957.	1 liasse
3833.	9-16 février 1957.	1 liasse
3834.	17-24 février 1957.	1 liasse
3835.	25-28 février 1957.	1 liasse
3836.	1-8 mars 1957.	1 liasse
3837.	9-16 mars 1957.	1 liasse
3838.	17-24 mars 1957.	1 liasse

3839.	25-31 mars 1957.	1 liasse
3840.	1-8 avril 1957.	1 liasse
3841.	9-16 avril 1957.	1 liasse
3842.	17-24 avril 1957.	1 liasse
3843.	25-30 avril 1957.	1 liasse
3844.	1-8 mai 1957.	1 liasse
3845.	9-16 mai 1957.	1 liasse
3846.	17-24 mai 1957.	1 liasse
3847.	25-31 mai 1957.	1 liasse
3848.	1-8 juin 1957.	1 liasse
3849.	9-16 juin 1957.	1 liasse
3850.	17-24 juin 1957.	1 liasse
3851.	25-30 juin 1957.	1 liasse
3852.	1-8 juillet 1957.	1 liasse
3853.	9-16 juillet 1957.	1 liasse
3854.	17-24 juillet 1957.	1 liasse
3855.	25-31 juillet 1957.	1 liasse
3856.	1-8 août 1957.	1 liasse
3857.	9-16 août 1957.	1 liasse
3858.	17-24 août 1957.	1 liasse
3859.	25-31 août 1957.	1 liasse
3860.	1-8 septembre 1957.	1 liasse
3861.	9-16 septembre 1957.	1 liasse
3862.	17-24 septembre 1957.	1 liasse
3863.	25-30 septembre 1957.	1 liasse
3864.	1-8 octobre 1957.	1 liasse
3865.	9-16 octobre 1957.	1 liasse
3866.	17-24 octobre 1957.	1 liasse
3867.	25-31 octobre 1957.	1 liasse
3868.	1-8 novembre 1957.	1 liasse
3869.	9-16 novembre 1957.	1 liasse
3870.	17-24 novembre 1957.	1 liasse
3871.	25-30 novembre 1957.	1 liasse
3872.	1-8 décembre 1957.	1 liasse
3873.	9-16 décembre 1957.	1 liasse
3874.	17-24 décembre 1957.	1 liasse
3875.	25-31 décembre 1957.	1 liasse
3876.	1-8 janvier 1958.	1 liasse
3877.	9-16 janvier 1958.	1 liasse
3878.	17-24 janvier 1958.	1 liasse
3879.	25-31 janvier 1958.	1 liasse
3880.	1-8 février 1958.	1 liasse
3881.	9-16 février 1958.	1 liasse
3882.	17-24 février 1958.	1 liasse
3883.	25-28 février 1958.	1 liasse
3884.	1-8 mars 1958.	1 liasse
3885.	9-16 mars 1958.	1 liasse
3886.	17-24 mars 1958.	1 liasse

3887.	25-31 mars 1958.	1 liasse
3888.	1-8 avril 1958.	1 liasse
3889.	9-16 avril 1958.	1 liasse
3890.	17-24 avril 1958.	1 liasse
3891.	25-30 avril 1958.	1 liasse
3892.	1-8 mai 1958.	1 liasse
3893.	9-16 mai 1958.	1 liasse
3894.	17-24 mai 1958.	1 liasse
3895.	25-31 mai 1958.	1 liasse
3896.	1-8 juin 1958.	1 liasse
3897.	9-16 juin 1958.	1 liasse
3898.	17-24 juin 1958.	1 liasse
3899.	25-30 juin 1958.	1 liasse
3900.	1-8 juillet 1958.	1 chemise
3901.	9-16 juillet 1958.	1 liasse
3902.	17-24 juillet 1958.	1 liasse
3903.	25-31 juillet 1958.	1 liasse
3904.	1-8 août 1958.	1 liasse
3905.	9-16 août 1958.	1 liasse
3906.	17-24 août 1958.	1 liasse
3907.	25-31 août 1958.	1 liasse
3908.	1-8 septembre 1958.	1 liasse
3909.	9-12 septembre 1958.	1 liasse
3910.	13-21 septembre 1958.	1 liasse
3911.	22-30 septembre 1958.	1 liasse
3912.	1-8 octobre 1958.	1 chemise
3913.	9-16 octobre 1958.	1 liasse
3914.	17-24 octobre 1958.	1 liasse
3915.	25-31 octobre 1958.	1 liasse
3916.	1-8 novembre 1958.	1 liasse
3917.	9-16 novembre 1958.	1 liasse
3918.	17-24 novembre 1958.	1 liasse
3919.	25-30 novembre 1958.	1 liasse
3920.	1-8 décembre 1958.	1 liasse
3921.	9-16 décembre 1958.	1 liasse
3922.	17-24 décembre 1958.	1 liasse
3923.	25-31 décembre 1958.	1 liasse
3924.	1-8 janvier 1959.	1 liasse
3925.	9-16 janvier 1959.	1 liasse
3926.	17-22 janvier 1959.	1 liasse
3927.	23-31 janvier 1959.	1 liasse
3928.	1-8 février 1959.	1 liasse
3929.	9-16 février 1959.	1 liasse
3930.	17-24 février 1959.	1 liasse
3931.	25-28 février 1959.	1 liasse
3932.	1-8 mars 1959.	1 liasse
3933.	9-16 mars 1959.	1 liasse
3934.	17-24 mars 1959.	1 liasse

3935.	25-31 mars 1959.	1 liasse
3936.	1-8 avril 1959.	1 liasse
3937.	9-16 avril 1959.	1 liasse
3938.	17-24 avril 1959.	1 liasse
3939.	25-30 avril 1959.	1 liasse
3940.	1-8 mai 1959.	1 liasse
3941.	9-16 mai 1959.	1 liasse
3942.	17-24 mai 1959.	1 liasse
3943.	25-31 mai 1959.	1 liasse
3944.	1-8 juin 1959.	1 liasse
3945.	9-16 juin 1959.	1 liasse
3946.	17-24 juin 1959.	1 liasse
3947.	25-30 juin 1959.	1 liasse
3948.	1-8 juillet 1959.	1 liasse
3949.	9-16 juillet 1959.	1 liasse
3950.	17-24 juillet 1959.	1 liasse
3951.	25-31 juillet 1959.	1 liasse
3952.	1-8 août 1959.	1 liasse
3953.	9-16 août 1959.	1 liasse
3954.	17-24 août 1959.	1 liasse
3955.	25-31 août 1959.	1 liasse
3956.	1-8 septembre 1959.	1 liasse
3957.	9-16 septembre 1959.	1 liasse
3958.	17-24 septembre 1959.	1 liasse
3959.	25-30 septembre 1959.	1 liasse
3960.	1-8 octobre 1959.	1 liasse
3961.	9-16 octobre 1959.	1 liasse
3962.	17-22 octobre 1959.	1 liasse
3963.	23-31 octobre 1959.	1 liasse
3964.	1-8 novembre 1959.	1 liasse
3965.	9-16 novembre 1959.	1 liasse
3966.	17-24 novembre 1959.	1 liasse
3967.	25-30 novembre 1959.	1 liasse
3968.	16-18 décembre 1959.	1 liasse
3969.	19-24 décembre 1959.	1 liasse
3970.	25-31 décembre 1959.	1 liasse
3971.	1-8 janvier 1960.	1 liasse
3972.	9-16 janvier 1960.	1 liasse
3973.	17-24 janvier 1960.	1 liasse
3974.	25-31 janvier 1960.	1 liasse
3975.	1-8 février 1960.	1 liasse
3976.	9-16 février 1960.	1 liasse
3977.	17-24 février 1960.	1 liasse
3978.	25-29 février 1960.	1 liasse
3979.	1-8 mars 1960.	1 liasse
3980.	9-16 mars 1960.	1 liasse
3981.	17-24 mars 1960.	1 liasse
3982.	25-31 mars 1960.	1 liasse

3983.	1-8 avril 1960.	1 liasse
3984.	9-13 avril 1960.	1 liasse
3985.	14-24 avril 1960.	1 liasse
3986.	25-30 avril 1960.	1 liasse
3987.	1-8 mai 1960.	1 liasse
3988.	9-16 mai 1960.	1 liasse
3989.	17-24 mai 1960.	1 liasse
3990.	25-31 mai 1960.	1 liasse
3991.	1-8 juin 1960.	1 liasse
3992.	9-15 juin 1960.	1 liasse
3993.	16-24 juin 1960.	1 liasse
3994.	25-30 juin 1960.	1 liasse
3995.	1-8 juillet 1960.	1 liasse
3996.	9-16 juillet 1960.	1 liasse
3997.	17-24 juillet 1960.	1 liasse
3998.	25-31 juillet 1960.	1 liasse
3999.	1-8 août 1960.	1 liasse
4000.	9-16 août 1960.	1 liasse
4001.	17-24 août 1960.	1 liasse
4002.	25-31 août 1960.	1 liasse
4003.	1-8 septembre 1960.	1 liasse
4004.	9-16 septembre 1960.	1 liasse
4005.	17-24 septembre 1960.	1 liasse
4006.	25-30 septembre 1960.	1 liasse
4007.	1-8 octobre 1960.	1 liasse
4008.	9-16 octobre 1960.	1 liasse
4009.	17-24 octobre 1960.	1 liasse
4010.	25-31 octobre 1960.	1 liasse
4011.	1-8 novembre 1960.	1 liasse
4012.	9-16 novembre 1960.	1 liasse
4013.	17-24 novembre 1960.	1 liasse
4014.	25-30 novembre 1960.	1 liasse
4015.	1-8 décembre 1960.	1 liasse
4016.	9-16 décembre 1960.	1 liasse
4017.	17-22 décembre 1960.	1 liasse
4018.	23-31 décembre 1960.	1 liasse
4019.	1er janvier 1961.	1 chemise
4020.	11 janvier 1961.	1 chemise
4021.	21 janvier 1961.	1 liasse
4022.	1er février 1961.	1 chemise
4023.	11 février 1961.	1 chemise
4024.	21 février 1961.	1 chemise
4025.	1er mars 1961.	1 chemise
4026.	11 mars 1961.	1 chemise
4027.	21 mars 1961.	1 chemise
4028.	11 avril 1961.	1 chemise
4029.	21 avril 1961.	1 chemise
4030.	11 mai 1961.	1 chemise

4031.	21 mai 1961.	1 pièce
4032.	1er juin 1961.	1 chemise
4033.	11 juin 1961.	1 chemise
4034.	21 juin 1961.	1 chemise
4035.	11 juillet 1961.	1 chemise
4036.	21 juillet 1961.	1 pièce
4037.	11 août 1961.	1 chemise
4038.	21 août 1961.	1 chemise
4039.	1er septembre 1961.	1 chemise
4040.	11 septembre 1961.	1 chemise
4041.	21 septembre 1961.	1 chemise
4042.	1er octobre 1961.	1 pièce
4043.	11 octobre 1961.	1 chemise
4044.	21 octobre 1961.	1 chemise
4045.	1er novembre 1961.	1 chemise
4046.	11 novembre 1961.	1 pièce
4047.	21 novembre 1961.	1 chemise
4048.	1er décembre 1961.	1 chemise
4049.	11 décembre 1961.	1 chemise
4050.	21 décembre 1961.	1 chemise
4051.	1er janvier 1962.	1 chemise
4052.	11 janvier 1962.	1 chemise
4053.	21 janvier 1962.	1 chemise
4054.	1er février 1962.	1 chemise
4055.	11 février 1962.	2 pièces
4056.	21 février 1962.	1 chemise
4057.	1er mars 1962.	1 liasse
4058.	11 mars 1962.	1 pièce
4059.	21 mars 1962.	1 chemise
4060.	1er avril 1962.	1 chemise
4061.	11 avril 1962.	1 chemise
4062.	21 avril 1962.	1 chemise
4063.	11 mai 1962.	1 chemise
4064.	21 mai 1962.	1 chemise
4065.	1er juin 1962.	1 chemise
4066.	11 juin 1962.	1 pièce
4067.	21 juin 1962.	1 chemise
4068.	1er juillet 1962.	1 pièce
4069.	11 juillet 1962.	1 chemise
4070.	21 juillet 1962.	1 chemise
4071.	1er août 1962.	1 pièce
4072.	11 août 1962.	1 chemise
4073.	21 août 1962.	1 chemise
4074.	1er septembre 1962.	1 chemise
4075.	11 septembre 1962.	1 chemise
4076.	21 septembre 1962.	1 chemise
4077.	1er octobre 1962.	1 chemise
4078.	11 octobre 1962.	1 chemise

4079.	21 octobre 1962.	1 chemise
4080.	1er novembre 1962.	1 chemise
4081.	11 novembre 1962.	1 chemise
4082.	21 novembre 1962.	1 chemise
4083.	1er décembre 1962.	1 chemise
4084.	11 décembre 1962.	1 chemise
4085.	21 décembre 1962.	1 chemise
4086.	1er janvier 1963.	1 pièce
4087.	11 janvier 1963.	1 chemise
4088.	21 janvier 1963.	2 pièces
4089.	1er février 1963.	1 chemise
4090.	11 février 1963.	1 chemise
4091.	21 février 1963.	1 chemise
4092.	1er mars 1963.	1 chemise
4093.	11 mars 1963.	1 chemise
4094.	21 mars 1963.	1 chemise
4095.	11 avril 1963.	1 chemise
4096.	21 avril 1963.	1 chemise
4097.	1er mai 1963.	1 chemise
4098.	11 mai 1963.	1 chemise
4099.	21 mai 1963.	1 chemise
4100.	1er juin 1963.	1 chemise
4101.	11 juin 1963.	1 chemise
4102.	21 juin 1963.	1 chemise
4103.	1er juillet 1963.	1 chemise
4104.	11 juillet 1963.	1 chemise
4105.	21 juillet 1963.	1 chemise
4106.	1er août 1963.	1 chemise
4107.	11 août 1963.	1 chemise
4108.	21 août 1963.	1 chemise
4109.	1er septembre 1963.	1 chemise
4110.	11 septembre 1963.	1 chemise
4111.	21 septembre 1963.	1 chemise
4112.	1er octobre 1963.	1 chemise
4113.	11 octobre 1963.	1 chemise
4114.	21 octobre 1963.	1 chemise
4115.	1er novembre 1963.	1 chemise
4116.	11 novembre 1963.	1 chemise
4117.	21 novembre 1963.	1 chemise
4118.	1er décembre 1963.	1 pièce
4119.	11 décembre 1963.	1 chemise
4120.	21 décembre 1963.	1 chemise
4121.	1er janvier 1964.	1 chemise
4122.	11 janvier 1964.	1 chemise
4123.	21 janvier 1964.	1 chemise
4124.	1er février 1964.	1 chemise
4125.	11 février 1964.	1 chemise
4126.	21 février 1964.	1 liasse

4127.	1er mars 1964.	1 chemise
4128.	11 mars 1964.	1 chemise
4129.	21 mars 1964.	1 chemise
4130.	1er avril 1964.	1 chemise
4131.	11 avril 1964.	1 chemise
4132.	21 avril 1964.	1 chemise
4133.	1er mai 1964.	1 chemise
4134.	11 mai 1964.	1 chemise
4135.	21 mai 1964.	1 chemise
4136.	1er juin 1964.	1 chemise
4137.	11 juin 1964.	1 chemise
4138.	21 juin 1964.	1 chemise
4139.	1er juillet 1964.	1 chemise
4140.	11 juillet 1964.	1 chemise
4141.	21 juillet 1964.	1 chemise
4142.	1er août 1964.	1 chemise
4143.	11 août 1964.	1 chemise
4144.	21 août 1964.	1 chemise
4145.	1er septembre 1964.	1 chemise
4146.	11 septembre 1964.	1 chemise
4147.	21 septembre 1964.	1 chemise
4148.	1er octobre 1964.	1 chemise
4149.	11 octobre 1964.	1 chemise
4150.	21 octobre 1964.	1 chemise
4151.	1er novembre 1964.	1 chemise
4152.	11 novembre 1964.	1 chemise
4153.	21 novembre 1964.	1 chemise
4154.	1er décembre 1964.	1 chemise
4155.	11 décembre 1964.	1 chemise
4156.	21 décembre 1964.	1 chemise
4157.	1er janvier 1965.	1 chemise
4158.	11 janvier 1965.	1 chemise
4159.	1er février 1965.	1 chemise
4160.	11 février 1965.	1 chemise
4161.	21 février 1965.	1 chemise
4162.	11 mars 1965.	1 chemise
4163.	21 mars 1965.	1 chemise
4164.	1er avril 1965.	1 chemise
4165.	21 avril 1965.	1 chemise
4166.	1er mai 1965.	1 pièce
4167.	11 mai 1965.	1 chemise
4168.	21 mai 1965.	1 chemise
4169.	1er juin 1965.	1 chemise
4170.	11 juin 1965.	1 chemise
4171.	21 juin 1965.	1 chemise
4172.	1er juillet 1965.	1 chemise
4173.	11 juillet 1965.	1 chemise
4174.	21 juillet 1965.	1 chemise

4175.	1er août 1965.	1 chemise
4176.	11 août 1965.	1 chemise
4177.	21 août 1965.	1 chemise
4178.	1er septembre 1965.	1 chemise
4179.	11 septembre 1965.	1 chemise
4180.	17 septembre 1965.	1 chemise
4181.	21 septembre 1965.	1 chemise
4182.	1er octobre 1965.	1 chemise
4183.	11 octobre 1965.	1 chemise
4184.	21 octobre 1965.	1 chemise
4185.	1er novembre 1965.	1 chemise
4186.	11 novembre 1965.	1 chemise
4187.	21 novembre 1965.	1 chemise
4188.	1er décembre 1965.	1 chemise
4189.	11 décembre 1965.	1 chemise
4190.	21 décembre 1965.	1 chemise
4191.	1er janvier 1966.	1 chemise
4192.	11 janvier 1966.	1 chemise
4193.	21 janvier 1966.	1 liasse
4194.	1er février 1966.	1 chemise
4195.	11 février 1966.	1 chemise
4196.	21 février 1966.	1 chemise
4197.	1er mars 1966.	1 chemise
4198.	11 mars 1966.	1 liasse
4199.	21 mars 1966.	1 chemise
4200.	1er avril 1966.	1 liasse
4201.	11 avril 1966.	1 chemise
4202.	21 avril 1966.	1 chemise
4203.	1er mai 1966.	1 pièce
4204.	11 mai 1966.	1 chemise
4205.	21 mai 1966.	1 chemise
4206.	1er juin 1966.	1 chemise
4207.	11 juin 1966.	1 chemise
4208.	21 juin 1966.	1 chemise
4209.	1er juillet 1966.	1 chemise
4210.	11 juillet 1966.	1 chemise
4211.	21 juillet 1966.	1 pièce
4212.	1er août 1966.	1 chemise
4213.	11 août 1966.	1 chemise
4214.	21 août 1966.	1 chemise
4215.	1er septembre 1966.	1 chemise
4216.	11 septembre 1966.	1 pièce
4217.	13 septembre 1966.	1 liasse
4218.	21 septembre 1966.	1 liasse
4219.	1er octobre 1966.	1 chemise
4220.	11 octobre 1966.	1 chemise
4221.	21 octobre 1966.	1 liasse
4222.	1er novembre 1966.	1 pièce

4223.	11 novembre 1966.	1 chemise
4224.	21 novembre 1966.	1 chemise
4225.	1er décembre 1966.	1 chemise
4226.	11 décembre 1966.	1 chemise
4227.	21 décembre 1966.	1 chemise
4228.	11 janvier 1967.	1 chemise
4229.	21 janvier 1967.	1 chemise
4230.	1er février 1967.	1 chemise
4231.	11 février 1967.	1 chemise
4232.	21 février 1967.	1 chemise
4233.	1er mars 1967.	1 liasse
4234.	11 mars 1967.	1 chemise
4235.	13 mars 1967.	1 liasse
	Dossier de Marcel Habran.	
4236.	21 mars 1967.	1 chemise
4237.	1er avril 1967.	1 chemise
4238.	11 avril 1967.	1 chemise
4239.	21 avril 1967.	1 chemise
4240.	1er mai 1967.	1 pièce
4241.	11 mai 1967.	1 chemise
4242.	1er juin 1967.	1 chemise
4243.	11 juin 1967.	1 chemise
4244.	21 juin 1967.	1 chemise
4245.	1er juillet 1967.	1 chemise
4246.	11 juillet 1967.	1 chemise
4247.	21 juillet 1967.	1 chemise
4248.	1er août 1967.	1 chemise
4249.	11 août 1967.	1 liasse
4250.	21 août 1967.	1 liasse
4251.	1er septembre 1967.	1 liasse
4252.	11 septembre 1967.	1 liasse
4253.	21 septembre 1967.	1 liasse
4254.	1er octobre 1967.	1 chemise
4255.	11 octobre 1967.	1 liasse
4256.	21 octobre 1967.	1 chemise
4257.	1er novembre 1967.	1 chemise
4258.	11 novembre 1967.	1 chemise
4259.	21 novembre 1967.	1 chemise
4260.	1er décembre 1967.	1 liasse
4261.	11 décembre 1967.	1 chemise
4262.	21 décembre 1967.	1 chemise
4263.	1er janvier 1968.	1 chemise
4264.	11 janvier 1968.	1 liasse
4265.	21 janvier 1968.	1 pièce
4266.	1er février 1968.	1 chemise
4267.	11 février 1968.	1 chemise
4268.	21 février 1968.	1 chemise
4269.	1er mars 1968.	1 chemise

4270.	11 mars 1968.	1 chemise
4271.	21 mars 1968.	1 chemise
4272.	1er avril 1968.	1 chemise
4273.	11 avril 1968.	1 chemise
4274.	21 avril 1968.	1 chemise
4275.	1er mai 1968.	1 chemise
4276.	11 mai 1968.	1 chemise
4277.	21 mai 1968.	1 chemise
4278.	1er juin 1968.	1 chemise
4279.	11 juin 1968.	1 chemise
4280.	21 juin 1968.	1 chemise
4281.	1er juillet 1968.	1 chemise
4282.	11 juillet 1968.	1 chemise
4283.	21 juillet 1968.	1 liasse
4284.	1er août 1968.	1 chemise
4285.	11 août 1968.	1 chemise
4286.	21 août 1968.	1 liasse
4287.	1er septembre 1968.	1 chemise
4288.	11 septembre 1968.	1 chemise
4289.	21 septembre 1968.	1 chemise
4290.	1er octobre 1968.	1 liasse
4291.	8 octobre 1968.	1 liasse
4292.	11 octobre 1968.	1 chemise
4293.	21 octobre 1968.	1 chemise
4294.	1er novembre 1968.	1 chemise
4295.	11 novembre 1968.	1 chemise
4296.	21 novembre 1968.	1 chemise
4297.	1er décembre 1968.	1 chemise
4298.	11 décembre 1968.	1 chemise
4299.	21 décembre 1968.	1 chemise
4300.	1er janvier 1969.	1 chemise
4301.	11 janvier 1969.	1 pièce
4302.	21 janvier 1969.	1 chemise
4303.	1er février 1969.	1 chemise
4304.	11 février 1969.	1 chemise
4305.	21 février 1969.	1 chemise
4306.	1er mars 1969.	1 chemise
4307.	11 mars 1969.	1 chemise
4308.	21 mars 1969.	1 liasse
4309.	1er avril 1969.	1 chemise
4310.	11 avril 1969.	1 chemise
4311.	21 avril 1969.	1 liasse
4312.	1er mai 1969.	1 chemise
4313.	11 mai 1969.	1 chemise
4314.	21 mai 1969.	1 chemise
4315.	1er juin 1969.	1 chemise
4316.	11 juin 1969.	1 chemise
4317.	21 juin 1969.	1 chemise

4318.	1er juillet 1969.	1 chemise
4319.	11 juillet 1969.	1 chemise
4320.	21 juillet 1969.	1 chemise
4321.	1er août 1969.	1 chemise
4322.	11 août 1969.	1 chemise
4323.	21 août 1969.	1 chemise
4324.	1er septembre 1969.	1 chemise
4325.	11 septembre 1969.	1 chemise
4326.	21 septembre 1969.	1 pièce
4327.	1er octobre 1969.	1 chemise
4328.	11 octobre 1969.	1 chemise
4329.	21 octobre 1969.	1 chemise
4330.	1er novembre 1969.	1 pièce
4331.	11 novembre 1969.	1 chemise
4332.	21 novembre 1969.	1 chemise
4333.	1er décembre 1969.	1 chemise
4334.	11 décembre 1969.	1 chemise
4335.	21 décembre 1969.	1 chemise
4336.	1er janvier 1970.	1 chemise
4337.	11 janvier 1970.	1 chemise
4338.	21 janvier 1970.	1 chemise
4339.	1er février 1970.	1 pièce
4340.	11 février 1970.	1 chemise
4341.	21 février 1970.	1 chemise
4342.	1er mars 1970.	1 pièce
4343.	11 mars 1970.	1 chemise
4344.	21 mars 1970.	1 chemise
4345.	1er avril 1970.	1 chemise
4346.	11 avril 1970.	1 chemise
4347.	21 avril 1970.	1 chemise
4348.	1er mai 1970.	1 chemise
4349.	11 mai 1970.	1 chemise
4350.	21 mai 1970.	1 chemise
4351.	1er juin 1970.	1 liasse
4352.	11 juin 1970.	1 chemise
4353.	21 juin 1970.	1 pièce
4354.	1er juillet 1970.	1 chemise
4355.	11 juillet 1970.	1 pièce
4356.	21 juillet 1970.	1 chemise
4357.	1er août 1970.	1 pièce
4358.	11 août 1970.	1 chemise
4359.	21 août 1970.	1 liasse
4360.	1er septembre 1970.	1 chemise
4361.	11 septembre 1970.	1 liasse
4362.	21 septembre 1970.	1 chemise
4363.	1er octobre 1970.	1 chemise
4364.	11 octobre 1970.	1 pièce
4365.	21 octobre 1970.	1 chemise

4366.	1er novembre 1970.	1 chemise
4367.	11 novembre 1970.	1 chemise
4368.	21 novembre 1970.	1 chemise
4369.	1er décembre 1970.	1 chemise
4370.	11 décembre 1970.	1 liasse
4371.	21 décembre 1970.	1 chemise
4372.	1er janvier 1971.	1 chemise
4373.	11 janvier 1971.	1 chemise
4374.	21 janvier 1971.	1 chemise
4375.	1er février 1971.	1 liasse
4376.	11 février 1971.	1 chemise
4377.	21 février 1971.	1 pièce
4378.	1er mars 1971.	1 chemise
4379.	11 mars 1971.	1 chemise
4380.	21 mars 1971.	1 chemise
4381.	1er avril 1971.	1 liasse
4382.	11 avril 1971.	1 pièce
4383.	21 avril 1971.	1 liasse
4384.	1er mai 1971.	1 pièce
4385.	11 mai 1971.	1 liasse
4386.	21 mai 1971.	1 liasse
4387.	1er juin 1971.	1 liasse
4388.	11 juin 1971.	1 liasse
4389.	21 juin 1971.	1 chemise
4390.	1er juillet 1971.	1 chemise
4391.	11 juillet 1971.	1 chemise
4392.	21 juillet 1971.	1 chemise
4393.	1er août 1971.	1 pièce
4394.	11 août 1971.	1 chemise
4395.	21 août 1971.	1 chemise
4396.	1er septembre 1971.	1 chemise
4397.	11 septembre 1971.	1 chemise
4398.	21 septembre 1971.	1 chemise
4399.	1er octobre 1971.	1 chemise
4400.	11 octobre 1971.	1 chemise
4401.	21 octobre 1971.	1 chemise
4402.	1er novembre 1971.	1 chemise
4403.	11 novembre 1971.	1 chemise
4404.	21 novembre 1971.	1 chemise
4405.	1er décembre 1971.	1 liasse
4406.	11 décembre 1971.	1 pièce
4407.	21 décembre 1971.	1 chemise
4408.	1er janvier 1972.	1 pièce
4409.	11 janvier 1972.	1 chemise
4410.	21 janvier 1972.	1 liasse
4411.	1er février 1972.	1 liasse
4412.	11 février 1972.	1 chemise
4413.	21 février 1972.	1 chemise

4414.	1er mars 1972.	1 liasse
4415.	11 mars 1972.	1 pièce
4416.	21 mars 1972.	1 liasse
4417.	1er avril 1972.	1 chemise
4418.	11 avril 1972.	1 chemise
4419.	21 avril 1972.	1 liasse
4420.	1er mai 1972.	1 chemise
4421.	11 mai 1972.	1 chemise
4422.	15 mai 1972.	1 chemise
4423.	1er juin 1972.	1 chemise
4424.	11 juin 1972.	1 chemise
4425.	21 juin 1972.	1 chemise
4426.	1er juillet 1972.	1 chemise
4427.	11 juillet 1972.	1 chemise
4428.	21 juillet 1972.	1 chemise
4429.	1er août 1972.	1 chemise
4430.	11 août 1972.	1 chemise
4431.	21 août 1972.	1 chemise
4432.	1er septembre 1972.	1 chemise
4433.	11 septembre 1972.	1 chemise
4434.	21 septembre 1972.	1 chemise
4435.	1er octobre 1972.	1 pièce
4436.	11 octobre 1972.	1 chemise
4437.	21 octobre 1972.	1 chemise
4438.	1er novembre 1972.	1 pièce
4439.	11 novembre 1972.	1 pièce
4440.	21 novembre 1972.	1 chemise
4441.	1er décembre 1972.	1 liasse
4442.	11 décembre 1972.	1 chemise
4443.	21 décembre 1972.	1 chemise
4444.	1er janvier 1973.	1 pièce
4445.	11 janvier 1973.	1 chemise
4446.	21 janvier 1973.	1 chemise
4447.	1er février 1973.	1 chemise
4448.	11 février 1973.	1 pièce
4449.	21 février 1973.	1 chemise
4450.	1er mars 1973.	1 liasse
4451.	11 mars 1973.	1 chemise
4452.	21 mars 1973.	1 liasse
4453.	1er avril 1973.	1 pièce
4454.	11 avril 1973.	1 liasse
4455.	21 avril 1973.	1 chemise
4456.	1er mai 1973.	1 chemise
4457.	11 mai 1973.	1 chemise
4458.	21 mai 1973.	1 chemise
4459.	1er juin 1973.	1 liasse
4460.	11 juin 1973.	1 chemise
4461.	21 juin 1973.	1 chemise

4462.	1er juillet 1973.	1 pièce
4463.	11 juillet 1973.	1 chemise
4464.	21 juillet 1973.	1 pièce
4465.	1er août 1973.	1 chemise
4466.	11 août 1973.	1 chemise
4467.	21 août 1973.	1 chemise
4468.	1er septembre 1973.	1 pièce
4469.	11 septembre 1973.	1 chemise
4470.	21 septembre 1973.	1 chemise
4471.	1er octobre 1973.	1 chemise
4472.	11 octobre 1973.	1 chemise
4473.	21 octobre 1973.	1 pièce
4474.	1er novembre 1973.	1 chemise
4475.	11 novembre 1973.	1 chemise
4476.	21 novembre 1973.	1 chemise
4477.	1er décembre 1973.	1 chemise
4478.	11 décembre 1973.	1 chemise
4479.	21 décembre 1973.	1 chemise
4480.	1er janvier 1974.	1 chemise
4481.	11 janvier 1974.	1 chemise
4482.	21 janvier 1974.	1 chemise
4483.	1er février 1974.	1 chemise
4484.	11 février 1974.	1 chemise
4485.	21 février 1974.	1 chemise
4486.	1er mars 1974.	1 chemise
4487.	11 mars 1974.	1 chemise
4488.	21 mars 1974.	1 liasse
4489.	1er avril 1974.	1 chemise
4490.	11 avril 1974.	1 chemise
4491.	21 avril 1974.	1 pièce
4492.	1er mai 1974.	1 pièce
4493.	11 mai 1974.	1 pièce
4494.	21 mai 1974.	1 chemise
4495.	1er juin 1974.	1 pièce
4496.	11 juin 1974.	1 chemise
4497.	21 juin 1974.	1 chemise
4498.	1er juillet 1974.	1 chemise
4499.	11 juillet 1974.	1 chemise
4500.	21 juillet 1974.	1 pièce
4501.	1er août 1974.	1 liasse
4502.	11 août 1974.	1 liasse
4503.	21 août 1974.	1 chemise
4504.	1er septembre 1974.	1 pièce
4505.	11 septembre 1974.	1 chemise
4506.	21 septembre 1974.	1 chemise
4507.	1er octobre 1974.	1 chemise
4508.	11 octobre 1974.	1 chemise
4509.	21 octobre 1974.	1 chemise

4510.	1er novembre 1974.	1 chemise
4511.	11 novembre 1974.	1 pièce
4512.	21 novembre 1974.	1 chemise
4513.	1er décembre 1974.	1 pièce
4514.	11 décembre 1974.	1 chemise
4515.	21 décembre 1974.	1 chemise
4516.	11 janvier 1975.	1 pièce
4517.	21 janvier 1975.	1 chemise
4518.	1er février 1975.	1 chemise
4519.	11 février 1975.	1 chemise
4520.	21 février 1975.	1 chemise
4521.	1er mars 1975.	1 chemise
4522.	11 mars 1975.	1 chemise
4523.	21 mars 1975.	1 liasse
4524.	1er avril 1975.	1 chemise
4525.	11 avril 1975.	1 chemise
4526.	21 avril 1975.	1 chemise
4527.	23 avril 1975.	1 chemise
4528.	1er mai 1975.	2 pièces
4529.	11 mai 1975.	1 chemise
4530.	21 mai 1975.	1 chemise
4531.	1er juin 1975.	1 chemise
4532.	11 juin 1975.	1 chemise
4533.	21 juin 1975.	1 pièce
4534.	1er juillet 1975.	1 chemise
4535.	11 juillet 1975.	1 chemise
4536.	21 juillet 1975.	1 chemise
4537.	1er août 1975.	1 chemise
4538.	11 août 1975.	1 chemise
4539.	21 août 1975.	1 chemise
4540.	1er septembre 1975.	1 chemise
4541.	11 septembre 1975.	1 chemise
4542.	21 septembre 1975.	2 pièces
4543.	26 septembre 1975.	1 chemise
4544.	1er octobre 1975.	1 chemise
4545.	11 octobre 1975.	1 pièce
4546.	21 octobre 1975.	1 chemise
4547.	1er novembre 1975.	1 chemise
4548.	11 novembre 1975.	1 chemise
4549.	21 novembre 1975.	1 chemise
4550.	1er décembre 1975.	1 liasse
4551.	11 décembre 1975.	1 chemise
4552.	21 décembre 1975.	1 chemise
4553.	1er janvier 1976.	1 chemise
4554.	21 janvier 1976.	1 chemise
4555.	1er février 1976.	1 pièce
4556.	11 février 1976.	1 chemise
4557.	21 février 1976.	1 chemise

4558.	1er mars 1976.	1 chemise
4559.	11 mars 1976.	1 chemise
4560.	21 mars 1976.	1 chemise
4561.	1er avril 1976.	1 chemise
4562.	11 avril 1976.	1 chemise
4563.	21 avril 1976.	1 chemise
4564.	1er mai 1976.	1 chemise
4565.	11 mai 1976.	1 chemise
4566.	21 mai 1976.	1 chemise
4567.	1er juin 1976.	1 chemise
4568.	11 juin 1976.	1 chemise
4569.	21 juin 1976.	1 chemise
4570.	1er juillet 1976.	1 chemise
4571.	11 juillet 1976.	1 pièce
4572.	21 juillet 1976.	1 chemise
4573.	1er août 1976.	1 pièce
4574.	11 août 1976.	1 chemise
4575.	21 août 1976.	1 chemise
4576.	1er septembre 1976.	1 chemise
4577.	11 septembre 1976.	1 pièce
4578.	21 septembre 1976.	1 chemise
4579.	1er octobre 1976.	1 chemise
4580.	11 octobre 1976.	1 chemise
4581.	21 octobre 1976.	1 chemise
4582.	1er novembre 1976.	1 chemise
4583.	11 novembre 1976.	1 pièce
4584.	21 novembre 1976.	1 pièce
4585.	1er décembre 1976.	1 chemise
4586.	11 décembre 1976.	1 chemise
4587.	21 décembre 1976.	1 chemise
4588.	1er janvier 1977.	1 pièce
4589.	11 janvier 1977.	1 chemise
4590.	21 janvier 1977.	1 chemise
4591.	1er février 1977.	1 chemise
4592.	11 février 1977.	1 chemise
4593.	21 février 1977.	1 chemise
4594.	1er mars 1977.	1 chemise
4595.	11 mars 1977.	1 chemise
4596.	21 mars 1977.	1 chemise
4597.	1er avril 1977.	1 chemise
4598.	11 avril 1977.	1 chemise
4599.	21 avril 1977.	1 chemise
4600.	1er mai 1977.	1 chemise
4601.	11 mai 1977.	1 chemise
4602.	21 mai 1977.	1 chemise
4603.	1er juin 1977.	1 chemise
4604.	11 juin 1977.	1 chemise
4605.	21 juin 1977.	1 chemise

4606.	1er juillet 1977.	1 chemise
4607.	11 juillet 1977.	1 chemise
4608.	21 juillet 1977.	1 chemise
4609.	1er août 1977.	1 chemise
4610.	11 août 1977.	1 chemise
4611.	1er septembre 1977.	1 chemise
4612.	11 septembre 1977.	1 chemise
4613.	21 septembre 1977.	1 chemise
4614.	1er octobre 1977.	1 chemise
4615.	11 octobre 1977.	1 chemise
4616.	21 octobre 1977.	1 chemise
4617.	1er novembre 1977.	1 pièce
4618.	11 novembre 1977.	1 chemise
4619.	21 novembre 1977.	1 chemise
4620.	1er décembre 1977.	1 chemise
4621.	11 décembre 1977.	1 chemise
4622.	21 décembre 1977.	1 chemise
4623.	11 janvier 1978.	1 chemise
4624.	21 janvier 1978.	1 chemise
4625.	1er février 1978.	1 chemise
4626.	11 février 1978.	1 pièce
4627.	21 février 1978.	1 chemise
4628.	1er mars 1978.	1 chemise
4629.	11 mars 1978.	1 chemise
4630.	21 mars 1978.	1 chemise
4631.	1er avril 1978.	1 chemise
4632.	11 avril 1978.	1 chemise
4633.	21 avril 1978.	1 chemise
4634.	1er mai 1978.	1 chemise
4635.	11 mai 1978.	1 chemise
4636.	21 mai 1978.	1 chemise
4637.	1er juin 1978.	1 chemise
4638.	11 juin 1978.	1 chemise
4639.	21 juin 1978.	1 pièce
4640.	1er juillet 1978.	1 chemise
4641.	5 juillet 1978.	1 chemise
4642.	11 juillet 1978.	1 chemise
4643.	21 juillet 1978.	1 pièce
4644.	1er août 1978.	1 chemise
4645.	11 août 1978.	1 chemise
4646.	21 août 1978.	1 liasse
4647.	1er septembre 1978.	1 chemise
4648.	11 septembre 1978.	1 chemise
4649.	21 septembre 1978.	1 chemise
4650.	11 octobre 1978.	1 chemise
4651.	21 octobre 1978.	1 chemise
4652.	1er novembre 1978.	1 chemise
4653.	11 novembre 1978.	1 chemise

4654.	21 novembre 1978.	1 chemise
4655.	1er décembre 1978.	1 liasse
4656.	11 décembre 1978.	1 chemise
4657.	21 décembre 1978.	1 chemise
4658.	1er janvier 1979.	1 pièce
4659.	11 janvier 1979.	1 liasse
4660.	21 janvier 1979.	1 chemise
4661.	1er février 1979.	1 chemise
4662.	11 février 1979.	1 chemise
4663.	21 février 1979.	1 chemise
4664.	1er mars 1979.	1 chemise
4665.	11 mars 1979.	1 chemise
4666.	21 mars 1979.	1 liasse
4667.	1er avril 1979.	1 pièce
4668.	11 avril 1979.	1 chemise
4669.	1er mai 1979.	1 chemise
4670.	11 mai 1979.	1 chemise
4671.	21 mai 1979.	1 chemise
4672.	1er juin 1979.	1 chemise
4673.	11 juin 1979.	1 chemise
4674.	21 juin 1979.	1 chemise
4675.	11 juillet 1979.	1 chemise
4676.	1er août 1979.	1 chemise
4677.	11 août 1979.	1 chemise
4678.	21 août 1979.	1 chemise
4679.	11 septembre 1979.	1 chemise
4680.	21 septembre 1979.	1 chemise
4681.	1er octobre 1979.	1 chemise
4682.	11 octobre 1979.	1 chemise
4683.	21 octobre 1979.	1 chemise
4684.	1er novembre 1979.	1 chemise
4685.	21 novembre 1979.	1 chemise
4686.	21 décembre 1979.	1 chemise
4687.	11 janvier 1980.	1 chemise
4688.	21 janvier 1980.	1 chemise
4689.	1er février 1980.	1 liasse
4690.	11 février 1980.	1 chemise
4691.	21 février 1980.	1 liasse
4692.	1er mars 1980.	1 chemise
4693.	11 mars 1980.	1 chemise
4694.	21 mars 1980.	1 chemise
4695.	11 avril 1980.	1 chemise
4696.	21 avril 1980.	1 chemise
4697.	11 mai 1980.	1 chemise
4698.	21 mai 1980.	1 chemise
4699.	1er juin 1980.	1 chemise
4700.	11 juin 1980.	1 chemise
4701.	21 juin 1980.	1 chemise

4702.	1er juillet 1980.	1 chemise
4703.	11 juillet 1980.	1 chemise
4704.	1er août 1980.	1 chemise
4705.	11 août 1980.	1 chemise
4706.	21 août 1980.	1 chemise
4707.	1er septembre 1980.	1 chemise
4708.	11 septembre 1980.	1 chemise
4709.	1er octobre 1980.	1 chemise
4710.	11 octobre 1980.	1 chemise
4711.	21 octobre 1980.	1 chemise
4712.	1er novembre 1980.	1 chemise
4713.	21 novembre 1980.	1 liasse
4714.	1er décembre 1980.	1 chemise
4715.	11 décembre 1980.	1 chemise
4716.	11 janvier 1981.	1 chemise
4717.	21 janvier 1981.	1 chemise
4718.	1er février 1981.	1 chemise
4719.	11 février 1981.	1 liasse
4720.	23 février 1981.	1 liasse
4721.	2 mars 1981.	1 liasse
4722.	16 mars 1981.	1 chemise
4723.	21 mars 1981.	1 chemise
4724.	1er avril 1981.	1 liasse
4725.	11 avril 1981.	1 liasse
4726.	21 avril 1981.	1 liasse
4727.	1er mai 1981.	1 chemise
4728.	11 mai 1981.	1 chemise
4729.	21 mai 1981.	1 liasse
4730.	1er juin 1981.	1 liasse
4731.	11 juin 1981.	1 liasse
4732.	21 juin 1981.	1 chemise
4733.	1er juillet 1981.	1 chemise
4734.	11 juillet 1981.	1 chemise
4735.	21 juillet 1981.	1 chemise
4736.	2 août 1981.	1 chemise
4737.	11 août 1981.	1 chemise
4738.	21 août 1981.	1 chemise
4739.	1er septembre 1981.	1 chemise
4740.	11 septembre 1981.	1 chemise
4741.	21 septembre 1981.	1 chemise
4742.	2 octobre 1981.	1 chemise
4743.	11 octobre 1981.	1 chemise
4744.	21 octobre 1981.	1 chemise
4745.	2 novembre 1981.	1 chemise
4746.	13 novembre 1981.	1 chemise
4747.	22 novembre 1981.	1 chemise
4748.	1er décembre 1981.	1 chemise
4749.	12 décembre 1981.	1 chemise

4750.	21 décembre 1981.	1 chemise
4751.	1er janvier 1982.	1 chemise
4752.	11 janvier 1982.	1 chemise
4753.	21 janvier 1982.	1 chemise
4754.	1er février 1982.	1 chemise
4755.	11 février 1982.	1 chemise
4756.	21 février 1982.	1 chemise
4757.	1er mars 1982.	1 chemise
4758.	11 mars 1982.	1 chemise
4759.	21 mars 1982.	1 chemise
4760.	1er avril 1982.	1 chemise
4761.	11 avril 1982.	1 chemise
4762.	21 avril 1982.	1 chemise
4763.	1er mai 1982.	1 chemise
4764.	12 mai 1982.	1 chemise
4765.	21 mai 1982.	1 liasse
4766.	1er juin 1982.	1 chemise
4767.	11 juin 1982.	1 chemise
4768.	21 juin 1982.	1 chemise
4769.	1er juillet 1982.	1 chemise
4770.	11 juillet 1982.	1 chemise
4771.	21 juillet 1982.	1 chemise
4772.	2 août 1982.	1 liasse
4773.	11 août 1982.	1 liasse
4774.	20 août 1982.	1 liasse
4775.	1er septembre 1982.	1 liasse
4776.	13 septembre 1982.	1 liasse
4777.	21 septembre 1982.	1 liasse
4778.	1er octobre 1982.	1 liasse
4779.	11 octobre 1982.	1 chemise
4780.	21 octobre 1982.	1 chemise
4781.	2 novembre 1982.	1 chemise
4782.	12 novembre 1982.	1 chemise
4783.	22 novembre 1982.	1 chemise
4784.	1er décembre 1982.	1 chemise
4785.	11 décembre 1982.	1 chemise
4786.	21 décembre 1982.	1 liasse
4787.	1er janvier 1983.	1 chemise
4788.	11 janvier 1983.	1 chemise
4789.	21 janvier 1983.	1 liasse
4790.	1er février 1983.	1 liasse
4791.	11 février 1983.	1 liasse
4792.	21 février 1983.	1 chemise
4793.	1er mars 1983.	1 liasse
4794.	11 mars 1983.	1 liasse
4795.	21 mars 1983.	1 chemise
4796.	1er avril 1983.	1 liasse
4797.	11 avril 1983.	1 chemise

4798.	21 avril 1983.	1 chemise
4799.	1er mai 1983.	1 chemise
4800.	11 mai 1983.	1 chemise
4801.	21 mai 1983.	1 chemise
4802.	1er juin 1983.	1 liasse
4803.	11 juin 1983.	1 chemise
4804.	21 juin 1983.	1 chemise
4805.	1er juillet 1983.	1 chemise
4806.	11 juillet 1983.	1 liasse
4807.	22 juillet 1983.	1 chemise
4808.	1er août 1983.	1 chemise
4809.	11 août 1983.	1 liasse
4810.	22 août 1983.	1 chemise
4811.	2 septembre 1983.	1 chemise
4812.	11 septembre 1983.	1 chemise
4813.	21 septembre 1983.	1 chemise
4814.	1er octobre 1983.	1 chemise
4815.	11 octobre 1983.	1 chemise
4816.	21 octobre 1983.	1 liasse
4817.	1er novembre 1983.	1 chemise
4818.	13 novembre 1983.	1 chemise
4819.	21 novembre 1983.	1 liasse
4820.	1er décembre 1983.	1 chemise
4821.	11 décembre 1983.	1 chemise
4822.	21 décembre 1983.	1 chemise
4823.	2 janvier 1984.	1 chemise
4824.	11 janvier 1984.	1 liasse
4825.	21 janvier 1984.	1 chemise
4826.	1er février 1984.	1 liasse
4827.	12 février 1984.	1 chemise
4828.	21 février 1984.	1 chemise
4829.	1er mars 1984.	1 chemise
4830.	12 mars 1984.	1 chemise
4831.	21 mars 1984.	1 chemise
4832.	2 avril 1984.	1 liasse
4833.	11 avril 1984.	1 liasse
4834.	21 avril 1984.	1 liasse
4835.	2 mai 1984.	1 chemise
4836.	11 mai 1984.	1 liasse
4837.	21 mai 1984.	1 chemise
4838.	1er juin 1984.	1 liasse
4839.	11 juin 1984.	1 chemise
4840.	21 juin 1984.	1 chemise
4841.	2 juillet 1984.	1 liasse
4842.	11 juillet 1984.	1 chemise
4843.	21 juillet 1984.	1 chemise
4844.	2 août 1984.	1 liasse
4845.	11 août 1984.	1 chemise

4846.	21 août 1984.	1 chemise
4847.	1er septembre 1984.	1 chemise
4848.	11 septembre 1984.	1 chemise
4849.	21 septembre 1984.	1 chemise
4850.	1er octobre 1984.	1 liasse
4851.	11 octobre 1984.	1 chemise
4852.	22 octobre 1984.	1 liasse
4853.	1er novembre 1984.	1 chemise
4854.	11 novembre 1984.	1 chemise
4855.	21 novembre 1984.	1 liasse
4856.	1er décembre 1984.	1 chemise
4857.	11 décembre 1984.	1 liasse
4858.	21 décembre 1984.	1 liasse
4859.	2 janvier 1985.	1 chemise
4860.	14 janvier 1985.	1 liasse
4861.	21 janvier 1985.	1 liasse
4862.	1er février 1985.	1 liasse
4863.	11 février 1985.	1 chemise
4864.	21 février 1985.	1 chemise
4865.	1er mars 1985.	1 liasse
4866.	11 mars 1985.	1 liasse
4867.	21 mars 1985.	1 liasse
4868.	1er avril 1985.	1 chemise
4869.	11 avril 1985.	1 chemise
4870.	21 avril 1985.	1 liasse
4871.	1er mai 1985.	1 chemise
4872.	11 mai 1985.	1 chemise
4873.	21 mai 1985.	1 chemise
4874.	1er juin 1985.	1 chemise
4875.	11 juin 1985.	1 liasse
4876.	21 juin 1985.	1 liasse
4877.	1er juillet 1985.	1 liasse
4878.	11 juillet 1985.	1 chemise
4879.	22 juillet 1985.	1 liasse
4880.	1er août 1985.	1 liasse
4881.	12 août 1985.	1 chemise
4882.	21 août 1985.	1 liasse
4883.	2 septembre 1985.	1 liasse
4884.	11 septembre 1985.	1 liasse
4885.	21 septembre 1985.	1 liasse
4886.	1er octobre 1985.	1 liasse
4887.	11 octobre 1985.	1 liasse
4888.	21 octobre 1985.	1 chemise
4889.	2 novembre 1985.	1 chemise
4890.	13 novembre 1985.	1 chemise
4891.	21 novembre 1985.	1 liasse
4892.	1er décembre 1985.	1 chemise
4893.	11 décembre 1985.	1 liasse

4894.	23 décembre 1985.	1 liasse
4895.	2 janvier 1986.	1 chemise
4896.	11 janvier 1986.	1 chemise
4897.	21 janvier 1986.	1 liasse
4898.	1er février 1986.	1 chemise
4899.	11 février 1986.	1 liasse
4900.	21 février 1986.	1 liasse
4901.	1er mars 1986.	1 liasse
4902.	11 mars 1986.	1 liasse
4903.	21 mars 1986.	1 liasse
4904.	1er avril 1986.	1 liasse
4905.	11 avril 1986.	1 liasse
4906.	21 avril 1986.	1 liasse
4907.	1er mai 1986.	1 chemise
4908.	11 mai 1986.	1 chemise
4909.	21 mai 1986.	1 liasse
4910.	1er juin 1986.	1 liasse
4911.	11 juin 1986.	1 liasse
4912.	21 juin 1986.	1 liasse
4913.	2 juillet 1986.	1 liasse
4914.	11 juillet 1986.	1 liasse
4915.	21 juillet 1986.	1 chemise
4916.	1er août 1986.	1 liasse
4917.	11 août 1986.	1 chemise
4918.	21 août 1986.	1 liasse
4919.	1er septembre 1986.	1 liasse
4920.	11 septembre 1986.	1 chemise
4921.	21 septembre 1986.	1 chemise
4922.	1er octobre 1986.	1 chemise
4923.	13 octobre 1986.	1 liasse
4924.	21 octobre 1986.	1 liasse
4925.	3 novembre 1986.	1 liasse
4926.	12 novembre 1986.	1 chemise
4927.	21 novembre 1986.	1 chemise
4928.	1er décembre 1986.	1 liasse
4929.	11 décembre 1986.	1 chemise
4930.	22 décembre 1986.	1 liasse
4931.	1er janvier 1987.	1 liasse
4932.	12 janvier 1987.	1 liasse
4933.	21 janvier 1987.	1 liasse
4934.	1er février 1987.	1 chemise
4935.	11 février 1987.	1 liasse
4936.	24 février 1987.	1 liasse
4937.	1er mars 1987.	1 chemise
4938.	11 mars 1987.	1 liasse
4939.	22 mars 1987.	1 chemise
4940.	1er avril 1987.	1 liasse
4941.	13 avril 1987.	1 chemise

4942.	21 avril 1987.	1 liasse
4943.	1er mai 1987.	1 liasse
4944.	11 mai 1987.	1 liasse
4945.	21 mai 1987.	1 liasse
4946.	1er juin 1987.	1 liasse
4947.	11 juin 1987.	1 chemise
4948.	22 juin 1987.	1 chemise
4949.	1er juillet 1987.	1 chemise
4950.	11 juillet 1987.	1 chemise
4951.	21 juillet 1987.	1 chemise
4952.	1er août 1987.	1 chemise
4953.	11 août 1987.	1 chemise
4954.	21 août 1987.	1 liasse
4955.	1er septembre 1987.	1 liasse
4956.	11 septembre 1987.	1 liasse
4957.	21 septembre 1987.	1 liasse
4958.	1er octobre 1987.	1 liasse
4959.	12 octobre 1987.	1 liasse
4960.	21 octobre 1987.	1 liasse
4961.	2 novembre 1987.	1 chemise
4962.	12 novembre 1987.	1 liasse
4963.	21 novembre 1987.	1 chemise
4964.	1er décembre 1987.	1 chemise
4965.	11 décembre 1987.	1 liasse
4966.	21 décembre 1987.	1 liasse
4967.	4 janvier 1988.	1 liasse
4968.	11 janvier 1988.	1 liasse
4969.	21 janvier 1988.	1 liasse
4970.	5 février 1988.	1 liasse
4971.	11 février 1988.	1 chemise
4972.	21 février 1988.	1 chemise
4973.	1er mars 1988.	1 liasse
4974.	11 mars 1988.	1 liasse
4975.	21 mars 1988.	1 liasse
4976.	1er avril 1988.	1 liasse
4977.	11 avril 1988.	1 liasse
4978.	21 avril 1988.	1 liasse
4979.	1er mai 1988.	1 chemise
4980.	11 mai 1988.	1 liasse
4981.	24 mai 1988.	1 liasse
4982.	1er juin 1988.	1 liasse
4983.	13 juin 1988.	1 liasse
4984.	21 juin 1988.	1 liasse
4985.	1er juillet 1988.	1 liasse
4986.	11 juillet 1988.	1 chemise
4987.	22 juillet 1988.	1 chemise
4988.	2 août 1988.	1 chemise
4989.	11 août 1988.	1 liasse

4990.	22 août 1988.	1 chemise
4991.	1er septembre 1988.	1 chemise
4992.	12 septembre 1988.	1 chemise
4993.	21 septembre 1988.	1 chemise
4994.	3 octobre 1988.	1 liasse
4995.	11 octobre 1988.	1 chemise
4996.	21 octobre 1988.	1 liasse
4997.	2 novembre 1988.	1 liasse
4998.	12 novembre 1988.	1 liasse
4999.	21 novembre 1988.	1 liasse
5000.	2 décembre 1988.	1 liasse
5001.	13 décembre 1988.	1 liasse
5002.	21 décembre 1988.	1 liasse
5003.	1er janvier 1989.	1 liasse
5004.	11 janvier 1989.	1 liasse
5005.	21 janvier 1989.	1 chemise
5006.	1er février 1989.	1 liasse
5007.	11 février 1989.	1 chemise
5008.	21 février 1989.	1 liasse
5009.	1er mars 1989.	1 chemise
5010.	11 mars 1989.	1 chemise
5011.	21 mars 1989.	1 chemise
5012.	1er avril 1989.	1 chemise
5013.	11 avril 1989.	1 chemise
5014.	21 avril 1989.	1 liasse
5015.	2 mai 1989.	1 liasse
5016.	11 mai 1989.	1 liasse
5017.	22 mai 1989.	1 chemise
5018.	1er juin 1989.	1 liasse
5019.	11 juin 1989.	1 chemise
5020.	21 juin 1989.	1 liasse
5021.	1er juillet 1989.	1 chemise
5022.	11 juillet 1989.	1 chemise
5023.	22 juillet 1989.	1 chemise
5024.	1er août 1989.	1 chemise
5025.	11 août 1989.	1 chemise
5026.	21 août 1989.	1 liasse
5027.	5 septembre 1989.	1 liasse
5028.	11 septembre 1989.	1 liasse
5029.	21 septembre 1989.	1 liasse
5030.	1er octobre 1989.	1 liasse
5031.	11 octobre 1989.	1 liasse
5032.	21 octobre 1989.	1 chemise
5033.	3 novembre 1989.	1 liasse
5034.	12 novembre 1989.	1 chemise
5035.	21 novembre 1989.	1 chemise
5036.	1er décembre 1989.	1 chemise
5037.	11 décembre 1989.	1 liasse

5038.	21 décembre 1989.	1 liasse
5039.	2 janvier 1990.	1 chemise
5040.	11 janvier 1990.	1 liasse
5041.	22 janvier 1990.	1 liasse
5042.	1er février 1990.	1 liasse
5043.	12 février 1990.	1 chemise
5044.	21 février 1990.	1 liasse
5045.	1er mars 1990.	1 liasse
5046.	11 mars 1990.	1 chemise
5047.	21 mars 1990.	1 liasse
5048.	1er avril 1990.	1 liasse
5049.	11 avril 1990.	1 chemise
5050.	23 avril 1990.	1 liasse
5051.	2 mai 1990.	1 liasse
5052.	11 mai 1990.	1 liasse
5053.	21 mai 1990.	1 liasse
5054.	1er juin 1990.	1 chemise
5055.	11 juin 1990.	1 liasse
5056.	21 juin 1990.	1 liasse
5057.	1er juillet 1990.	1 chemise
5058.	11 juillet 1990.	1 liasse
5059.	21 juillet 1990.	1 chemise
5060.	1er août 1990.	1 liasse
5061.	13 août 1990.	1 chemise
5062.	21 août 1990.	1 liasse
5063.	1er septembre 1990.	1 liasse
5064-5070.	10 septembre 1990. La majorité des libérés du 10 septembre 1990, le sont en application de l'arrêté royal collectif de grâce du 7 septembre 1990. Les dossiers sont classés par ordre alphabétique du nom de famille du détenu.	7 liasses
5064.	B-D.	
5065.	F-K.	
5066.	L.	
5067.	M.	
5068.	N et P.	
5069.	S.	
5070.	W.	
5071.	11 septembre 1990.	1 chemise
5072.	21 septembre 1990.	1 liasse
5073.	1er octobre 1990.	1 chemise
5074.	11 octobre 1990.	1 liasse
5075.	21 octobre 1990.	1 chemise
5076.	1er novembre 1990.	1 chemise
5077.	12 novembre 1990.	1 chemise
5078.	21 novembre 1990.	1 liasse
5079.	1er décembre 1990.	1 chemise
5080.	11 décembre 1990.	1 liasse

5081-5085.	21 décembre 1990.	3 liasses et 1 chemise
	Un grand nombre de détenus sont libérés le 21 décembre 1990. Les différents dossiers d'écrou sont classés par ordre alphabétique du nom de famille des détenus.	
5081.	B-C.	1 liasse
5082.	D-P.	1 liasse
5083.	R.	1 liasse
	Ne concerne qu'un seul détenu.	
5085.	S-V.	1 chemise
5086.	1er janvier 1991.	1 liasse
5087.	11 janvier 1991.	1 liasse
5088.	21 janvier 1991.	1 chemise
5089.	1er février 1991.	1 liasse
5090.	12 février 1991.	1 liasse
5091.	21 février 1991.	1 chemise
5092.	1er mars 1991.	1 liasse
5093.	11 mars 1991.	1 liasse
5094.	21 mars 1991.	1 liasse
5095.	2 avril 1991.	1 chemise
5096.	11 avril 1991.	1 chemise
5097.	21 avril 1991.	1 chemise
5098.	2 mai 1991.	1 liasse
5099.	15 mai 1991.	1 liasse
5100.	21 mai 1991.	1 liasse
5101.	2 juin 1991.	1 chemise
5102.	11 juin 1991.	1 liasse
5103.	21 juin 1991.	1 liasse
5104.	1 juillet 1991.	1 liasse
5105.	11 juillet 1991.	1 liasse
5106.	22 juillet 1991.	1 liasse
5107.	1er août 1991.	1 liasse
5108.	12 août 1991.	1 liasse
5109.	21 août 1991.	1 liasse
5110.	1er septembre 1991.	1 liasse
5111.	11 septembre 1991.	1 liasse
5112.	23 septembre 1991.	1 liasse
5113.	1er octobre 1991.	1 chemise
5114.	11 octobre 1991.	1 liasse
5115.	21 octobre 1991.	1 chemise
5116.	1er novembre 1991.	1 chemise
5117.	11 novembre 1991.	1 chemise
5118.	21 novembre 1991.	1 liasse
5119.	1er décembre 1991.	1 chemise
5120.	11 décembre 1991.	1 liasse
5121.	23 décembre 1991.	1 liasse
5122.	2 janvier 1992.	1 chemise
5123.	10 janvier 1992.	1 chemise
5124.	23 janvier 1992.	1 chemise
5125.	1er février 1992.	1 chemise
5126.	11 février 1992.	1 liasse

5127.	21 février 1992.	1 liasse
5128.	2 mars 1992.	1 liasse
5129.	11 mars 1992.	1 liasse
5130.	23 mars 1992.	1 chemise
5131.	1er avril 1992.	1 liasse
5132.	11 avril 1992.	1 liasse
5133.	21 avril 1992.	1 chemise
5134.	1er mai 1992.	1 chemise
5135.	11 mai 1992.	1 liasse
5136.	21 mai 1992.	1 liasse
5137.	1er juin 1992.	1 liasse
5138.	11 juin 1992.	1 liasse
5139.	22 juin 1992.	1 liasse
5140.	1er juillet 1992.	1 liasse
5141.	12 juillet 1992.	1 liasse
5142.	22 juillet 1992.	1 chemise
5143.	3 août 1992.	1 chemise
5144.	12 août 1992.	1 liasse
5145.	21 août 1992.	1 liasse
5146.	1er septembre 1992.	1 liasse
5147.	11 septembre 1992.	1 liasse
5148.	21 septembre 1992.	1 liasse
5149.	1er octobre 1992.	1 liasse
5150.	11 octobre 1992.	1 liasse
5151.	21 octobre 1992.	1 liasse
5152.	2 novembre 1992.	1 chemise
5153.	11 novembre 1992.	1 chemise
5154.	21 novembre 1992.	1 chemise
5155.	1er décembre 1992.	1 liasse
5156.	11 décembre 1992.	1 liasse
5157.	21 décembre 1992.	1 chemise
5158.	4 janvier 1993.	1 chemise
5159.	11 janvier 1993.	1 liasse
5160.	21 janvier 1993.	1 liasse
5161.	1er février 1993.	1 chemise
5162.	11 février 1993.	1 liasse
5163.	21 février 1993.	1 chemise
5164.	1er mars 1993.	1 liasse
5165.	11 mars 1993.	1 liasse
5166.	21 mars 1993.	1 liasse
5167.	1er avril 1993.	1 liasse
5168.	11 avril 1993.	1 chemise
5169.	21 avril 1993.	1 liasse
5170.	3 mai 1993.	1 liasse
5171.	11 mai 1993.	1 liasse
5172.	21 mai 1993.	1 liasse
5173.	1er juin 1993.	1 liasse
5174.	11 juin 1993.	1 liasse

5175.	21 juin 1993.	1 chemise
5176-5187.	1er juillet 1993. La majorité des libérés du 1er juillet 1993 le sont en application de l'arrêté royal collectif de grâce du 24 juin 1993. Les dossiers sont classés par ordre alphabétique du nom de famille des détenus.	12 liasses
5176.	A.	
5177.	B.	
5178.	C.	
5179.	D.	
5180.	E-G.	
5181.	H.	
5182.	I-L.	
5183.	M.	
5184.	N.	
5185.	O-R.	
5186.	S-T.	
5187.	V.	
5188.	11 juillet 1993.	1 chemise
5189.	22 juillet 1993.	1 liasse
5190.	2 août 1993.	1 chemise
5191.	11 août 1993.	1 liasse
5192.	21 août 1993.	1 chemise
5193.	1er septembre 1993.	1 liasse
5194.	11 septembre 1993.	1 liasse
5195.	21 septembre 1993.	1 chemise
5196.	1er octobre 1993.	1 liasse
5197.	11 octobre 1993.	1 liasse
5198.	21 octobre 1993.	1 liasse
5199.	2 novembre 1993.	1 liasse
5200.	11 novembre 1993.	1 chemise
5201.	21 novembre 1993.	1 chemise
5202.	1er décembre 1993.	1 liasse
5203.	11 décembre 1993.	1 chemise
5204.	21 décembre 1993.	1 liasse

c. Comptabilité morale

5205-5237.	Registres de comptabilité morale. 25 août 1852-24 juin 1924.	33 volumes
	Ces registres ne concernent que les condamnés écroués à la maison de peine. Les dates reprises sont celles de l'entrée des détenus dans l'établissement. Pour chaque détenu, le registre mentionne son numéro d'écrou indiqué dans les registres de la maison de peine (voir les n°518-685).	
5205.	25 août 1852-20 juillet 1863.	
5206.	6 juin 1863-19 décembre 1866.	
5207.	26 décembre 1872-6 mars 1878, [19 décembre 1878]. Contient un répertoire alphabétique des détenus.	
5208.	17 février 1878-4 mai 1881. Contient un répertoire alphabétique des détenus.	
5209.	18 février 1881-13 juin 1885. Contient un répertoire alphabétique des détenus.	

5210. 10 juin 1885-22 mars 1888.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
5211. 18 janvier 1888-6 décembre 1889.
5212. 25 octobre 1889-28 décembre 1891.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
5213. 10 décembre 1891-27 décembre 1892.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
5214. 29 septembre 1892-28 décembre 1894.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
5215. 7 mai 1894-25 mai 1897.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
5216. 16 mars 1897-29 décembre 1898.
5217. 23 octobre 1898-25 décembre 1899.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
5218. 23 octobre 1899-24 décembre 1900.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
5219. 29 septembre 1900-30 décembre 1901.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
5220. 19 juillet 1901-31 décembre 1902.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
5221. 28 septembre 1902-27 décembre 1903.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
5222. 30 octobre 1903-14 mars 1905.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
5223. 9 janvier 1905-21 mai 1906.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
5224. [5 décembre 1905], 29 mars 1906-10 décembre 1906.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
5225. 19 octobre 1906-24 avril 1908.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
5226. [9 octobre 1907], 7 février 1908-23 février 1909.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
5227. 2 janvier 1909-18 décembre 1909.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
5228. 19 juillet 1909-13 décembre 1910.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
5229. 6 septembre 1910-23 décembre 1911.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
5230. 16 septembre 1911-30 décembre 1912.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
5231. 2 novembre 1912-7 décembre 1913.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
5232. 10 juillet 1913-7 avril 1915.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
5233. [27 février 1914], 14 février 1915-24 mai 1916.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
5234. 1er février 1916-20 novembre 1917.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
5235. 17 mars 1917-12 octobre 1919.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
5236. 2 juin 1919-22 octobre 1921.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.

5237. 1er août 1922-24 juin 1924.
Contient un répertoire alphabétique des détenus.
- 5238-5244. Registres de comptabilité morale pour filles mineures.
23 janvier 1849-9 août 1923. 7 volumes
5238. 23 janvier 1849-5 octobre 1864.
Contient une liste (non alphabétique) des détenues.
5239. 16 juillet 1854-9 avril 1863.
Contient une liste (non alphabétique) des détenues.
5240. 8 mars 1872-23 novembre 1889.
Contient un répertoire alphabétique des détenues.
5241. 19 avril 1882-7 novembre 1898.
5242. 26 septembre 1898-30 mars 1904.
5243. 8 février 1904-7 janvier 1916.
Ce volume est à manipuler avec précaution en raison de son mauvais état de conservation.
5244. 13 septembre 1913-9 août 1923.
- 5245-5246. Pièces utilisées pour l'élaboration des registres de comptabilité morale des condamnés.
1875-1876. 2 chemises
Ces pièces sont dénommées « statistique des condamnés qui doivent subir leur peine dans les prisons centrales ». Elles donnent des informations très précises sur le détenu : son état civil, sa profession, ses moyens d'existence, sa religion, sa conduite, sa moralité, mais aussi son âge, son lieu de naissance, son domicile, sa profession, la date de son arrestation, le tribunal compétent, la date du jugement, la date du début et de la fin de sa peine, le lieu, la date et la nature du délit, la commutation ou réduction de peine, les condamnations antérieures et les observations.
5245. 1875.
5246. 1876.
- 5247-5258. Extraits du compte moral.
1913-1924. 8 liasses et 4 chemises
Ces documents sont classés par ordre alphabétique année par année. On retrouve de nombreuses informations sur le détenu, telles que son nom, son prénom, le lieu de sa naissance, son domicile, son état civil, ses moyens d'existences, s'il a des enfants et si oui combien, son degré d'instruction, sa langue, sa profession, sa religion, sa conduite, sa situation familiale, etc. On retrouve également des informations sur la condamnation qu'il encourt ainsi que sur son attitude pendant la détention.
5247. 1913. 1 liasse
5248. 1914. 1 liasse
5249. 1915. 1 liasse
5250. 1916. 1 liasse
5251. 1917. 1 liasse
5252. 1918. 1 liasse
5253. 1919. 1 chemise
5254. 1920. 1 chemise
5255. 1921. 1 chemise
5256. 1922. 1 liasse
5257. 1923. 1 liasse
5258. 1924. 1 chemise

d. Première et deuxième guerres mondiales

5259. Registre d'écrou des personnes détenues à la maison de dépôt sous le contrôle des autorités allemandes.
5 juillet 1918-13 novembre 1918. 1 volume
Ce registre contient également le registre d'écrou des prisonniers de guerre détenus par les Alliés après l'Armistice, du 27 novembre 1918 au 11 septembre 1919 (voir les f° 13-65). Contient un répertoire alphabétique des détenus.
5260. Registre d'écrou des personnes détenues dans les maisons d'arrêt et de peine sous le contrôle des autorités allemandes.
22 avril 1918-11 novembre 1918. 1 volume
- Registre d'écrou des prisonniers de guerre détenus par les alliés après l'Armistice.
27 novembre 1918-11 septembre 1919.
Voir le registre d'écrou des personnes détenues dans la maison de dépôt sous le contrôle des autorités allemandes, n°5259 du présent inventaire, f° 13-65. Contient un répertoire alphabétique des détenus.
5261. Dossiers relatifs aux prisonniers de guerre.
1918-1919. 1 chemise
Cette chemise contient des listes de noms de personnes mises à la disposition de l'auditeur du Grand Quartier Général ainsi que plusieurs dossiers d'écrou qui correspondent en partie aux noms cités.
5262. Liste des ressortissants ennemis écroués en vue de leur rapatriement en Allemagne par le convoi du 13 juin 1919.
13 juin 1919. 1 pièce
5263. Pièces relatives à la mise en liberté de 437 détenus les 12 et 13 mai 1940 en application des arrêtés-lois du 28 septembre 1939 et du 12 octobre 1918 relatifs au séjour en Belgique des étrangers et des personnes d'origine étrangère en temps de guerre.
12-13 mai 1940. 1 chemise
5264. Registre d'écrou des personnes condamnées par l'autorité allemande occupante.
21 avril 1943-1er septembre 1944. 1 volume

D. CONFÉRENCE DU PERSONNEL

5265. Registre de libération conditionnelle.
1920-1923. 1 volume
Ce registre est abimé et incomplet. Il ne correspond pas à un modèle de registre connu, mais semble être propre à Saint-Léonard. Pour chaque détenu il donne ses nom(s), prénoms, date de naissance, profession, état civil. On y retrouve des informations sur l'autorité qui a prononcé le jugement, la nature de celui-ci, les faits reprochés, le lieu où le détenu compte se rendre, ses antécédents, sa conduite en prison et le cas échéant quelques remarques. Pour finir, le registre mentionne la date à laquelle le dossier est transmis à la Conférence du personnel ainsi que la décision rendue.

E. LABORATOIRE D'ANTHROPOLOGIE PÉNITENTIAIRE

Il n'existe pas de registre permettant d'accéder facilement à ces archives. Elles sont classées chronologiquement à la date d'examen du détenu par le médecin anthropologue.

Un index alphabétique de ces dossiers a été réalisé. Pour des raisons de respect de la vie privée, les recherches nominatives ne sont cependant possibles que sur demande adressée au personnel des Archives de l'État à Liège.

- 5266-5450. Dossiers du laboratoire d'anthropologie pénitentiaire. 185 liasses
3 août 1921-30 mai 1960.
5266. 2 septembre 1921-2 novembre 1921.
Numéros des dossiers : 76-95.
5267. 31 octobre 1921-25 décembre 1921, 23 septembre 1924.
Numéros des dossiers : 96-118.
5268. 10 octobre 1921-13 décembre 1921.
Numéros des dossiers : 119-136.
5269. 4 janvier 1922-18 février 1922, 2 décembre 1925.
Numéros des dossiers : 1-154.
5270. 16 février 1922-30 mars 1922.
Numéros des dossiers : 155-172.
5271. 25 mars 1922-5 mai 1922.
Numéros des dossiers : 173-190.
5272. 4 mai 1922-14 juin 1922.
Numéros des dossiers : 191-208.
5273. 10 juin 1922-29 juillet 1922.
Numéros des dossiers : 209-226.
5274. 22 juillet 1922-5 septembre 1922, 30 avril 1926.
Numéros des dossiers : 227-245.
5275. 31 août 1922-13 octobre 1922.
Numéros des dossiers : 246-263.
5276. 27 septembre 1922-13 novembre 1922.
Numéros des dossiers : 264-282.
5277. 7 novembre 1922-20 décembre 1922.
Numéros des dossiers : 283-304.
5278. 7 décembre 1922-21 mars 1923, 6 septembre 1923.
Numéros des dossiers : 305-81.
5279. 3 avril 1923-29 août 1923, 22 novembre 1923.
Numéros des dossiers : 82-98.
5280. 2 janvier 1923-11 décembre 1923 [17 janvier 1924].
Numéros des dossiers : 99-324.
5281. 11 janvier 1923-9 février 1923.
Numéros des dossiers : 325-342.
5282. 5 février 1923-15 mars 1923.
Numéros des dossiers : 343-359.
5283. 2 mars 1923-31 juillet 1923.
Numéros des dossiers : 360-379.
5284. 6 avril 1923-16 mai 1923.
Numéros des dossiers : 380-398.
5285. 9 mai 1923-25 juillet 1923.
Numéros des dossiers : 400-417.
5286. 7 juin 1923-8 août 1923.
Numéros des dossiers : 418-434.
5287. 3 juillet 1923-9 octobre 1923.
Numéros des dossiers : 436-457.
5288. 7 août 1923-29 septembre 1923.
Numéros des dossiers : 458-475.

5289. 21 septembre 1923-20 décembre 1923.
Numéros des dossiers : 476-496.
5290. 30 octobre 1923-10 décembre 1923.
Numéros des dossiers : 497-514.
5291. 7 décembre 1923-17 mars 1924.
Numéros des dossiers : 515-123.
5292. 20 mars 1924-22 septembre 1924.
Numéros des dossiers : 124-140.
5293. 4 janvier 1924-31 décembre 1924, 14 avril 1926.
Numéros des dossiers : 141-526.
5294. 15 janvier 1924-3 mars 1924.
Numéros des dossiers : 516-542.
5295. 20 février 1924-1 mai 1924.
Numéros des dossiers : 543-562.
5296. 26 mars 1924-16 mai 1924.
Numéros des dossiers : 563-582.
5297. 23 mai 1924-25 juin 1924.
Numéros des dossiers : 584-603.
5298. 26 juin 1924-26 juillet 1924.
Numéros des dossiers : 604-621.
5299. 24 juillet 1924-29 octobre 1924.
Numéros des dossiers : 623-640.
5300. 1er septembre 1924-28 octobre 1924.
Numéros des dossiers : 641-658.
5301. 23 septembre 1924-18 novembre 1924.
Numéros des dossiers : 659-678.
5302. 23 octobre 1924-11 décembre 1924.
Numéros des dossiers : 679-699.
5303. 3 décembre 1924-5 mars 1925.
Numéros des dossiers : 700-161.
5304. 14 mars 1925-13 octobre 1925.
Numéros des dossiers : 162-178.
5305. 6 janvier 1925-1 décembre 1925.
Numéros des dossiers : 179-722.
5306. 23 janvier 1925-19 février 1925.
Numéros des dossiers : 723-740.
5307. 12 février 1925-16 mars 1925.
Numéros des dossiers : 741-757.
5308. 17 mars 1925-20 avril 1925.
Numéros des dossiers : 758-776.
5309. 14 avril 1925-27 mai 1925.
Numéros des dossiers : 777-795.
5310. 12 mai 1925-26 juin 1925.
Numéros des dossiers : 796-813.
5311. 12 juin 1925-21 septembre 1925.
Numéros des dossiers : 814-832.
5312. 28 juillet 1925-29 septembre 1925.
Numéros des dossiers : 833-851.
5313. 1er septembre 1925-30 octobre 1925.
Numéros des dossiers : 852-870.
5314. 15 octobre 1925-22 octobre 1932.
Numéros des dossiers : 871-888.

5315. 21 novembre 1925-12 mai 1926.
Numéros des dossiers : 889-192.
5316. 28 décembre 1925-26 janvier 1927.
Numéros des dossiers : 193-907.
5317. 14 janvier 1926-16 juin 1927.
Numéros des dossiers : 908-924.
5318. 4 février 1926-18 mars 1926, 17 mai 1926.
Numéros des dossiers : 925-943.
5319. 17 mars 1926-16 juin 1926.
Numéros des dossiers : 944-962.
5320. 29 avril 1926-27 juillet 1926.
Numéros des dossiers : 963-982.
5321. 6 juillet 1926-30 septembre 1926.
Numéros des dossiers : 983-1005.
5322. 24 septembre 1926-22 novembre 1926.
Numéros des dossiers : 1006-1026.
5323. 20 novembre 1926-22 janvier 1927.
Numéros des dossiers : 1027-1044.
5324. 14 février 1926-23 mars 1927.
Numéros des dossiers : 1045-1057.
5325. 18 janvier 1927-26 février 1927.
Numéros des dossiers : 1058-1078.
5326. 28 février 1927-28 mars 1927.
Numéros des dossiers : 1079-1311.
5327. 29 mars 1927-30 juin 1927.
Numéros des dossiers : 1312-1331.
5328. 26 avril 1927-25 mai 1927.
Numéros des dossiers : 1332-1349.
5329. 27 mai 1927-12 juillet 1927.
Numéros des dossiers : 1350-1367.
5330. 15 juin 1927-12 août 1927.
Numéros des dossiers : 1368-1384.
5331. 10 août 1927-30 septembre 1927.
Numéros des dossiers : 1385-1404.
5332. 5 septembre 1927-13 octobre 1927.
Numéros des dossiers : 1405-1424.
5333. 14 octobre 1927-14 décembre 1927.
Numéros des dossiers : 1426-1444.
5334. 10 novembre 1927-4 janvier 1928.
Numéros des dossiers : 1445-1461 bis.
5335. 9 décembre 1927-6 février 1928.
Numéros des dossiers : 1462-1481.
5336. 12 janvier 1928-25 avril 1928.
Numéros des dossiers : 1482-1498.
5337. 13 février 1928-14 mai 1928.
Numéros des dossiers : 1499-1515.
5338. 10 mars 1928-8 juin 1928.
Numéros des dossiers : 1516-1532.
5339. 20 avril 1928-14 juin 1928.
Numéros des dossiers : 1532-1548.
5340. 22 mai 1928-26 juillet 1928.
Numéros des dossiers : 1549-1567.

5341. 23 juin 1928-23 août 1928.
Numéros des dossiers : 1568-1584.
5342. 17 juillet 1928-22 septembre 1928.
Numéros des dossiers : 1586-1605.
5343. 4 septembre 1928-10 octobre 1928.
Numéros des dossiers : 1606-1623.
5344. 25 septembre 1928-12 novembre 1928.
Numéros des dossiers : 1624-1642.
5345. 29 octobre 1928-5 décembre 1928.
Numéros des dossiers : 1643-1659.
5346. 21 novembre 1928-4 janvier 1929, 12 mai 1929.
Numéros des dossiers : 1660-1678.
5347. 17 décembre 1928-28 janvier 1929, 20 mars 1929.
Numéros des dossiers : 1679-1697.
5348. 25 janvier 1929-6 mars 1929, 24 avril 1929.
Numéros des dossiers : 1698-1716.
5349. 8 mars 1929-8 mai 1929.
Numéros des dossiers : 1718-1736.
5350. 19 avril 1929-15 mai 1929, 24 juin 1929.
Numéros des dossiers : 1737-1755.
5351. 3 juin 1929-9 juillet 1929.
Numéros des dossiers : 1757-1775.
5352. 3 juillet 1929-6 août 1929.
Numéros des dossiers : 1777-1793.
5353. 31 juillet 1929-25 novembre 1929.
Numéros des dossiers : 1794-1812.
5354. 23 septembre 1929-7 novembre 1929.
Numéros des dossiers : 1813-1829.
5355. 30 octobre 1929-28 décembre 1929.
Numéros des dossiers : 1831-1850.
5356. 11 décembre 1929-14 février 1930.
Numéros des dossiers : 1852-1870.
5357. 17 février 1930-25 avril 1930.
Numéros des dossiers : 1871-1888.
5358. 10 avril 1930-23 juin 1930.
Numéros des dossiers : 1889-1908.
5359. 14 mai 1930-27 juin 1930.
Numéros des dossiers : 1909-1926.
5360. 24 juin 1930-4 septembre 1930.
Numéros des dossiers : 1927-1944.
5361. 19 août 1930-27 octobre 1930.
Numéros des dossiers : 1945-1965.
5362. 20 septembre 1930-2 décembre 1930, 14 avril 1931.
Numéros des dossiers : 1967-1985.
5363. 28 octobre 1930-13 mars 1931.
Numéros des dossiers : 1986-2005.
5364. 24 janvier 1931-9 avril 1931.
Numéros des dossiers : 2006-2026.
5365. 26 février 1931-21 mai 1931.
Numéros des dossiers : 2027-2046.
5366. 16 avril 1931-11 juin 1931.
Numéros des dossiers : 2047-2066.

5367. 22 mai 1931-15 novembre 1933.
Numéros des dossiers : 2067-2086.
5368. 30 juin 1931-18 septembre 1931.
Numéros des dossiers : 2087-2107.
5369. 28 août 1931-24 mars 1932, 5 décembre 1932.
Numéros des dossiers : 2108-2126.
5370. 7 octobre 1931-9 décembre 1931.
Numéros des dossiers : 2127-2144.
5371. 23 novembre 1931-30 janvier 1932.
Numéros des dossiers : 2145-2161.
5372. 13 janvier 1932-26 février 1932.
Numéros des dossiers : 2162-2180.
5373. 11 février 1932-30 avril 1932.
Numéros des dossiers : 2181-2200.
5374. 5 avril 1932-7 juillet 1932.
Numéros des dossiers : 2201-2227.
5375. 19 mai 1932-29 juillet 1932.
Numéros des dossiers : 2229-2249.
5376. 13 juillet 1932-9 septembre 1932, 22 décembre 1932.
Numéros des dossiers : 2250-2273.
5377. 29 août 1932-20 décembre 1932.
Numéros des dossiers : 2274-2295.
5378. 3 novembre 1932-23 décembre 1932.
Numéros des dossiers : 2296-2314.
5379. 5 décembre 1932-24 mars 1933.
Numéros des dossiers : 2315-2335.
5380. 7 mars 1932, 20 janvier 1933-10 mars 1933, 14 juin 1933.
Numéros des dossiers : 2336-2355.
5381. 11 janvier 1933, 14 mars 1933-7 juin 1933.
Numéros des dossiers : 2356-2382.
5382. 12 mai 1933-29 juin 1933.
Numéros des dossiers : 2383-2405.
5383. 22 juin 1933-28 août 1933.
Numéros des dossiers : 2407-2431.
5384. 1er août 1933-21 octobre 1933.
Numéros des dossiers : 2432-2455.
5385. 18 septembre 1933-17 novembre 1933.
Numéros des dossiers : 2456-2473.
5386. 22 octobre 1933-22 novembre 1933, 7 février 1935.
Numéros des dossiers : 2474-2493.
5387. 24 novembre 1933-25 janvier 1934.
Numéros des dossiers : 2494-2512.
5388. 11 janvier 1934-15 février 1934.
Numéros des dossiers : 2513-2534.
5389. 28 février 1934-29 mars 1934.
Numéros des dossiers : 2536-2555.
5390. 10 avril 1934-1 juin 1934, 27 novembre 1934.
Numéros des dossiers : 2556-2585.
5391. 5 juin 1934-29 septembre 1934.
Numéros des dossiers : 2586-2618.
5392. 31 juillet 1934-3 octobre 1934.
Numéros des dossiers : 2620-2647.

5393. 22 avril 1934, 22 septembre 1934-12 décembre 1934.
Numéros des dossiers : 2648-2682.
5394. 3 janvier 1935-14 avril 1935, 13 juin 1935.
Numéros des dossiers : 2686-2711.
5395. 15 février 1935-29 mars 1935.
Numéros des dossiers : 2712-2736.
5396. 1er avril 1935-9 mai 1935.
Numéros des dossiers : 2737-2753.
5397. 3 mai 1935-27 juin 1935.
Numéros des dossiers : 2754-2771.
5398. 13 juin 1935-20 juillet 1935, 19 septembre 1935.
Numéros des dossiers : 2772-2788.
5399. 18 juillet 1935-13 octobre 1935.
Numéros des dossiers : 2789-2805.
5400. 24 septembre 1935-26 novembre 1935.
Numéros des dossiers : 2811-2829.
5401. 29 octobre 1935-8 janvier 1936.
Numéros des dossiers : 2831-2850.
5402. 4 décembre 1935-27 janvier 1936, 16 juillet 1936.
Numéros des dossiers : 2851-2872.
5403. 6 février 1936-12 mars 1936.
Numéros des dossiers : 2873-2897.
5404. 13 mars 1936-1 mai 1936.
Numéros des dossiers : 2898-2918.
5405. 21 avril 1936-29 juin 1936, 14 novembre 1936.
Numéros des dossiers : 2919-2941.
5406. 3 juin 1936-10 octobre 1936, 28 juin 1943.
Numéros des dossiers : 2943-2970.
5407. 26 août 1936-5 novembre 1936.
Numéros des dossiers : 2971-2992.
5408. 2 octobre 1936-9 décembre 1936.
Numéros des dossiers : 2993-3011.
5409. 12 octobre 1936-2 mars 1937.
Numéros des dossiers : 3012-3037.
5410. 10 février 1937-1er mai 1937, 10 juin 1947.
Numéros des dossiers : 3038-3062.
5411. 5 avril 1937-20 juillet 1937.
Numéros des dossiers : 3063-3092.
5412. 2 juin 1937-7 août 1937.
Numéros des dossiers : 3093-3115.
5413. 5 août 1937-14 octobre 1937.
Numéros des dossiers : 3116-3137.
5414. 10 septembre 1937-25 janvier 1938.
Numéros des dossiers : 3138-3157.
5415. 27 octobre 1937-4 janvier 1938.
Numéros des dossiers : 3158-3182.
5416. 5 janvier 1938-15 mars 1938.
Numéros des dossiers : 3183-3207.
5417. 1er mars 1938-13 avril 1938, 7 juin 1938.
Numéros des dossiers : 3208-3228.
5418. 28 avril 1938-13 juin 1938, 22 septembre 1938.
Numéros des dossiers : 3229-3254.

5419. 11 juin 1938-21 septembre 1938.
Numéros des dossiers : 3257-3280.
5420. 18 août 1938-11 octobre 1938.
Numéros des dossiers : 3281-3305.
5421. 14 octobre 1938-23 janvier 1939.
Numéros des dossiers : 3307-3329.
5422. 27 janvier 1938-12 avril 1939.
Numéros des dossiers : 3330-3351.
5423. 14 mars 1939-3 juin 1939.
Numéros des dossiers : 3352-3370.
5424. 5 mai 1939-23 juin 1939.
Numéros des dossiers : 3371-3395.
5425. 30 juin 1939-1 septembre 1939, 21 novembre 1939.
Numéros des dossiers : 3397-3422.
5426. 30 octobre 1939-12 novembre 1940.
Numéros des dossiers : 3424-3452.
5427. 20 septembre 1940-14 janvier 1941.
Numéros des dossiers : 3453-3483.
5428. 2 décembre 1940-21 février 1941.
Numéros des dossiers : 3484-3505.
5429. 24 février 1941-22 avril 1941.
Numéros des dossiers : 3506-3524.
5430. 19 avril 1941-26 juillet 1941.
Numéros des dossiers : 3525-3544.
5431. 11 juillet 1941-10 octobre 1941.
Numéros des dossiers : 3545-3565.
5432. 18 septembre 1941-28 novembre 1941.
Numéros des dossiers : 3566-3587.
5433. 29 novembre 1941-11 février 1942, 10 avril 1942.
Numéros des dossiers : 3588-3608.
5434. 30 janvier 1942-11 mars 1942.
Numéros des dossiers : 3609-3627.
5435. 9 mars 1942-24 avril 1942.
Numéros des dossiers : 3628-3647.
5436. 29 avril 1942-1 juillet 1942.
Numéros des dossiers : 3648-3671.
5437. 25 juin 1942-27 novembre 1942, 4 février 1943.
Numéros des dossiers : 3672-3698.
5438. 13 novembre 1942-23 avril 1943.
Numéros des dossiers : 3701-3725.
5439. 25 mai 1943-10 septembre 1943.
Numéros des dossiers : 3726-3757.
5440. 28 septembre 1943-2 février 1944.
Numéros des dossiers : 3858-3787.
5441. 23 février 1944-29 août 1944.
Numéros des dossiers : 3789-3818.
5442. 15 mars 1945-17 mars 1949.
Numéros des dossiers : 3825-3972.
5443. 7 avril 1949-29 septembre 1949.
Numéros des dossiers : 3975-4026.
5444. 7 octobre 1949-16 décembre 1949.
Numéros des dossiers : 4028-4052.

5445. 5 janvier 1950-16 mai 1950.
Numéros des dossiers : 4057-4086.
5446. 8 avril 1950-28 septembre 1950.
Numéros des dossiers : 4087-4122.
5447. 27 septembre 1950-4 janvier 1951.
Numéros des dossiers : 4127-4156.
5448. 15 janvier 1951-26 novembre 1951.
Numéros des dossiers : 4160-4223.
5449. 24 octobre 1951-30 mai 1960.
Numéros des dossiers : 4228-4917.
5450. 1926-1930 ainsi que les dossiers dont l'année n'est pas connue.
Numéros des dossiers : 52, 166, 998, 2600, 6119, 8231.

F. ANNEXE PSYCHIATRIQUE

- 5451-5455. Registres d'écrou de l'annexe psychiatrique.
7 janvier 1931-30 septembre 1972. 5 volumes
5451. 7 janvier 1931-29 décembre 1932.
5452. 3 janvier 1933-26 janvier 1951.
5453. 2 février 1951-2 octobre 1958.
Ce volume est à manipuler avec précaution en raison de son mauvais état de conservation.
5454. 2 octobre 1958-29 avril 1969.
5455. 2 mai 1969-30 septembre 1972.

II. AUTRES CENTRES DE DETENTION (1917-1921)

En application d'une dépêche du Département de la Justice du 17 mars 1917, les condamnés par les tribunaux de simple police ne pourront dorénavant plus subir leur peine à la Prison Saint-Léonard, à Liège, mais seront incarcérés dans les prisons communales de Grivegnée, Herstal, Hollogne-aux-Pierres, Liège, Louvegnée, Saint-Nicolas, Seraing, Waremme, Beyne-Heusay et dans le bâtiment de la gendarmerie de Fexhe-Slins. Cette mesure est d'application entre mars 1917 et janvier 1921.

5456. Registre d'écrou de l'Amigo de Seraing, prison cantonale, répertoriant les individus incarcérés par jugement d'un tribunal de simple police.
25 avril 1917-10 juillet 1920. 1 volume
5457. Registre d'écrou de l'Amigo de Grivegnée, prison cantonale, répertoriant les individus incarcérés par jugement d'un tribunal de simple police.
7 juin 1917-30 septembre 1918. 1 volume
5458. « Instructions relatives à l'incarcération des condamnés par les tribunaux de simple police dans les prisons cantonales en raison du manque de place à la prison de Liège », transmises au directeur de la maison de passage de Grivegnée.
1917-1921. 3 pièces
5459. Registre d'écrou de la maison de passage de Saint-Nicolas, prison communale, répertoriant les individus incarcérés par jugement d'un tribunal de simple police.
1er mai 1917-20 février 1919. 1 volume

- 5460-5462. Pièces d'écrou de la maison de passage de Saint-Nicolas.
1917-1919. 2 chemises et 4 pièces
Il s'agit essentiellement d'ordonnances de prise de corps et d'ordres d'écrou émanant du tribunal
de police de Saint-Nicolas-lez-Liège.
- | | | |
|-------|-------|-----------|
| 5460. | 1917. | 1 chemise |
| 5461. | 1918. | 1 chemise |
| 5462. | 1919. | 4 pièces |
5463. Registre d'écrou de la maison de passage de Herstal, prison communale,
répertoriant les individus incarcérés par jugement d'un tribunal de simple police.
28 avril 1917-12 juin 1919. 1 volume
5464. Registre d'écrou d'une maison de passage non identifiée, répertoriant les
individus incarcérés par jugement d'un tribunal de simple police.
5 mai 1917-29 août 1919. 1 volume

TABLE DE CONCORDANCE

Ancien inventaire : HANSOTTE G., CONRADT P., *Inventaire des archives du greffe de la prison de Liège*, Liège, 1998, inédit.

Registres d'écrou de la maison d'arrêt de Liège

Ancien numéro	Ancienne description	Nouveau numéro
A. 0.	Ans V-VII (endommagé).	402.
A. 1.	Ans IX-XI.	403.
A. 2.	Ans XI-XIII.	404.
A. 3.	An XIII-1807.	405.
A. 4.	1807-1810.	406.
A. 5.	1810-1812.	407.
A. 6.	1812-1816.	408.
A. 7.	1816-1818.	409.
A. 8.	1818-1820.	410.
A. 9.	1820-1823.	411.
A. 10.	1823-1825.	412.
A. 11.	1825-1828.	413.
A. 12.	1828-1830.	414.
A. 13.	1830-1832.	415.
A. 14.	Manquant.	-
A. 15.	1836-1839.	417.
A. 16.	1839-1841.	418.
A. 17.	1841-1843.	419.
A. 18.	1843-1845.	420.
A. 19.	1845-1847.	421.
A. 20.	1847-1848.	422.
A. 21.	1848-1849.	423.
A. 22.	1849-1850.	424.
A. 23.	1850-1851.	425.
A. 24.	1851-1852.	426.
A. 25.	1852-1853.	427.
A. 26.	1853-1854.	428.
A. 27.	1854-1856.	429.
A. 28.	1856-1858.	430.

Registres d'écrou de la maison de dépôt de Liège

Ancien numéro	Ancienne description	Nouveau numéro
B. 1.	Manquant.	-
B. 2.	1815-1825.	689.
B. 3.	1826-1837.	690.
B. 4.	Manquant.	-
B. 5.	1832-1838.	Manque
B. 6.	1838-1843.	774.
B. 7.	1840-1845.	778.
B. 8.	1845-1851.	779.
B. 9.	1843-1849.	775.
B. 10.	1849-1851.	776.
B. 11.	1851-1854.	777/691.
B. 12.	1851-1854.	777/691.
B. 13.	1854-1855.	692.
B. 14.	1855-1858.	693.

Registres d'écrou de la maison de peine de Liège

Ancien numéro	Ancienne description	Nouveau numéro
C. 1.	Manquant.	-
C. 2.	Manquant.	-
C. 3.	Manquant.	-
C. 4.	An VII (registre incomplet).	518/519.
C. 7.	An VIII.	520.
C. 8.	Ans VIII-IX.	521.
C. 9.	Ans IX-X.	522.
C. 10.	Ans X-XI.	523.
C. 11.	Ans XII-XIII.	524.
C. 12.	An XIII-1806.	525.
C. 13.	1806-1807.	526.
C. 14.	1807-1808.	527.
C. 15.	1808-1809.	528.
C. 16.	1809-1810.	529.
C. 17.	1810-1811.	530.
C. 18.	1811-1812.	531.
C. 19.	1812-1815.	532.
C. 20.	1815-1817.	533.
C. 21.	1817-1818.	534.
C. 22.	1818-1820.	535.
C. 23.	1820-1821.	536.
C. 24.	1821-1823.	537.
C. 25.	1823-1824.	538.
C. 26.	1824-1825.	539.
C. 27.	1825-1826.	540.
C. 28.	1826-1828.	541.

C. 29.	1828-1829.	542.
C. 30.	1829-1832.	543.
C. 31.	1832-1836.	544.
C. 32.	1836-1840.	545.
C. 33.	1840-1842.	546.
C. 34.	1842-1844.	547.
C. 35.	1844-1846.	548.
C. 36.	1846-1847.	549.
C. 37.	1847-1848.	550.
C. 38.	1848-1849.	551.
C. 39.	1849-1850.	552.
C. 40.	1850-1851.	553.
C. 41.	1851.	554.
C. 42.	1851-1852.	555.
C. 43.	1852-1853.	556.
C. 44.	1853.	557.
C. 45.	1853-1854.	558.

Registres d'écrou de la maison militaire ou prévôtale de Liège

Ancien numéro	Ancienne description	Nouveau numéro
D. 1.	1845-1849.	819/813.
D. 1bis.	1845-1849.	819/813.
D. 2.	1849-1851.	814/820.
D. 3.	1849-1851.	814/820.
D. 3bis.	1851-1852.	815.
D. 4.	1852-1855.	821.
D. 5.	1855-1859.	822.
D. 6.	1859-1862.	823.
D. 7.	1862-1864.	824.
D. 8.	1864-1866.	825.
D. 9.	1866-1868.	826.
D. 10.	1868-1872.	827.
D. 11.	1872-1875.	828.
D. 12.	Manquant.	829.
D. 13.	1878-1880.	830.

Registres d'écrou du dépôt militaire de Liège

Ancien numéro	Ancienne description	Nouveau numéro
E. 1.	1834-1850.	816.
E. 2.	1851-1867.	817.
E. 3.	1867-1872.	818.

Registres d'écrou de la maison de justice du département

Ancien numéro	Ancienne description	Nouveau numéro
F. 1.	Ans IV-V.	788.
F. 2.	Ans IV-VI.	789.
F. 3.	An VI.	790.
F. 4.	Ans VI-VII.	791.
F. 5.	Ans VII-VIII (avec table).	792.
F. 6.	An VIII (avec table).	793.
F. 7.	Ans VIII-IX (avec table).	794.
F. 8.	Ans IX-XI (avec table).	795.
F. 9.	Ans XI-XII.	796.
F. 10.	An XII-1806.	797.
F. 11.	1806-1809 (avec table).	798.
F. 12.	1809-1811 (avec table).	799.
F. 13.	1811-1815.	800.
F. 14.	1815-1819.	801.
F. 15.	1819-1822.	802.
F. 16.	1822-1827.	803.
F. 17.	1827-1830.	804.
F. 18.	1830-1832.	805.
F. 19.	1832-1850.	806.
F. 20.	1850-1869.	807.

Registre d'écrou de la maison de correction de Liège

Ancien numéro	Ancienne description	Nouveau numéro
G. 1.	1832-1836.	416.

Registres d'écrou de la maison d'arrêt, de justice et de peine pour femmes

Ancien numéro	Ancienne description	Nouveau numéro
H. 1.	1844-1851.	517/686.
H. 2.	1844-1852.	517/686.
H. 3.	1844-1853.	517/686.

Registres de comptabilité morale des détenues

Ancien numéro	Ancienne description	Nouveau numéro
I. 1.	1849-1864 (avec table).	5238.
I. 2.	1854-1863 (avec table).	5239.
I. 3.	1872-1889 (avec table).	5240.
I. 4.	1882-1898.	5241.
I. 5.	1904-1913.	5243.
I. 6.	1898-1904.	5242.
I. 7.	1916-1923.	5244.

Registres de comptabilité morale des détenus

Ancien numéro	Ancienne description	Nouveau numéro
J. 1.	Manquant.	-
J. 2.	Manquant.	-
J. 3.	1852-1863 (avec table).	5205.
J. 4.	1863-1866.	5206.
J. 5.	1872-1878 (avec table).	5207.
J. 6.	1878-1881 (avec table).	5208.
J. 7.	1881-1885 (avec table).	5209.
J. 8.	1885-1888 (avec table).	5210.
J. 9.	1888-1889 (avec table).	5211.
J. 10.	1889-1891 (avec table).	5212.
J. 11.	1891-1892 (avec table).	5213.
J. 12.	1892-1894 (avec table).	5214.
J. 13.	1894-1897 (avec table).	5215.
J. 14.	1897-1898.	5216.
J. 15.	1898-1899 (avec table).	5217.
J. 16.	1899-1900 (avec table).	5218.
J. 17.	1900-1901 (avec table).	5219.
J. 18.	1901-1902 (avec table).	5220.
J. 19.	1902-1903 (avec table).	5221.
J. 20.	1903-1905 (avec table).	5222.
J. 21.	1905-1906 (avec table).	5223.
J. 22.	1906 (avec table).	5224.
J. 23.	1906-1908 (avec table).	5225.
J. 24.	1908-1909 (avec table).	5226.
J. 25.	1909 (avec table).	5227.
J. 26.	1909-1910 (avec table).	5228.
J. 27.	1910-1911 (avec table).	5229.
J. 28.	1911-1912 (avec table).	5230.
J. 29.	1913 (avec table).	5231.
J. 30.	1913-1915 (avec table).	5232.
J. 31.	1914-1916 (avec table).	5233.
J. 32.	1916-1917 (avec table).	5234.
J. 33.	1917-1919 (avec table).	5235.
J. 34.	1919-1921 (avec table).	5236.
J. 35.	1922-1924 (avec table).	5237.

Registres d'écrou

Ancien numéro	Ancienne description	Nouveau numéro
K. 1.	Registre d'écrou, 1808-1850.	857.
K. 2.	Registre d'écrou, 1808-1846.	856.
K. 3.	Registre d'écrou pour dettes, (annexe : table de renseignements statistiques), 1846-1865.	858.
K. 4.	Registre aux écrous des détenus pour frais de justice, 1869-1872.	861.
K. 5.	Registre aux détenus et détenues extraits avec date de l'écrou, mention de la notion de passage ou de condamnation, par quel ordre ils ont été extraits, etc., 1808-1815.	688.

Varia

Ancien numéro	Dates extrêmes ancien inventaire	Nouveau numéro
L. 1.	Maison cellulaire de Liège. Registre matricule des employés (description de la carrière), 1833-1884 (avec table).	16.



ISBN 978-94-9298-220-9



Illustration de couverture : Vue de la prison Saint-Léonard à Liège,
entre 1920 et 1940, édit. L. Roufosse à Bruxelles.